

Br.  
\*  
J  
103  
H33  
V.104







**JOURNAUX**  
DU  
**SÉNAT DU CANADA**

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

---

PREMIÈRE SESSION DU VINGT-QUATRIÈME PARLEMENT

7 ÉLISABETH II, 1958.

---

VOLUME CIV

Ouverture de la session parlementaire,  
le lundi 12 mai 1958.

et

Clôture de la session parlementaire,  
le samedi 6 septembre 1958.

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE  
OTTAWA, 1959

57078-8—A

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Proclamation: .....	iii
Convocation du vingt-quatrième Parlement à une première session, 7 Élisabeth II, 1958.	
Journaux du Sénat .....	1
Index aux Journaux du Sénat .....	459
Liste des Membres du ministère et des principaux fonctionnaires du Conseil privé .....	i
Liste des sénateurs du Canada par ordre d'ancienneté .....	iii
Liste alphabétique des sénateurs du Canada .....	vii
Liste des sénateurs du Canada par provinces .....	xi
Liste des comités permanents, mixtes et spéciaux, indiquant les noms des sénateurs désignés pour en faire partie .....	xvii
Liste indiquant la répartition des sénateurs, par ordre alphabétique, désignés pour faire partie des comités permanents, mixtes et spéciaux .....	xxiv
Liste des sénateurs décédés immédiatement avant ou durant la session de 1958 .....	xxvii
Liste des hauts fonctionnaires du Sénat et des Chefs de ses principaux services .....	xxviii
Bibliothèque du Parlement .....	xxviii



## PROCLAMATION

I. C. RAND,  
*Suppléant du Gouverneur général.*

[L.S.]

### CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS du Canada et aux MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

### PROCLAMATION

**A**TTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au cinquième jour du mois de mai prochain; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au lundi douzième jour du mois de mai prochain; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa ledit cinquième jour de mai, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le lundi douzième jour du mois de mai prochain, à onze heures du matin, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: L'honorable IVAN CLEVELAND RAND, juge puîné de la Cour suprême du Canada et suppléant de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce quinzième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le septième de Notre Règne.

Par ordre,

*Le Sous-secrétaire d'État,*

C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE



N° 1

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le lundi 12 mai 1958

### PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTIVE

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à dix heures de la matinée, pour la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada, convoqué par Proclamation.

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président.

Les membres présents sont:

#### Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Jodoin,	Power,
Baird,	Drouin,	Kinley,	Pratt,
Barbour,	Emerson,	Lambert,	Quinn,
Basha,	Euler,	Lefrançois,	Raymond,
Bishop,	Farquhar,	Léger,	Reid,
Blais,	Fergusson,	Leonard,	Robertson,
Bois,	Fournier,	MacDonald,	Roebuck,
Boucher,	Gershaw,	Macdonald,	Smith
Bouffard,	Gladstone,	McDonald,	(Kamloops),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Sullivan,
Brunt,	Gouin,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Haig,	Méthot,	Thorvaldson,
Cameron,	Hardy,	Molson,	Turgeon,
Campbell,	Hawkins,	Monette,	Veniot,
Choquette,	Hayden,	Nicol,	Vien,
Connolly	Horner,	Paterson,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Howard,	Pearson,	White,
Croll,	Hugessen,	Pouliot,	Woodrow.
Davies,	Inman,		

## PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 12 mai 1958.

Monsieur,

Je reçois l'ordre de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada, aujourd'hui, le lundi 12 mai 1958, à 11 hrs a.m.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE*

L'honorable  
Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu de l'honorable Secrétaire d'État du Canada des certificats attestant que

John Joseph MacDonald, Écuyer,  
Gunnar S. Thorvaldson, Écuyer, C.R.,  
James Gladstone, Écuyer,  
Lionel Choquette, Écuyer, C.R.,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que plusieurs sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable sénateur MacDonald est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Emerson, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier lit ledit bref comme il suit:

P. KERWIN,  
Député du Gouverneur général  
(L.S.)

#### CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de Ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé JOHN JOSEPH MacDONALD, D.C.M., de Glenfinnan, province de l'Île du Prince-Édouard,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: L'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada et Député de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce vingt-septième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre règne.

PAR ORDRE,  
Ellen L. Fairclough,  
Secrétaire d'État du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur MacDonald s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur MacDonald a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Thorvaldson est présenté, accompagné par l'honorable Aseltine et par l'honorable sénateur Haig, C.P., et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

P. KERWIN,  
Député du Gouverneur général,  
(L.S.)

#### CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé GUNNAR S. THORVALDSON, un de Nos conseillers juridiques, de la cité de Winnipeg, province de Manitoba,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: L'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada et Député de Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce vingt-neuvième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre règne.

PAR ORDRE,  
Ellen L. Fairclough,  
Secrétaire d'État du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Thorvaldson s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Thorvaldson a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Gladstone est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Horner, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier lit alors ledit bref comme il suit:

P. KERWIN,  
Député du Gouverneur général.  
(L.S.)

#### CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de Ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé JAMES GLADSTONE, un Indien de la Réserve Blood, soumis aux traités, de Cardston, province d'Alberta,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada, en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: L'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada et député de Notre très fidèle et bien-aimé conseiller Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Comandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce trente et unième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre règne.

PAR ORDRE,  
ELLEN L. FAIRCLOUGH,  
*Secrétaire d'État du Canada.*

Ordonné que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Gladstone s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Gladstone a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Choquette est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Aseltine et par l'honorable sénateur Brunt, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le Greffier lit ledit bref comme il suit:

P. KERWIN,  
Député du Gouverneur général  
(L.S.)

#### CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de Ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé LIONEL CHOQUETTE, un de Nos conseillers juridiques, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avois mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis et votre aide dans toutes les affaires importantes et difficiles qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada; et Nous vous commandons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada, en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos lettres patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: L'honorable Patrick Kerwin, Juge en chef du Canada et député de Notre très fidèle et bien-aimé conseiller, Vincent Massey, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A OTTAWA, ce trente et unième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-huit, le sixième de Notre règne.

PAR ORDRE,  
ELLEN L. FAIRCLOUGH  
*Secrétaire d'État du Canada.*

Ordonné que ledit bref soit inscrit aux Journaux.

L'honorable sénateur Choquette s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Choquette a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

10.40 a.m.

Le Sénat reprend sa séance.

10.55 a.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes:*

J'ai reçu l'ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de vous exposer les objets pour lesquels il a convoqué le présent Parlement, avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais à trois heures, cet après-midi, Son Excellence exposera les objets de la convocation de ce Parlement.

Les Communes se retirent.

Il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La séance est reprise.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une autre communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 12 mai 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-

---

midi, aujourd'hui, le 12 mai 1958, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,  
LIONEL MASSEY

L'honorable  
Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à deux heures et quarante-cinq, cet après-midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. 45 p.m.

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Jodoin,	Power,
Baird,	Drouin,	Kinley,	Pratt,
Barbour,	Emerson,	Lambert,	Quinn,
Basha,	Euler,	Lefrançois,	Raymond,
Bishop,	Farquhar,	Léger,	Reid,
Blais,	Fergusson,	Leonard,	Robertson,
Bois,	Fournier,	Macdonald,	Roebuck,
Boucher,	Gershaw,	MacDonald,	Smith
Bouffard,	Gladstone,	McDonald,	(Kamloops),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Sullivan,
Brunt,	Gouin,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Burchill,	Haig,	Méthot,	Thorvaldson,
Cameron,	Hardy,	Molson,	Turgeon,
Campbell,	Hawkins,	Monette,	Veniot,
Choquette,	Hayden,	Nicol,	Vien,
Connolly	Horner,	Paterson,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Howard,	Pearson,	White,
Croll,	Hugessen,	Pouliot,	Woodrow.
Davies,	Inman,		

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent maintenant auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des Communes étant venue,

Son Orateur, l'honorable Roland Michener, dit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,—

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandant que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat répond:

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable, qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde, et en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette première session de la vingt-quatrième Législature du Canada. Nous conservons un agréable souvenir des jours historiques de l'automne dernier où Sa Gracieuse Majesté, accueillie et acclamée chaleureusement par ses sujets canadiens, inaugurerait elle-même le Parlement. Nous envisageons avec plaisir la présence parmi nous, cet été, de Son Altesse Royale, la princesse Margaret, qui prendra part aux cérémonies du centenaire de la Colombie-Britannique et visitera d'autres régions du Canada.

La visite au Canada, cet été, tant du premier ministre du Royaume-Uni que du premier ministre de Ghana est un événement à la fois agréable et significatif. C'est une nouvelle preuve qu'on se rend compte de plus en plus de l'intérêt mutuel qui lie les pays du Commonwealth comme aussi de l'essor du Commonwealth lui-même.

Mes ministres ont constaté avec satisfaction le désir généralement répandu chez les populations de bien des pays de voir les nombreux progrès de la science servir à améliorer le sort de l'humanité plutôt qu'à favoriser l'art militaire et la fabrication d'engins de guerre. Mon Gouvernement persévéra dans ses efforts pour aider à la solution pacifique des problèmes internationaux

et à la réalisation, grâce à de patientes négociations, d'un appréciable progrès dans la voie du désarmement. Entre-temps, mes conseillers vous demanderont d'appuyer le maintien, en collaboration avec nos alliés, de forces armées suffisantes pour décourager tout dessein d'agression.

Mon Gouvernement estime que la situation économique internationale exige des efforts puissants et concertés en vue de favoriser l'expansion du commerce. Il est donc très réconfortant de savoir que tous les pays du Commonwealth ont accepté la proposition du Canada en vue de la tenue d'une conférence commerciale et économique du Commonwealth à Montréal, en septembre cette année.

Nous attendons avec plaisir la visite au Canada cet été du Président des États-Unis et du Président de la république fédérale d'Allemagne de l'Ouest. Mes ministres seront heureux de cette occasion d'avoir avec eux des entretiens fructueux.

Mon Gouvernement regrette d'avoir à rapporter que les efforts qui ont été accomplis pour éviter une grève des chauffeurs du Pacifique-Canadien n'ont pas eu de succès. Il est toutefois encourageant de noter que les négociations qui ont eu lieu entre les partis, à l'instigation de mes ministres, ont réussi à diminuer l'écart quant aux questions en litige au point où de nouvelles discussions directes pourront en suggérer la solution. Mon Gouvernement continue de surveiller le déroulement des événements et se tient prêt à recommander telles mesures que l'intérêt national et les circonstances pourraient exiger.

Mon Gouvernement vous proposera l'adoption d'une Déclaration des Droits destinée à sauvegarder les droits de toute personne, au Canada, à l'égard de tout ce qui relève du Parlement.

Vous serez invités à approuver des mesures et des crédits permettant de poursuivre et d'amplifier le programme de mon Gouvernement en vue de maintenir l'emploi par l'accélération de travaux publics utiles et par l'encouragement de l'exploitation et de la transformation de nos ressources naturelles.

Vous serez invités immédiatement à modifier la Loi sur l'assurance-chômage en vue de prolonger de six autres semaines, cette année, la période où peuvent être versées des prestations saisonnières spéciales. Les modifications que cette loi a subies en novembre dernier, et celles qui ont été apportées à la Loi sur l'assistance-chômage, ont déjà démontré à quel point elles peuvent atténuer les difficultés qu'éprouvent les Canadiens temporairement sans emploi. D'autres modifications à la loi sur l'assurance-chômage seront proposées plus tard au cours de la session.

Mon Gouvernement continuera de favoriser la mise en œuvre d'un énergique programme de construction d'habitations, programme qui s'est déjà révélé un élément solide de notre économie et qui constitue le meilleur moyen de créer de nouveaux emplois afin de répondre aux besoins de la population. Mes ministres sont prêts à collaborer pleinement, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, à toute nouvelle entreprise d'abolissement des taudis et de réaménagement urbain propre à améliorer les villes du Canada.

En vue d'assurer la poursuite de notre programme national de logement, il vous sera demandé sous peu d'approuver une augmentation des deniers publics rendus disponibles en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Vous serez appelés à voter les fonds nécessaires à un vaste programme d'investissements publics, dont se chargeront les ministères du Gouvernement et les compagnies de la Couronne, et à voter des sommes afin d'aider les gouvernements provinciaux à réaliser certains genres convenus de projets. Vous aurez

à vous prononcer en particulier sur une importante extension de l'aménagement et de l'équipement de notre réseau d'aéroports et de routes aériennes, ainsi que sur une intensification de nos travaux relatifs aux ports, aux cours d'eau et aux édifices publics.

En vue d'encourager notre expansion nationale vers les régions reculées du Nord canadien, il vous sera demandé d'autoriser la construction d'un chemin de fer à destination du Grand lac des Esclaves. Mes ministres considèrent cette entreprise comme une mesure importante en vue d'établir une industrie productive et rentable dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous serez aussi invités à approuver les sommes nécessaires à la construction des routes importantes indispensables au développement dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces, avec la collaboration de leurs gouvernements. Vous serez appelés à approuver l'inauguration d'un programme de recherche visant à faciliter l'accès aux ressources minérales de nos îles arctiques.

Mes ministres ont fait des progrès quant aux mesures visant la construction de l'ouvrage prévu sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. Vous serez saisis de propositions qui permettront de commencer dès cette année la construction du barrage principal destiné à créer, au cœur de la prairie, un grand réservoir afin de favoriser la pleine mise en valeur de cette région du Canada.

La détente qui s'est produite au cours des huit derniers mois sur les marchés de capitaux au Canada permet d'espérer avec confiance que de vastes programmes d'investissements publics pourront être financés avec succès non seulement par son Gouvernement et ses organismes mais également par les gouvernements provinciaux et les municipalités. Mes ministres n'oublient pas combien il importe que leur vaste programme de dépenses soit financé dans les conditions les plus aptes à prévenir le retour des dangers de l'inflation. Ils désirent exhorter instamment tous les groupes de citoyens à se rendre compte des dangers et des iniquités qui accompagnent l'inflation et de la nécessité de restreindre les exigences qui provoqueraient la hausse des prix et des frais de production.

Les améliorations apportées par la dernière législature à nos relations financières avec les provinces profitent à notre économie en permettant aux gouvernements provinciaux et à leurs municipalités de s'engager avec un surcroît de confiance dans la réalisation de programmes plus vastes portant sur les services et travaux qui s'imposent.

Vous serez saisis d'une proposition tendant à constituer un nouveau bureau chargé de réglementer la radio et la télévision au Canada et à assurer que la Société Radio-Canada et les postes privés soient en mesure de collaborer efficacement à la mise en œuvre d'un régime national grâce auquel les Canadiens qu'ils desservent pourront jouir à cet égard de services satisfaisants. Il sera proposé en outre des modifications pertinentes à la Loi sur la radiodiffusion.

En vue de favoriser et d'orienter comme il convient l'aménagement à long terme de la région de notre capitale nationale, selon un plan digne de notre pays, mon Gouvernement vous demandera de promulguer une nouvelle loi sur la capitale nationale, pour remplacer la loi actuelle sur la Commission du district fédéral.

Il sera proposé des modifications à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques afin d'assurer que les provinces participantes qui auront satisfait aux exigences de cette mesure puissent toucher les versements prévus, pour toute période à compter du mois de juin prochain.

Vous serez priés d'autoriser la création d'une commission de havre qui groupera les ports florissants de Fort-William et de Port-Arthur et permettra à ce port de la tête des Lacs de s'occuper de l'accroissement de trafic qui résultera sûrement de la Voie maritime.

On s'efforce sans relâche d'écouler les produits de l'agriculture et des pêches canadiennes sur les marchés du monde et il y a eu accroissement considérable des exportations de blé et de bétail. Des prix de soutien ont maintenant été établis, sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, à l'égard d'un bon nombre de produits, afin de donner suite pendant l'année en cours au désir du Parlement d'aider ainsi l'agriculture à obtenir un juste rendement de son travail et de son placement.

La loi destinée à assurer des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes s'est révélée avantageuse pour une foule de cultivateurs ainsi que pour l'économie tout entière. Il sera proposé d'apporter à cette loi des modifications s'inspirant de l'expérience acquise au cours de son application.

Des modifications seront également proposées à la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et à la Loi sur le prêt agricole canadien.

Afin d'aider les petites entreprises, on établira un Office des petites entreprises, au sein des rouages administratifs de l'État. Cet organisme agira en qualité d'agent de liaison entre le gouvernement et les petites entreprises et sera chargé d'étudier les problèmes des petites entreprises et de recommander les mesures nécessaires à leur solution.

Vous serez invités à remplacer la loi actuelle sur les libérations conditionnelles par une nouvelle loi tendant à établir une Commission nationale de la libération conditionnelle. Vous serez appelés à étudier des modifications à la Loi sur la citoyenneté et à la Loi sur les Indiens en vue de supprimer certaines dispositions injustes que renferment ces lois.

Vous serez saisis de modifications à la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi de l'assurance des soldats de retour, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de guerre (Éducation), la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, la Loi sur les transports, la Loi sur les parcs nationaux et d'autres lois encore.

#### *Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez invités à voter les fonds nécessaires pour assurer les services et versements approuvés par le Parlement.

Mes ministres vous soumettront, en conformité de la loi, les mandats spéciaux que j'ai émis, sur leur avis, en vue d'autoriser les dépenses d'impérieuse nécessité pour le bien public durant la période qui s'est écoulée depuis la dissolution de la vingt-troisième Législature. Vous serez invités à examiner et à approuver ces dépenses. Il sera proposé à la Loi sur l'administration financière une modification concernant l'emploi de mandats spéciaux.

D'autres mesures vous seront soumises en vue d'améliorer l'efficacité de nos méthodes parlementaires.

Le Gouvernement vous demandera d'approuver l'installation à la Chambre des communes d'un système de traduction simultanée.

Vous serez priés d'instituer un comité spécial de la radio-télévision, un comité permanent des prévisions budgétaires et un comité permanent des affaires des anciens combattants, tous autorisés à assigner des témoins et à ordonner la production de documents. Mes ministres proposeront qu'un membre de la Loyale Opposition de Sa Majesté soit élu président du comité des comptes publics.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la divine Providence vous bénir et vous guider dans l'accomplissement de la noble tâche qui vous a été confiée.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération le mercredi 21 mai 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que, conformément à la Règle 77, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Brunt, Haig, Macdonald, Monette, Quinn, Taylor (*Norfolk*), Vaillancourt et White forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session; et de faire rapport, aussitôt que possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 2

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 13 mai 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Jodoin,	Power,
Baird,	Drouin,	Kinley,	Pratt,
Barbour,	Emerson,	Lambert,	Quinn,
Basha,	Euler,	Lefrançois,	Raymond,
Beaubien,	Farquhar,	Léger,	Reid,
Bishop,	Fergusson,	Leonard,	Robertson,
Blais,	Fournier,	Macdonald,	Roebuck,
Bois,	Gershaw,	MacDonald,	Savoie,
Boucher,	Gladstone,	McDonald,	Smith
Bradette,	Golding,	McGrand,	(Kamloops),
Brunt,	Haig,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Cameron,	Hardy,	Méthot,	Thorvaldson,
Campbell,	Hawkins,	Molson,	Tremblay,
Choquette,	Hayden,	Monette,	Turgeon,
Connolly	Horner,	Nicol,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Howard,	Paterson,	Vien,
Croll,	Hugessen,	Pearson,	Wall,
Davies,	Inman,	Pouliot,	White,
			Woodrow.

## PRIÈRES.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur MacKinnon, C.P., décédé le 18 avril 1958.

L'honorable Président présente au Sénat le rapport du Bibliothécaire parlementaire, ainsi qu'il suit:

## RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Première session du vingt-quatrième Parlement, 1958

A l'Honorable Président du Sénat,

La bibliothèque du Parlement a été rouverte il y a deux ans et chaque jour manifeste plus clairement la sagesse de ceux qui ont combattu pour sa restauration après l'incendie. Le style d'époque "Confédération" a été respecté et l'intérieur a pratiquement la même apparence qu'en 1876. Autour de la salle de lecture, des bureaux modernes sont occupés par un personnel compétent. A mesure que les livres sont recatalogués et que les rayons se remplissent, la bibliothèque devient de plus en plus utile au parlement comme au gouvernement.

Mon dernier rapport a été présenté le 14 octobre 1957. Il n'y a guère à y ajouter.

Dans la considérable collection de livres qui dut être transportée à l'édifice de la Cour Suprême et ailleurs à la suite de l'incendie de 1952, nous avons choisi plus de 200,000 volumes qui ont été rapportés à la bibliothèque. De ce nombre, 104,125 avaient été recatalogués et reclassifiés au 30 avril dernier. Plusieurs milliers d'autres—certains étant des doubles, d'autres n'étant pas nécessaires dans une bibliothèque parlementaire—ont été remis à la Bibliothèque nationale. Il reste encore à la Cour Suprême des milliers de volumes à trier et à déménager.

Le Sénat a repris possession de deux très grandes pièces situées sous le Sénat, dans lesquelles nous gardions 50,000 volumes. Heureusement, nous avons pu loger ces livres dans la bibliothèque ou à la Cour Suprême.

Dans mon dernier rapport, je mentionnais les projets du ministère des Travaux publics en vue d'améliorer l'éclairage de la salle de lecture conformément à une recommandation du comité mixte de la bibliothèque du Parlement. Rien n'a encore été fait cependant pour donner suite à ces projets.

Du 1<sup>er</sup> octobre 1957 au 30 avril 1958, le personnel a répondu à 2,742 questions de référence et a prêté 8,620 volumes.

Deux membres estimés de notre personnel, bien connus de nombreux sénateurs et députés dans le passé, ont pris leur retraite cette année. M. Frank Fox a été commis à la référence pendant douze ans et M<sup>lle</sup> Winifride Raye a été la secrétaire fidèle et compétente des bibliothécaires parlementaires qui se sont succédés depuis trente ans.

Respectueusement soumis,

(signé) F. A. HARDY,  
*Bibliothécaire parlementaire.*

Bibliothèque du Parlement,  
Ottawa, ce 12 mai 1958.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, comme il suit: les 12 et 26 février 1958, les 12 et 26 mars 1958, les 9 et 23 avril 1958, tous pour l'année 1958, et aussi un Index codifié et tableau des modifications pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 31 mars 1958, en conformité de l'article 7 de la *Loi des règlements*, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes anglais et français).

Cinquante-troisième rapport de la Commission des transports du Canada, pour l'année expirant le 31 décembre 1957, conformément aux dispositions de l'article 31 de la *Loi sur les chemins de fer*. (Texte anglais).

L'honorable sénateur White, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des comités permanents du Sénat de la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:

Le MARDI 13 mai 1958.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs pour la formation des divers comités permanents de la présente session, présente son premier rapport, comme il suit—

Votre Comité a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces, savoir:

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Barbour, Burchill, Cameron, Croll, Emerson, Euler, Farquhar, Farris, Fergusson, Gershaw, Golding, Haig, Hawkins, Hodges, Horner, Howard, Howden, Isnor, Kinley, \*Macdonald, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Taylor (*Westmorland*) et Thorvaldson.—(24).

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE S. WHITE,  
*Président.*

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le premier rapport du comité permanent de Sélection soit maintenant pris en considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine—

Que le premier rapport du comité de Sélection soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection comme ayant été désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces durant la présente session, soient et sont par les présentes nommés membres de ce comité et doivent faire enquête et rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur White, du comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:

Le MARDI 13 mai 1958.

Le comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents au cours de la présente session, présente son deuxième rapport, comme il suit:

Votre Comité a l'honneur de soumettre la liste des sénateurs choisis par lui pour participer à chacun desdits comités permanents, savoir:

*Comité mixte de la bibliothèque*

L'honorable Président, les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Lambert, MacDonald, McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson.—(15).

*Comité mixte des travaux d'impression*

Les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquette, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Nicol, Pearson, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood.—(19).

*Comité mixte du restaurant*

L'honorable Président, les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Hodges, Howard, McLean et White.—(7).

*Ordres permanents*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Beaubien, Bishop, Haig, Hayden, Horner, Howden, Inman, Kinley, Léger, \*Macdonald, McLean, Méthot, Pratt, Tremblay et Wood.—(14).

*Banques et commerce*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Beaubien, Bouffard, Brunt, Burchill, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Croll, Davies, Dessureault, Emerson, Euler, Farquhar, Farris, Gershaw, Golding, Gouin, Haig, Hardy, Hawkins, Hayden, Horner, Howard, Howden, Hugessen, Isnor, Kinley,

Lambert, Leonard, \*Macdonald, McDonald, McKeen, McLean, Monette, Paterson, Pouliot, Power, Pratt, Quinn, Reid, Robertson, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Vien, White, Wilson, Wood et Woodrow.—(50).

*Transports et communications*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Beaubien, Bishop, Bouffard, Bradley, Brunt, Campbell, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Emerson, Euler, Farris, Gershaw, Gladstone, Gouin, Grant, Haig, Hardy, Hawkins, Hayden, Horner, Hugessen, Isnor, Jodoin, Kinley, Lambert, Lefrançois, \*Macdonald, Marcotte, McGrand, McKeen, McLean, Méthot, Molson, Monette, Nicol, Paterson, Pearson, Power, Quinn, Raymond, Reid, Robertson, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Veniot, Vien, Wood et Woodrow.—(50).

*Bills d'intérêt privé*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Beaubien, Bois, Boucher, Bouffard, Bradette, Brunt, Choquette, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dupuis, Euler, Farris, Fergusson, Haig, Hayden, Horner, Howard, Howden, Hugessen, Inman, Lambert, Léger, \*Macdonald, McDonald, Monette, Nicol, Quinn, Reid, Roebuck, Stambaugh, Sullivan, Taylor (*Westmorland*), Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson et Tremblay.—(35).

*Régie interne et comptabilité*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Basha, Beaubien, Bouffard, Brunt, Campbell, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Drouin (*Président*), Gouin, Haig, Hayden, Hodges, Horner, Howard, Isnor, \*Macdonald, McDonald, McLean, Paterson, Petten, Quinn, Robertson, Turgeon, Vaillancourt, Vien et Wilson.—(25).

*Relations extérieures*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Beaubien, Boucher, Bradette, Bradley, Crerar, Croll, Farquhar, Farris, Fergusson, Fournier, Gouin, Haig, Hardy, Hayden, Horner, Howard, Hugessen, Jodoin, Lambert, Lefrançois, \*Macdonald, MacDonald, Marcotte, McLean, Monette, Nicol, Robertson, Savoie, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Vien, Wall, White et Wilson.—(35).

*Finances*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Barbour, Beaubien, Bouffard, Burchill, Campbell, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Crerar, Dupuis, Euler, Farris, Fraser, Gershaw, Golding, Haig, Hawkins, Hayden, Horner, Howden, Isnor, Lambert, Leonard, \*Macdonald, McKeen, Molson, Paterson, Pearson, Petten, Pratt, Quinn, Reid, Robertson, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Vien, White et Woodrow.—(41).

*Trafic touristique*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Basha, Beaubien, Bishop, Bois, Bouffard, Cameron, Connolly (*Halifax-Nord*), Crerar, Croll, Davies, Dupuis, Emerson, Fergusson, Fraser, Gershaw, Horner, Inman, Isnor, Jodoin, \*Macdonald, McLean, Méthot, Roebuck, Smith (*Kamloops*) et Tremblay.—(25).

*Débats et comptes rendus*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Bishop, Choquette, Davies, Grant, Haig, \*Macdonald, McGrand, Monette, Savoie et Tremblay.(8).

*Ressources naturelles*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Barbour, Basha, Beaubien, Bois, Bouffard, Burchill, Cameron, Comeau, Crerar, Davies, Dessureault, Dupuis, Emerson, Farquhar, Fraser, Gladstone, Haig, Hawkins, Hayden, Horner, Kinley, \*Macdonald, McDonald, McKeen, McLean, Méthot, Nicol, Paterson, Pearson, Petten, Power, Raymond, Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Vien et Wood.—(38).

*Immigration et travail*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Beaubien, Blais, Bouchard, Boucher, Burchill, Campbell, Crerar, Croll, Dupuis, Euler, Farquhar, Fournier, Gershaw, Haig, Hardy, Hawkins, Hodges, Horner, Hugessen, Lefrançois, \*Macdonald, Monette, Pearson, Reid, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon, Vaillancourt, Veniot, Wall, White, Wilson et Wood.—(32).

*Relations commerciales du Canada*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Baird, Bishop, Blais, Brunt, Burchill, Campbell, Crerar, Davies, Dessureault, Emerson, Euler, Fergusson, Fraser, Gouin, Haig, Hawkins, Howard, Kinley, Lambert, Leonard, \*Macdonald, Macdonald, McKeen, McLean, Méthot, Molson, Nicol, Paterson, Petten, Pouliot, Pratt, Robertson, Smith (*Kamloops*), Turgeon et Vaillancourt.—(34).

*Santé nationale et bien-être social*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Blais, Burchill, Choquette, Comeau, Connolly (*Halifax-Nord*), Dupuis, Emerson, Farris, Fergusson, Gershaw, Gladstone, Golding, Gouin, Grant, Hawkins, Howden, Inman, Jodoin, Kinley, \*Macdonald, MacDonald, McGrand, Monette, Pratt, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Sullivan, Thorvaldson, Veniot, Wall, Wilson et Woodrow.—(32).

*Administration du service civil*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Bishop, Bouchard, Cameron, Davies, Dessureault, Dupuis, Gouin, Haig, Kinley, Léger, \*Macdonald, Marcotte, Quinn, Roebuck, Taylor (*Norfolk*), Turgeon et Wilson.—(16).

*Édifices et terrains publics*

Les honorables sénateurs \*Aseltine, Barbour, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Haig, Horner, Lambert, \*Macdonald, McGrand, Paterson, Pouliot, Quinn, Wall et Wilson.—(13).

(L'honorable sénateur Aseltine, Leader du gouvernement au Sénat, et l'honorable sénateur Macdonald, Leader de l'Opposition au Sénat, sont *ex officio* membres de tous les comités permanents du Sénat. Ils sont marqués d'un astérisque précédant leur nom).

Le tout respectueusement soumis.

*Le Président,*  
GEORGE S. WHITE.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le deuxième rapport du comité permanent de Sélection soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 3

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 14 mai 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Jodoin,	Kinley,	Quinn,
Baird,	Davies,	Lambert,	Reid,
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	Robertson,
Basha,	Emerson,	Léger,	Roebuck,
Beaubien,	Euler,	Macdonald,	Savoie,
Bishop,	Farquhar,	MacDonald,	Smith
Blais,	Fergusson,	McDonald,	(Kamloops),
Bois,	Gershaw,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gladstone,	McLean,	Thorvaldson,
Bradette,	Golding,	Méthot,	Tremblay,
Brunt,	Haig,	Monette,	Turgeon,
Cameron,	Hawkins,	Paterson,	Veniot,
Campbell,	Hodges,	Pearson,	Wall,
Choquette,	Horner,	Pouliot,	White,
Comeau,	Howard,	Pratt,	Woodrow.
Croll,	Hugessen,	Power,	

## PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Howard—

De The Protective Association of Canada, de la cité de Granby, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Prévisions budgétaires pour l'année financière close le 31 mars 1959. (Version anglaise).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces—

De Hanna Tieg Kallus, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eugene Kallus.

De Constance Lilius Crawford Booth, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Cecil Stanley Booth.

De Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Hruby.

De Beatrice Madeleine Schmid Layton, de Montréal-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Philip England Layton.

De Dorothy June Pearce Tribble, de Lennoxville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Henry Elford Tribble.

De Fernande Leduc Clarke, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leslie Stewart Clarke.

De Rita-Jeanne Benoît, d'Halifax, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Laurier-Louis Benoît.

De Marie Blanche Waters Liberti, de Hull, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francisco Liberti.

De Mary Jacqueline McGibbon Grove, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis Langton Bennetts Grove.

De Barbara Lynch Harding, de Lachute, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Euclide Harding.

De Geraldine Marilyn Woods Spencer, de la ville de Saint-Sauveur-des-Monts, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Richard Thomas Spencer.

De Evelyn Zigayer Sedawey, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Fred Elias Sedawey.

De John Charles Underhill, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Barbara Eustace Warren Underhill.

De Rhoda Carin Burack, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hyman Burack.

De Gordon Edwin Limbrick, de Québec, P.Q., demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joan Doris Potter Limbrick.

De Mary Florence McLelland Pringle, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Malcolm Pringle.

De Sydney Arthur Powell, de Greenfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eileen Lillian Small Powell.

---

De Rita Firestone Flax, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Julius Flax.

De Betty Taylor Sharpe, de East Burnaby, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William George Sharpe.

De Richard Cloutier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Pauline McCray Cloutier.

De Viola Mary White Witt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stanley Robert Witt.

De Roland Doutre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kathleen Major Doutre.

De Florence Mildred Matthews Dawe, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas James Dawe.

De Frances Eileen Fisher Baker, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Howard Matthew Atherton Baker.

De Margaret Welsh Clark Gray Perego, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold Anthony Perego.

De Lillian May Seymour Perez, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sydney Douglas Perez.

De Cora Patricia Quinn Holder, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Surrey Holder.

De Marie-Marguerite-Amélie Génier Wright, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Hector Wilson Wright.

De Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marcel-Michel Said.

De Marie-Eva Desorcy Valiquette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-André-Léopold Valiquette.

De Barbara May Ramsay Bryant, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Lloyd Gerald Bryant.

De Maurice Gardner Swaine, de Springfield Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Campbell Dick Swaine.

De Patrick Charles Stanford, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rona Geddes Scott Stanford.

De Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Anderson Yeaman.

De Viola Gariépy Anderson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Anderson.

D'André Petit, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Monique-Claudette Halary Petit.

De Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Horace-Marcel Cadieux.

De Ferenc Tamas Kalman Laczko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ilona Margit Pakot Laczko.

De Beverly Joan Smithson Rook, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John William Rook.

De Anne McCluskey Templeton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Donaldson Templeton.

De James Clancy, de Sainte-Geneviève, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Bridget Denn Clancy.

De Winnifred Jean Garrett Somers, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Andrew Somers.

De Gerald Edward Burnham, de Magog, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire-Claude Rousseau Burnham.

De Beverly Georgina Berry Turpin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Henry Turpin.

De Shirley Eileen Ferris MacTavish, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Stewart MacTavish.

De Giulietta Marcogliese Iacurto, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Franco Iacurto.

De Abie Cubitz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Smith Cubitz.

De Evelyn Grace Blakely Mullins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Mullins.

De Joseph-Léo Nolet, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Phyllis Proctor Nolet.

De Joan Collie Showler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Owen William Showler.

De Freda Bernadette Godin Headland, de Ville-LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lloyd Alfred Headland.

De Valija Zvirgzds Kazaks, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ivars Kazaks.

D'Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean-Robert Gagnier.

De Dawn Yvonne Tonkin Kadas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles James Kadas.

De James Dunn Drummond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fleurette Hotte Drummond.

De Mary Margaret Young Doulton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles William Doulton.

De Earl Bruce Carswell, de Otterburn Heights, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sheilah Enright Carswell.

De Eszter Jezzensky Tahy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emeric Tahy.

De Joseph-Anthime-Roland Bock, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Berthe-Jeannette Francœur Bock.

De Judith M. Bianchi Sartori, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vittorio Sartori.

De Marcel Bélanger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gabrielle Ouellette Bélanger.

De Bruno Bédard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose-Anna Quesnel Bédard.

De Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie, de Sainte-Adèle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Robert Beattie.

---

De Léo Bastien, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Porteous Murrell Bastien.

De Kathleen Margaret Coffin Barre, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Barre.

De Lucille Perrin Ballard, de Saint-Colomban, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tancrède Ballard, autrement connu sous le nom de Thom Ballard.

De Frederick Wilson Abbott, de Buchans, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Myrtle Morgan Abbott.

De Muriel Frances Marion Simpson Anfossi, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Anfossi.

De Alice Elizabeth Edden Aumais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Miles Wesley Aumais.

De Jean Marion Miles Aveline, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rolland Raymond Aveline.

De Norma Elizabeth Gammie Costigan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Costigan.

De Margaret Griffin Clarke, de Ville-LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Clarke.

De Remo Cerilli, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Liliana Frenza Cerilli.

De Kathleen Mitchell Cabana, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Guy Cabana.

De Davina Betsy Snow Campbell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Francis Campbell.

De Jean-Paul Camire, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thérèse Beaudet Camire.

De Margaret Stirling Izett Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laurence Brown.

De Georges Brais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Lihozsky Brais.

De Helena Madeline Latendresse Bowles, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Joseph Bowles.

De Paulette Priscilla Benning Buchanan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Michael Buchanan.

De Herbert Budd, fils, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hazel Edna Robinson Budd.

De Monica Frances Fleice Bottomley, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Spencer Bottomley.

De Louis Bogoly, fils, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gizella Ethel Nagy Bogoly.

De Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank George Bloodsworth.

De Constance Edna Medcalfe Blood, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Stewart Blood.

De Mary Stepko Berryman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Isaac Berryman.

De Aldo Bergamo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rosa Fiori Bergamo.

---

De Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margie Bertha Dyson Bernard.

De Rose Kornitzer Belsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Anthony Belsky.

De Mavourneen Lillian Oram Cormier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Léonard-Joseph Cormier.

De Agnes Ilona Kemeny Czuczka, de Hampstead, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rudolf Ladislav Czuczka.

De Mary Isabella Cross Davidson, de Ulverton, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Elmer Davidson.

De Paul Anthony DiLauro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Anne Cogarty DiLauro.

De Lucille Esther Hudson Donnelly, de Vancouver, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Henry Donnelly.

De Deborah Barash Dindzik, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Paul Dindzik fils.

De Gaynor Jenkins Douglas, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Glenn Alexander Douglas.

De Joy Gilmour Earle, de Rosemere, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jeffrey Barnard Earle.

De Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rudolf Elstermann, autrement connu sous le nom de Rudolf Von Elstermann.

De Napoléon-Doria Éthier, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Louise Laprade Éthier.

De Raymond Faucher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Suzanne Vincent Faucher.

De Naomi Ruth Wolfson Fischel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon Robert Fischel.

De Katie Miller Fisch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Abraham Fisch.

De Herbert Everett Follette, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gwendolyn Carmelita Adele Phillips Follette.

De Joyce Sherman Fogel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Allan Fogel.

De Moshe Frajberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ada Rafalowska Frajberg.

De Jean Dick Joslin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec George Alfred Joslin.

De Celia Bernhaut Jamensky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aaron Jamensky.

De Olive Margaret Lester James, de Mount Pearl Road, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Neilson A. James.

De Hazel Margaret White Jackson, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Mehliiss Jackson.

---

De Miriam Astrof Hymovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eddie Hymovitch.

De George-Albert Hétu, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Claire Milot Hétu.

De Lillian Lea Huss Herscovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ezreh Harry Herscovitch.

De Eva Shtull Hager, autrement connue sous le nom de Chava Shtull Hager, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Adolphe Hager.

De Jeannette Hatsedakis Haeck, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leopold Haeck.

De Thérèse Beaudoin Girard, de Shawinigan Falls, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Octave-Siméon Girard.

De Pierre-Yves Giroux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Colette Gagnon Giroux.

De Joseph-Victor-Cyril Goyer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marcia Bradley Goyer.

De Ruth Ellen McMullin Gosnell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lawrence McCallum Gosnell.

De Samuel Jack Goldberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lila Sendel Goldberg.

De Jacques Gérardin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Whitmore Gérardin.

De Marjorie Kennedy Alexander Gangin, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Donald Malcolm Gangin.

De Marie-Maryse-Adrienne Dagenais Garlick, de Beaconsfield, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Allen Winfield Garlick.

De Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jerzi Kaniewski.

De Peter Karas, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lilly Rosa Zimmerman Karas.

De Eric Dunstan Martin, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sheila Anne Currie Martin.

De Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Roger Lortie.

De Dorothy Evelyn Howe Lockwood, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Raymond Harvey Lockwood.

De Lise Beaudry Livingston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Livingston.

De Joyce Ann Breaker Lee, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Earle William Lee.

De Louise Auger Lecavalier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Conrad Lecavalier.

De Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Félicien-Auguste Lebrun.

De Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Wilfrid-Raymond Lebel.

De Joyce Florence Taylor Larman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Ernest Larman.

De Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre, de Côte-Saint-Paul, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Richardson Lapierre.

De Beryl Elizabeth Scrase Laliberté, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Laliberté.

De Audrey Bruce Laborgne, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Laborgne.

De Joseph-Wolfe Lapalme, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Anna-Ida Briard Lapalme.

De Henry Krupa, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary T. Kuchta Krupa, autrement connue sous le nom de Frances Kuchta Krupa.

De Kaljo Klasman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edit-Ksenia Kirsipuu Klasman.

De Bertha Sylvia Berman Maxwell, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Briard Maxwell.

De Marie-Louise Bilodeau Marceau, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Léon Marceau.

De Thomas Mastropaolo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Parise Berger Mastropaolo.

De Claude-Hector Proulx, d'Aylmer, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonore Lillian Foote Proulx.

De Marguerite Fleury Péloquin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Édouard Péloquin.

De Joseph-Émile-Gérard Petit, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Anne-Mary-Ursule-Alma Loranger Petit.

De Jane Holliday Cadenhead Peate, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Peate.

De Roland Paquin, de Malartic, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Vadeboncœur Paquin.

De Wilfred David Oliver, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alberta Allison Stamper Oliver.

De Charles McCulloch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Suzanne Hogue McCulloch.

De John Ronald MacCuaig, de Sainte-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Barbara Ann Allan MacCuaig.

De Geraldine Avonne Dixon McNaughton, de Saskatoon, Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Malcolm Kenneth McNaughton.

De Edith McLelland, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard McLelland.

De William Leonard Mugford, du township de Stephen, comté de Huron, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elivia Talenti Mugford.

De Jeannette L'Italien Molla, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Molla.

De Shirley Saltzman Modlinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Modlinsky.

De Doreen Gertrude Edith Royston Mizener, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Grant Lawson Mizener.

De Léo Milette, de Ville-Jacques-Cartier, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Solange Déry Milette.

De Clarence Joseph Reilly, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Mary Ethel Gertrude Sloan Reilly.

De Marie Becherbleith Reicher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Lothar Alfred Reicher.

De Margaret Eleanor Williams Radmore, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Robert Charles Stewart Radmore.

De Francis Allan Quinn, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Lilliane Simard Quinn.

De Doris Williams Timmins, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John Timmins.

De Josephine Gertrude Rice Thornhill, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Theophilus Thornhill.

De William Arthur Terry, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Helen Breddy Terry.

De William Harrison Terry, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Hazel May Howe Terry.

De Virginia Marshall Staniforth, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Charles Mosher Curll Staniforth.

De Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvoid, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Per Stenstadvoid.

De Clarence Sproule, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Margaret Sophie Bolenski Sproule.

De Jack Spinner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Shirley Titleman Spinner.

De Andrezej Skarzynski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Alda Misani Skarzynski.

De Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ralph Sherwin, autrement connu sous le nom de Rafe Sherwin.

De Robert Maurice Sherwood, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Madeleine-Louise-Helene Thornton Sherwood.

De Issie Sherman, autrement connu sous le nom de Irving Sherman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Esther Cohen Sherman, autrement connue sous le nom de Estelle Cohen Sherman.

De Sidney Schwartz, de Ville-Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Doreen Adelman Schwartz.

De Beatrice Bellamy Drysdale Scott, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John Lancely Scott.

De Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Samuel Gerald Rudner.

De Grace Gloria Ramsey Roberts, de la ville de Somerville, État de Massachusetts, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Kurt Roberts.

De Rosalia Jakes Reisinger, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Erich Reisinger.

De Joseph-Lucien-Roland Richer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Esther-Thérèse Lauzon Richer.

De Hilda Roberts Timmins, de Normetal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John William Timmins.

De Roméo Lescarbeau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucille Sasseville Lescarbeau.

De Ivy Elizabeth Shaw Labbee, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léo Labbee.

De Marjorie June Gabrielson Trainor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Trainor.

De Clarabel Ellement Vaillancourt, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec René-Alexis Vaillancourt.

De Dorothea Jenkins Vanier, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Vanier.

De Waldo John Brayton, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Martha Waller Brayton.

De Mary Wolloch Vineberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Vineberg.

De Nicholas Vogel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mira Goddard Vogel.

De Margaret Jeanette Young Warmington, de Port Colborne, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Warmington.

De Samuel Wasserman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beverley Nan Israel Wasserman.

De Norman Weisman, de Montréal-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Audrey Phyllis Angella Blom Weisman.

De Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Stern, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sonyi (Jonh Jonny) Weiskopf, autrement connu sous le nom de David Shloime Stern.

De Hyman Wexler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Segal Wexler.

De Joseph Wing, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Audrey Beacon Wing.

De Lorna Cynthia Sawyer Wilson, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Calvin Carl Wilson.

De Solomon Seymour Yetman, de Humbermouth, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lovelett Vera Bride Swyers Yetman.

De Jewel Evelyn Bochus Yeo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Reginald Yeo.

De Anne Gold Zidile, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Zidile.

De Stefania Sobol Wojtowicz, de Côte-Saint-Luc, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wlodzimierz Wojtowicz.

De Ann Westwater Murphy, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ian Deighton Murphy.

De Barbara Eisenstein Packer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jerry Packer.

De Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean Kyriazis.

De Kenneth Herbert Gregory, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eleanor Josephine Meyer Gregory.

De Paul-Henri Poulin, de Beauceville-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Céline Lachance Poulin.

De Robert Herman Kashower, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margaret Irene McLaren Kashower.

De Ruth Marsha Yanover Caunter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Michael Caunter.

De Dorte Glahn Carnie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Carnie.

De Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Eugène-Arthur Maher.

De Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman, de Ville-Mont-Royal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean George Lipsman.

De Pamela Ellen Wischhusen McLeod, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Percy Peerce McLeod.

De Sydney Clarence Walker, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Violet Margaret Sherriff Walker.

De Elie Kouri, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Zaine Kouri.

De Claire Aubin Daunais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Daunais.

De Anne Nadigel Singer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis Singer.

De Claude Leonard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Ginsberg Leonard.

De Marcelle Gagnon Lachance, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gérard Lachance.

D'Irène Rondeau Desbiens, de Ville-Saint-Michel, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gérard Desbiens.

De Jean-Louis Ducharme, de Saint-Hyacinthe, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marguerite Perreault Ducharme.

De Margaret St-Aubin Brennan, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lawrence Joseph Brennan.

De Barbara Anne Young McFadden Pallett, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles William Pallett, de Montréal, Québec.

De Lisbet Schlosser Wisternitz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Otto Wisternitz.

De Alice Latou Tubbs Wood Green, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold Vaughan Green.

De Joseph-Adrien-Octave Guillotte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Jeanne-Thérèse Laurier Guillotte.

De Lidija Plesums Koppel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ewald Koppel.

De James Alvin Bradley, de Red Mills, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Germaine-Marcelle Labarre Bradley.

De Benita Gertrude Kozlov Cohen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Irwin Cyril Cohen.

De Robena Sarah Florence Worrell Day, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Warren Duncan Day.

De Vera Hamburg Colson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Colson.

De Florence Lillian Henderson Pinkney, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frank Oliver Pinkney.

De Viola Bleier Josephovits, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Samuel Josephovits.

De Irene Georgina Descyca White, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Charles White.

De Otto Zilkalns, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elga Berzins Zilkalns.

De Julia Switnicki Kobel, de Pointe-Saint-Charles, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bohdan Kobel.

De Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Leonard Jupp.

De Catherine Farrelly Joseph, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joe Leslie Joseph.

De Hedwig Papp Witwitzki, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wladimir Witwitzki.

De Christine Biggs Sanderson, de Prévile, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Sanderson.

De Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur Corey Thomson.

De Norman Silver, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jenevieve Evelyn Besaw Silver, autrement connue sous le nom de Jan Mohr Kiernan Silver.

De William Gordon Heughan, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Dorothy Eastman Heughan.

De Paul Rewoski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Shirley Elsie Winifred Sheppard Rewoski.

De Micheline-Laurette-Germaine Beauvais Mandanici, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Giovanni Mandanici, autrement connu sous le nom de Johnny Mandanici.

De Margaret Irene Dawe Mays, de Trois-Rivières, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harvie Harry Mays.

De Helen Paperno Borochowitz Bogatin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Benjamin Bogatin.

De Joseph-Wilfrid-René Fortier, de Montréal-Est, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Fleurette-Blanche Laperle Fortier.

De Maurice Turcotte, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thérèse Giroux Turcotte.

De Jessie Davis Hill, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Hill.

D'Andrée Massue Prévost, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clément Prévost.

De Ethel Roe Emond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Hyacinthe-Jacques Emond.

De Henry Joseph Haggett, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Matilda Crews Haggett.

De Ingeborg Alves-Probst Wright, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Merton Wright.

De Olive-Jane Piper Sinclair, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Colville Sinclair, de Montréal, Québec.

De Jacqueline Shirley Mary Parnell Gardner, de Saint-Martin, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Edward Gardner.

De Elizabeth Christina Law MacNab, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter MacNab.

De Johanna Hendrika Jilderda Haring, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albertus Gerardus Jacobus Haring.

De Margaret Stewart Cairns Bamber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Paterson Bamber.

De Freda Levine Schubert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leon Schubert.

De Annie Alish Watson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charles William Watson.

De Ginette Cameron Brown, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Brown.

De Nina Olga Titow Dorion, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Brian Michael Daniel Dorion.

De Anne Rottermund David, de New-York, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Vladimir David, de Montréal, Québec.

De Charles Coorsh, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joyce Mildred Decker Coorsh.

D'Odette Lemay Dussault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Dussault.

De Bryan Mills Taylor, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Molly De Zylva Taylor.

De Francine Major Daigneault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Daigneault.

De Joseph Urban, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Janina Wodsinska Urban.

De Eileen Rose Brown Porteous, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Joseph Porteous.

De Gilda Rosen Silverman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Silverman.

De Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Hopkinson.

De Emery G. Nemeth, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margareth Sandecka Nemeth.

De James Ross Maclaren Paul, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean Joyce Singer Paul.

De John Spence Brown, de Otterburn Park, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Madeline Jean Anderson Brown.

De Maria-Eva-Dorothé Déziel Lefebvre, de la ville de Croydon, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lionel James Lefebvre.

De Ralph Murrin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Elizabeth Clarke Murrin.

De Donald Malcolm Gangin, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marjorie Kennedy Alexander Gangin.

De Cecily Anne Maud Carter Bernard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Wilfred Joseph Daniel Bernard.

De Marie-Louise-Plourde Auld Emard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alfred Emard.

De John Luczko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Agnes Orkish Luczko.

De Evelyn Mills Miles, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Herbert Richard Webb Miles.

De Verne Alfred Freeman, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Aurette Doris Cross Freeman.

De Barbara Golebiowski Lorens, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eugene Lorens.

De Rosanne Dolimont Ruelokke, de Saint-Jean, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Matthew Ruelokke.

De Ethel Fisk Gwynne Davies, de Saint-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Noel Gwynne Davies.

De Albert-Réginald Bissonnette, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Muriel Gibson Dargavel Bissonnette.

De Maria Giuseppa Di Nunno, de Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael Di Nunno.

De Eleanor Wanda Leshynska Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Duncan Ross.

De Janine Lafontaine Frost, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Frost.

D'Anita Duguay Brais, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roma Brais.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente le premier rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:

Le MERCREDI 14 mai 1958.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son premier rapport, ainsi qu'il suit:

1. Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception de témoignages sous serment, par le

Comité ou tout sous-comité, relativement aux matières énoncées dans des pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre Comité recommande, de plus, qu'il lui soit permis de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi pendant les séances du Sénat.

3. Votre Comité recommande, en outre, que soit accordée l'autorisation de nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour entendre et examiner les pétitions en divorce que le Comité des divorces pourra leur déférer, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit maintenant pris en considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité de Sélection.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat se reporte aux "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de Sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session,

soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et que le comité des Ordres permanents soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de Régie interne et de comptabilité ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquete, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Nicol, Pearson, Savoie, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fergusson, Hodges, Howard, McLean et White ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la Table, pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Guin, Lambert, MacDonald, McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

---

---

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur  
Monette—  
Que le Sénat s'ajourne maintenant.  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 4

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 15 mai 1958

---

*Onze heures de la matinée.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Jodoin,	Pratt,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Kinley,	Quinn,
Barbour,	Drouin,	Lambert,	Reid,
Basha,	Emerson,	Lefrançois,	Robertson,
Beaubien,	Farquhar,	Léger,	Roebuck,
Bishop,	Fergusson,	Macdonald,	Savoie,
Blais,	Gershaw,	MacDonald,	Smith
Boucher,	Gladstone,	McGrand,	(Kamloops),
Bradette,	Golding,	Méthot,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Haig,	Monette,	Turgeon,
Cameron,	Hawkins,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Hodges,	Pouliot,	Wall,
Comeau,	Horner,	Power,	White.

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-6, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Brunt—

De la Mercantile and General Reinsurance Company of Canada, demandant l'adoption d'une loi qui lui permette d'augmenter son capital action.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, sous l'empire de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant l'achat du bois à pâte dans certaines régions de l'Est du Canada. (Textes anglais et français).

Rapport du Commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1957. (Textes anglais et français).

Rapport du Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1957. (Texte français).

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année civile 1957. (Textes anglais et français).

Rapport sur l'administration de la Partie V de la Loi de la gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1957. (Texte anglais).

Rapport sur l'administration de la Partie V de la Loi de la gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

---

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative. 12.40 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 4.00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative. 4.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.50 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-9, intitulé: "Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat se reporte à la rubrique "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il demeure ajourné jusqu'à demain, à midi.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

The first part of the paper is devoted to a general discussion of the problem of the origin of life, and to a consideration of the various theories which have been advanced to explain it.

The second part of the paper is devoted to a detailed description of the various experiments which have been conducted in order to determine the conditions under which life can be produced.

The third part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The fourth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The fifth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The sixth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The seventh part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The eighth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The ninth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The tenth part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

The eleventh part of the paper is devoted to a consideration of the various theories which have been advanced to explain the origin of life, and to a comparison of these theories with the results of the experiments described in the second part of the paper.

N° 5

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le vendredi 16 mai 1958

---

*Midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Cameron,	Haig,	Pearson,
Baird,	Choquette,	Hawkins,	Pouliot,
Barbour,	Comeau,	Hodges,	Pratt,
Basha,	Connolly	Horner,	Quinn,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Reid,
Bishop,	Drouin,	Léger,	Robertson,
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Roebuck,
Boucher,	Gladstone,	MacDonald,	Turgeon.
Bradette,	Golding,	McGrand,	

## PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par le Greffier, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 16 mai 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 16 mai 1958 à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques Bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,*  
*(à l'administration)*  
J. F. DELAUTE.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport pour l'année civile 1957, tel que requis sous l'empire de la Loi sur l'exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz. (Texte anglais).

Rapport annuel des dépenses et de l'administration sous le régime de la Loi sur les aveugles pour l'année financière close le 31 mars 1957. (Textes anglais et français).

Rapport annuel des dépenses et de l'administration sous le régime de la Loi sur les invalides pour l'année financière close le 31 mars 1957. (Textes anglais et français).

Rapport annuel des dépenses et de l'administration sous le régime de la Loi sur l'assurance-vieillesse, pour l'année financière close le 31 mars 1957. (Textes anglais et français).

La pétition suivante est lue et reçue:

De The Protective Association of Canada, de la cité de Granby, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-9, intitulé: "Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

12.50 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

4.00 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.10 p.m.

La séance est reprise.

5.15 p.m.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier du Sénat lit le titre du bill à sanctionner, comme il suit:—

Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'assurance-chômage.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale—

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.”

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

“Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.”

Le Greffier du Sénat ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

---

La séance est reprise.

*Le Sénat se reporte aux "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 19 mai 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.



N° 6

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le lundi 19 mai 1958

*Huit heures du soir.*L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Pratt,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Quinn,
Barbour,	Crerar,	Léger,	Reid,
Basha,	Dupuis,	Macdonald,	Robertson,
Beaubien,	Emerson,	MacDonald,	Smith
Bishop,	Fergusson,	Marcotte,	(Kamloops),
Boucher,	Gladstone,	McGrand,	Thorvaldson,
Bradette,	Golding,	McLean,	Turgeon,
Burchill,	Gouin,	Monette,	Vaillancourt,
Cameron,	Haig,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Hodges,	Petten,	Vien,
Comeau,	Horner,	Pouliot,	Wilson.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année financière close le 31 mars 1957. (Texte anglais).

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, concernant l'organisation et le fonctionnement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Signé à Washington le 12 mai 1958. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada. (Textes anglais et français).

La pétition suivante est lue et reçue:

De The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada, demandant l'adoption d'une loi qui augmente le capital social de la Compagnie.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, visant à la deuxième lecture du Bill C-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 7

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 20 mai 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly,	Hawkins,	Pouliot,
Baird,	(Halifax-Nord),	Hodges,	Pratt,
Barbour,	Connolly	Horner,	Quinn,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,
Beaubien,	Crerar,	Lambert,	Robertson,
Bishop,	Croll,	Léger,	Savoie,
Blais,	Drouin,	Macdonald,	Smith
Boucher,	Dupuis,	MacDonald,	(Kamloops),
Bradette,	Emerson,	Marcotte,	Thorvaldson,
Burchill,	Fergusson,	McGrand,	Turgeon,
Cameron,	Gershaw,	McLean,	Vaillancourt,
Choquette,	Gladstone,	Monette,	Veniot,
Comeau,	Golding,	Pearson,	White,
	Haig,	Petten,	Wilson.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Douzième rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957 de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Tel que requis par l'article 33 (3), de la Loi concernant la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chapitre 46, S.R.C., 1952. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Hawkins présente le premier rapport du comité permanent des Finances.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Finances présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

C. G. HAWKINS,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Robertson, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen présente le premier rapport du comité permanent des Transports et communications.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Transports et communications présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ADRIAN K. HUGESSEN,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Cameron présente le premier rapport du comité permanent de l'Administration du service civil.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de l'Administration du service civil présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

DONALD CAMERON,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Veniot, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Veniot présente le premier rapport du comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CLARENCE J. VENIOT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Veniot propose, appuyé par l'honorable sénateur Churchill, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénatrice Wilson présente le premier rapport du comité permanent de l'Immigration et du travail.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,  
*Présidente.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénatrice Wilson propose, appuyée par l'honorable sénateur Lambert, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Horner présente le premier rapport du comité permanent du Trafic touristique.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent du Trafic touristique présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. HORNER,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur McLean présente le premier rapport du comité permanent des Relations commerciales du Canada.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Relations commerciales du Canada présente son premier rapport comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. N. McLEAN,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur McLean propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lambert présente le premier rapport du comité permanent des Relations extérieures.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le Comité permanent des Relations extérieures présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

N. P. LAMBERT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénatrice Wilson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt présente le premier rapport du comité permanent des Ressources naturelles.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Ressources naturelles présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CYRILLE VAILLANCOURT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Bishop présente le premier rapport du comité permanent des Ordres permanents.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Ordres permanents présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES L. BISHOP,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Bishop propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Hayden, présente le premier rapport du comité permanent des Banques et du commerce.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Banques et du commerce présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON  
Pour SALTER A. HAYDEN,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Bouffard, présente le premier rapport du comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Bills d'intérêt privé présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON  
Pour PAUL-H. BOUFFARD,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Brunt, présente le premier rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON  
Pour W. R. BRUNT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Davies présente le premier rapport du comité permanent des Débats et des comptes rendus.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus présente son premier rapport, comme il suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON,  
Pour W. RUPERT DAVIES,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, pour l'honorable sénateur Dessureault, présente le premier rapport du comité permanent des Édifices et des terrains publics.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:—

Le MARDI 20 mai 1958.

Le comité permanent des Édifices et des terrains publics présente son premier rapport, comme il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON  
Pour J.-M. DESSUREAULT,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat—

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, soit déferé au comité permanent des Finances, pour étude et rapport.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par le Greffier, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 20 mai 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouver-

neur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 20 mai, à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à un certain Bill.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE.*

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 3.55 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier du Sénat lit le titre du bill à sanctionner, comme il suit:—

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:—

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Marcotte—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 8

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 21 mai 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Quinn,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Howard,	Reid,
Barbour,	Crerar,	Hugessen,	Robertson,
Basha,	Croll,	Jodoin,	Roebuck,
Beaubien,	Dessureault,	Lambert,	Savoie,
Bishop,	Drouin,	Lefrançois,	Smith
Blais,	Dupuis,	Léger,	(Kamloops),
Bois,	Emerson,	Leonard,	Smith (Queens-
Bouchard,	Fergusson,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Fournier,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gershaw,	Marcotte,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	McGrand,	Turgeon,
Burchill,	Golding,	Monette,	Vaillancourt,
Cameron,	Gouin,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Haig,	Petten,	White,
Comeau,	Hawkins,	Power,	Wilson,
Connolly	Hodges,	Pratt,	Woodrow.
(Halifax-Nord),			

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Conventions et recommandations adoptées par la Conférence Internationale du Travail à sa Quarantième session tenue à Genève en juin 1957; et aussi copie d'une lettre émanant du Procureur général adjoint du Canada, exposant la juridiction législative de ces instruments internationaux:

Convention N° 106, concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux.

Recommandation N° 103, concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux.

Convention N° 107, concernant la protection et l'intégration des populations autochtones et autres populations tribales.

Recommandation N° 104, concernant la protection et l'intégration des populations autochtones et autres populations tribales.

En conformité de l'Article 19(5) de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail. (Textes anglais et français).

Rapport de la Polymer Corporation Limited pour l'année close le 31 décembre 1957, suivant l'Article 85(3) de la Loi sur l'Administration financière, chapitre 116, R.S.C. 1952. (Texte anglais).

Rapport concernant les prêts consentis en vertu des dispositions de l'Article 69(6) de la Loi sur les Indiens, pour l'année financière 1957-1958. (Texte anglais).

Rapport concernant les prêts consentis en vertu des dispositions de l'Article 69(6) de la Loi sur l'Immigration, pour l'année financière 1957-1958. (Texte anglais).

Remise des permis émis sous l'empire de l'Article 8(5) de la Loi sur l'Immigration, pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 1957 au 31 décembre 1957. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que si, au cours de la présente session, la nécessité se produit, durant un ajournement du Sénat, et que l'honorable Président soit d'avis de réunir le Sénat avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, l'honorable Président soit autorisé à appeler les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, à se réunir à une date antérieure à celle que la motion d'ajournement avait fixée; et le défaut de réception, par un ou plusieurs sénateurs, de l'appel de l'honorable Président, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour pour la prise en considération du discours du Trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada—

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre

---

pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que plus ample débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 9

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

---

Le jeudi 22 mai 1958

---

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Pratt,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Howard,	Quinn,
Barbour,	Crerar,	Jodoin,	Reid,
Basha,	Croll,	Lambert,	Robertson,
Beaubien,	Dessureault,	Lefrançois,	Roebuck,
Bishop,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Blais,	Dupuis,	Leonard,	Smith
Bois,	Emerson,	Macdonald,	(Kamloops),
Bouchard,	Fergusson,	MacDonald,	Smith (Queens-
Boucher,	Fournier,	Marcotte,	Shelburne),
Bradette,	Gershaw,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Brunt,	Gladstone,	Méthot,	Turgeon,
Burchill,	Golding,	Monette,	Vaillancourt,
Cameron,	Gouin,	Paterson,	White,
Choquette,	Haig,	Pearson,	Wilson,
Comeau,	Hawkins,	Petten,	Woodrow.
Connolly	Hodges,	Power,	
(Halifax-Nord),			

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission royale sur le cabotage, de décembre 1957. (Textes anglais et français).

Rapport du Secrétaire d'État du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 8, chapitre 77, S.R.C. (Textes anglais et français).

Rapport annuel, 1957, du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada. (Textes anglais et français).

Rapport annuel, 1957, de Canadian National (West Indies) Steamships Limited. (Textes anglais et français).

Rapport des vérificateurs au Parlement, Réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, de Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, pour l'année terminée le 31 décembre 1957. (Textes anglais et français).

Rapport annuel du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Margit Szilagyí Rojzskies, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Chaim Rojzskies.

De Mary Rebecca Lafontaine Johnson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Herbert Johnson.

De Patricia Wirth Usher, de Pittsburg, Pennsylvanie, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Robert Howard Usher, de Montréal, Québec.

De Nikolaj Kurdiaszow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Fotini Gerontakou Kurdiaszow.

De Otilia Stegelitz Carpentieri, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Vincent Carpentieri.

De Georgene Hylands Harbour, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-André-Laurent Harbour.

De Merita Helen Gertrude Alarie Russell, de Ville Lasalle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arnold Henry Russell.

De Jeannette Josephine Cools Cox, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Colin Seymour Cox.

De Jean Philippon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Liliane Borduas Philippon.

De Estelle Leblanc Hébert, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roland Hébert.

De Bernard Fourcade, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thérèse Ouellet Fourcade.

De Catherine Regina Hearn Cullen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael Augustine Cullen.

De Yolande Robert Lebel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Léo Lebel.

De Francisca Catharina Sanders Simard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur-Paul-Joseph Simard.

De Anita Fischer-Staub, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alberto Staub.

De Harold Frederick Allan, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lorraine Marguerite Masse Allan.

De Adrienne Ménard-Huot, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rolland Huot.

De Frank Joo, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Eismailewa Joo.

De Muriel Ethel Serchuk Rutenberg, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leo Rutenberg.

De Fritz Drechsler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helina Cecilia Zuckermann Drechsler.

De Margaret Eileen McKenzie Beauchemin, de Ste-Rose, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georges Beauchemin.

De Johann Schneider, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Martha Maier Schneider.

De Gweneth Vera Payne Smith, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip John Smith.

De Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maximilian Wechselberger.

De Max Warhaft, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sophie Schwartz Warhaft.

De Ruth Gruber Sosnowsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Hilel Sosnowsky.

De Paul-Emile Papineau, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elzire Angers Papineau.

De Doris Cahill Chabot, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Chabot.

De Rita Elizabeth Edwards Bryant, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Donald John Bryant.

De Edith Rosen Browman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irving Browman.

De John Diedre Shelley New, de Laval-Ouest, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Daniel New.

De Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Lapalme, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Marcel-Ernest Gaboriau dit Lapalme.

De Lois Genevieve Good Mulcahy, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter George Mulcahy.

De Angelina Di Battista Overland, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Overland.

De Joseph-François-Gabriel-René Denis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Thérèse-Gisèle Allard Denis.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine—

Que l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à

Washington le 12 mai 1958, soit imprimé, sous forme d'appendice, aux *Procès-verbaux du Sénat* et aux *Débats du Sénat*, pour faire partie permanente des archives de cette Chambre.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

(*Voir Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 72a-72d*).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 27 mai 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## ACCORD

entre

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

et

LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

concernant

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU COMMANDEMENT  
DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Signé à Washington, le 12 mai 1958.

AMBASSADE DU CANADA  
WASHINGTON

N° 263

Le 12 mai 1958

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités du Canada et celles des États-Unis au sujet de la nécessité d'unifier la direction des opérations de défense aérienne du Canada et des États-Unis et, en particulier, aux études effectuées par le Groupe d'études militaires du Canada et des États-Unis et aux recommandations qu'il a formulées. Ces études ont abouti, le 1<sup>er</sup> août 1957, à un communiqué du ministre de la Défense nationale du Canada et du secrétaire à la Défense des États-Unis annonçant que nos deux Gouvernements avaient décidé de mettre sur pied un système de direction unifiée des opérations de défense aérienne des États-Unis métropolitains, du Canada et de l'Alaska, sous les ordres d'un commandement unifié relevant directement des chefs d'état-major des deux pays. En conformité du communiqué du 1<sup>er</sup> août 1957, il a été établi à titre provisoire, à Colorado-Springs (Colorado), un quartier général unifié désigné sous le nom de Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

Depuis un certain nombre d'années, avant la création du NORAD, on reconnaissait déjà que la défense aérienne du Canada et des États-Unis doit être considérée comme un seul tout. Or les arrangements conclus jusque-là entre le Canada et les États-Unis, s'ils permettaient de coordonner les plans distincts de défense aérienne des deux pays, ne rendaient pas possible l'exercice d'une autorité de contrôle sur tous les engins de défense qu'il y aurait lieu de mettre en œuvre contre un assaillant éventuel.

L'avènement des armes nucléaires, le développement remarquable des moyens dont on dispose pour les porter à leurs cibles, ainsi que les exigences des systèmes de direction de la défense aérienne, nécessitent une promptitude de décision du même ordre que le rythme rapide des perfectionnements technologiques. Pour parer à la menace et pour assurer le maximum d'efficacité à la défense aérienne, les opérations défensives doivent être lancées le plus immédiatement possible et il importe que les forces ennemies restent ensuite soumises à des attaques sans répit. Les arrangements prévoyant la coordination des plans nationaux de défense aérienne, qui nécessitaient une consultation entre les deux commandants nationaux avant toute mise à exécution de ces plans, ne répondaient plus à la possibilité d'attaques soudaines ne laissant à peu près pas le temps de réfléchir. Il devenait donc indispensable de créer, dès le temps de paix,

une organisation dotée des armes, des installations et des rouages de commandement qui lui seraient nécessaires pour passer à l'action dès le déclenchement des hostilités en exécutant un plan unique de défense aérienne, approuvé à l'avance par les autorités nationales.

Les études effectuées par les représentants de nos deux Gouvernements ont abouti à la conclusion que la meilleure solution du problème de la défense aérienne de nos deux pays consisterait à déléguer à un quartier général unifié la direction des opérations de toutes les unités de combat des forces nationales affectées à la défense aérienne des deux pays. D'ailleurs, il existe déjà pour divers secteurs de la zone du Traité de l'Atlantique Nord des quartiers généraux unifiés dirigeant les opérations de forces qui leur sont affectées. La région Canada-États-Unis fait partie intégrante de la zone de l'OTAN. Dans le sens des objectifs stratégiques fixés par l'OTAN pour la région Canada-États-Unis et en conformité des dispositions du Traité de l'Atlantique Nord, nos deux Gouvernements ont reconnu, en créant le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), l'utilité de l'unification des quartiers généraux qui dirigent les opérations de forces de défense aérienne leur étant assignées. L'unification dont les deux Gouvernements sont convenus a pour but de les aider à développer et à entretenir leur aptitude individuelle et commune à résister à toute attaque aérienne lancée contre leurs territoires, en Amérique du Nord, en conjuguant leur défense.

Les deux Gouvernements estiment que l'adoption des arrangements de défense aérienne unifiée ici prévus augmente l'importance de consultations aussi étroites que possible entre les deux Gouvernements sur les questions intéressant la défense commune de l'Amérique du Nord et que la coopération en matière de défense pourra être mise en œuvre de façon satisfaisante pour les deux pays, seulement si ces consultations se poursuivent régulièrement et constamment.

En considération de ce qui précède, et compte tenu de l'expérience acquise au cours du fonctionnement provisoire du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, mon Gouvernement propose que les principes suivants devraient régir l'organisation qui sera établie, ainsi que les opérations du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord:

1. Le Commandant en chef du NORAD (CINC NORAD) relèvera directement du Comité des chefs d'état-major du Canada et de celui des États-Unis, lesquels relèveront directement de leur Gouvernement respectif. Il obéira à un plan général de défense aérienne approuvé par les autorités compétentes de nos deux Gouvernements, lesquelles devront tenir compte de leurs objectifs en ce qui concerne la défense de la région Canada-États-Unis de la zone de l'OTAN.

2. Le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord comprendra les unités de combat et les personnes que leur affecteront expressément les deux Gouvernements. L'autorité du Commandant en chef du NORAD sur ces unités et ces personnes se limitera à la direction des opérations définie ci-dessous.

3. "Direction des opérations" désigne ici le pouvoir donné à une autorité de diriger, de coordonner et de contrôler les activités "opérationnelles" de forces affectées, attachées ou autrement confiées à cette autorité. Aucun changement permanent d'affectation ne serait effectué sans l'approbation de la haute autorité nationale intéressée. Les commandants dont relèvera la direction des opérations pourront envoyer des renforts provisoires d'une région à l'autre, même au delà de la frontière, si les opérations l'exigent. L'organisation de base des commandements des forces aériennes des deux pays, notamment en matière d'administration, de discipline, de régie interne et d'instruction des unités, sera placée sous l'autorité des commandants nationaux qui relèveront de leurs autorités nationales.

4. La nomination du CINCNORAD et de son suppléant devra être approuvée par les Gouvernements du Canada et des États-Unis. Ils ne devront pas venir l'un et l'autre du même pays. Le Commandant en chef aura à son service un état-major unifié se composant d'officiers des deux pays. En l'absence du Commandant en chef, l'autorité sera exercée par son suppléant.

5. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord continuera d'être tenue, par le Groupe stratégique régional Canada-États-Unis, au courant des mesures adoptées pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

6. Les plans et les méthodes que le NORAD devra suivre en temps de guerre seront conçus et approuvés en temps de paix par les autorités nationales compétentes et devront être susceptibles d'une mise en œuvre rapide en cas d'urgence. S'ils ont trait aux responsabilités des organismes ou des ministères civils des deux Gouvernements, les plans et les méthodes recommandés par le NORAD devront être soumis par les autorités militaires compétentes à la décision de ces ministères et de ces organismes et pourront faire l'objet d'une coordination intergouvernementale.

7. Les attributions du Commandant en chef et de son suppléant seront compatibles avec les principes exposés ci-dessus. Elles pourront être modifiées par voie d'accord entre le Comité canadien des chefs d'état-major et l'état-major interarmes des États-Unis, avec l'approbation de la haute autorité compétente et pourvu que les changements soient en harmonie avec les principes énoncés dans la présente Note.

8. Le financement des dépenses relatives au fonctionnement du quartier général unifié du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord fera l'objet d'un accord entre les organismes compétents des deux Gouvernements.

9. Le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord sera maintenu en fonctionnement pendant dix années ou pendant une période moindre dont les deux pays pourraient convenir en ayant égard aux intérêts de leur défense commune et aux objectifs fixés en conformité du Traité de l'Atlantique Nord. Les termes du présent Accord pourront être révisés en tout temps à la demande de l'un ou de l'autre pays.

10. L'Accord que les parties au Traité de l'Atlantique Nord ont signé à Londres, le 19 juin 1951, au sujet du statut de leurs forces, s'appliquera en l'occurrence.

11. Le Commandant en chef du NORAD ne communiquera des renseignements au public sur des questions intéressant le Canada et les États-Unis qu'après consultation et entente, dans chaque cas, entre les organismes compétents des deux Gouvernements.

Si le Gouvernement des États-Unis donne son accord aux principes énoncés plus haut, je propose que la présente Note et votre réponse constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

"N. A. Robertson"  
*Ambassadeur du Canada.*

L'honorable John Foster Dulles  
Secrétaire d'État des États-Unis  
Washington (D.C.)

---

---

DÉPARTEMENT D'ÉTAT  
WASHINGTON

Le 12 mai 1958

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° 263 de Votre Excellence, en date du 12 mai 1958, proposant au nom du Gouvernement canadien certains principes devant régir à l'avenir l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

J'ai le plaisir de vous faire connaître que mon Gouvernement donne son plein accord aux principes énoncés dans votre Note. Mon Gouvernement est en outre d'accord avec votre proposition aux termes de laquelle votre Note et la présente réponse constitueront entre nos deux Gouvernements un accord entrant en vigueur aujourd'hui même.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*pour le Secrétaire d'État*  
"Christian A. Herter"

L'honorable N. A. Robertson  
Ambassadeur du Canada  
Washington (D.C.)

N° 10

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 27 mai 1958

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Lefrançois,	Roebuck,
Baird,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Leonard,	Smith
Basha,	Emerson,	Macdonald,	(Kamloops),
Beaubien,	Euler,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	Marcotte,	Shelburne),
Boucher,	Fournier,	McDonald,	Sullivan,
Bouffard,	Gershaw,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gladstone,	Molson,	Taylor
Brunt,	Golding,	Monette,	(Westmorland),
Burchill,	Gouin,	Paterson,	Tremblay,
Campbell,	Haig,	Pearson,	Turgeon,
Choquette,	Hawkins,	Petten,	Vaillancourt,
Comeau,	Hodges,	Pouliot,	Veniot,
Connolly	Horner,	Power,	Vien,
(Halifax-Nord),	Howard,	Pratt,	Wall,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	White,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Reid,	Wilson,
Crerar,	Kinley,	Robertson,	Woodrow.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport annuel au Parlement pour l'année civile 1957 de la Commission du service civil au sujet des emplois soustraits à l'application de la Loi sur le service civil. (Textes anglais et français).

Rapport pour l'année financière 1957-1958 relatif à la Loi sur les Relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, conformément à l'article 68, chapitre 152, S.R.C. (Texte anglais).

Rapport de la Commission du district fédéral pour l'année close le 31 décembre 1957, conformément à l'article 20, chapitre 12, S.R.C. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère des Travaux publics, pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, conformément à l'article 34, chapitre 228, S.R.C. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère de la Production de défense pour l'année civile 1957. (Texte anglais).

Rapport des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1957. (Textes anglais et français).

Rapport des vérificateurs au Parlement des comptes des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1957. (Textes anglais et français).

Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 21 janvier 1958, énumérées sur la liste ci-jointe, tel que requis par l'article 15 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, S.R.C. (Texte anglais).

Rapport ayant trait à l'application de la Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers, pour l'année financière finissant le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, 1958, du mercredi 14 mai 1958, conformément à l'article 7, de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C. (Textes anglais et français).

Convention entre le Canada et le Pakistan relative à la priorité des demandes de brevets d'invention, signée à Karachi, le 15 janvier 1958. Mise en vigueur le 16 avril 1958. (Textes anglais et français).

Accord commercial entre le Canada et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, signé à Salisbury le 6 février 1958. Mise en vigueur le 7 février 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Portugal concernant les visas de non-immigrants pour les voyages entre les deux pays, signées à Lisbonne le 24 janvier 1958. Mise en vigueur le 15 février 1958. (Textes anglais et français).

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Confédération Suisse concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, signé à Ottawa le 6 mars 1958. (Textes anglais et français).

Accord financier entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Inde, signé à Ottawa le 20 février 1958. Mise en vigueur le 20 février 1958. (Textes anglais et français).

Convention relative à la création d'une organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, dont la mise en vigueur eut lieu le 17 mars 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique au sujet du "Buffalo-Fort Erie Peace Bridge", signées à Washington les 3 et 11 avril 1958. (Textes anglais et français).

Arrêté en conseil C.P. 1958-386 du 18 mars 1958, autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser en vertu de la Loi sur les Pêcheries pendant l'année financière 1957-1958, et exposé montrant comment ont été effectués les paiements, conformément à l'article 4 de ladite loi, chapitre 61, S.R.C. (Texte anglais).

Rapport de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'année close le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Rapport de la *Northern Transportation Company Limited* pour l'année close le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Rapport du ministère du Commerce pour l'année terminée le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le premier rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 27 mai 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, a l'honneur de présenter son premier rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "The Protective Association of Canada", de la ville de Granby, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

De "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", demandant l'adoption d'une loi qui augmente le capital social de la Compagnie.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux à dix-sept, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le LUNDI 26 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deuxième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Jeannette L'Italien Molla, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Molla.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00 applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 26 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son troisième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de James Alvin Bradley, de Red Mills, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Germaine-Marcelle Labarre Bradley.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$75.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Valija Zvirgzds Kazaks, de la cité de Montréal, province Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ivars Kazaks, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joyce Florence Taylor Larman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Ernest Larman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kathleen Margaret Coffin Barre, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Paul Barre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Freda-Bernadette Godin Headland, de la ville de Saint-Eustache, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lloyd Alfred Headland, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bruno Bédard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rose-Anna Quesnel Bédard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Stefania Sobol Wojtowicz, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wlodzimierz Wojtowicz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Rudolf Elstermann, autrement connu sous le nom de Rudolf Von Elstermann, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Ellen McMullin Gosnell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lawrence McCallum Gosnell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Beatrice Bellamy Drysdale Scott, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Lancely Scott, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de John Ronald MacCuaig, de la ville de Sainte-Rose, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Barbara Ann Allan MacCuaig, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie, de Sainte-Adèle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec James Robert Beattie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Constance Lilius Crawford Booth, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Cecil Stanley Booth, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Henry Krupa, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec

Mary Theresa Kuchta Krupa, autrement connue sous le nom de Frances Kuchta Krupa, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 27 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rerenc Tamas Kalman Laczko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Iona Margit Pakot Laczko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports portant les numéros deux à dix-sept, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Howard présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: "Loi concernant "The Protective Association of Canada".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Howard propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 29 mai 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-3, intitulé: "Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 29 mai 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Crerar, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N<sup>o</sup> 11

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 28 mai 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Kinley,	Robertson,
Baird,	Croll,	Lefrançois,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	(Kamloops),
Bishop,	Euler,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	Marcotte,	Shelburne),
Bois,	Fraser,	McDonald,	Sullivan,
Boucher,	Gershaw,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Bouffard,	Gladstone,	Méthot,	Taylor
Bradette,	Golding,	Molson,	(Westmorland),
Brunt,	Gouin,	Monette,	Tremblay,
Burchill,	Haig,	Paterson,	Turgeon,
Campbell,	Hawkins,	Pearson,	Vaillancourt,
Choquette,	Hayden,	Petten,	Veniot,
Comeau,	Hodges,	Pouliot,	Vien,
Connolly	Horner,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Howard,	Pratt,	White,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Reid,	Woodrow.

Le Greffier au Bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président le mercredi 28 mai 1958 et le jeudi 29 mai 1958, l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère du Commerce concernant les "Immobilisations privées et publiques au Canada; perspectives pour 1958. (Texte anglais).

Second rapport au ministère du Commerce de la "Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation" sur ses opérations pour l'année close le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Rapport annuel et états financiers de la Corporation sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année close le 31 décembre 1957. (Texte anglais).

Rapport annuel de la Commission des grains pour le Canada pour l'année 1957. (Texte anglais).

Rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte 1956-1957. (Texte anglais).

Rapport du ministre du Commerce concernant les opérations sous le régime de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation pour l'année 1957. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Hawkins, du comité permanent des Finances, présente le rapport suivant, qui est alors lu par le Greffier:

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Finances, auquel a été déféré le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière close le 31 décembre 1957, fait rapport comme il suit:

Votre Comité recommande—

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour.
2. Qu'il soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents.

Le tout respectueusement soumis.

C. G. HAWKINS,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit pris en considération maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux à dix-sept inclusive-ment.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 12

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 29 mai 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Robertson,
Baird,	Croll,	Kinley,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	(Kamloops),
Bishop,	Euler,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	Marcotte,	Shelburne),
Bois,	Fournier,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Fraser,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Gershaw,	Méthot,	(Westmorland),
Bradette,	Gladstone,	Molson,	Tremblay,
Brunt,	Golding,	Monette,	Turgeon,
Burchill,	Haig,	Paterson,	Vaillancourt,
Choquette,	Hawkins,	Pearson,	Veniot,
Comeau,	Hayden,	Petten,	Vien,
Connolly	Hodges,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pratt,	White,
Connolly	Howard,	Quinn,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Reid,	Woodrow.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur l'administration de la Loi sur les allocations de retraite des députés pour l'année financière close le 31 mars 1958, conformément à l'article 18 chapitre 329 S.R.C. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros dix-huit à trente, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Olive-Jane Frances Piper Sinclair, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Colville Sinclair, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rhoda Carin Burack, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hyman Burack, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Evelyn Grace Blakely Mullins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert James Mullins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Julia Switnicki Kobel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bohdan Kobel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eric Dunstan Martin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sheila Anne Currie Martin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hazel Margaret White Jackson, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Mehliiss Jackson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Stepko Berryman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Isaac Berryman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jewel Evelyn Bockus Yeo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Reginald Yeo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Clarence Leonard Sproule, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Sophie Bolenski Sproule, le comité a constaté que les prescriptions du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Geraldine Avonne Dixon McNaughton, de la ville de Saskatoon, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Malcolm Kenneth McNaughton, de Hudson Heights, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean-Louis Ducharme, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Marguerite Perreault Ducharme, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Emery George Nemeth, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Margareth Sandecka Nemeth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 28 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trentième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Jean Kyriazis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports portant les numéros dix-huit à trente, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 3 juin 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Reid, propose, appuyé par l'honorable sénateur Golding, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Howard propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que le Bill S-2, intitulé: "Loi concernant "The Protective Association of Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Howard propose, appuyé par l'honorable sénatrice Fergusson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Bill S-3, intitulé: "Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.



N° 13

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 3 juin 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable RALPH BYRON HORNER, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Baird,	Crerar,	Léger,	Smith
Barbour,	Croll,	Leonard,	(Kamloops),
Basha,	Emerson,	Macdonald,	Smith (Queens-
Beaubien,	Euler,	MacDonald,	Shelburne),
Blais,	Fergusson,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gershaw,	McDonald,	Taylor
Boucher,	Golding,	McGrand,	(Westmorland),
Bradette,	Gouin,	Monette,	Thorvaldson,
Brunt,	Hawkins,	Paterson,	Turgeon,
Burchill,	Hayden,	Pearson,	Vaillancourt,
Choquette,	Hodges,	Pouliot,	Veniot,
Comeau,	Horner,	Quinn,	Vien,
Connolly	Howard,	Reid,	Wall,
(Halifax-Nord),	Inman,	Robertson,	White,
Connolly	Kinley,	Roebuck,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Lefrançois,	Savoie,	Woodrow.

Le Greffier au Bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Horner préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative

Et alors l'honorable sénateur Horner prend le fauteuil

PRIÈRES.

L'honorable Président *pro tem* présente au Sénat:

Rapport du Greffier du Sénat concernant la qualité foncière des sénateurs, comme il suit—

Ottawa, le 2 juin 1958

Monsieur,

En conformité de la Règle 105 du Sénat, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint une liste des sénateurs qui ont renouvelé leur Déclaration de qualité foncière.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. F. MacNEILL,  
Greffier du Sénat.

L'honorable Ralph Byron Horner,  
Président *pro tem* du Sénat,

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,
Baird,	Croll,	Inman,
Barbour,	Davies,	Jodoin,
Basha,	Drouin,	Kinley,
Beaubien,	Dupuis,	Lambert,
Bishop,	Emerson,	Lefrançois,
Blais,	Euler,	Léger,
Bois,	Farquhar,	Leonard,
Bouchard,	Fergusson,	Macdonald,
Boucher,	Gershaw,	Marcotte,
Bouffard,	Golding,	McDonald,
Bradley,	Gouin,	McGrand,
Brunt,	Haig,	McLean,
Burchill,	Hardy,	Méthot,
Cameron,	Hawkins,	Molson,
Campbell,	Hayden,	Monette,
Comeau,	Hodges,	Nicol,
Connolly ( <i>Halifax-</i>	Horner,	Paterson,
<i>Nord</i> ),	Howard,	Pearson,
Connolly ( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	Howden,	Petten,

Pouliot,	Smith ( <i>Kamloops</i> ),	Vaillancourt,
Power,	Smith ( <i>Queens-</i>	Veniot,
Pratt,	<i>Shelburne</i> ),	Vien,
Quinn,	Stambaugh,	Wall,
Raymond,	Sullivan,	White,
Reid,	Taylor ( <i>Westmorland</i> ),	Wilson,
Robertson,	Taylor ( <i>Norfolk</i> ),	Wood,
Roebuck,	Tremblay,	Woodrow.
Savoie,	Turgeon,	

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Brunt dépose sur le Bureau;

Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux pour l'année close le 31 décembre 1957, tel que requis par l'article 11, chapitre 47, Statuts révisés du Canada, 1955. (Texte anglais).

Ordonnances rendues pour le territoire du Yukon, approuvées le 5 mai 1958, suivant la liste ci-jointe, tel que requis par l'article 20 de la Loi sur le Yukon, chapitre 53, Statuts révisés du Canada, 1952-1953. (Texte anglais).

Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1957 au 5 mai 1958, conformément à l'article 2 de la Loi concernant certaines créances de la Couronne, chapitre 51 des Statuts du Canada, 1926-1927. (Texte anglais).

Rapport de la Mission commerciale canadienne au Royaume-Uni, 21 novembre au 18 décembre 1957. (Texte anglais).

Crédits supplémentaires pour l'année financière close le 31 mars 1959.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces,—

De Ida Denis Matte, de Saint-Jean, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold-Omer Matte.

De Shirley Watson Pennoyer, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alex Pennoyer.

De Barbara Janet Dillane Barr, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Stanley Barr.

De Evangeline Vaughan Fortin, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold Fortin.

De Joseph-Fernand-Roger Boucher, de LaSalle, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilian Forsyth Boucher.

De Giuseppe Fusari, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nicoletta Massone Fusari.

De Beatrice Claire Carmichael Glas, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Joseph Glas.

De Stella Rachel Cater Harris, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Kimm Harris.

De Sydnet Lesser, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elsie Margaret Nolan Lesser.

De Thomas Patrick Heavers, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Muriel Lillian Ward Heavers.

De Bruno Giovanni Albertini, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Clara Camille Champion Albertini.

De Mariette Pesant Forget, de Ste-Dorothée, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gilles Forget.

De Holger Madsen, de Austin, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Butters Madsen.

De Jean-Adolphe-Abel Mathys, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Camille-Lambertine-Florence-Hubertine-Armande Deschamps Mathys.

De Raymond Leslie Larocque, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Barbara Isabelle Telfer Larocque.

De Dorothy Mary Shrimpton Legault, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Arthur-Urgel-Roland-Fernand Legault.

De Patricia Alleyn Burstall Corrigan, de St-Romuald, Chaudière Bassin, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Stuart Corrigan.

De Robert Smith, de Grand Bank, Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sarah Mayo Smith.

De Mary Farrelly Crane, de St-Laurent, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William John Crane.

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barre".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda-Bernadette Godin Headland".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Bédard".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie".

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Lilius Crawford Booth".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Krupa".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kelman Laczko".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trente et un à soixante-sept, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Thérèse Beaudoin Girard, de Shawinigan Falls, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Octave-Siméon Girard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank George Bloodsworth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Robert Gagnier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de William Leonard Mugford, de la cité de Saint-Jean, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elivia Ialenti Mugford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James Clancy, de Ste-Dorothée, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Josephine Bridget Denn Clancy, autrement connue sous le nom de Barbara Denn Clancy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie June Gabrielson Trainor, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur William Trainor, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-septième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Cathleen Mitchell Cabana, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Guy Cabana, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Fernande Leduc Clarke, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leslie Stewart Clarke, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trente-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ann Westwater Murphy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ian Deighton Murphy, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gaynor Jenkins Douglas, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Glenn Alexander Douglas, de la cité de Montréal, province de Québec, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Roland Paquin, de la ville de Malartic, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Vadeboncœur Paquin, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jerzi Kaniewski, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ivy Elizabeth Shaw Labbé, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Léopold-Elzéar Labbé, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 29 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre, de Châteauguay, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Richardson Lapierre, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lisbet Schlosser Wisternitz, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Otto Wisternitz, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Virginia Marshall Staniforth, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Mosher Curll Staniforth, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Elie Kouri, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Zaine Kouri, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Stirling Izett Brown, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Laurence Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Norman Weisman, de la ville de Montréal-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Audrey Phyllis Angella Blom Weisman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dawn Yvonne Tonkin Kadas, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles James Kadas, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Betty Taylor Sharpe, de la cité de East Burnaby, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William George Sharpe, de la cité de Montréal, province de Québec, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Williams Timmins, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Timmins, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leonard Jupp, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Earl Bruce Carswell, de Otterburn Heights, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sheila Geraldine France Enright Carswell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Beverley Joan Smithson Rook, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Williams Rook, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-François-Gabriel-René Denis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Thérèse-Gisèle Allard Denis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Solomon Seymour Yetman, de Humbermouth, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lovelet Vera Bride Swyers Yetman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 30 mai 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret St. Aubin Brennan, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Joseph Brennan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cinquante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ralph Sherwin, autrement connu sous le nom de Rafe Sherwin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixantième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lidija Plesums Koppel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ewald Koppel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Vera Hamburg Colson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Colson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Griffin Clarke, de Ville LaSalle, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Michael Clarke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Katie Miller Fisch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Abraham Fisch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Greta Claire Van Valkenburg Stenstad-vold, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Per Stenstadvold, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Beatrice Madeleine Schmid Layton, de la ville de Montréal-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip England Layton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne Gold Zidile, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Max Zidile, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 2 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Thomas Mastropaolo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Parise Berger Mastropaolo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trente-et-un à soixante-sept, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que le discours prononcé par le Président de la République fédérale d'Allemagne par le Professeur Dr Theodor Heuss devant les Membres des deux Chambres du Parlement le lundi 2 juin 1958, ainsi que les autres allocutions qui eurent lieu en cette occasion, soient inscrits sous forme d'Appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, et fassent partie des archives de ce Parlement.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*(Voir Appendice aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour).*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le Greffier du Sénat soit autorisé à recevoir le renouvellement de Déclarations de qualité foncière des sénateurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de se conformer à la prescription de la Règle 105 du Sénat, et à produire en conséquence un rapport supplémentaire.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros dix-huit à trente, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## ALLOCUTION

prononcée à la Chambre des communes

par le

PROFESSEUR DR THEODOR HEUSS

Président de la République Fédérale d'Allemagne

devant les

Membres du Sénat et de la Chambre des communes,

Ottawa, le lundi 2 juin 1958, à onze heures de la matinée.

*Présentation par le très honorable J. G. Diefenbaker, Premier Ministre du Canada, et remerciements par l'honorable Mark Robert Drouin, Président du Sénat, et l'honorable Roland Michener, Orateur de la Chambre des Communes.*

(Traduction)

LE TRÈS HON. J. G. DIEFENBAKER (PREMIER MINISTRE DU CANADA): Monsieur l'Orateur, Membres des deux Chambres du Parlement canadien, je souhaite la bienvenue au Président de la République fédérale d'Allemagne en cette occasion mémorable, mémorable en ce sens que c'est la première fois qu'un chef d'État allemand prend la parole devant le Parlement canadien et même la première fois qu'un tel chef d'État rend visite à l'Amérique du Nord.

Monsieur le Président Heuss a été membre du Parlement pendant sept ans. Il a été homme d'État, professeur d'histoire et de sciences politiques, publiciste et éditeur, biographe et auteur.

Le peuple du Canada est constitué d'immigrants récents dans la perspective de l'histoire de l'homme, et ils ont appris, ainsi que leurs descendants, à vivre ici tous ensemble dans l'amitié et la fraternité. Bien que les principaux groupes raciaux soient d'origine française et anglaise, nous trouvons ici de nombreuses races qui toutes ont contribué à nos traditions et à notre essor.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le premier de ces groupes ethniques, venus peu après les colonisateurs français et anglais, comprenait 2,300 personnes venues du Palatinat et du Haut Rhin, qui se sont installées en Nouvelle-Écosse entre 1750 et 1752 dans le cadre d'un plan de colonisation de Georges III. Elles ont été suivies par un nombre considérable d'autres de vos compatriotes, Monsieur le Président, venus au Canada après la Guerre de révolution, du territoire qui constitue aujourd'hui les États-Unis d'Amérique, par groupes nombreux fuyant les guerres révolutionnaires. Dès l'époque de la Confédération environ 200,000 de nos habitants étaient d'origine allemande. On en compte à l'heure actuelle 800,000 qui sont venus ici se faire naturaliser à l'instar des autres races qui se sont rejointes ici pour constituer le peuple canadien.

Nous nous retrouvons ici dans des circonstances particulières qui prouvent qu'il n'y a rien de définitif en histoire, car la collaboration que l'on constate à l'heure actuelle entre le Royaume-Uni, la France, les États-Unis, le Canada et les autres nations de l'OTAN, y compris l'Allemagne et l'Italie, reflète les changements qui sont venus unir les peuples qui se sont faits les champions de la liberté.

Durant la présidence de notre hôte distingué et sous la sage direction politique du chancelier Adenauer, la République fédérale allemande s'est jointe à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, dont est elle maintenant un des membres importants. Je crois que l'entente et la collaboration que ces

nations ont réussi à établir permettront à l'avenir, si nous savons conserver confiance, d'arriver de même à l'établissement de la liberté sous le régime du droit pour l'humanité, objectif réalisable et qui en vaut la peine.

Nous croyons avec vous que le monde libre doit maintenir son système de défense. Nous croyons que l'assujettissement, à l'échelle mondiale, de nations sans défense, par la force, l'infiltration idéologique et la pénétration économique rend nécessaire la collaboration entre les nations. Nous avons constaté par le passé, évidemment, que les pactes en eux-mêmes sont insuffisants. Les actes sont aussi nécessaires que les paroles, et c'est pourquoi le Canada maintient la brigade d'infanterie canadienne dans la zone de Soest, en Allemagne, de même que des bases pour son aviation militaire en Allemagne et en France et que, sous l'empire du programme d'entraide nous formons au Canada un nombre considérable d'aviateurs allemands.

Nous croyons que les principes de collaboration économique énoncés à l'article 2 du traité de l'OTAN doivent retenir davantage notre attention, si nous voulons que l'OTAN réussisse à faire face aux formes changeantes de l'influence soviétique.

Nous avons de fortes relations commerciales avec l'Allemagne. Nous collaborons dans les domaines de l'énergie atomique, de l'imposition et de l'aviation civile.

Croyant que la préservation de la liberté humaine,—tous les membres du Parlement ont, je le sais, le même point de vue, que vous partagez vous aussi,—transcende toutes autres considérations, les Canadiens entendent nourrir cet esprit de bonne volonté avec toutes les autres nations animées du même sentiment. Nous réaffirmons notre foi dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, notre appui à cet organisme défensif voué au maintien de la paix et sans le moindre dessein offensif. Je tiens à préciser que, quelles que soient les menaces qui pourraient être dirigées contre les pays qui croient en la mission de l'OTAN et en la nécessité de son maintien, le Canada continuera de maintenir des troupes en Europe aussi longtemps que la tension internationale et des craintes justifiables exigeront la participation canadienne.

Si le monde occidental conserve son unité de vues et continue, sans jamais se lasser, à rechercher la paix dans la liberté, j'ai l'espoir que, si incertains et si hésitants que puissent paraître les pas que nous faisons dans cette voie, la paix et la justice pourront être réalisées sous l'empire de la loi.

C'est dans cet esprit, Monsieur, que je vous souhaite la bienvenue au Parlement du Canada, dans cette Chambre où sont réunis les représentants du Sénat et de la Chambre des Communes. Nous vous accueillons avec joie, étant donné la position que vous avez adoptée depuis que vous avez assumé la Présidence de l'Allemagne en 1949, et l'esprit de compréhension et de collaboration qui a caractérisé votre État. C'est dans cet esprit que je souhaite la bienvenue au professeur Theodor Heuss, Président de la République fédérale d'Allemagne, et que je le prie de prendre parole.

M. LE PROFESSEUR THEODOR HEUSS (PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE): Monsieur le Président du Sénat, Monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, honorables Membres du Sénat et Membres de la Chambre des communes, permettez-moi d'abord de remercier les Canadiens à l'occasion de ma visite en leur pays. Je les prie de croire que mon aptitude à parler anglais ou français ne mesure pas la profondeur de mes sentiments. A mon vif regret, je n'ai pas la pratique des langues étrangères, de l'anglais ou du français, et je dois solliciter la permission de vous parler en allemand. Permettez-moi de continuer en allemand.

(Traduction)

Je remercie Son Excellence Monsieur Vincent Massey, Gouverneur général du Canada, ainsi que le Gouvernement canadien d'avoir bien voulu m'inviter à venir au Canada.

J'ai prié Monsieur le Gouverneur général de transmettre l'expression de mes très respectueux hommages à Votre Reine, Sa Majesté la Reine Élisabeth II et de Lui dire combien je suis heureux de faire la connaissance de ce grand et beau pays, Membre du Commonwealth, dont Elle est le monarque.

C'est pour moi un grand honneur que de pouvoir parler devant cette honorable Assemblée, foyer et modèle de l'esprit démocratique.

Mes paroles s'adressent en même temps au peuple canadien, auquel je suis chargé de transmettre les salutations cordiales du peuple allemand. J'y joins mes sincères remerciements pour l'aimable accueil qui m'a été réservé partout.

Au cours des siècles qui ont précédé le nôtre, avec ses tragédies internationales, les relations entre l'Allemagne—quelle que soit sa forme de Gouvernement politique—et le Canada ont été réglées par des moyens pacifiques.

Puis, soudain, deux guerres mondiales se sont succédées, provoquées par des malentendus et des maladresses politiques, ainsi que par une funeste arrogance qui glorifiait le pouvoir.

Nous ne pouvons ignorer ces événements historiques, ni le sang qu'ils ont fait couler. Je me souviens encore du monument érigé dans le nord de la France en l'honneur des soldats canadiens de 1917-1918.

Mais ces luttes ont d'abord fait naître de part et d'autre le respect des exploits militaires, puis le désir de vivre ensemble, l'un pour l'autre lorsque l'on s'est rendu compte que, sur le plan intellectuel et culturel, il existait un patrimoine commun dont on n'avait pas le droit d'oublier l'unité fondamentale.

Certes, notre génération ne l'ignore pas, même si l'on est parvenu à mettre fin, par une victoire militaire à des campagnes, à des guerres, la paix n'a pu être gagnée. La crainte qui habite dans le cœur de tant de peuples est la conséquence de certaines décisions de nature politique et militaire qui étaient encore nourries par les passions et les soucis des opérations militaires.

Nous avons tout lieu, en Allemagne, d'être reconnaissants au Gouvernement et au peuple canadien de la clairvoyance inébranlable dont ils ont vite fait preuve. Nous savons apprécier à sa juste valeur le fait que le Canada entretient des troupes sur le sol allemand, qu'il a offert à de jeunes pilotes allemands la possibilité de se familiariser avec une technique toujours plus poussée dans le domaine de l'aéronautique, qu'il a reconnu et appuyé la juste revendication du peuple allemand de mettre fin à sa division politique par des voies pacifiques et démocratiques.

Le Traité de l'Atlantique-Nord dont nos deux États et nos deux nations sont de loyaux partenaires, est l'expression politique d'une communauté solidaire. L'accent y était mis au début,—les circonstances l'exigeaient,—sur le côté militaire, stratégique; mais il dépasse ce cadre, et cela suffit pour informer la propagande de l'Est qui voit en lui une sorte de ligue d'agresseurs: pour cela, ses traditions et ses aspirations justifiées, sur le plan politique et économique, divergent beaucoup trop les unes des autres.

Avec ses vastes espaces, l'utilisation de richesses encore inexploitées, le Canada suit son propre rythme historique. Mais, par l'origine de ses habitants, la diversité des groupes linguistiques et culturels, datant de l'époque de sa formation politique, les immigrants venus chercher l'aventure dans un monde nouveau ou qui y ont fondé un nouveau foyer après avoir été expulsés du sol de leurs ancêtres, le Canada reste lié à l'Europe,—qu'il nous suffise de penser aux multiples chances offertes par ce pays aux Allemands chassés, notamment, du sud-est de l'Europe.

Dans ce pays, où les grandes étendues imposent leurs lois, on appréciera sans doute le fait que la libre Europe,—bientôt, nous l'espérons, ce que nous

considérons quoi qu'il en soit, comme une unité historique, en dépit de son morcellement traditionnel,—cherche à accentuer les éléments communs sur le plan économique, social et culturel.

Ce sont les questions que l'on tâche d'exprimer et de résoudre par des notions telles que l'EURATOM, le Marché Commun ou la Zone de Libre Échange. Il ne m'appartient pas ici, à cette heure, d'approfondir ces problèmes, mais je crois que votre pays en comprendra les bienfaits.

Le véritable motif sentimental et politique de tous ces efforts, c'est bien que les rapports franco-allemands ont été affranchis par la terrible expérience de leurs malentendus séculaires.

La jeunesse allemande y voit l'appel à un avenir véritable européen.

L'Allemagne, heureuse de cultiver des relations amicales avec le Royaume-Uni, avec les États du Nord, de l'Ouest et du Sud, s'est autorisée elle-même dans sa Loi fondamentale à renoncer à l'autonomie traditionnelle de sa souveraineté politique.

Je me sens, grâce aux journées passées ici, enrichi d'impressions nouvelles:

D'une part, le tableau historique que nous offre Québec, et de l'autre la réalité vivante de Toronto et de Montréal.

Et encore l'impression incomparable que m'ont laissée la Voie Maritime du Saint-Laurent et les chutes du Niagara. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous rappeler avec une pointe de fierté qu'il y a 60 ans, lorsque la chute d'eau fut harnachée pour fournir de l'énergie hydro-électrique, c'est mon pays natal qui fournit les premières turbines.

Enfin, dans ce pays, une foule de possibilités attendent tous ceux qui savent envisager l'avenir sans crainte et qui sont épris de liberté. Votre pays aidera le monde à procurer le bien-être à chacun et à sauvegarder la paix entre les nations.

C'est ce que je souhaite de tout cœur.

(Texte)

L'HONORABLE MARK ROBERT DROUIN (PRÉSIDENT DU SÉNAT): Monsieur le Président, permettez-moi, au nom des Membres du Sénat du Canada, de vous dire le vif plaisir que nous éprouvons à vous accueillir parmi nous, et à vous exprimer notre gratitude pour l'admirable allocution que vous venez de prononcer.

Nous avons déjà eu l'insigne honneur de recevoir ici-même plusieurs hommes d'État remarquables, qui étaient venus en particulier du Commonwealth, de la république voisine et aussi de la France. Nous sommes heureux et honorés, aujourd'hui, de pouvoir ajouter votre nom à cette liste mémorable des meilleurs amis de notre nation, et des personnalités éminentes du monde libre.

Le peuple allemand ne pouvait choisir un meilleur ambassadeur que vous, monsieur le Président. Vos qualités de cœur et d'esprit nous étaient déjà connues, mais il nous restait le plaisir de goûter le charme de votre personnalité attachante et de nous lier d'amitié avec le premier citoyen de cette Allemagne qui est devenue, non seulement une amie sincère mais une alliée précieuse dans la lutte gigantesque engagée depuis la fin de la guerre pour la paix et la liberté. Votre gouvernement nous en a fourni l'occasion et nous nous en réjouissons.

Notre amitié est acquise à votre beau pays. Il y a chez nous une partie appréciable de la population dont les origines sont allemandes. Ce groupe a naturellement conservé, pour cette raison, beaucoup d'attachement pour l'Allemagne. Mais en plus, personne ne saurait ignorer tout ce que la culture et la science, qu'il s'agisse de musique, littérature, philosophie ou des divers aspects de la connaissance technologique, ont dû au cours des siècles et doivent encore aujourd'hui à votre patrie.

En outre, nos deux pays se sont liés solennellement, par le Pacte de l'Atlantique Nord, pour faire face à toute éventualité. Ils se sont ainsi étroitement associés à l'intérieur de la communauté occidentale, où l'Allemagne,—je me plais à le signaler,—joue un rôle de plus en plus influent. Nous sommes de la sorte fondamentalement unis par notre commune allégeance aux mêmes idéaux et principes politiques.

Je suis heureux d'évoquer, à ce propos, la contribution personnelle que vous avez apportée à l'élaboration et à la rédaction de la constitution d'inspiration démocratique de la République fédérale d'Allemagne, avant d'être vous-même élu au Bundestag, puis ensuite Président de la République.

Bien que les liens qui nous unissent dans les domaines politique, commercial et culturel soient déjà étroits, nous souhaitons que cette coopération entre nos deux pays, pour faire face aux problèmes de l'heure, continue à s'intensifier à l'avenir. Votre visite, j'en suis convaincu, reflète bien la volonté de votre pays de persévérer dans cette voie.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de faire part de nos meilleurs vœux à la nation allemande ainsi qu'aux Membres du Gouvernement et du Parlement de la République fédérale d'Allemagne.

Dites-leur, tout spécialement, de notre part, que le vœu sincère que nous formulons à leur endroit, c'est que très bientôt ils puissent, avec l'aide des autres nations libres, lever le rideau de fer qui actuellement les divise et les empêche de s'unir librement.

Espérant que votre séjour au Canada vous soit agréable à tous, nous vous souhaitons un bon voyage de retour et encore plusieurs années de vie féconde.

(Traduction)

L'HON. ROLAND MICHENER (ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES): Monsieur le Président, au nom de la Chambre des Communes et du peuple canadien que nous représentons, même si ce n'est pas exclusivement, dois-je dire, en présence de tant de sénateurs, puis-je exprimer à Votre Excellence notre vive appréciation pour l'honneur que vous nous faites en nous rendant visite. Cette seconde allocution de remerciements vous permettra de constater que nous sommes un pays bilingue d'origine anglaise et française. Après ces deux groupes fondamentaux, le troisième élément le plus important de notre population est d'ascendance allemande. Beaucoup de ceux-là sont des Canadiens des troisième et quatrième générations et quelques-uns d'entre eux, comme ceux qui ont fondé Lunenburg, ville déjà mentionnée, sont au Canada depuis bien plus longtemps.

Comme vous vous en êtes rendu compte lors de votre récente visite à Toronto, ces liens ethniques entre nos pays ont été renforcés au cours des dix dernières années par l'arrivée ici de milliers de vos compatriotes. Ces derniers, et, dans une moindre mesure, les descendants des colons allemands venus il y a longtemps, apprécieront votre message dans sa langue originale, mais tous les Canadiens accueilleront en traduction, l'amical message qui nous apporte les salutations de la République fédérale d'Allemagne.

Vous nous avez dit des choses dont nous nous réjouissons et dont nous reconnaissons l'importance. Notre avenir, ainsi que la paix et le progrès d'une bonne partie de l'humanité, dépendra dans une large mesure de la voie dans laquelle s'engage le peuple allemand, qui possède une grande aptitude pour le travail, l'invention et les arts de la paix et de la guerre.

Le monde s'est rétréci depuis que les premiers immigrants allemands sont venus ici à bord de voiliers. Les moyens de transport d'aujourd'hui vous ont permis de faire le voyage plus rapidement et, espérons-nous, plus confortablement. Néanmoins, c'est un long voyage à entreprendre, que celui de Bonn à Ottawa, pour une personne de votre position et de vos responsabilités. Aussi vous sommes-nous d'autant plus reconnaissants d'être venu.

---

Par votre présence, non seulement avez-vous conféré à votre message ce caractère intègre et résolu qui a marqué votre illustre carrière, mais vous nous avez fourni l'occasion de connaître de plus près un des grands hommes de l'Europe moderne.

Nous vous souhaitons un heureux séjour parmi nous et un bon voyage de retour à Bonn. Vous voudrez bien apporter avec vous les remerciements et les salutations cordiales de la Chambre des Communes du Canada.

Je termine avec ces mots que presque tous les Canadiens comprendront et que tous voudront vous dire à l'occasion de votre visite: *Danke schön und auf wiedersehen.*



N° 14

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 4 juin 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Jodoin,	Reid,
Baird,	Croll,	Kinley,	Robertson,
Barbour,	Dessureault,	Lefrançois,	Roebuck,
Basha,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Beaubien,	Dupuis,	Leonard,	Smith (Queens-
Bishop,	Emerson,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Euler,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Fergusson,	Marcotte,	Taylor
Boucher,	Gershaw,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Golding,	McGrand,	Thorvaldson,
Brunt,	Gouin,	Méthot,	Turgeon,
Burchill,	Hawkins,	Monette,	Vaillancourt,
Choquette,	Hayden,	Paterson,	Vien,
Comeau,	Hodges,	Pearson,	Wall,
Connolly	Horner,	Petten,	White,
(Halifax-Nord),	Howard,	Pouliot,	Wilson,
Connolly	Hugessen,	Power,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Quinn,	

## PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat que, conformément à la Règle 103, le Greffier a déposé sur le Bureau les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1958.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient déferés au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Reid, pour l'honorable sénateur McKeen —

De "The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution en vue de permettre à la Compagnie de rémunérer les administrateurs pour leurs services.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaires des études suivantes rédigées pour le compte de la Commission royale d'enquêtes sur les perspectives économiques du Canada. (Textes anglais et français).

L'avenir des exportations du Canada.

L'industrie de la construction au Canada.

Les effectifs spécialisés et professionnels au Canada, 1945-1965.

Les perspectives de l'industrie forestière du Canada.

Habitations et capital social.

Les importations du Canada.

La croissance et le développement économiques du Canada de 1939 à 1955.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent pour l'année close le 31 décembre 1956. (Texte anglais).

Rapport du Surintendant des assurances du Canada concernant les Associations coopératives de crédit, auxquelles ont été émis des certificats sous l'empire de la Loi sur les Associations coopératives de crédit, pour l'année close le 31 décembre 1956. (Texte anglais).

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume III, concernant les exposés annuels des compagnies d'assurance-vie et des sociétés de bienfaisance fraternelle, pour l'année close le 31 décembre 1956. (Textes anglais et français).

Exemplaire du relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour les années financières 1956 et 1957, conformément à l'article 106 de la Loi sur les banques, chapitre 48, Statuts du Canada 1953-1954. (Texte anglais).

Rapport annuel du Gouverneur de la Banque du Canada au ministre des Finances et relevé des comptes pour l'année 1957. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills de Divorces suivants:

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo".

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Emery George Nemeth".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-2, intitulé: "Loi concernant "The Protective Association of Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-3, intitulé: "Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le nom de l'honorable sénateur Reid soit ajouté sur la liste des sénateurs qui font partie du comité mixte des Impressions du Parlement; et—

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills de divorces suivants soient maintenant lus une deuxième fois.

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barre".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda-Bernadette Godin Headland".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Bédard".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie".

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Lilius Crawford Booth".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Krupa".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kelman Laczko".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trente et un à soixante-sept, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le 20-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 21-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 22-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 23-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 24-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 25-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 26-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 27-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 28-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 29-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

Le 30-10-1907, l'Assemblée a adopté le projet de loi relatif à la réorganisation des services administratifs de la Préfecture de la Seine.

N° 15

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 5 juin 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Jodoin,	Robertson,
Baird,	Croll,	Kinley,	Roebuck,
Barbour,	Dessureault,	Léger,	Savoie,
Basha,	Drouin,	Leonard,	Smith
Beaubien,	Dupuis,	Macdonald,	(Kamloops),
Bishop,	Emerson,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	Marcotte,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	McGrand,	Taylor
Bradette,	Golding,	Méthot,	(Westmorland),
Brunt,	Hawkins,	Monette,	Thorvaldson,
Burchill,	Hayden,	Paterson,	Turgeon,
Choquette,	Hodges,	Pearson,	Vaillancourt,
Comeau,	Horner,	Petten,	Wall,
Connolly	Howard,	Power,	White,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Quinn,	Wilson,
Connolly	Inman,	Reid,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-22, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-17, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 5 juin 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-Chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gou-

verneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 5 juin 1958 à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques Bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1958 concernant la Loi relative aux rentes sur l'État, conformément à l'article 16, chapitre 132, S.R.C. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros soixante-huit à quatre-vingt-et-un, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Charles Coorsh, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joyce Mildred Decker Coorsh, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Claire Aubin Daunais, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Daunais, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Maurice Gardner Swaine, de Springfield Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Campbell Dick Swaine, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de William Arthur Terry, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Breddy Terry, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frances Eileen Fisher Baker, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Howard Matthew Atherton Baker, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur Corey Thomson, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de James Dunn Drummond, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fleurette Hotte Drummond, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Eva Desorcy Valiquette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-André-Léopold Valiquette, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Norman Silver, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jenevieve Evelyn Besaw Silver, autrement connue sous le nom de Jan Mohr Kiernan Silver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Herbert Everett Follette, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gwendolyn Carmelita Adele Phillips Follette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Abie Cubitz, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Celia Smith Cubitz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son soixante-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eva Shtull Hager, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adolphe Hager, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Georges-Etienne Brais, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Lihozsky Brais, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MARDI 3 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Eisenstein Packer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jerry Packer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-huit à quatre-vingt-et-un, les deux précités inclusivement, soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 10 juin 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Howard propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le Bill S-2, intitulé: "Loi concernant "The Protective Association of Canada", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill S-3, intitulé: "Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de divorces suivants soient maintenant lus la troisième fois:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barre".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda-Bernadette Godin Headland".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Bédard".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie".

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Lilius Crawford Booth".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Krupa".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kelman Laczko".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Lecture étant donnée de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Horner reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Hawkins, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants de divorces soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo".

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Emery George Nemeth".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.30 p.m.

La Séance est reprise.

5.50 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, C.P., Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d’argent pour le service public de l’année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.”

Le Greffier du Sénat ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l’honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l’honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La séance est reprise.

L’honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l’honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s’ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l’affirmative.



N° 16

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le mardi 10 juin 1958

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Kinley,	Roebuck,
Baird,	Drouin,	Lefrançois,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Léger,	Smith
Basha,	Emerson,	Leonard,	(Kamloops),
Beaubien,	Euler,	Macdonald,	Smith (Queens-
Blais,	Farquhar,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	McDonald,	Sullivan,
Boucher,	Gershaw,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Golding,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Gouin,	Méthot,	Thorvaldson,
Brunt,	Grant,	Molson,	Tremblay,
Burchill,	Hawkins,	Monette,	Turgeon,
Campbell,	Hayden,	Paterson,	Vaillancourt,
Choquette,	Hodges,	Petten,	Vien,
Comeau,	Hugessen,	Pouliot,	Wall,
Connolly	Inman,	Quinn,	White,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Reid,	Wilson,
Crerar,	Jodoin,	Robertson,	Woodrow.

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 4 juin 1958.

*Résolu*,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé M<sup>lle</sup> Aitken et MM. Argue, Best, Bourbonnais, Bourque, Brunsden, Campeau, Dorion, Eudes, Fairfield, Fisher, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Forbes, Fréchette, Grenier, Hanbidge, Houck, Kindt, Knowles, LaRue, Lennard, Lessard, Macquarrie, Martineau, Matthews, McFarlane, McGee, McIlraith, Muir (Lisgar), Nixon, Pigeon, Racine, Ratelle, Richard (Ottawa-Est), Simpson, Skoreyko, Small, Smith (Lincoln), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Stinson, Tremblay, Tucker et Van Horne, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

ATTESTÉ.

*Le Greffier de la Chambre des communes,*  
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

*Le message est déposé sur le Bureau.*

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 4 juin 1958.

*Résolu*,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Bourque, Caron, Carter, Deschatelets, Godin, Gour, Halpenny, Knowles, Lafrenière, Legere, Létourneau, Martin (Timmins), McDonald (Hamilton-Sud), McGregor, McQuillan, Muir (Lisgar), Parizeau, Pratt, Smith (Calgary-Sud), Stearns, Stinson, Taylor, Weichel et Wratten, pour faire partie du comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans la direction du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter cette Chambre dans le comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant.

ATTESTÉ.

*Le Greffier de la Chambre des communes,*  
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 4 juin 1958.

*Résolu*,—Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que la Chambre va s'unir à eux pour former un comité mixte des deux Chambres relativement aux impressions législatives et que les députés dont suivent les noms: MM. Allard, Asselin, Badanai, Barrington, Batten,

Belzile, Bissonnette, Boivin, Bourdages, Bourque, Brunsten, Cadieu, Campeau, Clancy, Cooper, Creaghan, Deschambault, Dubois, Dupuis, English, Fane, Flynn, Gillet, Godin, Grafftey, Gundlock, Henderson, Howard, Jorgenson, Korchinski, Lahaye, Lessard, Létourneau, Loiselle, MacInnis, MacLellan, Martin (Timmins), Martini, McLennan, McWilliam, Michaud, Morissette, O'Leary, Phillips, Rapp, Ratelle, Rouleau, Rynard, Skoreyko, Southam, Taylor, Thrasher, Winkler et Yacula, représenteront cette Chambre au sein dudit comité mixte des impressions législatives.

ATTESTÉ.

*Le Greffier de la Chambre des communes,*  
LÉON-J. RAYMOND.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, concernant la fabrication, la distribution et la vente de la levure. (Texte anglais).

Rapport sur l'application de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 27, chapitre 105, S.R.C. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, du mercredi 28 mai 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), pour l'honorable sénateur Lambert—

De Madeleine Levason, Elizabeth Hammond, Helen Rogers Baker, Simone Daigneault, toutes de la cité de Montréal, province de Québec, et Patricia Stevenson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Canadian Women's Press Club".

Par l'honorable sénateur Choquette—

De "The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming", de la ville de Haileybury, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de la: "Corporation Épiscopale Catholique Romaine du Diocèse de Timmins", et pour autres fins.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par le Président du comité permanent des Divorces—

De Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Graham Whitfield Aston.

De Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Dorila Théroux.

De Joseph-Ovila-Maurice Valentyne, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marguerite May Ellis Valentyne.

De Catherine Doris Dooley Bantey, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Edward Bantey.

De Yvonne Catherine Marie Vrancken Bruggemans, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Yvan Robert Emile Nestor Ghislain Bruggemans.

De Georgiu Panajtiotis Yarenis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Maria Anuntiati Kwapil Yarenis.

De Marc Baillargeon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louise Holtved Baillargeon.

De Theophile Casimir Rodzvicia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Jeannette-Rolande Mongrain Rodzvicia.

De Maurice William Miller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eva-Mae Arseneau Miller.

De Margaret Cox Lafortune, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Romuald-Omer Lafortune.

De Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Emile Marc Fatter.

De Rénald Leroux, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Madeleine Charlebois Leroux.

De Natan Grunstein, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ethel Mandel Grunstein.

De Margaret Alguire Kernaghan, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albert Kernaghan.

De Sheila Estelle Rosenstone Lane, de Wesmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Lane.

De Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gordon William MacDonald.

De Victor Petrashevics, de East Orange, New Jersey, États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hilja Kapp Petrashevics.

De Ruth Millstein Backman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Melvin Backman.

La pétition suivante est lue et reçue :

De "The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution en vue de permettre à la Compagnie de rémunérer les administrateurs pour leurs services.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros quatre-vingt-deux à cent vingt-six, les deux précités inclusivement, comme il suit :

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-deuxième rapport, comme suit :—

1. Relativement à la pétition de Benita Gertrude Kozlov Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout

son mariage avec Irwin Cyril Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Marguerite-Amelia Génier Wright, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Charles Hector Wilson Wright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Winifred Jean Garrett Somers, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Henry Andrew Somers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Sonyi (Jonh Jonny) Weiskopf, autrement connu sous le nom de David Schloime Stern, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Margie Bertha Dyson Bernard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marcelle Gagnon Lachance, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gérard Lachance, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean-Claude-Albert Léonard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Helen Ginsberg Léonard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne McCluskey Templeton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Donaldson Templeton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian May Seymour Perez, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Sydney Douglas Perez, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lucille Esther Hudson Donnelly, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec James Henry Donnelly, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorte Glahn Carnie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec James Carnie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward-Roger Lortie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le MERCREDI 4 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Léo Nolet, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dorothy Phyllis Proctor Nolet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Naomi Ruth Wolfson Fischel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon Robert Fischel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Lillian Henderson Pinkney, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Oliver Pinkney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Francine Major Daigneault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Daigneault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Odette Lemay Dussault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel Dussault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joan Collie Showler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Owen William Showler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son centième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Johanna Hendrika Jilderda Haring, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albertus Gerardus Jacobus Haring, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Patrick Charles Stanford, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rona Geddes Stott Stanford, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Beryl Elizabeth Scrase Laliberté, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Albert Laliberté, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara May Ramsey Bryant, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Lloyd Gerald Bryant, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joyce Sherman Fogel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Allan Fogel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le JEUDI 5 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Wilfred David Oliver, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alberta Allison Stamper Oliver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Urban, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Toba Feldman Urban, autrement connue sous le nom de Janina Wodsinska Urban, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Olive Margaret Lester James, de Mount Pearl Road, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Neilson Archibald James, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Florence Mildred Matthews Dawe, de la cité de St-John, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas James Dawe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'un loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Eugène-Arthur Maher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat on été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcel-Michel Said, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout le dit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent onzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Judith Margaret Bianchi Sartori, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Vittorio Sartori, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout le dit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent douzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Clarabel Ellement Vaillancourt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec René-Alexis Vaillancourt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout le dit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent treizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Alice Elizabeth Edden Aumais, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Miles Wesley Aumais, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout le dit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatorzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de William Gordon Heughan, de la cité de Saint-Lambert, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Dorothy Eastman Heughan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quinzième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Roland Doutre, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Major Doutre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent seizième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Gerald Edward Burnham, de la cité de Magog, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire-Claude Rousseau Burnham, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-septième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Vincent Carpentieri, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-huitième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Félicien-Auguste Lebrun, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent dix-neuvième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Doris Cahill Chabot, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Edward Chabot, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingtième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Marsha Yanover Caunter, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Michael Caunter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-et-unième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Wilfrid-René Fortier, de la cité de Montréal-Est, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Fleurette-Blanche Laperle Fortier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Ingeborg Alves-Probst Wright, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Merton Wright, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Paulette Priscilla Benning Buchanan, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Michael Buchanan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Irene Georgina Descyca White, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Charles White, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-cinquième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Eszter Jeszenszky Tahy, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Emeric Tahy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 9 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-sixième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Alice Latou Tubbs Wood Green, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Vaughan Green, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-deux à cent vingt-six, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vau-telet Gagnier".

Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leonard Mugford".

Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à James Clancy".

Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor".

Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana".

Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke".

Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy".

Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas".

Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Paquin".

Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski".

Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbee".

Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre".

Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz".

Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth".

Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Elie Kouri".

Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown".

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Weisman".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan".

Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Des félicitations sont adressées à l'honorable sénateur Sullivan à la suite de sa nomination comme Chirurgien honoraire de Sa Majesté la Reine.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo".

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Emery George Nemeth".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,—  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général

lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Smith (*Kamloops*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Leonard, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-17, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros soixante-huit à quatre-vingt-un, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 17

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 11 juin 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Baird,	Drouin,	Lambert,	Savoie,
Barbour,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Basha,	Emerson,	Léger,	(Kamloops),
Beaubien,	Euler,	Leonard,	Smith (Queens-
Bishop,	Farquhar,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Fergusson,	MacDonald,	Sullivan,
Bois,	Gershaw,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Golding,	McGrand,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McKeen,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McLean,	Thorvaldson,
Brunt,	Hawkins,	Méthot,	Tremblay,
Burchill,	Hayden,	Molson,	Turgeon,
Campbell,	Hodges,	Petten,	Vaillancourt,
Choquette,	Howard,	Pouliot,	Vien,
Comeau,	Hugessen,	Power,	Wall,
Connolly	Inman,	Quinn,	White,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Reid,	Wilson,
Crerar,	Jodoin,	Robertson,	Woodrow.
Croll,			

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur le droit d'auteur du 1<sup>er</sup> août 1957 présenté par la Commission royale d'enquête sur les brevets, le droit d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels. (Textes anglais et français).

Rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le deuxième rapport de l'Examineur des pétitions des bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MERCREDI 11 juin 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions des bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son deuxième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De "The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", du district de Vancouver-Nord, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution en vue de permettre à la Compagnie de rémunérer les administrateurs pour leurs services.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,  
*Examineur des pétitions de bills  
d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur McKeen présente au Sénat un Bill S-4, intitulé: "Loi concernant "The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, Président du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le deuxième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier, comme il suit:

Le MERCREDI 11 juin 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son deuxième rapport—

Votre Comité recommande que M. Alcide Paquette soit nommé Greffier adjoint du Sénat, et qu'il touche un traitement de \$10,500.00 par année, à compter du 16 juin 1958.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les rapports suivants:

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Coorsh".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à William Arthur Terry".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à James Dunn Drummond".

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Silver".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Abie Cubitz".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Shtull Hager".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer".

Les bills sont lus séparément la première fois.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que les noms des honorables sénateurs Brunt, Emerson et Thorvaldson soient ajoutés à la liste des sénateurs qui font partie du comité permanent des Finances.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette

Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agrée nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Beaubien propose, pour l'honorable sénateur Crerar, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Howard, que la suite du débat sur la motion visant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Bill C-17, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros quatre-vingt-deux à cent vingt-six, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth".

- Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vau-telet Gagnier".
- Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leonard Mugford".
- Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à James Clancy".
- Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor".
- Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana".
- Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke".
- Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy".
- Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas".
- Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Paquin".
- Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski".
- Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbee".
- Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre".
- Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz".
- Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth".
- Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Elie Kouri".
- Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown".
- Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Weisman".
- Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas".
- Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe".
- Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins".
- Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp".
- Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell".
- Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook".
- Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis".
- Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman".
- Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan".
- Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winck-worth Thornton Sherwin".
- Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel".
- Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson".
- Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke".
- Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch".
- Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valken-burg Stenstadvold".
- Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton".
- Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile".
- Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat que le très honorable Harold Macmillan, Premier Ministre du Royaume-Uni, sera à Ottawa le jeudi 12 juin 1958, et a gracieusement consenti à prononcer une allocution devant les Membres des deux Chambres du Parlement, dans la Chambre des Communes, le vendredi 13 juin 1958, à 10 hrs a.m.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 18

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 12 juin 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Lambert,	Robertson,
Baird,	Dessureault,	Lefrançois,	Roebuck,
Barbour,	Drouin,	Léger,	Savoie,
Basha,	Dupuis,	Leonard,	Smith
Beaubien,	Emerson,	Macdonald,	(Kamloops),
Bishop,	Euler,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Farquhar,	McDonald,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	McGrand,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	McKeen,	Taylor
Bouffard,	Golding,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	Méthot,	Thorvaldson,
Brunt,	Hawkins,	Molson,	Tremblay,
Burchill,	Hodges,	Monette,	Turgeon,
Campbell,	Howard,	Petten,	Vaillancourt,
Choquette,	Inman,	Pouliot,	Wall,
Comeau,	Isnor,	Power,	White,
Connolly	Jodoin,	Quinn,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Kinley,	Reid,	Woodrow.
Crerar,			

## PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat:

Un rapport supplémentaire du Greffier du Sénat concernant la Déclaration de qualité foncière des sénateurs, comme il suit—

Ottawa, le 12 juin 1958.

Monsieur,

En conformité de la motion adoptée par le Sénat le 3 juin 1958, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint une liste supplémentaire des sénateurs qui ont renouvelé leur Déclaration de qualité foncière.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. F. MacNEILL,  
*Greffier du Sénat.*

L'honorable Mark Robert Drouin,  
Président du Sénat.

Les honorables sénateurs

Bradette,	Fournier,	Grant,
Dessureault,	Fraser,	Isnor,
Farris,		McKeen.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère de la Citoyenneté et de l'immigration pour l'année financière close le 31 mars 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur la Citoyenneté et l'immigration. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De "The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming", de la ville de Haileybury, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de la: "Corporation Épiscopale Catholique Romaine du Diocèse de Timmins", et pour autres fins.

De Madeleine Levason, Elizabeth Hammond, Helen Rogers Baker, Simone Daigneault, toutes de la cité de Montréal, province de Québec, et Patricia Stevenson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Canadian Women's Press Club".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 24 juin 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Qu'un Comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête sur l'utilisation des sols au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadienne et, en particulier, en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

Que ce Comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Bois, Boucher, Bradette, Cameron, Crerar, Emerson, Gladstone, Golding, Hawkins, Horner, Inman, Léger, Leonard, MacDonald, McDonald, McGrand, Méthot, Molson, Pearson, Power, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Taylor (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White.

Que le Comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, et à faire rapport de temps à autre;

Que la preuve produite sur le sujet au cours des deux sessions précédentes soit déposée devant ce Comité.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vau-telet Gagnier".

Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leonard Mugford".

Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à James Clancy".

Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor".

Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana".

Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke".

Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy".

Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas".

Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Paquin".

Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski".

Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbee".

Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre".

Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz".

Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth".

Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Elie Kouri".

Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown".

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Weisman".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvoid".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo".

Après débat, et

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénatrice Inman propose, appuyée par l'honorable sénatrice Fergusson, que la suite du débat sur la motion visant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le Bill S-4, intitulé: "Loi concernant "The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants de divorces soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Coorsh".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à William Arthur Terry".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à James Dunn Drummond".

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Silver".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Abie Cubitz".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Shtull Hager".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 19

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le mardi 24 juin 1958

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Jodoin,	Reid,
Baird,	Croll,	Lambert,	Robertson,
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	Roebuck,
Basha,	Euler,	Léger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bois,	Fraser,	MacDonald,	Sullivan,
Boucher,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McGrand,	Thorvaldson,
Brunt,	Haig,	McKeen,	Tremblay,
Cameron,	Hawkins,	Méthot,	Turgeon,
Choquette,	Hodges,	Molson,	Vien,
Connolly	Horner,	Pearson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Pouliot,	White,
Connolly	Inman,	Pratt,	Wilson.
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Quinn,	

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-30, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent de la Santé publique et du Bien-être social.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le troisième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 24 juin 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son troisième rapport —

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming", de la ville de Haileybury, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "La Corporation Épiscopale Catholique Romaine du Diocèse de Timmins", et pour autres fins.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Farris—

De "Westcoast Transmission Company Limited", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Par l'honorable sénateur McKeen—

De "Trans-Mountain Oil Pipe Line Company", de la cité de Vancouver, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution aux fins de permettre la subdivision des actions de la Compagnie.

Par l'honorable sénateur Brunt—

De "Mid-Continent Pipelines Limited", de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces—

De Fernand Larouche, du village de Manitouwadge, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Colette Morin Larouche.

De Madeleine Dorothy Butler Meaney, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Michael Meaney.

De Pierrette Beauregard Ifould, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Ifould.

De Evelyn Mae Wood Snell, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Peter Arthur Snell.

De Hilda Jamesie Hatfield Carter, de Woodlawn, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Owen Foster Carter.

De Arthur Thomas Hazell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Ellen Lilly Davenport Hazell.

De John Carson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Auguste Lukas Daniel Carson.

De Mary Pelly Osborne, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Wallace Osborne.

De Joseph-Adrien-Lucien Pinoteau, de Lac Tremblant, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Anne-Eva Tremblay Pinoteau.

De Charles Athol Gordon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Lucy McIntyre Hodgson Gordon.

De Angela Bertha May Cohen Weinstein, de West Worthing, Sussex, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frederick Weinstein.

De Edwin Showler, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dora Louise Giblin Showler.

De Jetti Edelstein Popowski, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Simchah Popowski.

De Mary Thelma Bourgeois Gaudet, de Cartierville, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec J. Arthur Dale Gaudet.

De Eunice Joyce Stone Berwick, de Dartmouth, Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Frederick Berwick.

De Libusa Franic Kotow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Serge Kotow.

De Gerald Leonard Pilcher, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ethel Kershaw Pilcher.

De Marie-Reine Drouin Milliard, de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hervé Milliard.

De Rowland McLean Loftus, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Rita Catherine McKeown Loftus.

De Eva Greenblatt Besner, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Myer Babe Besner.

De Marion Brooks McConnell Bienvenue, de Mackerel Pole, de North Shore, Pembroke, Bermudes, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Guy Samuel Bienvenue.

De Josette Lacaille Johnston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roderick Reid Johnston.

De Martha Ratelle-Holtken, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Kurt Holtken.

De Barbara Mary Scott Norman, de Dorval, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Grant Earl William Norman.

De Yolande Charron Fiorucci, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Vittorio Fiorucci.

De Natasha Harpf Crayter, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nikita Crayter.

De Thérèse Courteau Vézina, de Lanoraie, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean-Louis Vézina.

De Josephine Zauberman Schiller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Paul Schiller.

De Gérard Pigeon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jeannette Charette Pigeon.

De Iris Olive West Dion, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Henri-Antonio Dion.

De Halbert James Haldane Kerr, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Heather Jane Elizabeth Grant Smith Kerr.

De Lorna Frances Hutchinson Kerr, de Perth, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James Russell Kerr.

De Violet Mary Ward Gravel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph-Émile-Alfred-George-Étienne Gravel.

De Emilienne-Célestine Mallard Grossin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Francis-Adolphe Grossin.

De Margaret Canuel Fraser, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec James W. Fraser.

De Joan Patricia Gatien Juzenko, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Juzenko.

De Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson, de St-Michel, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Plunkett Wilson.

De Lovell Orville Woodard, de Magog, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Zella Alvira Day Woodard.

De Audrey Isabella Wanda Patterson Gray, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur Douglas Heath Gray.

De Eddie Ronald Joe Willard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mildred Althea Parker Willard.

De Leonard Lowrey, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marion Currie Lowrey.

De Joseph-Leonidas-Albert Paradis, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Eliza-Suzanne Fournier Paradis.

De Joseph-Jules-Robert Trottier, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Colette Bouchard Trottier.

De Jean Audrey Vickers Mastro, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Adam Mastro.

De Louise Giguère Boisvert, de Prévile, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Guy Boisvert.

De Patricia Burnell Fraser Rosensweig, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruben Rosensweig.

De Jeannette Jaslow Feifer, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Feifer.

De Marie Adriana Sluis Mercalfe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Patrick Mercalfe.

De Audry Elsie Asbury Ross, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Ross.

De James Nelson LeBlond, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Winnifred Julia Alguire LeBlond.

De Timothy Allan Moran, de St-Pierre, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ruth Marie Wilson Moran.

De Simone Fournier Bergeron, de Sherbrooke, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Armand Bergeron.

De Barbara Crawford Bucci, de St-Eustache-sur-le-Lac, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Dominique Bucci.

De Donald Edward Cook, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Alice Norma Jackson Cook.

De Rita Steinbach Gruia, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Sandu Alex Gruia.

De Joseph-Louis-Henri-Noé-Maurice Ruel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Florence-Patricia Waltzer Ruel.

De Gertrude Falkenstein Garfield, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Norman Garfield.

De Gordon Kent Lambert, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Victoria Lillian Wilkinson Lambert.

De Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Walter Percy Dolphin.

De Marie-Bernadette Brunet Holman, d'Ottawa, Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ernest Lawrence Holman.

De Daniel Myer Glovinsky, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Deborah Lucille Bélanger Glovinsky.

De Jean Phyllis Fensom Kell, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Thomas Bryce Westhall Kell.

De Alice-Christine Leduc Patrick, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth Roland Patrick, père.

De Hazel May Howe Terry, de Pointe-Claire, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Harrison Terry.

Par l'honorable sénateur Bouffard—

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi qui transporte à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

The Algoma Eastern Railway Company,

The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,

The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,

Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
Orford Mountain Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company,  
The New Brunswick Southern Railway Company,

et qui dissolvent les compagnies suivantes susmentionnées—

The Algoma Eastern Railway Company,  
The Lindsay, Bob Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,  
The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,  
Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company.

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*)—

De "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution et les lois modificatives connexes.

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*)—

De "Ogdensburg Bridge Authority", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du compte rendu présenté en vertu de la Loi ayant pour objet la mise en valeur de l'énergie électrique dans les provinces de l'Atlantique pour l'année close le 31 mars 1958, suivant l'article 6 de ladite loi, chapitre 25, Statuts révisés du Canada, 1957-1958. (Texte anglais).

Exemplaire d'un accord, daté le 20 février 1958, entre le Canada et la Nouvelle-Écosse, en vertu de la Loi ayant pour objet la mise en valeur de l'énergie électrique dans les provinces de l'Atlantique, suivant l'article 6 de ladite loi, chapitre 25, Statuts révisés du Canada, 1957-1958. (Texte anglais).

Exemplaire d'un Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, daté le 14 février 1958, en vertu de la Loi ayant pour objet la mise en valeur de l'énergie électrique dans les provinces de l'Atlantique, suivant l'article 6 de ladite loi, chapitre 25, Statuts révisés du Canada, 1957-1958. (Texte anglais).

Rapport de l'Office pour les prix de soutien des pêcheries pour l'année close le 31 mars 1958, suivant l'article 7 de la Loi sur le soutien des prix des pêcheries, chapitre 120 des Statuts révisés du Canada. (Texte anglais).

Rapport des Conventions effectuées en vertu de la Loi sur les ventes coopératives des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

Rapport de l'Office des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Choquette présente au Sénat un Bill S-5, intitulé: "Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming)".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Amelia Genier Wright".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Bernard, autrement connue sous le nom de Manny Bernard".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Collie Showler".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring".

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberte".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Urban".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe".

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Heughan".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Doutre".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Otilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan".

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que l'allocation du très honorable Harold Macmillan, Premier ministre du Royaume-Uni, devant les Membres des deux Chambres du Parlement, prononcée le vendredi 13 juin 1958, et les autres discours prononcés en cette

occasion, soient inscrits, sous forme d'Appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, et forment partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

(Voir Appendice aux Procès-verbaux de ce jour).

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve cet échange de notes.

Après débat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck—

Que l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, concernant l'organisation et le fonctionnement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, qui fut déposé sur le Bureau de cette Chambre le 19 mai 1958, et imprimé sous forme d'Appendice aux Procès-verbaux du Sénat et aux Débats du Sénat le jeudi 22 mai 1958, soit déféré au comité permanent des Relations extérieures, pour examen et rapport.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément, et

qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## ALLOCUTION

prononcée à la Chambre des communes

par

LE TRÈS HONORABLE HAROLD MACMILLAN

Premier ministre du Royaume-Uni

devant les

Membres du Sénat et de la Chambre des Communes

OTTAWA, LE VENDREDI 13 JUIN 1958, À DIX HEURES DE LA MATINÉE.

*Présentation et bienvenue par le très honorable J. G. Diefenbaker, Premier ministre du Canada, et remerciements par l'honorable Mark Robert Drouin, Président du Sénat, et par l'honorable Roland Michener, Orateur de la Chambre des communes.*

(Traduction)

Le très hon. J. G. DIEFENBAKER (PREMIER MINISTRE DU CANADA): Monsieur le Président du Sénat, monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, membres des deux Chambres du Parlement, voici la troisième fois, depuis le début de la guerre, que nous avons l'occasion d'entendre en cette enceinte un premier ministre du Royaume-Uni. Nous songeons aujourd'hui aux heures sombres de la guerre, à un moment où la liberté ne tenait qu'à un fil et où sir Winston Churchill, cet indomptable homme d'État, a prononcé ici même un discours qui a ranimé l'espoir des armées de la liberté, partout dans le monde. M. Macmillan et sir Winston, non seulement ont en commun leur dévouement au bien-être national et international, mais, l'un et l'autre, par leur ascendance maternelle, unissent ce dévouement à celui des États-Unis dans l'association de ces derniers avec nous, association sans laquelle la liberté ne saurait être réalisée dans le monde.

Je ne doute pas que vous teniez à ce que je dise également combien nous sommes heureux de ce que lady Dorothy Macmillan ait pu accompagner son mari. Nous nous souvenons que c'est juste après la première Grande Guerre qu'ici même, dans cette ville d'Ottawa, M. Macmillan a rencontré celle qui devait être sa femme.

Dans les jours difficiles que nous traversons, le Premier Ministre du Royaume-Uni aborde avec sagesse les problèmes critiques qui se posent au monde. Il y apporte aussi sa loyauté et une longue expérience des affaires et de la Chambre des Communes, comme aussi une savante clarté de vues née de remarquables réalisations sur le plan académique. C'est un esprit trempé dans le culte qu'il a pour les grands maîtres de l'histoire et de la politique, et dont la volonté de paix est née de sa connaissance personnelle de l'effroyable tribut que prélève la guerre. Un de ses illustres prédécesseurs, Benjamin Disraeli, disait un jour que l'homme d'État c'est "Celui qui représente une grande idée, une idée avec laquelle il peut s'identifier lui-même, une idée qu'il sait inspirer à l'esprit et à la conscience d'une nation".

Voilà une définition à laquelle répond M. Macmillan non seulement en consacrant toutes ses énergies à la réalisation du bien-être de son propre peuple et d'un Commonwealth prospère voué à la liberté mais, en plus de cela, en s'appliquant sans cesse à réaliser la paix.

Depuis deux jours, nous avons eu, lui, mes collègues et moi, des entretiens officieux. Personne au monde n'a besoin de craindre l'objet ou l'objectif de ces réunions ou de réunions semblables. Ces entretiens n'ont pas le caractère de

conspiration; ce sont des conférences de paix destinées à réaliser la fusion de nos efforts pour le maintien d'une société internationale honorable et bienfaisante.

Aujourd'hui, le but que nous devons tous nous donner c'est de ne jamais nous lasser dans la pratique du bien et de toujours nous rendre compte qu'il ne faut pas considérer cet idéal comme futile, bien que certains puissent la dire futile, en songeant au sentiment de pure impuissance suscitée par l'attitude inflexible de l'URSS.

Cette réunion a raffermi, à mon sens, la conviction que nous ne déploierons pas d'efforts futiles, si grandes que puissent être les déceptions, mais que nous continuerons de faire tout notre possible pour remplir notre rôle simplement, humblement et dans l'équité, afin d'assurer la paix aux générations futures.

En votre nom et au nom des Canadiens j'accueille cordialement M. Macmillan en sa qualité de lettré, de soldat, d'homme d'État international, d'ami et de champion du Commonwealth. Le très honorable Harold Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni.

*(Traduction)*

Le très hon. HAROLD MACMILLAN (PREMIER MINISTRE DU ROYAUME-UNI): Monsieur le Président du Sénat, monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, membres des deux Chambres du Parlement, je suis très reconnaissant de l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole devant le Parlement du Canada. Ayant passé 34 années de ma vie à écouter des discours à la Chambre des Communes, je sais donc combien c'est flatteur pour moi que des parlementaires consentent de plein gré à alourdir le fardeau qu'ils peuvent avoir à subir.

Je me souviens très bien d'avoir pris place dans les tribunes de la Chambre des Communes du Canada, à Ottawa, il y a près de 40 ans. J'étais alors jeune membre du personnel du Gouverneur général, auquel j'avais été attaché peu de temps après la première Guerre. Je me souviens en particulier des principales figures des deux côtés de la Chambre: M. Meighen, heureusement encore parmi nous, qui siégeait de ce côté-ci, et M. Mackenzie King, de l'autre. C'était l'époque héroïque des débats parlementaires. Éprouvant déjà de l'attrait pour la politique, je passais de longues heures à écouter ces maîtres classiques de l'éloquence. Si j'ai bonne mémoire, la mode voulait à l'époque que les orateurs prononcent des discours non seulement très châtiés mais parfois, j'ose le dire, passablement prolixes.

J'ai donc, dans ma jeunesse, suivi vos délibérations; maintenant qu'après tout ce temps, je visite de nouveau votre Parlement, je me rappelle une histoire de sir Winston Churchill qui est encore, je suis heureux de le dire, membre actif de la Chambre des Communes britanniques. Lors d'une visite qu'il a faite en Amérique et au Canada au milieu de la dernière guerre, on l'a persuadé, un peu contre son gré, car le temps lui manquait, de se rendre aux chutes du Niagara qu'il n'avait pas vues depuis 40 ans. Quand on lui a demandé ce qu'il en pensait, il a répondu: "Au fond, le principe de la chose semble être resté le même." Je pense bien qu'on peut en dire tout autant de votre Parlement.

J'ai vécu un an au Canada, et j'ai eu la chance de parcourir une grande partie du pays. Je pense même avoir visité d'un océan à l'autre plus d'endroits que bien des Canadiens. J'ai rapporté du Canada les plus heureux souvenirs. J'y ai contracté de nombreuses amitiés qui ont survécu aux années. J'ai également rapporté deux cadeaux précieux, tout d'abord le retour à la santé, car j'étais infirme à la suite de blessures de guerre lorsque je suis venu ici, et deuxièmement, cadeau auquel vous avez fait une aimable allusion, monsieur le Premier Ministre, une épouse. Je puis dire avec joie qu'en dépit des hauts et des bas de l'existence, je suis parvenu à préserver ces deux bienfaits.

C'est à novembre dernier que remonte mon dernier séjour à Ottawa. J'avais déjà eu le grand plaisir, Monsieur le Premier Ministre, de me lier d'amitié avec vous l'été précédent lorsque vous nous êtes arrivé en hâte au lendemain

d'élections générales pour assister à la conférence des Premiers Ministres du Commonwealth. Je me rappellerai toujours avec admiration la manière dont vous êtes venu, presque sans avertissement. Je ne puis oublier non plus qu'à cette conférence vous avez par votre inspiration et votre ténacité semé les germes de la conférence économique et commerciale du Commonwealth, sur laquelle nous fondons de si grandes espérances. La première étape a eu lieu l'an dernier, quelques mois à peine après la réunion de Mont-Tremblant. Pour ce qui est de la seconde étape, le travail préparatoire des spécialistes et des fonctionnaires se poursuit. J'espère ardemment que la conférence marquera un grand progrès dans la collaboration commerciale au sein du commonwealth.

Lorsque j'ai conféré il y a sept mois avec le Premier Ministre et les membres de son Cabinet, la discussion a été franche et complète. Sauf erreur cependant, la situation politique était quelque peu incertaine. D'autres élections ont eu lieu depuis et vous avez maintenant, Monsieur le Premier Ministre, la satisfaction de compter à la Chambre sur l'appui d'une forte majorité.

Peut-être pourrais-je sans impertinence me permettre certaines réflexions sur les péripéties de la vie politique. Vous les avez connues dans votre pays et nous les avons aussi connues dans le nôtre. Les grands succès sont très agréables lorsqu'ils nous arrivent, et les défaites sont très décevantes. La victoire et la défaite cependant font toutes deux partie du jeu dans notre régime démocratique. Nous apprenons à les accepter avec bonne humeur, et à attendre la prochaine fois. Nous reconnaissons que les droits des minorités doivent être respectés au même titre que la puissance des majorités. Voilà peut-être où se trouve la force spéciale de notre tradition et de notre système démocratique; elle repose sur la bonne humeur, le bon sens et l'équité, sans lesquels elle ne pourrait durer.

Ceci m'amène à risquer quelques observations sur le Commonwealth, considéré dans son ensemble. Il m'est arrivé ces derniers mois quelque chose de merveilleux. J'ai fait une tournée, beaucoup trop courte pour ma satisfaction, mais tout de même assez étendue pour m'être un sujet d'inspirations. J'ai visité cinq pays du Commonwealth en autant de semaines. Chacun a ses problèmes: Inde, Pakistan, Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande. J'espère qu'il me sera un jour permis, non seulement de rendre ainsi visite à l'occasion à la capitale du Canada, mais de prolonger mon séjour et de voir d'autres régions du pays. Grâce à la tournée que j'ai effectuée en janvier dernier, j'ai mieux compris ce que je savais déjà, mais de façon peut-être un peu vague: l'influence vraiment salutaire que le Commonwealth exerce et peut exercer dans le monde d'aujourd'hui.

Qu'est-ce qui nous lie les uns aux autres? Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud sont évidemment unis par la communauté d'origine et de tradition. Nous éprouvons, aujourd'hui peut-être plus que jamais, un profond sentiment de loyauté envers la Couronne. Nous avons en effet le grand bonheur d'avoir en la personne de notre Reine une si noble représentante de la fonction royale. De nombreux pays du Commonwealth, toutefois, ne partagent pas nos origines communes, ni notre commune allégeance. Nous ne sommes pas tous unis par les mêmes liens de race, de couleur ou de religion. Dans les pays d'Asie et d'Afrique, la Couronne même, qui vous est si chère, qui nous est si chère à tous, est respectée plus comme un symbole de l'unité du Commonwealth que comme un objet de fidélité personnelle.

Quel est donc ce souffle qui anime cette communauté unique de nations? C'est une chose qui, je crois, se rattache de près à ce que j'ai tenté d'exprimer tout à l'heure au sujet de notre régime parlementaire et de la façon dont nous l'appliquons. C'est le concept de la liberté du gouvernement, de la liberté de la loi, la loi et le gouvernement étant séparés, le pouvoir judiciaire indépendant du pouvoir législatif et de l'exécutif. C'est la foi dans le gouvernement qui s'exerce par consentement, par voie de débats, de comités, d'autorité locale,

de parlement. Par-dessus tout peut-être, c'est la conviction que l'État a été créé pour l'homme et non l'homme pour l'État. Un peuple qui épouse de tels idéals ne cédera jamais au matérialisme ni à la tyrannie.

Bien entendu, bien des problèmes et difficultés se posent aux nouvelles nations d'Asie et d'Afrique; mais la profonde influence qu'ont exercée sur ces nations de l'Orient notre peuple et nos institutions n'a pas laissé que de m'impressionner vivement. Il y a une chose dont je suis certain: nous ne gagnons pas leur estime en dénigrant l'apport authentique que nous avons fourni. Je ne pense pas seulement aux grands vice-rois, aux gouverneurs fameux et aux généraux conquérants; je pense aussi au travail qu'ont accompli dans le sous-continent indien et dans de nombreuses régions de l'Asie et de l'Afrique, les simples particuliers, les fonctionnaires régionaux, les médecins, les missionnaires, les instituteurs. Ces hommes sont issus d'humbles milieux: celui du petit propriétaire terrien, des classes libérales et, par-dessus tout, de la cure et du presbytère. L'œuvre qu'ils ont accomplie n'est pas oubliée. Elle porte encore des fruits, peut-être même plus qu'ils ne l'auraient rêvé. Toutes ces idées et ces exemples ont revivifié les vieilles sociétés de l'Orient et, si la nouvelle vigueur et l'énergie débordante de ces pays nous semble parfois mal orientée, n'oublions pas un fait bien simple: dans la grande lutte qui au cours des siècles s'est livrée pour l'avenir de l'humanité, et qui est peut-être aujourd'hui plus âpre que jamais, les idéals du Commonwealth, poursuivis sans défaillance, ont fermement placé le Commonwealth des nations du côté de la liberté.

Les alliances militaires, les pactes économiques, les garanties officielles sont des choses excellentes, nécessaires, et qui nous ont bien servi. Nous, en Grande-Bretagne, sommes fiers d'être la seule nation appartenant aux trois groupements défensifs du monde, c'est-à-dire l'OTAN, le SEATO et le pacte de Bagdad. Néanmoins, ces adhésions en soi ne nous créent pas de nouveaux amis ni ne gagnent les hésitants et les indécis. Car il s'agit en l'occurrence d'un conflit en partie de puissance et en partie d'idées. Dans ce conflit, ce sont, à mon avis, les idées et les idéals qui l'emporteront à la longue, et dans tout cela le Commonwealth d'aujourd'hui a un rôle de premier plan à jouer.

Il serait faux de penser que dans ce conflit mondial, nous pouvons adopter seulement une attitude défensive. Le progrès constant du Commonwealth est la meilleure preuve, à vrai dire, que notre mode de vie est positif et de toute première importance. Voilà ce que nous devons montrer à tous les autres peuples du monde qui hésitent à s'engager, de même qu'à ceux qui sont actuellement sous le joug de la domination soviétique.

On peut se demander comment tout cela finira. Je ne crois pas que nous ayons lieu de craindre pour l'avenir, si nous tenons fermement à notre foi et à nos idéals. Avec le temps, même les dictateurs monolithes s'écroulent et changent car, bien que le monde libre semble parfois faible à cause précisément de sa diversité, dans sa variété et surtout dans toute sa liberté, il est fondamentalement fort. Je ne crois pas qu'une conception purement matérialiste de la vie puisse satisfaire les hommes pour toujours. Je ne crains pas non plus un conflit continu d'idées. Voilà, selon moi, le champ de bataille que nous devrions choisir.

(Texte)

Dans cette grande famille qu'est le Commonwealth, le Canada représente un lien d'une importance capitale. Vous occupez une position particulière. Je crois que le Canada et la Grande-Bretagne ne se sont jamais sentis aussi rapprochés qu'en ce moment. Nous espérons et nous cherchons à augmenter cette coopération dans tous les domaines. J'ai déjà fait allusion à la conférence économique. C'est plus que cela. C'est le sentiment que vous, Monsieur le Premier Ministre, et moi avons comme membres de la même équipe, au service de la même Reine, se consacrant humblement aux mêmes fins.

Et à vous, Canadiens de langue française surtout, je peux dire que vous êtes les représentants vivants de l'unité du monde libre. Les traditions de la civilisation de France ont été confiées à vos aïeux. En les gardant avec une fidélité tenace, vous avez su néanmoins transformer et adapter les traditions du passé. Par cette transformation, vous avez évolué vous-mêmes. Mais les autres Canadiens ont changé aussi. De ce mélange, unique au monde, vient la montée de la splendeur du Canada d'aujourd'hui.

(Traduction)

Puis-je, avec votre autorisation, monsieur l'Orateur, ajouter quelques mots au sujet du vieux Pays. Ce n'est pas très souvent que là-bas on parle de soi-même, sauf peut-être pour se critiquer. Si vous lisiez tout ce que disent de nous les journaux, ce que disent de nous l'opposition et nos députés de l'arrière-ban du parti ministériel, nos auteurs populaires, et encore tout ce qu'affirment les vedettes de la télévision, les spécialistes du micro et les chroniqueurs, vous pourriez vraiment croire que notre pauvre vieux pays en est à l'agonie. Mais l'habitude d'autocritique qu'ont les Britanniques,—je devrais, d'ailleurs, dire les Anglais,—peut être bien trompeuse.

Étant à moitié Écossais et à moitié Américain, je puis considérer le peuple anglais avec cette dévotion toute particulière que seuls ceux qui ne sont pas de sang anglais osent exprimer. C'est un peuple vraiment admirable. Il passe son temps à ronchonner, mais qu'on ne s'y trompe pas. Bien des gens ont été induits en erreur de cette façon, même de mon temps: le Kaiser, par exemple, et puis Hitler. La vérité c'est que, même s'ils affectent d'être indolents, légers et même cyniques, ils sont en réalité laborieux, imbus de principes bien ancrés, animés d'un puissant sentiment du devoir et du dévouement. La seule chose, c'est qu'ils n'aiment pas en parler.

Au cours des douze années écoulées depuis la guerre, la mère-patrie a supporté un bien lourd fardeau. Lorsque, jeune homme, je me suis engagé dans l'armée, en 1914, la dette nationale de la Grande-Bretagne était de 800 millions de livres. Aujourd'hui, elle s'élève à 27 milliards de livres. Ces dettes, nous ne les avons pas répudiées; nous ne nous en sommes pas tirés par une inflation désordonnée, comme l'ont fait d'autres pays. Nous avons essayé de les acquitter en monnaie de bon aloi. Nous avons relevé notre niveau de vie, à un point presque inégalé dans le monde entier. Depuis la dernière guerre, nos exportations sont passées de 900 millions à 3,500 millions de livres. Notre production industrielle a augmenté de près de 60 p. 100 et nous avons accru de 120 p. 100 nos investissements chez nous même. Nous avons augmenté nos prêts à l'étranger à plus de 200 millions de livres par année en moyenne. A l'heure actuelle ils excèdent ce montant, mais j'ai dit "en moyenne", et tous ces fonds ont été placés dans le Commonwealth.

Au cours des cinq premières années de l'après-guerre, nous en avons naturellement connu de dures. Le déficit de notre balance des paiements atteint en moyenne 80 millions de livres par an. Mais depuis cinq ans, nous avons eu en moyenne un excédent de 170 millions de livres par an; et cette amélioration se poursuit. Naturellement, nos réserves étant trop minces pour l'immense volume d'affaires que nous finançons, nous sommes toujours exposés à des embarras temporaires. Presque 40 p. 100 du commerce mondial se fait en sterling, dans nos devises, et nous avons seulement 4 p. 100 des réserves mondiales pour l'appuyer. Mais les futures difficultés nous les surmonterons comme nous avons surmonté les dernières. La seule chose que nous n'avons pas pratiquée avec succès, c'est l'art de vendre, mais, avec votre aide et votre exemple, nous sommes maintenant en train de l'apprendre.

J'ai été particulièrement enchanté du travail accompli par la délégation canadienne qui nous a rendu visite il y a quelques mois. Les contacts qui ont été établis et les liens étroits que nous maintenons actuellement avec l'industrie

canadienne vont donner des résultats remarquables à mesure que les mois passeront. Entre votre gouvernement et nous, règne l'entente la plus étroite. Entre vos industries et les nôtres se pratique une collaboration qui détermine de nouvelles initiatives fort remarquables. Vos industriels sont venus voir notre pays et se rendre compte de la qualité des marchandises que nous avons à vendre. Nous espérons que notre récente mission au Canada dirigée par sir William Rootes contribuera encore à notre entente. Nous nous attendons donc à une augmentation de notre commerce et à un rapprochement plus étroit dans les domaines industriel et économique.

Parmi tant d'autres choses en commun, nos deux peuples ont aussi ces liens. Il est un mot qu'il nous est difficile, comme dans le cas de la plupart des choses sacrées d'employer inconsidérément; nous n'aimons pas à en parler, mais nous sentons ce qu'il représente, c'est le mot "loyauté". Le Canada a été fondé sur la loyauté. Les gens du vieux pays sont, en dépit de toutes leurs différences et divergences, des gens profondément loyaux.

Je peux vous assurer, Monsieur l'Orateur, que je me sens profondément ému de l'honneur que j'ai de parler en cette Chambre en qualité de Premier Ministre du Royaume-Uni. Jeune homme, je n'ai jamais même rêvé que la chose fût possible. Maintenant que c'est arrivé, c'est à peine si j'y crois, mais le message que je vous apporte s'inspire des idées de ma première jeunesse, confirmées plus tard par l'expérience. Deux fois, au cours de mon existence, votre peuple et le mien ont été éprouvés, éprouvés par la dure école de deux longues guerres comme par les difficiles et pénibles problèmes qui en sont issus. Jamais, pourtant, le Canada et la Grande-Bretagne n'ont-ils été plus proches qu'ils ne le sont aujourd'hui. Nous pouvons nous redire l'un à l'autre, avec autant de sincérité que de vérité, ces si beaux vers que nous connaissons tous:

Where thou goest I will go,  
Where thou lodgest I will lodge,  
Thy people shall be my people,  
And thy God my God.

(Texte)

L'HONORABLE MARK ROBERT DROUIN (PRÉSIDENT DU SÉNAT): Monsieur le Premier Ministre, permettez-moi de dire, au nom des Membres du Sénat canadien, tout le plaisir que nous cause votre visite au Canada. Nous avons appris avec joie que vous aviez consenti à nous adresser la parole dans cette enceinte, et je désire vous offrir nos plus sincères remerciements pour l'admirable allocution que vous venez de prononcer. Chacun de nous y a trouvé, j'en suis sûr, matière à profonde réflexion.

Je profite aussi de l'occasion, Monsieur le Premier Ministre, pour vous exprimer, au nom des sénateurs et des députés qui, comme moi, sont de descendance française, toute la joie que nous avons éprouvée à écouter vos paroles prononcées dans notre langue maternelle.

Notre pays est fier, à juste titre, de la visite d'un personnage aussi illustre que vous, et nous sommes profondément heureux que vous soyez parmi nous.

C'est la troisième fois, comme l'a dit le très honorable Premier Ministre, en moins de vingt ans, qu'un porte-parole éminent du Royaume-Uni honore cette Chambre de sa présence et l'éclaire de sa parole autorisée.

En décembre 1941, ce fut le très honorable sir Winston Churchill, dont l'attachante figure fut l'espoir et l'inspiration du monde démocratique aux heures sombres de la guerre. En février 1956, nous accueillions le très honorable Anthony Eden, qui a joué un si grand rôle dans l'administration des affaires étrangères de son pays. Aujourd'hui, c'est vous, très honorable Monsieur Macmillan, qui, dans ces jours encore incertains, continuez comme vos prédécesseurs à jouer un rôle de premier plan. A nos yeux, vous incarnez

l'importance et la grandeur du Royaume-Uni. Les liens qui unissent nos deux pays sont de haute qualité. Grâce à nos fréquentes consultations, nous avons été en mesure de travailler en parfaite harmonie à notre "développement" et à notre progrès mutuels. N'a-t-on pas dit avec raison que les pays du Commonwealth constituent une partie vitale du monde commercial? Bien que ces pays aient évolué et atteint leur maturité, les similitudes qu'ils ont conservées créent un lien, parmi ce groupe de démocraties parlementaires, qui leur permet de rayonner à travers le monde et de contribuer à y établir un esprit de compréhension et de cohésion.

Nous sommes confiants, Monsieur le Premier Ministre, que ces liens continueront à se renforcer au cours des années.

Le Canada tout entier accueille en vous l'ambassadeur de l'amitié et de la paix, deux sentiments bien vivants en nous aujourd'hui du fait de votre aimable présence. Qu'il me soit permis de vous dire, Monsieur le Premier Ministre, combien profonde est l'impression que vous laissez chez nous. Votre visite a une extraordinaire importance à un moment où certains problèmes nationaux restent encore sans solution. Elle est de plus le symbole de la loyauté qui existe entre nos deux pays, le symbole du dur effort que votre patrie a fourni après de terribles années d'épreuves. Si, au moment le plus critique de l'histoire, on a parfois été tenté de perdre toute confiance en l'avenir, nous n'avions qu'à tourner les yeux vers votre pays au passé si glorieux, afin d'y puiser un renouveau de courage et d'énergie.

Nous sommes tous fiers, à juste titre, de faire partie du Commonwealth, ce groupe de partenaires qui, sur un pied d'égalité et dans un esprit de fraternité, travaillent au maintien de la paix et de la liberté en collaboration avec les autres organismes de sécurité mondiale. C'est cet idéal que vous représentez, Monsieur le Premier Ministre, et je fais miennes, en terminant, les remarques de l'un de nos journaux d'expression française à l'occasion de votre visite:

"Il ne fait pas de doute que cette rencontre entre le chef d'État de la Grande-Bretagne et le chef d'État du Canada, comme les précédentes, sera amicale et qu'elle offrira une autre occasion aux deux pays de resserrer leurs liens d'amitié, car ceux-ci ne sont pas superflus à l'heure actuelle dans le monde occidental."

J'ai donc, Monsieur le Premier Ministre, l'insigne honneur de vous exprimer, au nom de cette assemblée qui représente la nation canadienne tout entière, notre profonde gratitude pour votre visite, et je désire, par votre intermédiaire, transmettre à tous vos compatriotes nos vœux sincères et amicaux.

*(Traduction)*

L'HON. ROLAND MICHENER (ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES): Monsieur le Premier Ministre Macmillan, au nom de la Chambre des Communes, j'ai l'honneur de joindre nos vœux et nos hommages à ceux que vous a exprimés mon collègue du Sénat. Il nous semble particulièrement approprié que vous vous soyez adressé au Parlement et à la population du Canada dans cette enceinte, dans la Chambre vertes des Communes. Même si par ses dimensions, par ses fauteuils confortables et ses pupitres qui font contraste avec les banquettes étroites de votre propre Chambre, la nôtre paraît un peu étrange à votre œil de parlementaire, le fauteuil de l'Orateur, une réplique exacte de celui de Westminster, qui en a fait cadeau à notre Parlement, doit vous remplir d'un sentiment familier de sécurité mal défini dont cet ancien fauteuil est le symbole depuis plusieurs générations de présidents.

Vous conviendrez, je crois, que nous sommes en esprit et en vérité une Chambre des Communes où le gouvernement responsable s'exerce suivant la

tradition britannique avec les seules variantes qu'exige une union fédérale de deux races et de nombreuses régions. Ces institutions et pratiques parlementaires, vous l'avez fait observer, se sont implantées dans toutes les nations autonomes du Commonwealth et ces nations, comprenant chacune la politique des autres, se trouvent unies par un lien plus général sinon plus fort que ceux de la langue et de la race. Il en a été ainsi tout au long de vos déplacements à travers le Commonwealth. Partout vous avez été accueilli avec plaisir et avec compréhension par d'autres parlementaires, asiatiques, britanniques ou français, parlant tous la même langue, celle du règlement parlementaire et des règles de procédure.

Sans doute avez-vous été accueilli pour ce que vous êtes vous-même, pour votre charme amical et votre haute valeur personnelle, comme,—et notre Premier Ministre le rappelait tout à l'heure,—à cause de la présence de votre charmante épouse. Toutefois, cet accueil du Commonwealth a des racines plus profondes. Il reconnaît en vous le Premier Ministre du premier des Parlements, il a vu en vous la personnification de cette source antique à laquelle nous avons tous puisé, et où nous recherchons toujours des exemples vivants, une inspiration et une façon de communiquer les uns avec les autres.

Sachant combien lourdes sont vos responsabilités, bien que vous fassiez de votre mieux pour les dissimuler, nous vous sommes d'autant plus reconnaissants d'avoir trouvé le temps de nous parler aujourd'hui. Nous vous remercions de votre message et des saluts que vous nous apportez. Nous vous demandons d'accepter nos souhaits les plus sincères et de bien vouloir les transmettre à votre propre Chambre des Communes et à vos compatriotes.

N° 20

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 25 juin 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Jodoin,	Reid,
Baird,	Dessureault,	Lambert,	Robertson,
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	Roebuck,
Basha,	Dupuis,	Léger,	Smith (Queens-
Beaubien,	Euler,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Farris,	Macdonald,	Stambaugh,
Blais,	Fergusson,	MacDonald,	Sullivan,
Boucher,	Fraser,	Marcotte,	Taylor
Bouffard,	Gershaw,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	McGrand,	Thorvaldson,
Brunt,	Haig,	McKeen,	Tremblay,
Cameron,	Hardy,	Méthot,	Turgeon,
Choquette,	Hawkins,	Molson,	Vien,
Connolly	Hodges,	Pearson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pouliot,	White,
Connolly	Hugessen,	Pratt,	Wilson,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Quinn,	Wood.
Crerar,	Isnor,		

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Publications pour l'information du Parlement relatives au budget à l'égard de l'année 1958-1959. (Textes anglais et français).

Relevé des recettes et dépenses sous l'empire de la Partie V de la Loi sur la marine marchande (Marins malades), pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1958, de mercredi le 11 juin 1958, suivant l'article 7 de la Loi des règlements, chapitre 235, S.R.C. (Textes anglais et français).

Rapport des opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'accord de Bretton Woods pour l'année financière 1957-1958, en conformité de l'article 7, Chapitre 19, S.R.C. (Texte anglais).

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution aux fins de permettre la subdivision des actions de la Compagnie.

De "Ogdensburg Bridge Authority" demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

De "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution et les lois modificatives connexes.

De "Westcoast Transmission Company Limited", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi qui transporte à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

The Algoma Eastern Railway Company,  
The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,  
The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,  
Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
Orford Mountain Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company,  
The New Brunswick Southern Railway Company,

et qui dissolve les compagnies suivantes susmentionnées—

The Algoma Eastern Railway Company,  
The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,  
The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,  
Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company.

De "Mid-Continent Pipelines Limited", de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le quatrième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit—

Le MERCREDI 25 juin 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son quatrième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", de la cité de Vancouver, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution aux fins de permettre la subdivision des actions de la Compagnie.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,  
*Examineur des pétitions pour Bills  
d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-4, intitulé: "Loi concernant la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Sullivan, Président suppléant, du comité permanent de la Santé publique et du Bien-être social, auquel a été déféré le Bill C-30, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Beaubien, Président suppléant, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill C-17, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur McKeen présente au Sénat un Bill S-6, intitulé: "Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company",

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur

général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé jusqu'à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming)", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills de divorces suivants soient lus une deuxième fois:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Amelia Genier Wright".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Bernard, autrement connue sous le nom de Manny Bernard".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Leonard".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Collie Showler".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring".

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberte".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Urban".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe".

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Heughan".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Doutre".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghis-laine Boisdenghien Lebrun".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan".

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve cet échange de notes.

Après débat, il est—

Proposé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 21

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 26 juin 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Pratt,
Baird,	Croll,	Isnor,	Quinn,
Barbour,	Dessureault,	Lambert,	Reid,
Basha,	Drouin,	Lefrançois,	Robertson,
Beaubien,	Dupuis,	Léger,	Roebuck,
Bishop,	Euler,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Farris,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Fergusson,	MacDonald,	Stambaugh,
Bouffard,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor
Bradette,	Grant,	McDonald,	(Westmorland),
Brunt,	Haig,	McGrand,	Thorvaldson,
Cameron,	Hawkins,	McKeen,	Tremblay,
Choquette,	Hodges,	Méthot,	Turgeon,
Connolly	Horner,	Molson,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Paterson,	Wall,
Connolly		Pearson,	White.
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-2, intitulé: "Loi concernant "The Protective Association of Canada",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-3, intitulé: "Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-1, intitulé: "Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks".

Bill SD-2, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman".

Bill SD-3, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barre".

Bill SD-4, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda-Bernadette Godin Headland".

Bill SD-5, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Bédard".

Bill SD-6, intitulé: "Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz".

Bill SD-7, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann".

Bill SD-8, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell".

Bill SD-9, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott".

Bill SD-10, intitulé: "Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig".

Bill SD-11, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie".

Bill SD-12, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Liliias Crawford Booth".

Bill SD-13, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Krupa".

Bill SD-14, intitulé: "Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kelman Laczko".

Bill SD-15, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair".

Bill SD-16, intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack".

Bill SD-17, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins".

Bill SD-18, intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel".

Bill SD-19, intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin".

Bill SD-20, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson".

Bill SD-21, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman".

Bill SD-22, intitulé: "Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo".

Bill SD-23, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule".

Bill SD-24, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton".

Bill SD-25, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme".

Bill SD-26, intitulé: "Loi pour faire droit à Emery George Nemeth".

Bill SD-27, intitulé: "Loi pour faire droit à Alfreda Rose Celina Gigot Kyriazis".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 26 juin 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable John R. Cartwright, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 26 juin 1958 à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques Bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,*  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le cinquième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le JEUDI 26 juin 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son cinquième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs autres compagnies qu'elle possède en totalité, demandant l'adoption d'une loi

qui transporte à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique les chemins de fer et entreprises respectifs, ainsi que tous les pouvoirs, droits, privilèges, franchises, actifs, biens et immeubles des compagnies suivantes—

The Algoma Eastern Railway Company,  
The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,  
The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,  
Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
Orford Mountain Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company,  
The New Brunswick Southern Railway Company,

et qui dissolvent les compagnies suivantes susmentionnées—

The Algoma Eastern Railway Company,  
The Lindsay, Bobcaygeon and Pontypool Railway Company,  
The St. Mary's and Western Ontario Railway Company,  
Tilsonburg, Lake Erie and Pacific Railway Company,  
The Ottawa Northern and Western Railway Company,  
The Montreal and Ottawa Railway Company,  
The St. Maurice Valley Railway Company.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Bouffard présente au Sénat un Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et certaines filiales en propriété exclusive".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Lambert, du comité permanent des Relations extérieures, auquel a été déferé l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, présente le rapport qui suit:

Le MERCREDI 25 juin 1958.

Le Comité permanent des Relations extérieures, en conformité de l'ordre de renvoi du 24 juin 1958, a étudié l'accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958.

L'honorable George R. Pearkes, ministre de la Défense nationale, et M. Jules Léger, sous-ministre des Affaires extérieures, ont comparu devant le comité et ont expliqué les termes dudit Accord ainsi que son fonctionnement en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord.

Votre Comité désire féliciter le Ministre pour les excellentes explications qu'il a fournies au comité.

Votre Comité recommande que le Sénat considère favorablement ledit Accord.

Votre Comité recommande également qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations concernant ledit Accord.

Le tout respectueusement soumis,

*Le Président,*  
NORMAN P. LAMBERT

Avec la permission du Sénat,  
Après débat,  
Le rapport est adopté.

*Le Sénat, à l'unanimité, passe à l'Ordre n° 3 sur l'Ordre du jour.*

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, et que cette Chambre approuve cet échange de notes.

Après plus ample débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat se reporte aux "Affaires de routine".*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 1<sup>er</sup> juillet 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de divorces suivants soient lus une troisième fois:

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Amelia Genier Wright".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Mae Bernard, autrement connue sous le nom de Manny Bernard".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Collie Showler".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring".

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberte".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Urban".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe".

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Heughan".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Doutre".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghis-laine Boisdenghien Lebrun".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan".

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Pratt propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que la suite du débat sur la motion visant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le Bill S-6, intitulé: "Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est —

Résolue par l'affirmative.

5.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable John R. Cartwright, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit—

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable John R. Cartwright, C.M., un Juge puiné de la Cour suprême du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Lesdites lettres patentes sont alors lues par le Greffier du Sénat, comme il suit:

VINCENT MASSEY

(L.S.)

#### CANADA

Par son Excellence le Très honorable Vincent Massey, Membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A L'HONORABLE JOHN R. CARTWRIGHT, C.M., un Juge puiné de la Cour suprême du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, le très honorable Vincent Massey, Gouverneur général du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et de l'autorité qui m'ont été conférés par la commission de feu Sa Majesté le Roi George VI, sous le Grand Sceau du Canada, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, vous nomme, constitue et désigne, dit John R. Cartwright, pour être mon Député au Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée à l'occasion par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

VOUS, John R. Cartwright, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de Député de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, fonctions et attributions attachés à ladite charge qui vous est confiée, et ce durant mon bon plaisir.

POURVU TOUTEFOIS que la nomination de mondit Député ne préjudicie pas à l'exercice de ces pouvoirs, fonctions ou attributions par moi-même, dit très honorable Vincent Massey, en personne.

ET POURVU TOUTEFOIS que vous, dit John R. Cartwright obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez, quand il y a lieu, de moi-même.

DONNÉ sous mon seing et sceau d'armes, ce quatrième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-trois et en la deuxième année du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE,

W. P. J. O'MEARA,  
*Sous-Secrétaire d'État suppléant.*

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites au Journal.

Le Greffier adjoint du Sénat lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

- Loi pour faire droit à Valija Zvirgzds Kazaks.
- Loi pour faire droit à Joyce Florence Taylor Larman.
- Loi pour faire droit à Kathleen Margaret Coffin Barré.
- Loi pour faire droit à Freda Bernadette Godin Headland.
- Loi pour faire droit à Bruno Bédard.
- Loi pour faire droit à Stefania Sobol Wojtowicz.
- Loi pour faire droit à Elizabeth Antonie Hartmann Elstermann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann.
- Loi pour faire droit à Ruth Ellen McMullin Gosnell.
- Loi pour faire droit à Beatrice Bellamy Drysdale Scott.
- Loi pour faire droit à John Ronald MacCuaig.
- Loi pour faire droit à Edith Ann Van Horne Beattie, autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie.
- Loi pour faire droit à Constance Lilius Crawford Booth.
- Loi pour faire droit à Henry Krupa.
- Loi pour faire droit à Ferenc Tamas Kalman Laczko.
- Loi pour faire droit à Olive-Jane Frances Piper Sinclair.
- Loi pour faire droit à Rhoda Carin Burack.
- Loi pour faire droit à Evelyn Grace Blakely Mullins.
- Loi pour faire droit à Julia Switnicki Kobel.
- Loi pour faire droit à Eric Dunstan Martin.
- Loi pour faire droit à Hazel Margaret White Jackson.
- Loi pour faire droit à Mary Stepko Berryman.
- Loi pour faire droit à Jewel Evelyn Bockus Yeo.
- Loi pour faire droit à Clarence Leonard Sproule.
- Loi pour faire droit à Geraldine Avonne Dixon McNaughton.
- Loi pour faire droit à Jean-Louis Ducharme.
- Loi pour faire droit à Emery George Nemeth.
- Loi pour faire droit à Alfreda-Rose-Céline Gigot Kyriazis.
- Loi concernant "The Protective Association of Canada".
- Loi concernant "The Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited".
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.
- Loi modifiant la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

---

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 22

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 1<sup>er</sup> juillet 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Lambert,	Reid,
Barbour,	Drouin,	Lefrançois,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Léger,	Roebuck,
Beaubien,	Farquhar,	Leonard,	Smith (Queens-
Bishop,	Farris,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Bois,	Gouin,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Grant,	McDonald,	Taylor
Bouffard,	Haig,	McGrand,	(Westmorland),
Bradette,	Hawkins,	McKeen,	Thorvaldson,
Brunt,	Hayden,	Paterson,	Tremblay,
Burchill,	Horner,	Pearson,	Turgeon,
Comeau,	Howard,	Petten,	Vaillancourt,
Connolly	Hugessen,	Pouliot,	Veniot,
(Halifax-Nord),	Inman,	Power,	Vien,
Connolly	Isnor,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Kinley,	Quinn,	Woodrow.
Crerar,			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-28, intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard".

Bill SD-29, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth".

Bill SD-30, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vau-telet Gagnier".

Bill SD-31, intitulé: "Loi pour faire droit à William Leonard Mugford".

Bill SD-32, intitulé: "Loi pour faire droit à James Clancy".

Bill SD-33, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor".

Bill SD-34, intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana".

Bill SD-35, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke".

Bill SD-36, intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy".

Bill SD-37, intitulé: "Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas".

Bill SD-38, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Paquin".

Bill SD-39, intitulé: "Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski".

Bill SD-40, intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbee".

Bill SD-41, intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre".

Bill SD-42, intitulé: "Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz".

Bill SD-43, intitulé: "Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth".

Bill SD-44, intitulé: "Loi pour faire droit à Elie Kouri".

Bill SD-45, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown".

Bill SD-46, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Weisman".

Bill SD-47, intitulé: "Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas".

Bill SD-48, intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe".

Bill SD-49, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins".

Bill SD-50, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp".

Bill SD-51, intitulé: "Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell".

Bill SD-52, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook".

Bill SD-53, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis".

Bill SD-54, intitulé: "Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman".

Bill SD-55, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan".

Bill SD-57, intitulé: "Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel".

Bill SD-58, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson".

Bill SD-59, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke".

Bill SD-60, intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch".

Bill SD-61, intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvold".

Bill SD-62, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton".

Bill SD-63, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile".

Bill SD-64, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo".

Bill SD-65, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Coorsh".

Bill SD-66, intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais".

Bill SD-67, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine".

Bill SD-68, intitulé: "Loi pour faire droit à William Arthur Terry".

Bill SD-69, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker".

Bill SD-70, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson".

Bill SD-71, intitulé: "Loi pour faire droit à James Dunn Drummond".

Bill SD-72, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorcy Valiquette".

Bill SD-73, intitulé: "Loi pour faire droit à Norman Silver".

Bill SD-74, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette".

Bill SD-75, intitulé: "Loi pour faire droit à Abie Cubitz".

Bill SD-76, intitulé: "Loi pour faire droit à Shtull Hager".

Bill SD-77, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais".

Bill SD-78, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le sixième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 1<sup>er</sup> juillet 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son sixième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les prescriptions de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De Madeleine Levason, Elizabeth Hammond, Helen Rogers Baker, Simonne Daigneault, toutes de la cité de Montréal, province de Québec, et Patricia Stevenson, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant leur constitution en corporation sous le nom de "Canadian Women's Press Club".

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,  
Examineur des pétitions pour Bills  
d'intérêt privé.

L'honorable sénateur Lambert présente au Sénat un Bill S-8, intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 3 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Relevé requis, aux termes de l'article 20 de la Loi sur l'assurance des anciens combattants, pour l'année financière 1957-1958. (Textes anglais et français).

Relevé pour l'année financière 1957-1958, tel que requis par l'article 17 de la Loi de l'assurance des soldats de retour. (Textes anglais et français).

Relevé pour l'année financière 1957-1958, requis aux termes de l'article 42 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Rapport annuel pour l'année financière 1957-1958, requis par l'article 13 de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée. (Textes anglais et français).

Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada —Étude sur l'extraction et le traitement des minéraux au Canada. (Textes anglais et français).

Budget d'établissement de la Compagnie d'énergie du Nord Canadien pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, tel que requis par le paragraphe 2 de l'article 80 de la Loi sur l'Administration financière, Chapitre 12 des Statuts du Canada, 1951, et aussi arrêté en conseil C.P. 1958-874, daté le 24 juin 1958, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Exemplaire de l'étude intitulée: "La concurrence des lignes aériennes au Canada, en date de mai 1958, rédigée par Stephen F. Wheatcroft, à la demande du ministre des Transports. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-sept à cent cinquante-huit, les deux précités inclusivement.

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Annie Allish Watson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charles William Watson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
Président.

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de John Psence Brown, de Otterburn Park, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Madeline Jean Anderson Brown, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Verne Alfred Freeman, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aurette Doris Cross Freeman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trentième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Davina Betsy Snow Campbell, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Francis Campbell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente et unième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Paul-Henri Poulin, de la ville de Beauceville-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Céline Lachance Poulin, le comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande que comporte la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jack Spinner, de la ville Montréal-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Shirley Titleman Spinner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kaljo Klasman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edit-Ksenia Kirsipun Klasman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Claude-Hector Proulx, de la ville de Aylmer, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leanore Lillian Foote Proulx, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Florence McLelland Pringle, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ronald Malcolm Pringle, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Robert Maurice Sherwood, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Madeleine Louise Helene Thornton Sherwood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Jeannette Young Warmington, de la ville de Port Colborne, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Henry Warmington, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Isabella Cross Davidson, de Ulverton, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frank Elmer Davidson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent trente-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rita Firestone Flax, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Julius Flax, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy June Pearce Tribble, de la ville de Lennoxville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Henry Elford Tribble, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Anne Rottermund David, de la cité de New-York, dans l'état de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Vladimir David, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gordon Edwin Limbrick, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joan Doris Potter Limbrick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Helen Paperno Bogatin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Bogatin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Victor-Cyril Goyer, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marcia Bradley Goyer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 27 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-cinquième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de André Petit, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Monique-Claudette Halary Petit, le comité a constaté que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande que comporte cette pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que la preuve produite ne soit pas imprimée ni distribuée, et que la Règle 134 soit suspendue à l'égard de ladite impression, et que la Règle 135 soit suspendue en ce qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Henry Joseph Haggett, de la cité de St-Jean, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Matilda Crews Haggett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ethel Roe Emond, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Hyacinthe-Jacques Emond, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Frederick Wilson Abbott, de Buchans, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Myrtle Morgan Abbott, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gilda Rosen Silverman, de la ville de Cote-St-Luc, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Abraham Silverman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de John Luczko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Agnes Orkish Luczko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Anita Fischer Staub, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alberto Staub, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Irene Dawe Mays, de la ville de Trois-Rivières, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harvie Harry Mays, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Janine Lafontaine Frost, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Frost, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jean George Lipsman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Donald Malcolm Gangin, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marjorie Kennedy Alexander Gangin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Louise Plourde Auld Emard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alfred Emard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ralph Murrin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Clarke Murrin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 30 juin 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Bruno Giovanni Albertini, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clara Camilla Champion Albertini, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-sept à cent cinquante-huit, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénateur Vaillancourt propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que la suite du débat sur la motion visant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit différée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et certaines filiales en propriété exclusive", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur McKeen, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 23

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 2 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Kinley,	Quinn,
Barbour,	Drouin,	Lambert,	Reid,
Basha,	Dupuis,	Lefrançois,	Robertson,
Beaubien,	Farquhar,	Léger,	Roebuck,
Bishop,	Farris,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Shelburne),
Bois,	Gershaw,	MacDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Gouin,	Marcotte,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Grant,	McDonald,	Taylor
Brunt,	Haig,	McGrand,	(Westmorland),
Burchill,	Hawkins,	McKeen,	Thorvaldson,
Choquette,	Hayden,	Méthot,	Tremblay,
Comeau,	Horner,	Paterson,	Turgeon,
Connolly	Howard,	Pearson,	Vaillancourt,
(Halifax-Nord),	Howden,	Petten,	Veniot,
Connolly	Hugessen,	Pouliot,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Inman,	Power,	White,
Crerar,	Isnor,	Pratt,	Woodrow.

## PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Thorvaldson—

De "Stanmount Pipe Line Company", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Corporation commerciale canadienne pour l'année financière close le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 13(1) de la Loi sur la Corporation commerciale canadienne, 1946. (Textes anglais et français).

Rapport de la *Defence Construction (1951) Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 85(3) de la Loi sur l'Administration financière. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-6, intitulé: "Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McKeen propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Pearson, du comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente son premier rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 2 juillet 1958.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada présente son premier rapport—

Votre Comité recommande—

1. Que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations au jour le jour.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON,  
Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le rapport soit maintenant pris en considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé du Trône lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, ainsi que sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, demandant—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, Membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il Plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, et—

Ordonné: Que l'Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les Membres de cette Chambre qui sont Membres du Conseil privé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent vingt-sept à cent cinquante-huit, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 24

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 3 juillet 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Kinley,	Reid,
Barbour,	Croll,	Lambert,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Lefrançois,	Roebuck,
Beaubien,	Farquhar,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Farris,	Leonard,	Shelburne),
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Stambaugh,
Bois,	Fournier,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor
Bouffard,	Grant,	McDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Haig,	McGrand,	Thorvaldson,
Brunt,	Hawkins,	Méthot,	Tremblay,
Burchill,	Hayden,	Paterson,	Turgeon,
Choquette,	Horner,	Pearson,	Vaillancourt,
Comeau,	Howard,	Petten,	Veniot,
Connolly	Howden,	Pouliot,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Power,	White,
Connolly	Inman,	Pratt,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Quinn,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif à l'établissement, à l'entretien et à l'utilisation, par le Gouvernement des États-Unis, en territoire canadien, d'installations destinées au ravitaillement en vol. Signé à Ottawa le 20 juin 1958. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1958, de mercredi le 25 juin 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, Chapitre 235, S.R.C. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming)", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. Page 3, ligne 28. Après le mot "immeuble,", insérer ce qui suit: "présent ou futur,".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que l'amendement soit agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 8 juillet 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Reid signale à l'attention du Sénat l'usage abusif des drogues narcotiques en Canada et l'opportunité de présenter une législation donnant suite aux recommandations du Comité spécial du Sénat sur le trafic des drogues narcotiques en Canada, qui fit rapport à cette Chambre le 23 juin 1955.

Après débat,

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Howden, que plus ample débat portant sur l'interpellation soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Reid—

Que le Sénat du Canada accueille favorablement la récente suggestion du Premier Ministre du Canada visant à la formation d'un comité parlementaire conjoint entre le Canada et les États-Unis d'Amérique; aussi est de l'avis qu'elle peut être d'un grand bienfait par l'amélioration des relations entre les deux pays, et offre son entière et cordiale coopération.

Après débat—

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que plus ample débat sur la motion soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le Bill S-8, intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 25

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

Le mardi 8 juillet 1958

*Huit heures du soir.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Inman,	Reid,
Barbour,	Dessureault,	Kinley,	Robertson,
Basha,	Dupuis,	Lambert,	Roebuck,
Beaubien,	Emerson,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Bishop,	Euler,	Léger,	Shelburne),
Blais,	Farquhar,	Leonard,	Stambaugh,
Boucher,	Farris,	Macdonald,	Sullivan,
Bouffard,	Fournier,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Gershaw,	McLean,	(Westmorland),
Brunt,	Gladstone,	Monette,	Thorvaldson,
Burchill,	Gouin,	Paterson,	Turgeon,
Choquette,	Grant,	Pearson,	Vaillancourt,
Comeau,	Haig,	Petten,	Veniot,
Connolly	Hawkins,	Pouliot,	Vien,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Power,	Wall,
Connolly	Horner,	Pratt,	White,
(Ottawa-Ouest),	Howard,	Quinn,	Woodrow.
Crerar,	Hugessen,		

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P. —

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le septième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.

Le MARDI 8 juillet 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son septième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné les pétitions suivantes, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Ogdensburg Bridge Authority, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

De The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution et les lois modificatives connexes.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 10 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 10 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Bibliothécaire national pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330, S.R. (Textes anglais et français).

Rapport concernant la Loi sur la coordination de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 11 de ladite loi, chapitre 45 des Statuts de 1953-1954. (Texte anglais).

La pétition suivante est lue et reçue:

De Stanmount Pipe Line Company, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt-quatorze, les deux précités inclusivement:

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent cinquante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eileen Rose Brown Porteous, de la ville de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Joseph Porteous, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Anita Duguay Brais, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Roma Brais, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sydney Lesser, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage

avec Elsie Margaret Nolan Lesser, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Stella Rachel Cater Harris, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Kimm Harris, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-troisième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Moshe Frajberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ada Rafalowska Frajberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande formulée dans la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel Jack Goldberg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lila Sendel Goldberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet, 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Beatrice Claire Carmichael Glas, de la ville de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Joseph Glas, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Francis Allan Quinn, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Liliane Simard Quinn, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James Ross MacLaren Paul, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jean Joyce Singer Paul, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Golebiowski Lorens, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Lorens, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Nicholas Vogel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mira Goddard Vogel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie Blanche Waters Liberti, de la cité de Hull, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Francisco Liberti.

2. Demande ayant été faite pour obtenir la permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 104 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Viola Mary White Witt, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stanley Robert Witt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Lucien-Roland Richer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Esther-Thérèse Lauzon Richer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marc Baillargeon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louise Holtved Baillargeon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lucille Perrin Ballard, de St-Colomban, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tancrede Ballard, autrement connu sous le nom de Thom Ballard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Rae Lynch Harding, de la ville de Drummondville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Euclide Harding, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Estelle Leblanc Hébert, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roland Hébert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Georgiu Panajtiotis Yarenis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Anuntiati Kwapil Yarenis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Watson Pennoyer, de St-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alex Pennoyer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent soixante-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter Hruby, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Edwin Showler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dora Louise Giblin Showler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Nikolaj Kurdiaszow de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fotini Gerontakou Kurdiaszow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Johann Schneider, de St-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Martha Maier Schneider, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 4 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lise Beaudry Livingston, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth Livingston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Beverly Georgina Berry Turpin, de Ville Saint-Pierre, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert Henry Turpin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Eileen Ferris MacTavish, de la cité de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Stewart MacTavish, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-sixième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Maurice Turcotte, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thérèse Giroux Turcotte, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Christina Maxwell Biggs Sanderson, de la ville de Prévillie, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Richard Carey Bone Sanderson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Thomas Patrick Heavers, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Lillian Ward Heavers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Josephine Gertrude Rice Thornhill, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Theophilus Thornhill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ruth Gruber Sosnowsky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Hilel Sosnowsky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Samuel Wasserman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Beverley Nan Israel Wasserman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Celia Bernhaut Jamensky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aaron Jamensky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Samuel Gerald Rudner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 7 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Waldo John Brayton, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alice Martha Waller Brayton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt-quatorze, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Allish Watson".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à John Spence Brown".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Spinner".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Kaljo Klasman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jeannette Young Warmington".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson".

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Firestone Flas".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Rottermund David".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à John Luczko".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinikova Lipsman".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin".

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Eward".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Murrin".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck, propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) présente au Sénat un Bill S-13, intitulé: "Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 10 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) présente au Sénat un Bill S-12 intitulé: "Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain le 10 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bouffard propose, pour l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming)", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Code criminel", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur l'interpellation de l'honorable sénateur Reid, signalant à l'attention du Sénat l'usage abusif des drogues narcotiques en Canada et l'opportunité de présenter une législation donnant suite aux recommandations du comité spécial du Sénat sur le trafic des drogues narcotiques en Canada, qui fit rapport à cette Chambre le 23 juin 1955, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Robertson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Reid:

Que le Sénat du Canada accueille favorablement la récente suggestion du Premier Ministre du Canada visant à la formation d'un comité parlementaire conjoint entre le Canada et les États-Unis d'Amérique; aussi est de l'avis qu'elle peut être d'un grand bienfait par l'amélioration des relations entre les deux pays, et offre son entière et cordiale coopération.

Après débat,

L'honorable sénateur Turgeon propose, appuyé par l'honorable sénateur Farris, que plus ample débat sur la motion soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat que M. Dwight D. Eisenhower, Président des États-Unis d'Amérique, portera la parole devant les Membres du Sénat et de la Chambre des Communes, dans la Chambre des Communes, demain, le mercredi 9 juillet 1958, à dix heures de la matinée.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 26

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 9 juillet 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Hugessen,	Reid,
Barbour,	Croll,	Inman,	Robertson,
Basha,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Beaubien,	Drouin,	Lambert,	Smith (Queens-
Bishop,	Dupuis,	Lefrançois,	Shelburne),
Blais,	Emerson,	Léger,	Stambaugh,
Boucher,	Euler,	Leonard,	Sullivan,
Bouffard,	Farquhar,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Farris,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	McLean,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	Monette,	Turgeon,
Burchill,	Gouin,	Paterson,	Vaillancourt,
Choquette,	Grant,	Pearson,	Veniot,
Comeau,	Haig,	Petten,	Vien,
Connolly	Hawkins,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hayden,	Pratt,	White,
Connolly	Horner,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Howard,		

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bouffard propose, appuyé par l'honorable sénateur Beaubien, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que l'allocation du Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Dwight D. Eisenhower, aux Membres des deux Chambres du Parlement, prononcée ce jour, le 9 juillet 1958, et les autres discours qui eurent lieu en cette occasion, soient imprimés, sous forme d'appendice, dans les Débats du Sénat et les Procès-verbaux du Sénat, et fassent partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*(Voir Appendice aux Journaux de ce jour, pages 234a-234j).*

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Reid, signalant à l'attention du Sénat l'usage abusif de drogues narcotiques en Canada et l'opportunité de présenter une législation donnant suite aux recommandations du comité spécial du Sénat sur le trafic des drogues narcotiques en Canada, qui fit rapport à cette Chambre le 23 juin 1955, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Robertson, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Reid:

Que le Sénat du Canada accueille favorablement la récente suggestion du Premier Ministre du Canada visant à la formation d'un comité parlementaire conjoint entre le Canada et les États-Unis d'Amérique; aussi est de l'avis qu'elle peut être d'un grand bienfait par l'amélioration des relations entre les deux pays, et offre son entière et cordiale coopération.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent cinquante-neuf à cent quatre-vingt-quatorze, les deux précitées inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills de Divorces suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Allish Watson".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à John Spence Brown".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Spinner".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Kaljo Klasman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jeannette Young Warmington".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson".

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Firestone Flas".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Rottermund David".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à John Luczko".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinikova Lipsman".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin".

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Murrin".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## ALLOCUTION

prononcée à la Chambre des Communes

par

MONSIEUR DWIGHT D. EISENHOWER

Président des États-Unis d'Amérique

devant les

Membres du Sénat et de la Chambre des Communes

Ottawa, le mercredi 9 juillet 1958, à dix heures de la matinée.

*Présentation et bienvenue par le très honorable J. G. Diefenbaker, Premier ministre du Canada, et remerciements par l'honorable Mark Robert Drouin, Président du Sénat, et par l'honorable Roland Michener, Orateur de la Chambre des Communes.*

(Traduction)

Le très hon. J. G. DIEFENBAKER (PREMIER MINISTRE DU CANADA): Monsieur le Président, Monsieur le Président du Sénat, Monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, Membres des deux Chambres du Parlement du Canada, le Président Eisenhower vient chez nous en qualité de chef réputé d'un État puissant, mais ce qui rend ce jour plus significatif encore pour nous tous, c'est que le Président soit venu en qualité de bon voisin et d'ami.

Nous sommes heureux qu'il soit accompagné de sa charmante épouse et compagne, car elle aussi occupe une place de choix dans l'affection de tous les Canadiens.

(Texte)

Je veux maintenant ajouter un mot de bienvenue dans la langue française et vous assurer, Monsieur le Président, que la chaleur du sentiment canadien envers vous et envers notre bon voisin, émane du plus profond de notre cœur. A vous et à votre digne épouse, leur plus cordiale bienvenue.

(Traduction)

En nous rendant visite sans appareil et cérémonie, il s'en tient à un précédent ancien et précieux dans les relations entre nos deux pays. Bien que vous soyez venu parmi nous en qualité de chef d'un État puissant, le service des renseignements m'informe, après une enquête minutieuse, que vous n'êtes pas armé et que vous n'avez d'autre cuirasse qu'un brassie et un putter. Puis-je vous souhaiter, en passant, d'utiliser cette cuirasse sous un ciel clair et un terrain favorable afin d'ajouter à la liste de vos victoires.

Le monde communiste se livre actuellement à une énergique offensive économique mondiale placée sous le signe de "l'aide et du commerce", à une offensive qui ne vise pas à accumuler des bénéfices, au sens comptable du mot, pas plus qu'à obtenir pour ses ressortissants les avantages normaux qu'on est en droit d'attendre du commerce, mais dont le succès sera fonction de la mesure dans laquelle les âmes, les cœurs, les libertés et les aspirations de ceux qui bénéficient de cette aide seront asservis à la tyrannie communiste.

Je pense que nous vivons un très grand jour. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, nos pays sont unis pour leur défense. J'estime que les Soviétiques nous mettent au défi de n'être pas moins unis à l'égard de nos objectifs économiques.

J'estime que chacune de nos deux nations, et chacune des nations du monde libre, en formulant des programmes et des principes économiques, tout en veillant toujours et avant tout au bien-être de leurs populations respectives, doit plus que jamais tenir compte des effets de ces programmes et principes sur le bien-être économique et l'intérêt de toutes les autres nations libres, et cela dans notre commun intérêt et en vue de notre survivance même. J'irai même plus loin. Afin de parer à l'expansion toujours croissante de la guerre froide ou de la lutte économique communiste, il faut nous entendre pour accroître sensiblement le commerce mondial, augmenter l'assiette financière des réserves liquides indispensables à un accroissement de ce genre. J'exprime ici, je le sais, le sentiment de tous les Canadiens en disant que le Canada est tout disposé à prendre toute sa part de responsabilités et à jouer pleinement son rôle dans cette audacieuse entreprise.

Monsieur le Président, nos deux pays ont une gloire commune, la gloire de deux peuples progressant en commun, non pas dans une tranquillité d'esprit faite de contentement d'eux-mêmes, mais dans un esprit d'humilité, dont n'est pourtant pas absent un légitime orgueil, deux peuples, dis-je, unis dans une association fraternelle à travers un siècle marqué de drames et de tempêtes dans diverses parties du monde.

Remercions Dieu dans la simplicité de nos cœurs de ce que nos nations ne connaissent pas les haines ou les animosités ancestrales, et souhaitons par-dessus tout que nos relations pacifiques marquées au coin de la collaboration deviennent le partage de toute l'humanité.

En entrant dans notre ville, vous avez longé, puis traversé un petit canal. Peu de gens savent quand ou pourquoi il fut établi. Construit il y a plus de cent ans pour faciliter la défense de notre pays contre le vôtre, il n'est plus maintenant qu'une pièce de musée et représente un passé bien fini.

Votre visite au Canada nous rappelle une des premières visites de parlementaires canadiens à Washington. Quand Abraham Lincoln s'est rendu à Gettysburg pour y prononcer un discours immortel et toujours actuel, l'un des personnages qui l'y accompagnaient, à titre d'invité sur l'estrade de Gettysburg, était l'honorable William McDougall, l'un des Pères de la Confédération du Canada. M. McDougall s'était rendu à Washington avec M. Galt pour négocier une petite question de commerce, et M. Lincoln, avec cette simplicité qui, depuis, a toujours caractérisé nos rapports, a courtoisement invité M. McDougall à l'accompagner. Il est également intéressant de rappeler que, dans la lettre qu'il envoyait le lendemain à sa famille au Canada, il déclarait qu'à son avis (si différent de l'avis de bien d'autres à ce moment-là), les paroles du Président passeraient à l'histoire.

Depuis cet événement, il y a eu beaucoup de va-et-vient entre Ottawa et Washington. Ces réunions n'ont peut-être pas toujours donné satisfaction aux deux parties, mais nous avons toujours eu la merveilleuse certitude que nous pouvions, et que nous pourrions toujours, examiner nos problèmes et nos différends avec la sincérité d'hommes libres, avec amitié, compréhension, et une mâle franchise.

Des ressortissants d'autres pays me demandent souvent, quel est le secret de cette consécration de nos deux pays aux principes du bon voisinage et du respect mutuel. Ce secret, nous le savons, c'est la confiance que nous avons l'un pour l'autre et cette union des cœurs qui se fonde sur un idéal commun et sur les principes éternels de la liberté et des droits de l'homme. Nous sommes des peuples nord-américains, nés de la géographie et animés des mêmes espoirs,

de la même foi et des mêmes aspirations; nous personnifions des traditions et un patrimoine commun nourris et enrichis par la Grande Charte, la Déclaration des droits et l'Habeas Corpus.

Lorsque, il y a 13 ans, on vous a remis la clef de la ville de Londres, un autre homme d'État et guerrier illustre, sir Winston Churchill, a dit que vous vous étiez montré "capable de faire marcher de grandes nations à l'unisson, dans une union plus étroite que jamais". Je me permets de citer un passage de votre noble réponse:

L'humilité doit toujours être le partage de celui qui reçoit des acclamations méritées par le sang de ses hommes et le sacrifice de ses amis.

Si le Parlement et le peuple du Canada vous ont réservé leur plus chaleureuse bienvenue et leurs plus chaudes acclamations, c'est parce que vous concevez clairement que seules les œuvres constructives des vivants peuvent donner leur véritable sens aux sacrifices des morts. Je salue en vous le commandant sous la direction duquel les légions de la liberté se sont levées lorsque la liberté était menacée et que personne ne savait d'où viendrait le salut. C'est surtout de votre sagesse, de votre humanitarisme et de votre prestige que l'humanité attend une fois de plus la liberté et la paix.

Membres du Parlement du Canada, j'ai le grand honneur de vous présenter un grand tribun de la liberté, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, le Président des États-Unis.

(Traduction)

M. DWIGHT D. EISENHOWER (PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE):  
Monsieur le Président du Sénat, Monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, Monsieur le Premier ministre, messieurs et mesdames les Membres des deux Chambres du Parlement canadien, messieurs et mesdames, nos distingués invités et amis: Pour commencer, je me permettrai de dire quelques mots, en un français un peu hésitant, à mes amis Canadiens-français. Le Premier Ministre l'a fait avec grand courage; pour ma part, je me sens pris d'une peur vive.

(Texte)

Ici, au Canada, vous avez démontré que les rapports entre les peuples libres ne sont pas affaiblis par des différences de langue et de façon de parler. Il doit en être ainsi pour toutes les nations du monde libre. Le fait que nous nous exprimons en des langues et des accents différents, ne doit pas affaiblir notre lutte pour une paix juste et durable. Une tradition très grande et très riche s'est établie dans tout le Canada au service de cette tâche si noble. La consécration de votre pays à ce but a été solide et constante. Vous avez donné un exemple à tous les hommes libres.

(Traduction)

Monsieur le Premier ministre, je tiens à vous faire part de ma profonde gratitude personnelle pour l'accueil chaleureux que vous m'avez fait et pour vos bienveillantes paroles à mon égard. Dans le même ordre d'idées, je tiens à vous dire que je suis très sensible à l'accueil chaleureux que vous avez réservé à Madame Eisenhower et à moi-même lors de notre passage par les rues de la ville et à toutes les réunions auxquelles nous avons participé. Nous en sommes sincèrement reconnaissants.

J'en suis à mon quatrième séjour dans votre belle capitale. Je me rappelle si bien que, lorsque votre gracieuse Souveraine est venue à Washington, après son passage à Ottawa, nous avons parlé ensemble de la beauté de cette ville et de la grandeur du Canada. Il fait bon de revenir ici... de revoir de vieux amis et de s'en faire de nouveaux.

Je suis venu ici la première fois en 1946 afin de féliciter le peuple canadien du rôle brillant qu'avaient joué les forces canadiennes que vous aviez placées sous mes ordres pendant la Grande Guerre qui venait de se terminer par la victoire. Ma deuxième visite, je l'ai faite à titre de Commandant des Forces de l'OTAN en Europe. En 1953, je suis revenu en qualité de Président et j'ai pris la parole en cette Chambre au sujet de certains aspects qui caractérisent les rapports entre nos deux pays.

Je me souviens d'avoir parlé alors de la Voie maritime du Saint-Laurent comme d'une perspective d'avenir. Aujourd'hui, elle est presque achevée, et son inauguration aura lieu l'année prochaine. Voilà, assurément, une grande réalisation commune. Elle donnera à d'importantes régions du Canada et des États-Unis l'accès à la navigation océanique. Elle demeurera à jamais un témoignage de ce que peut donner l'effort conjoint de deux nations souveraines.

J'ai dit, à cette même occasion, combien il était nécessaire de trouver les moyens de protéger notre Amérique du Nord contre toute attaque-surprise. Depuis lors, nous avons réalisé de grands progrès dans cette voie. Le périmètre d'alerte préliminaire (ligne DEW) a été établi et fonctionne en ce moment. Je suis certain qu'en construisant ces postes d'alerte on a appris bien des choses qui aideront à mettre plus rapidement en valeur les régions lointaines du Nord canadien et de notre nouvel État, l'Alaska.

Le mois dernier, nos deux gouvernements se sont entendus pour établir un quartier général commun de défense aérienne pour notre continent. De plus, tous deux nous nous sommes efforcés,—et nous allons continuer à nous efforcer,—d'obtenir de l'Union soviétique qu'elle consente à l'établissement d'une méthode d'inspection qui nous protégerait contre des attaques-surprises par voie de l'Arctique: de récentes communications reçues des Soviets ont raffermi notre espoir qu'ils finiront par reconnaître que, grâce à un tel système, ils n'auront plus aucune raison de redouter, comme ils le prétendent, une agression par le pôle Nord. Pour le Canada et les États-Unis, l'application d'un tel procédé ajouterait considérablement à notre sécurité contre une attaque soudaine. Il se pourrait qu'un tel procédé fraye la voie à d'autres mesures encore de contrôle des armements, et permette de diminuer un peu le fardeau et le danger que constituent aujourd'hui les armements.

Ces deux entreprises, la Voie maritime,—route élargie et approfondie pour l'acheminement de paisibles échanges commerciaux,—et le renforcement de notre commune défense de ce continent illustrent de façon frappante deux choses. La première, c'est que le changement est une loi qui régit la vie et les relations entre les peuples. Lorsque deux grands peuples comme les nôtres, énergiques et optimistes, vivent côte à côte au milieu de toute la diversité que comporte la liberté, le changement est rapide et entraîne dans son sillage des problèmes, parfois des frictions.

Une seconde leçon que je vois dans ces réalisations communes en divers domaines c'est que, par le respect mutuel, la compréhension et la bonne volonté, nous pouvons trouver des solutions acceptables à tout problème qui peut exister ou surgir entre nous. Il importe que nous nous en souvenions. Les différences qu'on peut exprimer de temps à autre n'influent jamais sur la similarité d'objectif qui lie nos deux pays.

Évidemment, chacun de nos deux pays possède un caractère national distinctif et son histoire propre. Votre indépendance, vous l'avez gagnée par évolution; les États-Unis ont gagné la leur par la révolution.

Nos formes de gouvernements,—quoique coulées toutes deux dans le moule démocratique,—sont fort différentes. En fait, il semble que parfois beaucoup de nos malentendus naissent d'une connaissance imparfaite, chez nous comme chez vous, des dissimilitudes de nos deux formes de gouvernement. Et pourtant, malgré ces dissimilitudes de forme, nos deux gouvernements trouvent et utili-

sent, de plus en plus, de bons moyens de se consulter et d'agir de concert. Nous agissons ainsi pour résoudre les problèmes qui se posent dans nos relations mutuelles et dans nos relations à tous deux avec les autres pays du monde.

Nous adhérons tous deux à ce principe essentiel que seules des institutions libres, sous un gouvernement qui est le serviteur et non le maître, permettent à chaque citoyen de se prémunir contre toute atteinte à sa vie, sa liberté et sa poursuite du bonheur. Nous sommes tous deux résolus à élaborer et à appliquer des lignes de conduite propres à sauvegarder la vie et le foyer de nos citoyens, leur tranquillité d'esprit, leur bien-être matériel et, par-dessus tout, leurs idéals. Fidèles à ces idéals, nos deux pays ont la ferme volonté de conserver à l'autorité civile la maîtrise des grandes décisions touchant la paix et la guerre.

En outre, nos deux pays reconnaissent le dessein agressif de l'impérialisme communiste qui menace toutes les nations libres. Ils sont tous deux en face d'une menace militaire et d'attaques politiques. Un régime économique dirigé par l'État et dominé par l'État met en péril dans le monde entier notre régime de libre entreprise. En fait, c'est peut-être dans ce domaine que la concurrence se fera la plus rude et la plus décisive entre le monde libre et l'impérialisme communiste. Nous ne devons jamais laisser les différences qui peuvent s'élever entre nos deux pays nous préoccuper au point de nous faire perdre de vue l'importance transcendante de la collaboration du monde libre pour gagner la lutte "globale".

Conformément à notre commun idéal, nos deux pays, de concert avec d'autres, participent ensemble à des accords de sécurité collective. Le plus important de ces accords est celui de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, au sein de laquelle le Canada et les États-Unis sont des associés égaux. Nous sommes tous deux résolus à maintenir ce que George Washington appelait "une attitude militaire respectable". Nous sommes également déterminés à maintenir nos institutions en bon état et à assurer le bon fonctionnement de nos économies respectives.

Nous cherchons donc non seulement à satisfaire aux besoins croissants de nos populations, mais aussi à montrer en exemple des réalisations d'hommes libres capables d'encourager et d'attirer ceux qui sont moins heureux. Enfin, nous sommes convenus de ne jamais cesser nos efforts en vue d'établir une paix juste et durable par voie de négociations avec ceux qui nous défient. Nous ne négligeons aucune occasion de régler les problèmes qui divisent le monde et de réduire le fardeau des armements moyennant les sauvegardes qui s'imposent.

En regard de cette similitude de points de vue essentiels, permettez-moi de signaler certains des points qui me paraissent susciter certains ennuis, dans nos relations, entre autres, la politique d'écoulement des excédents de blé des États-Unis, le déséquilibre de notre commerce mutuel, certains aspects de l'investissement de capitaux privés des États-Unis au Canada et la crainte des Canadiens que les États-Unis aient tendance à s'écarter d'une politique de prévoyance dans le domaine du commerce.

Vous convenez, j'en suis sûr, que nous devons nous parler franchement. La franchise bien entendue est une marque d'amitié. Nous devrions, je crois, avoir pour ligne de conduite, de part et d'autre, de parler franchement chaque fois que l'un estime que des mesures envisagées ou prises par l'autre portent atteinte à des intérêts importants. Heureusement, ces cas sont rares. En mentionnant aujourd'hui des problèmes précis que nous n'envisageons pas tout à fait du même œil, je parle à titre d'Américain qui se place du point de vue américain. Je vous assure que votre Premier ministre, lorsqu'il débattrà ces problèmes avec mes associés et moi-même, exprimera très loyalement et éloquemment le point de vue du Canada.

Je suis convaincu et il l'est également, je crois, que nous trouverons des solutions acceptables à tous nos problèmes actuels et à tous nos problèmes futurs. Il faudra de la compréhension, du bon sens et un empressement à faire des concessions, de part et d'autre. Ces qualités que nous avons toujours trouvées dans nos relations avec le Canada, j'espère que vous n'avez pas constaté qu'elles faisaient défaut chez nous.

J'aimerais donc, tout d'abord, parler brièvement de nos mesures visant l'écoulement de notre blé excédentaire. Je ne crois pas qu'on puisse trouver à redire à notre but, bien que certaines de nos méthodes puissent sembler peu orthodoxes au regard des normes traditionnelles. Simplement énoncé, notre programme d'écoulement du blé a trois aspects. En temps de famine ou de désastre local, nous donnons du blé. Nous en avons aussi troqué pour des matières d'importance stratégique. Enfin, nous vendons du blé en échange de devises locales aux pays qui ne peuvent se permettre d'en acheter par les voies commerciales. Dans ces cas, nous avons pour ligne de conduite de prêter au gouvernement en question la majeure partie du produit de la vente en vue du développement économique local. Nous n'avons pas l'intention de nuire aux débouchés commerciaux normaux et, à cet égard, je crois que nous avons réussi de façon générale.

Je sais que, par le passé, on a critiqué certains aspects de ces programmes et, en particulier, de nos accords de troc. Je pense que les motifs de ces objections ont été écartés pour la plupart. Des consultations de plus en plus étroites entre les hauts fonctionnaires de nos deux gouvernements ont dissipé bien des malentendus au sujet de l'écoulement de nos excédents. Votre gouvernement connaît en détail nos projets. Je vous assure que nous avons le désir et l'intention de faire en sorte qu'il soit toujours facile de se consulter. Il ne doit jamais y avoir de dernier mot entre amis.

A plusieurs égards, malgré des inconvénients et même des torts occasionnels subis, par le passé, le Canada est appelé à profiter du fait que nous acheminons certaines denrées agricoles excédentaires destinées à la consommation outre-mer. Tout d'abord,—c'est le fait le plus évident de tous,—bien des affamés dans le monde ont eu des denrées alimentaires qu'ils n'auraient pas obtenues autrement. Deuxièmement, s'ils étaient restés immobilisés dans les entrepôts, ces produits n'en auraient pas moins pesé sur les marchés et les prix mondiaux. Enfin, les fonds que nous avons pu ainsi mettre à la disposition des pays bénéficiaires devraient, à la longue, aider ces pays à élever leurs niveaux de vie et contribuer à créer de plus vastes débouchés pour nous tous.

J'en viens maintenant au déséquilibre des échanges entre nos deux pays. Vous achetez plus des États-Unis que vous ne leur vendez, situation qui inquiète bon nombre de Canadiens réfléchis. Il importe ici de noter quelques points fondamentaux.

Tout d'abord, les États-Unis et le Canada ne sont pas des États marchands. Tous les produits industriels fabriqués aux États-Unis et vendus à des clients étrangers sont vendus grâce à l'initiative du vendeur privé. Ces articles sont exportés au Canada uniquement lorsque le consommateur canadien, en tant que particulier, désire acheter tel ou tel article. Le gouvernement des États-Unis n'exporte pas des marchandises au Canada en vertu d'un programme relevant de l'État. Cet aspect de nos échanges commerciaux découle naturellement de deux économies fondées sur l'entreprise privée, travaillant côte à côte et commerçant l'une avec l'autre.

Ensuite, il ne faut pas oublier, non plus, que le monde libre représente une collectivité de commerce plurilatéral. Vouloir balancer nos livres chaque mois ou chaque année avec chaque pays avec lequel nous commerçons étoufferait le commerce international, au lieu de l'accroître. J'imagine que le Canada est

aussi intéressé que nous à étendre les échanges internationaux plutôt que de leur donner une nouvelle orientation artificielle. Nos deux peuples veulent acheter et vendre dans un climat de vitalité et d'expansion économique. Dans un tel climat, le déséquilibre des échanges avec un pays est d'ordinaire rétabli ou largement contrebalancé par l'état des comptes avec les autres pays commerçants.

Telle est la situation pour le commerce du Canada. Vos exportations déficitaires vers les États-Unis sont contrebalancées par des excédents d'exportations vers d'autres pays et par l'affluence des placements vers le Canada. Favoriser un commerce multilatéral sainement conçu, par opposition à des échanges bilatéraux artificiellement maintenus, est un objectif important du Fonds monétaire international et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, auxquels le Canada et les États-Unis ont adhéré.

Je veux dire également un mot de l'autre aspect des relations commerciales, c'est-à-dire de vos exportations vers les États-Unis. A ce sujet, vous pouvez dire à juste titre que, par voie de contingentement et de tarifs douaniers, nos programmes administratifs peuvent étendre ou restreindre les possibilités que vous avez d'écouler vos produits chez nous. Il en va de même des mesures que prend votre gouvernement et qui peuvent influencer sur le volume de nos exportations vers le Canada.

Ni l'un ni l'autre de nos pays n'est "libre-échangiste" dans le sens strict, économique, du terme. Chacun se sent obligé d'assurer quelque protection à des secteurs particuliers de nos économies qui peuvent être dans le marasme ou qui, pour d'autres raisons, méritent l'aide de l'État. Nous avons pris des mesures de ce genre. Et le Canada aussi.

Les importations de pétrole vers notre pays constituent un cas d'espèce. Pour assurer un approvisionnement de pétrole suffisant en cas de circonstances critiques, nous croyons qu'il est nécessaire de continuer d'explorer avec énergie des réserves de pétrole. C'est le moyen d'assurer à notre continent une saine industrie pétrolière. Une saine industrie pétrolière, dans notre propre pays, est un élément vital de notre sécurité nationale. Nous reconnaissons que votre sécurité est liée à la nôtre. Nous en avons dûment tenu compte en étudiant la nature des restrictions volontaires apportées aux importations de pétrole par les compagnies pétrolières des États-Unis, et nous avons réduit au minimum leurs répercussions sur votre économie.

Nos mesures restrictives à l'égard du pétrole ne reflètent aucunement un changement de la politique fondamentale des États-Unis en matière de commerce. Il importe d'envisager ces mesures sous leur vrai jour. Ainsi, depuis que la clause dite de sauvegarde a été insérée dans notre loi de 1951 sur les accords commerciaux, l'industrie des États-Unis a présenté un certain nombre de demandes d'imposition de contingents ou de relèvement du tarif. Dans une douzaine de cas environ, l'approbation présidentielle a été accordée en vue d'apporter quelque soulagement. Un seul de ces cas a touché directement le Canada en sa qualité d'exportateur. Nous nous sommes toujours consciencieusement appliqués à tenir compte de vos intérêts aussi bien que des nôtres, en cherchant la meilleure solution à apporter à ces compliqués problèmes. Je suis sûr qu'on en trouverait une confirmation dans l'examen des faits.

L'affluence au Canada de fonds de placement en provenance des États-Unis a suscité des expressions d'inquiétude de votre part. Ces fonds ont été attirés en votre pays par les occasions d'affaires qu'offrait le Canada. Même si elles peuvent soulever des questions, dans des cas d'espèce, relativement à la domination d'une industrie par des citoyens américains, ces industries sont naturellement assujéties aux lois du Canada. De plus, ces placements vous ont aidés à mettre en valeur vos ressources et à accroître votre appareil

industriel à une cadence bien plus rapide que cela n'eût été possible si vous aviez fait fond uniquement sur vos propres épargnes. Ils ont ainsi contribué à assurer de l'embauche, des recettes fiscales et d'autres avantages directs. Ces fonds ont aussi aidé le Canada à financer facilement son récent excédent d'importations des États-Unis, fait attesté par la prime du dollar canadien par rapport au dollar américain.

J'ai confiance que si ce mode de placement présente des défauts, on trouvera moyen de les corriger. C'est dans l'intérêt de nos deux pays.

Un dernier mot sur la politique des États-Unis en matière de commerce étranger. En 1934, les États-Unis ont pris la décision historique d'adopter une politique positive d'encouragement du commerce en lançant le programme des accords de réciprocité commerciale. Cette politique, nous continuons de l'appuyer et de la mettre en pratique. Le gouvernement des États-Unis, après un minutieux examen de conscience public lors des prorogations de la *Trade Agreements Act*, a toujours réaffirmé cette politique. Ne craignez pas que les États-Unis abandonnent une ligne de conduite si bien établie.

Les problèmes dont j'ai parlé concernent notre vie économique. Nos points de contact économiques sont variés et nombreux, comme ils doivent nécessairement l'être sous le régime d'entreprise privée que nous avons choisi. Nos gouvernements sont chargés de résoudre les difficultés, mais nous ne devons pas oublier que des milliers de particuliers du Canada et des États-Unis doivent eux-mêmes trouver dans leur activité diversifiée les solutions de bon nombre de ces problèmes.

Finalement, il n'y a pas lieu d'être étonné ou inquiet en découvrant que parfois des divergences surgissent entre nous. Le caractère distinctif des peuples du monde libre gît dans le fait que les divergences entre eux peuvent surgir, s'exprimer et se résoudre à l'amiable. Nous, des États-Unis, ne désirons pas plus que vous chercher dans nos rapports avec les autres l'unité silencieuse et maussade qui ailleurs a été achetée ou imposée. Le cachet de la liberté est le droit de différer aussi bien que le droit d'être d'accord.

Je vous ai parlé aujourd'hui sachant que par votre entremise je m'adresse à un pays qui demeure ferme dans la tradition de la liberté et vigilant dans sa défense. Vous et moi sommes également convaincus, par notre histoire, notre foi religieuse et notre héritage commun de liberté, que le bien-être économique et la liberté politique dépendent des efforts des particuliers et de leur empressement à accepter les responsabilités de la liberté. Aujourd'hui, je vous assure une fois de plus de la fierté et de la satisfaction que nous, des États-Unis, éprouvons dans notre longue et amicale association avec vous, notre ferme voisin du nord.

Nous nous tenons ensemble à un tournant de l'histoire. Tout ce que nous, Canadiens et Américains, et ceux qui nous ont précédés, avons bâti, tout ce à quoi nous attachons de l'importance, est mis à l'épreuve comme il ne l'a jamais été auparavant. Les nouveaux horizons de l'épreuve s'étendent depuis les régions polaires jusqu'à l'infini des espaces interplanétaires. Il nous incombe de relever le défi d'une façon digne de nous et de nos pays.

En le faisant, nous connaissons la satisfaction d'avoir aménagé, dans l'amitié, un foyer plus sûr et plus beau, ici sur terre, pour la génération présente et celles qui nous suivront.

Je vous remercie de votre aimable attention.

(Texte)

L'hon. MARK ROBERT DROUIN (PRÉSIDENT DU SÉNAT): C'est un privilège insigne, Monsieur le Président, que de vous accueillir au nom du Sénat canadien en cette enceinte consacrée à la justice et à la liberté et dédiée à l'avenir du Canada.

Votre présence parmi nous nous rappelle les heures glorieuses où nos deux peuples firent les sacrifices nécessaires à la sauvegarde des valeurs spirituelles qu'ils jugeaient et jugent encore essentielles. Votre visite témoigne aussi de l'amitié profonde qui lie nos deux pays en ces jours difficiles où nous ne savons plus très bien jusqu'où s'étend la paix ni où commence la guerre.

Nos deux pays sont en quelque sorte membres d'une même famille. Nous vous appelons familièrement nos cousins du Sud et, au cours des siècles, il s'est développé entre nos deux peuples un véritable esprit de famille. Il est vrai que parfois nous nous disputons, nous avons des différends, nous nous chicanons, mais ce ne sont que des querelles de famille comme il en surgit assez souvent dans toute bonne famille qui se respecte. Mais qu'un danger commun nous menace, nous oublions vite ces douleurs de croissance et, serrant nos rangs, nous nous unissons et d'un commun accord, forts de nos liens d'amitié, nous faisons face à l'ennemi et la Providence aidant, il nous arrive de vaincre.

Vous êtes, Monsieur le Président, chef d'une puissante démocratie à qui les peuples libres ont largement confié leurs aspirations légitimes. A ce privilège incombent de lourdes responsabilités. Il vous faut sans doute défendre vos intérêts nationaux, mais, chargé comme vous l'êtes des intérêts du monde libre tout entier, vous ne pouvez jamais oublier les aspirations, les besoins des nations amies. Il ne s'agit point de les confondre, et encore moins de les opposer. Il importe surtout de les rapprocher et de les concilier. Cette lourde tâche exige le plus grande lucidité, la plus grande impartialité et le plus grand courage. Nous vous reconnaissons, Monsieur le Président, toutes ces qualités, et soyez assuré de notre confiance et de notre compréhension.

En dépit des exigences pressantes de vos fonctions, vous avez bien voulu séjourner quelques jours parmi nous. Vous avez sans doute noté de nombreux contrastes de langues, de traditions et de pratiques entre nos deux pays. Nos institutions politiques sont conçues de façon différente. Nos attaches au sein des nations ne sont pas toutes les mêmes. Nos intérêts particuliers n'exigent point nécessairement une politique semblable. Mais cependant, vous avez sans doute retrouvé au Canada un esprit identique à celui qui anime votre pays, celui d'un peuple libre, actif et conscient de la suprême importance des valeurs morales.

Ce que la Providence nous a généreusement accordé, nous voulons le conserver. Mais il n'est plus possible aux pays d'assurer seuls cette obligation. Nous sommes rassurés à la pensée d'avoir les États-Unis comme voisins et heureux de les sentir à nos côtés, face au danger qui nous menace.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, ainsi qu'à votre charmante épouse, nos félicitations chaleureuses à l'occasion de votre 42<sup>e</sup> anniversaire de mariage, que vous avez célébré ensemble le jour de la Confédération. Nous vous souhaitons à tous deux encore plusieurs années de bonheur. Votre union est le symbole des liens de sympathie et de confraternité qui unissent nos deux pays.

Nous vous exprimons notre vive gratitude, Monsieur le Président, pour les paroles généreuses prononcées à notre endroit et nous vous demandons, de la part du Parlement et du peuple canadien, de bien vouloir accepter nos remerciements bien cordiaux pour votre visite et d'assurer vos compatriotes de notre amitié sincère et fidèle.

*(Traduction)*

M. ROLAND MICHENER (ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES) : Monsieur le Président, le français que parle mon collègue du Sénat est tellement élégant et, dans ce cas-ci, a si bien exprimé notre gratitude pour votre visite et votre discours d'aujourd'hui, que ce serait passer du sublime au terre à terre que de vouloir répéter en anglais ce qu'il vient de dire. Même vouloir y ajouter quelque chose, ce serait surrogatoire, comme disent les Presbytériens. Cependant, je

dois courir ce risque afin de préserver les droits au bilinguisme de mes collègues de langue anglaise et, en conséquence, vous devrez souffrir d'être remercié deux fois. De plus, mes remerciements et mes bons souhaits sont exprimés en particulier au nom de la Chambre des Communes, c'est-à-dire de la Chambre où a lieu cette agréable réunion.

Je dois tout de suite vous dire que votre message à nos deux Chambres a évoqué un écho d'acquiescement complet et unanime. Il vous serait peut-être utile, Monsieur le Président, de citer cet exemple à nos homologues américains à Washington, et de leur rappeler qu'ils auraient mauvaise grâce à se laisser damer le pion, à cet égard, par leurs cousins canadiens.

Nous sommes profondément conscients des hauts égards que vous avez manifestés pour notre pays en venant ici dans notre Capitale, accompagné par votre gracieuse épouse et par votre distingué secrétaire d'État, M. Dulles, et de l'honneur que vous avez fait à notre Parlement et à notre population en lui adressant le message sincère et amical que nous venons d'entendre. Vos paroles ont rassuré les esprits mais elles ont, de plus, ranimé dans nos cœurs les sentiments anciens et constants d'amitié qui ont caractérisé nos rapports pendant la plus grande partie du dernier siècle et demi.

Il est clair que nos buts sont les mêmes, que nos façons de penser sont semblables et que nous voulons agir de concert; néanmoins, à mesure que nos affaires se lient plus étroitement dans un monde qui se contracte toujours davantage, chacun de nous doit déployer de plus grands efforts pour empêcher qu'elles ne s'enchevêtrent. Nous apprécions profondément l'effort que vous faites maintenant en ce sens, connaissant surtout le prix de votre temps.

Votre haut poste combine certaines des fonctions de notre Gouverneur général, en sa qualité de représentant du chef de l'État et de Commandant en chef des forces armées, et certaines des fonctions de notre Premier Ministre, à titre de chef du pouvoir exécutif du gouvernement. Mais il ne faut pas pousser trop loin cette comparaison. Notre Premier Ministre a, en cette Chambre, certaines fonctions que vous êtes peut-être heureux, ou peiné à l'occasion, de ne pas partager. Quoi qu'il en soit, cette dualité de vos fonctions, selon nos normes, vous rend plus difficile de quitter Washington, et c'est pourquoi nous vous sommes doublement reconnaissants de votre présence parmi nous à Ottawa.

J'espère que la réception qu'on vous a réservée ici ce matin et que l'accueil enthousiaste de votre message ne laisseront aucun doute quant à la valeur de cette partie de votre mission. Nous vous offrons nos meilleurs souhaits pour que votre visite soit pleinement fructueuse et agréable, et nous exprimons l'espoir qu'en venant nous voir ainsi une deuxième fois vous avez établi un solide précédent pour l'avenir.

Veuillez dire à vos compatriotes, à votre retour, que le Parlement du Canada se souviendra longtemps de cette séance importante et veuillez leur transmettre nos sentiments de bon voisinage et nos meilleurs souhaits.

N° 27

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 10 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Reid,
Barbour,	Croll,	Kinley,	Robertson,
Basha,	Dessureault,	Lefrançois,	Roebuck,
Beaubien,	Dupuis,	Léger,	Smith (Queens-
Bishop,	Emerson,	Macdonald,	Shelburne),
Blais,	Euler,	MacDonald,	Stambaugh,
Boucher,	Farquhar,	McLean,	Taylor
Bradette,	Farris,	Méthot,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	Monette,	Thorvaldson,
Brunt,	Gladstone,	Paterson,	Turgeon,
Burchill,	Grant,	Pearson,	Vaillancourt,
Choquette,	Haig,	Petten,	Veniot,
Comeau,	Hawkins,	Power,	Vien,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wall,
(Halifax-Nord),	Howard,	Quinn,	White,
Connolly	Hugessen,		Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le mardi 22 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport annuel de la Commission d'énergie du Nord canadien, ainsi que le rapport de l'Auditeur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 24 de la Loi concernant la Commission d'énergie du Nord canadien, chapitre 196, S.R. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), Président suppléant, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-8, intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

*Page 4.* Après l'article 10, ajouter ce qui suit à l'article 11:

"11. le siège de l'Association est établi dans la ville d'Ottawa (province d'Ontario), ou à tel autre endroit que l'Association peut déterminer, à l'occasion, par statut administratif".

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que l'amendement soit maintenant agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 15 juillet 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de Divorces suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Allish Watson".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à John Spence Brown".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Spinner".

Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Kaljo Klasman".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jeannette Young Warmington".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson".

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Firestone Flas".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Rottermund David".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à John Luczko".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin".

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Murrin".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Reid signalant à l'attention du Sénat l'usage abusif des drogues narcotiques en Canada et l'opportunité de présenter une législation donnant suite aux recommandations du Comité spécial du Sénat sur le trafic des drogues narcotiques en Canada, qui fit rapport à cette Chambre le 23 juin 1955.

Débat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Euler, C.P., que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que le bill S-12, intitulé: "Loi concernant l'Ogdensburg Bridge Authority", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Pratt, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 28

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 15 juillet 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Pratt,
Barbour,	Croll,	Jodoin,	Quinn,
Beaubien,	Dessureault,	Kinley,	Roebuck,
Bishop,	Drouin,	Lambert,	Smith (Queens-
Blais,	Dupuis,	Lefrançois,	Shelburne),
Bois,	Fergusson,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Fournier,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Gershaw,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gladstone,	Marcotte,	Tremblay,
Brunt,	Gouin,	McLean,	Turgeon,
Burchill,	Grant,	Méthot,	Vaillancourt,
Choquette,	Haig,	Molson,	Veniot,
Comeau,	Horner,	Monette,	Vien,
Connolly	Howard,	Paterson,	White,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Pearson,	Wilson,
Connolly	Inman,	Pouliot,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Premier rapport annuel du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3, Statuts de 1957. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère des Affaires extérieures pour l'année civile 1957, tel que requis par l'article 6 de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, chapitre 68, S.R. (Texte anglais).

Rapport annuel de la Galerie Nationale du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 10 de la Loi sur la Galerie Nationale, chapitre 186, S.R. (Textes anglais et français).

Rapport de la Société Radio-Canada pour l'année financière close le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 23 de la Loi canadienne sur la radiodiffusion, chapitre 32, S.R. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent quatre-vingt-quinze à deux cent vingt-cinq, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean-Paul Camire, de Downsview, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thérèse Beaudet Camire, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Evelyn Zigayer Sedaway, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fred Elias Sedaway, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eleanor Wanda Leshynska Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Duncan Ross, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Irène Rondeau Desbiens, de la cité de Saint-Michel, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gérard Desbiens, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Victor Petrashevics, de East Orange, dans l'État du New-Jersey, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hilja Kapp Petrashevics, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux centième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Adrien-Octave Guillotte, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Jeanne-Thérèse Laurier Guillotte, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeannette Jaslow Feifer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Feifer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Edith Rosen Browman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Irving Browman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Paul-Émile Papineau, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elzire Angers Papineau, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatrième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Joan Patricia Gatien Juzenko, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec John Thomas Juzenko, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Myrto-Mona-Diane Chevette Cadieux, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph-Horace-Marcel Cadieux, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent sixième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de William Harrison Terry, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Hazel May Howe Terry, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent septième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Andrzej Skarzynski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alda Misani Skarzynski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Otto Zilkalms, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elga Berzins Zilkalms, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Léo Milette, de Ville Jacques-Cartier, de la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Solange Déry Milette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Angelina Di Battista Overland, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Overland, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent onzième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Robert Herman Kashower, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margaret Irene McLaren Kashower, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent douzième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Evelyn Mills Miles, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Richard Webb Miles, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent treizième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Margaret Alguire Kernaghan, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Albert Kernaghan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatorzième rapport, comme il suit: —

1. Relativement à la pétition de Georges-Albert Hétu, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Claire Milot Hétu, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Francisca Catharina Sanders Simard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Arthur-Paul-Joseph Simard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Yolande Robert LeBel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Léo LeBel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 11 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Anthime-Roland Bock, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Berthe-Jeannette Francœur Bock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Clarence Joseph Reilly, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Ethel Gertrude Sloan Reilly, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Christina Law MacNab, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter MacNab, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Frank Joo, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Elizabeth Eismailewa Joo, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Hopkinson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Giuseppe Fusari, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nicoletta Massone Fusari, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean-Adolphe-Abel Mathys, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Camille-Lambertine-Florence-Hubertine-Armande De-champs Mathys, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Catherine Regina Hearn Cullen, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Augustine Cullen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 14 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Richard Cloutier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pauline McCray Cloutier, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt quinze à deux cent vingt-cinq, les deux précités inclusive-ment, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Lesser".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn".

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Vogel".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc Baillargeon".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Showler".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Johann Schneider".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Turcotte".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wasserman".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Waldo John Brayton".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, portant deuxième lecture du Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

---

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, portant deuxième lecture du Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.



N° 29

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 16 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Isnor,	Pratt,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Quinn,
Beaubien,	Crerar,	Kinley,	Roebuck,
Bishop,	Croll,	Lambert,	Smith (Queens-
Blais,	Dessureault,	Lefrançois,	Shelburne),
Bois,	Drouin,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Bouchard,	Dupuis,	Macdonald,	Taylor
Boucher,	Fergusson,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Gershaw,	Marcotte,	Tremblay,
Bradley,	Gladstone,	McLean,	Turgeon,
Brunt,	Gouin,	Méthot,	Vaillancourt,
Burchill,	Grant,	Molson,	Vien,
Choquette,	Haig,	Monette,	Wall,
Comeau,	Horner,	Paterson,	White,
Connolly	Howard,	Pearson,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Pouliot,	Woodrow.
	Inman,	Power,	

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire du rapport de l'Auditeur général concernant la vérification des comptes et états financiers de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 12 de la *Loi concernant les champs de bataille de Québec*, chapitre 57 des Statuts révisés du Canada, 1908. (Texte anglais).

Rapport de l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 85(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R. (Texte anglais).

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une lettre de Monsieur Dwight D. Eisenhower, Président des États-Unis d'Amérique. L'honorable Président donne alors lecture de cette lettre, comme il suit:

(Traduction)

THE WHITE HOUSE  
Washington

Ottawa, Canada,  
le 11 juillet 1958.

Monsieur le Président,

Avant de quitter cette jolie ville et ce pays ami, je désire vous réitérer ma gratitude pour le privilège qui m'a été accordé d'adresser la parole aux deux Chambres du Parlement réunies et, en particulier, pour les commentaires chaleureux que vous avez faits sur mon allocution. Heureusement, je comprends le français un peu mieux que je ne le parle. (J'ai pleinement démontré mon imperfection à cet égard.) Et je fus vivement touché des sentiments que vous avez exprimés.

Pour ma part, cette visite a été à la fois précieuse et importante. Je rentre à Washington encore plus convaincu que de puissants liens d'amitié unissent nos deux pays et que nous possédons la bonne volonté et les bons rapports nécessaires pour aplanir toute difficulté qui pourrait surgir entre nous.

Il va sans dire que notre partie de golf d'hier n'a pas été la moins agréable des rencontres que nous avons eues, vous et moi. J'ai passé un après-midi fort intéressant, mais j'aurais préféré jouer une meilleure partie.

Je désire vous remercier de nouveau, vous et les autres membres du Sénat, de la gracieuse et cordiale réception dont j'ai été l'objet. Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments chaleureux.

DWIGHT D. EISENHOWER

L'honorable Mark Drouin,  
Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que cette lettre soit inscrite aux Journaux du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros cent quatre-vingt-quinze à deux cent vingt-cinq, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que les bills de Divorces suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Lesser".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn".

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Vogel".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc Baillargeon".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Showler".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Johann Schneider".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Turcotte".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wasserman".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Waldo John Brayton".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 30

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 17 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Power,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Pratt,
Beaubien,	Crerar,	Isnor,	Quinn,
Bishop,	Croll,	Jodoin,	Roebuck,
Blais,	Dessureault,	Kinley,	Smith (Queens-
Bois,	Drouin,	Lambert,	Shelburne),
Bouchard,	Dupuis,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Emerson,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Fergusson,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Fournier,	Marcotte,	Tremblay,
Brunt,	Gershaw,	McLean,	Turgeon,
Burchill,	Gladstone,	Méthot,	Vaillancourt,
Choquette,	Gouin,	Monette,	Wall,
Comeau,	Grant,	Paterson,	White,
Connolly	Haig,	Pearson,	Wilson,
(Halifax-Nord),	Horner,	Pouliot,	Woodrow.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat que l'honorable D<sup>r</sup> Kwane Nkrumah, Premier Ministre du Ghana, prononcera une allocution devant les Membres du Sénat et de la Chambre des Communes, dans la Chambre de celle-ci, lundi prochain, le 21 juillet 1958, à 11 hrs a.m.

Le Sénat est aussi informé qu'après l'allocution de D<sup>r</sup> Nkrumah, une réception aura lieu aux environs de 11.45 a.m., dans la salle du comité des Chemins de fer de la Chambre des Communes, à l'intention des Membres des deux Chambres du Parlement, afin de leur procurer l'occasion de rencontrer le Premier Ministre du Ghana.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-28, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mercredi prochain, le 23 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-29, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mercredi prochain, le 23 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-35, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Yukon", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-36, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux, en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur Marcotte, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire du rapport de la Commission du tarif, en date du 2 avril 1958, relativement à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les déchets textiles de toutes fibres, les rubans, etc., de laine ou de poil, et les mèches et filés de laine ou de poil. Référence n° 125 (Textiles); et exemplaire de la transcription des témoignages déposés aux audiences publiques, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts révisés du Canada.

L'honorable sénateur Hugessen, Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que la suite du débat sur la motion portant troisième lecture de ce bill soit différée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Page 2, lignes 28 et 29. Retrancher les mots: "loi de constitution en corporation de la compagnie", et y substituer le mot: "législation"

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que l'amendement soit maintenant agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson, du comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente le deuxième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 17 juillet 1958.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada présente son deuxième rapport, comme il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à tenir ses séances à tout endroit qu'il pourra décider à l'occasion.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR M. PEARSON,  
*Président.*

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-12, intitulé: "Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 22 juillet 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de Divorces suivants soient maintenant lus la troisième fois:

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Lesser".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn".

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Vogel".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc Baillargeon".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Showler".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Johann Schneider".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Turcotte".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wasserman".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Waldo John Brayton".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 31

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 22 juillet 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Barbour,	Crerar,	Isnor,	Robertson,
Beaubien,	Croll,	Jodoin,	Roebuck,
Blais,	Emerson,	Lambert,	Savoie,
Bois,	Farquhar,	Léger,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Fergusson,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Fournier,	Marcotte,	(Westmorland),
Bradley,	Fraser,	McDonald,	Thorvaldson,
Burchill,	Gershaw,	McLean,	Tremblay,
Campbell,	Gouin,	Molson,	Turgeon,
Choquette,	Grant,	Monette,	Vaillancourt,
Comeau,	Hawkins,	Pouliot,	Veniot,
Connolly	Horner,	Power,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Pratt,	White,
Connolly	Inman,	Quinn,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-56, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thornton Sherwin".

Bill SD-79, intitulé: "Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen".

Bill SD-80, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Marguerite Amelia Genier Wright".

Bill SD-81, intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers".

Bill SD-82, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erdan) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern".

Bill SD-83, intitulé: "Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard".

Bill SD-84, intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance".

Bill SD-85, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard".

Bill SD-86, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton".

Bill SD-87, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez".

Bill SD-88, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly".

Bill SD-89, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie".

Bill SD-90, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie".

Bill SD-91, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet".

Bill SD-92, intitulé: "Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel".

Bill SD-93, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney".

Bill SD-94, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine Major Daigneault".

Bill SD-95, intitulé: "Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault".

Bill SD-96, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Collie Showler".

Bill SD-97, intitulé: "Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring".

Bill SD-98, intitulé: "Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford".

Bill SD-99, intitulé: "Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté".

Bill SD-100, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant".

Bill SD-101, intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel".

Bill SD-102, intitulé: "Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver".

Bill SD-103, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Urban".

Bill SD-104, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James".

Bill SD-105, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe".

Bill SD-106, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher".

Bill SD-107, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said".

Bill SD-108, intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori".

Bill SD-109, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt".

Bill SD-110, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais".

Bill SD-111, intitulé: "Loi pour faire droit à William Gordon Heughan".

Bill SD-112, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Doutre".

Bill SD-113, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham".

Bill SD-114, intitulé: "Loi pour faire droit à Otilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri".

Bill SD-115, intitulé: "Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun".

Bill SD-116, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot".

Bill SD-117, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter".

Bill SD-118, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier".

Bill SD-119, intitulé: "Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright".

Bill SD-120, intitulé: "Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan".

Bill SD-121, intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White".

Bill SD-122, intitulé: "Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy".

Bill SD-123, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

L'honorable sénateur Monette dépose sur le Bureau:

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, 1958, du mercredi 9 juillet 1958, tel que requis par l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. (Textes anglais et français).

Exemplaire de l'étude rédigée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, intitulée: "Production, Travail et Capital dans l'économie canadienne".

Rapport de "Canadian Arsenals Limited" pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 85 de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. (Texte anglais).

Rapport sur les opérations effectuées en application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles pour l'année close le 31 décembre 1957, conformément à l'article 27 de ladite loi, étant le chapitre 105, S.R. (Textes anglais et français).

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le huitième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le MARDI 22 juillet 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme il suit—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Stanmount Pipe Line Company", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Thorvaldson présente au Sénat un Bill S-14, intitulé: "Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 24 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent vingt-six à deux cent cinquante-sept, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de James Nelson LeBlond, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son

mariage avec Winnifred Julia Alguire LeBlond, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-septième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Louise Auger Lecavalier, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Conrad Lecavalier, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Noella-Thérèse Legault Lebel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Wilfrid-Raymond Lebel, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Anderson Yeaman, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trentième rapport comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie Becherbleith Reicher, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Lothar Alfred Reicher, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de John Charles Underhill, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Barbara Eustace Warren Underhill, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Wirth Usher, de la cité de Pittsburgh, dans l'État de Pennsylvanie, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Howard Usher, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Audrey Vickers Mastro, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Joseph Adam Mastro, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Rebecca Lafontaine Johnson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Herbert Johnson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jetti Edelstein Popowski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Simchah Popowski, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-sixième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Marcel Bélanger, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Ouellette Bélanger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande que comporte la pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Philippon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lilianne Borduas Philippon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sidney Schwartz, de la cité de Saint-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doreen Adelman Schwartz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent trente-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kenneth Herbert Gregory, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eleanor Josephine Meyer Gregory, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Crawford Bucci, de St-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dominique Bucci, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Holger Madsen, de Austin, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Mary Butters Madsen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Miriam Astroff Hymovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eddie Hymovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$125.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Welsh Clark Gray Perego, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold Anthony Perego, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Eunice Joyce Stone Berwick, de la ville de Dartmouth, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Frederick Berwick, de la ville de Richmond, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 18 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rita Elizabeth Edwards Bryant, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Donald John Bryant, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Farrelly Crane, de la cité de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William John Crane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Eileen McKenzie Beauchemin, de la ville de Ste-Rose, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Georges Beauchemin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeannette Josephine Cools Cox, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Colin Seymour Cox, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quarante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Geraldine Marilyn Woods Spencer, de la ville de St-Sauveur-des-Monts, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Thomas Spencer, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget, de la municipalité de Ste-Dorothée, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Léon-Gilles Forget, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joy Diedre Shelley New, de la ville de Laval-Ouest, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Daniel New, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Ethel Serchuk Rutenberg, de la ville de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Leo Rutenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Deborah Barash Dindzik, junior, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Paul Dindzik, junior, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston, de la ville de St-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Graham Whitfield Aston, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Janet Dillane Barr, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Stanley Barr, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Giulietta Marcogliese Iacurto, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Franco Iacurto, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 21 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Herbert Budd, junior, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hazel Edna Robinson Budd, junior, le Comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent vingt-six à deux cent cinquante-sept, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross".

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Petrashevics".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guilloffe".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Myrto Mona Diane Chevrette Cadieux".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à William Harrison Terry".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Zilkalns".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Milette".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles".

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Albert Héту".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Joo".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Cloutier".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que l'allocution du Premier Ministre du Ghana, l'honorable D<sup>r</sup> Kwamé N'Krumah, prononcée devant les Membres du Sénat et les Membres de la Chambre des Communes, dans la Chambre des Communes du Canada, le 21 juillet 1958, et aussi les autres discours qui eurent lieu en cette occasion, soient imprimés, sous forme d'Appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat, faisant partie intégrante des archives de cette Chambre.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

(Voir l'Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 281a-281h).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à une période ultérieure de la présente séance.

*Plus tard ce jour:*

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le Bill S-12, intitulé: "Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Taylor (*Norfolk*), que le bill S-13, intitulé: "Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit déféré au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-35, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Yukon", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill C-36, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands", soit maintenant lu une deuxième fois.

---

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit déféré au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, portant troisième lecture du Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête sur l'utilisation des terres au Canada", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## ALLOCUTION

prononcée à la Chambre des Communes

par

MONSIEUR KWAMÉ N'KRUMAH

Premier Ministre du Ghana

devant les

Membres du Sénat et de la Chambre des Communes

Ottawa, le lundi 21 juillet 1958, à onze heures de la matinée.

*Présentation et bienvenue par le très honorable J. G. Diefenbaker, Premier Ministre du Canada, et remerciements par l'honorable Mark Robert Drouin, Président du Sénat, et par l'honorable Roland Michener, Orateur de la Chambre des Communes.*

(Traduction)

Le très hon. J. G. DIEFENBAKER (PREMIER MINISTRE DU CANADA): Monsieur le Président du Sénat, Monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, Membres du Parlement du Canada: M. N'Krumah, au nom du Parlement et du peuple canadiens, je vous souhaite la plus chaleureuse bienvenue, ainsi qu'aux ministres qui vous accompagnent en cette circonstance, l'honorable M. Botsio et l'honorable M. Baako. Je vous souhaite la bienvenue à titre de Premier Ministre du premier État vraiment africain à devenir un dominion au sein du Commonwealth.

J'ai rencontré M. N'Krumah pour la première fois en juin dernier, à Londres, lors de la Conférence des Premiers Ministres, à peine quelques mois après que son pays eut été reconnu comme pays indépendant au sein du Commonwealth. A mon avis, l'élévation du Ghana au rang de pays égal aux autres pays du Commonwealth symbolise bien l'esprit du Commonwealth qui s'adapte aux événements et aux changements qui se produisent. Les Canadiens sont fiers du rôle que le Canada a joué dans l'évolution du Commonwealth où des pays, égaux entre eux et indépendants, se sont groupés pour faire triompher la liberté au moyen de la démocratie parlementaire, exercée selon la tradition du modèle des Parlements à Westminster, contribuant ainsi à la paix, au progrès et à la prospérité de tous les peuples du monde.

Ce fut sir Robert Borden qui, en 1919, à la suite des sacrifices imposés par la première Guerre mondiale, a obtenu pour le Canada la reconnaissance de sa souveraineté, à titre de signataire du traité de paix et de membre de la Société des Nations; les premiers ministres du Canada qui lui ont succédé ont fait des pas de plus dans la même voie. Selon moi, le Commonwealth représente une institution qui, à cause de l'importance qui lui est propre, donne espoir à l'humanité. Organisme mondial composé de plusieurs races, de diverses croyances et religions, il n'a pas d'uniformité politique sans loi ni règlement; son unité réside dans la consécration de ses pays à la liberté; il tire sa gloire de ce que tous partagent un héritage commun; sa fin, c'est la paix pour tous les hommes; les liens de son unité sont maintenus par le bon sens, la bonne volonté et la bonne foi des divers pays qui le composent.

A cause de ce principe, il ne s'enlène pas dans le formalisme. Il progresse continuellement; il est vivant. Au cours des prochaines années, d'autres pays entreront dans ses rangs; deux confédérations, celles du Nigeria et celles des Antilles, en deviendront membres avant longtemps.

Avec votre permission, j'aimerais dire un mot de la constitution du Ghana, car elle est une preuve de ce que j'ai avancé, savoir qu'il n'y a pas d'uniformité dans les régimes politiques des divers pays qui composent le Commonwealth. Le Ghana n'a qu'une seule assemblée législative. L'État comprend cinq régions; on y est arrivé en unissant la Côte de l'Or au Togo. Chaque région a une assemblée ayant des pouvoirs qui ressemblent à ceux de nos provinces. Chaque région a une Chambre des Chefs qui peut étudier toute question qui lui est soumise par un ministre ou par l'assemblée nationale.

Monsieur le Premier ministre, le fait que votre pays soit devenu un membre autonome du Commonwealth et que vous y soyez parvenus d'une façon rapide, dans l'ordre et selon les voies constitutionnelles, constitue un hommage à votre dévouement et est tout à l'honneur du Royaume-Uni qui, selon ses plus belles traditions, a ouvert la voie à votre pays pour qu'il devienne un nouveau membre au sein de notre Commonwealth. En vérité, en un peu plus d'un demi-siècle, le concept du Commonwealth, adapté aux besoins de votre pays, a eu pour effet de transformer une région aux populations diverses et de culture africaine traditionnelle en un État moderne, doté d'une économie nouvelle et dynamique, déterminé à relever le niveau de vie de ses populations, à exploiter ses ressources et à développer les talents de ses habitants.

Je ne trahis aucun secret d'État, monsieur le Premier ministre, en disant que j'ai été profondément impressionné par l'habileté que vous avez déployée en juin et juillet derniers, ainsi que par vos qualités personnelles. Nous sommes devenus amis. Je mentionne la chose, parce que j'y vois une base essentielle aux rapports qui existent entre ceux qui sont chargés de responsabilités dans toutes les parties du Commonwealth. Nous avons, vous et moi, quelque chose en commun. Tous deux nous sommes nés le 18 septembre, bien que vous soyez venu au monde un peu plus tard que moi.

Votre vie, monsieur, est un véritable conte d'Alger. Né dans un humble foyer, instruit dans votre propre pays, vous êtes allé parfaire cette instruction aux États-Unis. Diplômé de l'Université Lincoln et de l'Université de Pennsylvanie, vous avez par la suite étudié à la *London School of Economics*. Je sais, pour avoir causé avec vous, votre façon de comprendre la vie. Toutefois, je préfère rapporter vos propres paroles: "Je crois, avez-vous dit un jour, que la tâche de ma vie peut se résumer dans *The Memorian* que citait Cecil Rhodes: "Tant à accomplir, si peu d'accompli!"

Vous avez accompli beaucoup de choses. Il vous reste encore beaucoup à accomplir pour réaliser l'unité entre peuples, sans égard à la couleur ou à la race, tâche à laquelle vous avez consacré toute votre vie. Il m'est donc agréable de vous souhaiter la bienvenue au Canada et, à titre de représentant d'un plus ancien pays du Commonwealth, d'accueillir votre pays, un des plus récemment entrés dans notre groupe du Commonwealth.

Je vous présente le Premier Ministre du Ghana, M. Kwamé N'Krumah.

M. KWAMÉ N'KRUMAH (PREMIER MINISTRE DU GHANA): Monsieur le Président du Sénat, Monsieur l'Orateur de la Chambre des Communes, Monsieur le Premier Ministre et Messieurs les Membres du Parlement du Canada, c'est un grand plaisir pour moi de prendre aujourd'hui la parole devant cette auguste assemblée. Je veux vous exprimer la gratitude du peuple du Ghana et mes propres remerciements pour l'honneur que votre Premier ministre et son gouvernement ont fait à notre pays en m'invitant à rendre visite au Canada. Je vous remercie très sincèrement, Monsieur le Premier ministre, des aimables paroles avec lesquelles vous venez de m'accueillir.

Nous, de Ghana, sommes profondément fiers d'appartenir au Commonwealth. J'ai eu l'honneur d'assister l'an dernier, à Londres, à la conférence des Premiers ministres du Commonwealth où, pour la première fois de l'histoire, un

État africain faisait partie de cette grande et libre association d'États qui s'étend à travers le monde. La réunion nous a fourni une occasion inappréciable de nouer des relations personnelles avec d'autres Premiers ministres et Chefs politiques, et je suis particulièrement heureux d'avoir pu renouveler mes liens d'amitié avec votre distingué Premier ministre, M. Diefenbaker, pour lequel j'ai une grande admiration depuis notre première rencontre.

En accédant à l'indépendance, nous avons, nous de Ghana, décidé, de notre plein gré, de devenir membre du Commonwealth. Nous jouissons des mêmes institutions démocratiques et parlementaires, ainsi que du même climat de vie politique et de moralité publique que les autres membres; nous avons le même respect des traditions et le même attachement au cérémonial; la dignité de la personne humaine a pour nous la même valeur et la réserve est pour nous pleine de dignité; pour nous, le droit est souverain et la parole donnée est sacrée.

Les liens de famille qui existent entre les Membres du Commonwealth, que nous avons déjà été à même de constater, et qui unissent ensemble des pays très différents par la race, la religion et le fond social, constituent un modèle d'association international que nous appuierons toujours tant qu'une telle association se fondera sur de solides principes démocratiques et sur le respect de la souveraineté des États membres.

Le Canada est, en un sens, le fondateur du Commonwealth, car c'est de l'idée d'une association libre entre le Canada et la métropole qu'ont surgi les fondements du Commonwealth. Le Canada a rendu de grands services au monde par le jeu de ses institutions, par son gouvernement, par la mise en valeur spectaculaire de ses ressources nationales et par son initiative utile dans les affaires internationales. L'esprit de tolérance et de confiance mutuelle qui s'est établi entre groupes d'origine ethnique différente pour arriver à former votre collectivité nous est à tous un merveilleux exemple. Le Canada sert également de trait d'union inestimable entre les populations du continent nord-américain et le reste du monde.

Nous estimons que le Ghana, premier État africain à faire partie du Commonwealth, peut également contribuer à l'enrichissement de la vie dans la collectivité mondiale. Tout comme vous au Canada avez fait bénéficier le monde de votre expérience et des vues qui découlent de votre position sur ce vaste continent, de même nous en Afrique espérons pouvoir aussi faire part de nos opinions pour le bien général de la communauté des nations. Nous estimons que, par notre intermédiaire comme par le truchement d'autres nations d'Afrique, s'établira une compréhension mutuelle entre le continent africain et les divers États membres du Commonwealth. Nous nous rendons compte des lourdes responsabilités que notre situation nous impose, mais nous sommes disposés et prêts à relever ce défi.

Récemment, nous avons pris l'initiative de convoquer une Conférence des États indépendants de l'Afrique. Cette conférence a été très réussie. Je reviens d'une tournée dans les capitales des autres pays qui avaient pris part à la conférence. Nous tentons d'établir entre nous, en Afrique, une unité fondamentale concernant nos politiques intérieure et étrangère, unité qui revêt une importance particulière relativement au rôle que doivent jouer les nations d'Afrique dans les affaires mondiales. Nous sommes déterminés à travailler de concert dans les domaines économique et culturel, afin de hausser le niveau de vie de nos populations, et de fournir un apport proprement africain dans les discussions sur le plan international et la poursuite de la paix mondiale. Nous sommes convaincus que, par la collaboration mutuelle et des directives collectives, nous des États libres et indépendants d'Afrique conserverons non seulement une indépendance chèrement gagnée mais nous utiliserons aussi tous les moyens dont nous pouvons disposer pour émanciper ceux de nos frères qui vivent encore sous le régime colonial.

Je ne vois aucune incompatibilité entre le rôle actif que nous pouvons jouer au sein des Nations Unies et du Commonwealth et la poursuite d'un objectif en terre africaine où nous tentons de former une personnalité africaine. Au contraire, j'y entrevois la possibilité de grands avantages, parce que nous pourrions alors apporter à nos délibérations au sein des Nations Unies et du Commonwealth une meilleure compréhension du point de vue africain et fournir un apport particulier à la découverte de solutions acceptables à nos nombreux problèmes.

Je tiens à profiter de cette occasion pour dire quelques mots de certains aspects de notre politique étrangère. Essentiellement la politique de notre gouvernement est de ne nous ranger avec personne et de maintenir une neutralité positive. J'ai, cependant, souligné maintes fois qu'il ne faudrait pas y voir une neutralité purement négative. Au contraire, nous adopterons toujours toute politique positive propre surtout à sauvegarder notre indépendance. Nous sommes intéressés dans la paix, et nous ferons de notre mieux pour appuyer les Nations Unies.

Tout comme bien d'autres petits pays, nous en avons appelé aux grandes puissances pour qu'elles suspendent les essais de bombes nucléaires. Nous souhaitons ardemment qu'on avance dans la voie du désarmement afin qu'une partie des vastes ressources qui servent maintenant à cette tâche stérile, la production d'armes de destruction plus terribles encore soit affectée au travail constructif et plein d'espoir qui consiste à aider les peuples des pays moins développés à éliminer de leur existence la maladie et la pauvreté.

J'arrive au Canada au moment où les récents événements au Moyen-Orient suscitent une forte tension internationale. Mon gouvernement a défini son attitude à l'égard de la situation existante par une déclaration faite le 16 juillet, juste avant mon départ. Nous estimons qu'actuellement tout jugement que nous pourrions porter au sujet des événements ne servirait qu'à accroître la tension et qu'il faut s'efforcer de trouver une solution applicable à l'avenir. Cette solution, estimons-nous, pourrait reposer sur trois principes: remplacer les troupes américaines stationnées au Liban par une force des Nations Unies; tenir dans ce pays des élections libres sous la surveillance des Nations Unies, et ensuite constituer le Liban en État libre et indépendant en reconnaissant sa neutralité qui serait garantie internationalement comme celle de l'Autriche. Pour ce qui est de la situation immédiate, je suis convaincu d'exprimer l'avis des chefs des autres États indépendants d'Afrique en disant que nous prions tous pour que les chefs des grandes puissances en viennent à une entente qui nous épargnera, à nous qui ne sommes pour rien dans leurs différends, et au reste de l'humanité les horreurs incroyables d'une guerre moderne. Aujourd'hui, c'est du moins ce qu'il me semble, le sort du genre humain est entre les mains de quelques hommes. Je prie Dieu de les rendre pleinement conscients de leurs immenses responsabilités.

Puis-je dire à quel point ce qu'a accompli le Canada ces dernières années dans le domaine des affaires internationales a fait impression sur nous, du Ghana, et nous a inspirés? Nous sommes d'avis que les attitudes admirables que vous avez adoptées aux Nations Unies et les conseils avisés que vous avez apportés au Commonwealth ont invariablement appuyé le bon sens, l'honnêteté et la raison.

L'autre aspect de nos relations internationales dont je veux dire un mot est celui de l'expansion économique. Comme tout autre pays moins évolué, nous voulons bannir de notre territoire la maladie, l'ignorance et la pauvreté. Nous savons que nous ne le pouvons qu'avec la collaboration d'autres pays et d'autres gouvernements. Notre pays est le plus grand producteur de cacao du monde; mais, comme tout autre pays de monoculture, nous sommes à la merci des prix mondiaux. Ainsi que vous le savez, la régression de l'an dernier a

déjà eu des conséquences politiques désastreuses, sans parler des conséquences économiques qu'elle a eues pour plusieurs gouvernements de ces régions moins évoluées.

Quant à nous, j'attache la plus grande importance à l'accroissement de notre production agricole et à la mise en train de notre industrialisation. La pierre angulaire de notre future mise en valeur consiste dans la réussite de notre grande entreprise, sur le fleuve Volta, en vue de produire de l'aluminium. Encore là, la régression a très profondément bouleversé nos projets de base, car les producteurs d'aluminium hésitent maintenant, cela se comprend, à accroître la capacité de production. Comme tout le monde, j'espère que cette période de régression se terminera bien vite et que l'essor de l'économie nord-américaine, qui peut affecter de façon tellement décisive nos propres espoirs futurs et les espoirs des pays moins évolués, reprendra bientôt.

Voilà ce qui, à mon avis, démontre avec le plus d'éclat la communauté d'intérêt et de buts qui doit exister entre les pays des zones dollar et sterling, d'une part, et les pays moins évolués, d'autre part. L'exploitation soutenue des ressources des pays moins développés, non seulement rendrait ceux-ci moins vulnérables du point de vue économique, ce qui affermirait leur indépendance politique, mais en même temps assurerait la production continue des matières premières nécessaires aux nations plus industrialisées, ce qui garantirait le maintien de l'emploi à des niveaux élevés et assurerait l'expansion du commerce mondial, processus qui, en soi, est essentiel à la survivance des économies occidentales.

Je crois qu'on n'a pas reconnu comme il convient, ces dernières années, l'intérêt commun et l'identité d'objectif des pays possédants et des régions moins évoluées. J'espère que la prochaine conférence économique du Commonwealth donnera toute l'attention voulue à cette vérité fondamentale et, surtout, qu'elle s'attachera beaucoup plus que par le passé aux conséquences politiques du développement économique.

Tous, individus comme nations, nous désirons ardemment, chacun de la manière qui nous est propre, un monde pacifique où hommes et femmes puissent élever leurs enfants dans la sécurité et la confiance en l'avenir. A part le désarmement général et l'abolition des essais nucléaires, je crois que rien ne saurait contribuer davantage à la réalisation de cet espoir que la collaboration, entre tous les pays ayant une pensée commune, en vue de développer entre eux une économie soutenue et équilibrée, et ainsi étendre le commerce mondial et améliorer le bien commun de tous les peuples.

Avant de terminer, j'exprime l'appréciation de mon gouvernement et de la population du Ghana envers le Canada, ce grand pays qui, de multiples façons, a manifesté de l'intérêt envers nos affaires depuis notre accession à l'indépendance et qui nous a fourni une aide précieuse en divers domaines, d'ordre économique, social et culturel. La meilleure façon pour nous d'apprécier cette aide est de voir à ce qu'elle procure le maximum d'avantages à tous.

Je vous remercie une fois de plus de l'honneur et du privilège que j'ai de m'adresser à cette grande assemblée. Je prie le ciel que cet événement reste toujours dans nos mémoires comme le début d'une amitié durable entre le Canada et le Ghana, amitié fondée sur une foi commune dans la dignité de toute l'humanité et dans le droit de tous à diriger leurs propres affaires, amitié vouée à la poursuite de la paix. Merci.

(Texte)

L'hon. MARK ROBERT DROUIN (PRÉSIDENT DU SÉNAT): C'est au nom du Sénat canadien, Monsieur le Premier ministre, que j'ai l'insigne honneur de vous accueillir dans cette enceinte qui, dans votre pays comme dans le nôtre, symbolise le respect que nos deux peuples du Ghana et du Canada portent

aux institutions démocratiques parlementaires, ces piliers qui, malgré leurs différentes cultures et traditions, soutiennent dans une union intime les nations du Commonwealth.

Cette réunion de peuples différents sous la bannière de la démocratie parlementaire n'est pas un vain mot. Le peuple canadien, vous l'avez constaté, est composé de collectivités ethniques diverses qui ont su, en utilisant les institutions démocratiques sous leur forme fédérale, se façonner et poursuivre un idéal commun tout en respectant leurs caractères essentiels. C'est avec un égal respect pour leur diversité et une confiance inébranlable en leur commun idéal que le Canada considère les nations du Commonwealth, qu'elles soient africaines comme la vôtre, monsieur le premier ministre, asiatiques ou anglo-saxonnes.

Vous êtes le chef d'une nouvelle nation africaine, indépendante au sein du Commonwealth et prédestinée à une vocation généreuse, non seulement sur votre propre continent mais dans le monde démocratique tout entier. Héritier des traditions de la civilisation de l'Afrique ancienne et des institutions parlementaires britanniques et conscient de la responsabilité que comporte ce privilège, votre pays a déjà entrepris de leur donner une direction dynamique et positive. Depuis la date récente de votre indépendance, votre gouvernement, avec un courage étonnant, s'est déjà mis à la tâche afin de mettre en valeur les richesses naturelles de votre beau pays.

Vous-même, Monsieur le Premier Ministre, en plus de votre grande affection pour l'Afrique et de votre profonde compréhension de ce pays, avez pu apporter à votre rôle de constructeur national les connaissances étendues du continent nord-américain acquises au cours de vos études aux États-Unis. C'est donc avec une attention et une sympathie toute particulière que les Canadiens observent le Ghana poursuivre sa destinée. Tout comme chacun des groupes ethniques qui habitent nos deux pays sont des partenaires égaux, jouissant des mêmes droits et privilèges, ainsi, toutes et chacune des nations du Commonwealth sont des partenaires égaux poursuivant ensemble et séparément des buts de paix et de bonheur.

Votre pays est entré d'emblée et de plein droit dans cette grande et noble famille du Commonwealth. Vous y êtes les bienvenus et au delà de l'Atlantique et du continent africain; nous tendons une main amie à tous les sujets du Ghana dont la Souveraine bien-aimée, il convient de le souligner ici, est la même que la nôtre.

Le peuple canadien vous est reconnaissant d'avoir bien voulu entreprendre cette visite malgré les exigences pressantes de vos fonctions. En son nom ainsi qu'au nom du Sénat canadien, je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir accepter nos remerciements pour vos généreuses paroles et transmettre à vos compatriotes l'expression de notre admiration sincère et de notre fidèle amitié.

(Traduction)

L'hon. ROLAND MICHENER (ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES): Monsieur le Premier Ministre N'Krumah, en terminant cette mémorable séance, permettez-moi d'ajouter un mot de remerciement au nom de la Chambre des Communes. Notre rencontre d'aujourd'hui, monsieur, a été beaucoup trop brève, étant donné l'importance de votre visite et l'intérêt que vous avez suscité chez nous tous, Canadiens, à l'égard de notre État frère, le Ghana. Nous vous aurions volontiers accordé le temps illimité qui est consenti en cette enceinte à un premier ministre ou à un chef de l'opposition, au lieu des quelques minutes que vous avez prises. Nous aurions été heureux aussi d'entendre les membres distingués de votre gouvernement qui vous accompagnent et que nous accueillons avec tant de plaisir. Permettez-moi de vous faire part d'un

regret personnel, celui de ne pouvoir rencontrer cet homme remarquable, sir Emmanuel Quist, l'ex-président de votre assemblée législative, dont l'apport à l'établissement des méthodes parlementaires de votre nouvelle législature a dû être indispensable.

Votre visite en qualité de représentant du cadet de la grande et croissante famille des nations que représente le Commonwealth, n'est pas seulement opportune, mais elle est un geste émouvant de reconnaissance et d'affermissement de nos relations fraternelles. Elle fournit à votre frère aîné, le Canada, une nouvelle occasion de voir et de choyer le nouveau bébé. J'espère que cette métaphore ne vous blesse pas. Comme aurait dit sir Winston Churchill: "Quel bébé!" De fait, votre croissance phénoménale en stature politique, du berceau à la majorité et à l'indépendance au cours des dix dernières années, fait contraste avec notre propre évolution lente mais constante qui nous a fait passer en plus d'un siècle de l'état de colonie à celui de nation indépendante.

De 1791 à 1867, nous avons franchi trois étapes qui nous ont conduits à l'autonomie, et il nous a fallu 50 autres années pour exercer cette indépendance dans le domaine des affaires extérieures. Dans votre cas, abstraction faite de la constitution de Burns en 1946, dont en moins de 18 mois on a dit qu'elle était démodée dès sa naissance, vous avez dépassé rapidement deux nouvelles constitutions, celles de 1951 et de 1954, pour atteindre votre pleine stature le 6 mars 1957. Ensuite, vous avez revêtu le vêtement constitutionnel que vous portez présentement avec, semble-t-il, tant de confort et d'aisance. Outre ce contraste dans le rythme de notre croissance politique, il existe plusieurs points de similitude dans notre histoire au sein de la famille du Commonwealth. Comme on l'a dit, nous avons donné le ton aux quatre premiers dominions britanniques qui, avec le Royaume-Uni, ont formé le Commonwealth britannique. Vous avez donné le ton aux États africains. Votre démocratie, comme la nôtre, s'inspire de cette remarquable invention britannique, le gouvernement parlementaire responsable. Je l'ai déjà dit en d'autres circonstances, cet usage commun des institutions parlementaires, qui est courant dans tous les pays du Commonwealth, nous aide à nous comprendre et à avoir une confiance mutuelle dans nos lignes de conduite qui constituent le fondement solide de notre amitié et de notre collaboration futures.

J'ai lu quelque part que vous maîtrisez déjà au Ghana l'art parlementaire. Votre grand discours lors du débat sur l'indépendance fut, par sa compréhension de la ligne de conduite britannique et des besoins de l'Afrique, par son éloquence et sa sincérité, par ses citations opportunes de Burke, Aristote et Tennyson, digne de la plus haute tradition. On me dit également que, si vous vous êtes servi de notes à cette occasion, ce n'était pas de ces notes volumineuses dont les Orateurs en d'autres chambres entendent parler.

Certaines autres de vos nouvelles coutumes parlementaires vous rendront sympathique à nos membres. Par exemple, on dit qu'un jour vous avez conseillé à un membre exaspérant d'aller boire un verre de jus d'orange. Vos ministres aussi semblent suivre une ligne de conduite familière en ce qui concerne les réponses aux questions inscrites au *Feuilleton*. L'exemple suivant vient de John Gunther:

M. Kusi demande au ministre de l'Agriculture et des Ressources naturelles:

- a) quelle est la population estimative de la mouche tsé-tsé?
- b) y a-t-il lieu de croire que son nombre augmente?

M. Casely-Hayford: a) Il n'y a pas de chiffres disponibles sur la population de la mouche tsé-tsé.

b) Étant donné la réponse à la partie a) de la question, la réponse est non.

---

Nous vous remercions, monsieur, de votre visite et de votre allocution. On a dit que ce qu'il y a de plus sombre au sujet de l'Afrique, c'a été notre ignorance de ce continent. Cette ignorance, vous contribuez beaucoup à la dissiper. Nous vous rendons hommage pour la direction remarquable que vous donnez au Ghana. Nous rendons hommage à votre pays pour avoir assumé les responsabilités de l'autonomie. Tant de choses dépendent en Afrique occidentale de son succès et de son exemple. Veuillez emporter avec vous à votre retour au Ghana les souhaits sincères du Parlement du Canada et de la nation canadienne pour le succès de toutes vos grandes entreprises.



N° 32

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 23 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Pratt,
Barbour,	(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Quinn,
Beaubien,	Crerar,	Inman,	Robertson,
Bishop,	Croll,	Isnor,	Roebuck,
Blais,	Drouin,	Jodoin,	Savoie,
Bois,	Dupuis,	Lambert,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Emerson,	Léger,	Taylor
Bradette,	Farquhar,	Macdonald,	(Westmorland),
Bradley,	Fergusson,	MacDonald,	Thorvaldson,
Burchill,	Fraser,	Marcotte,	Tremblay,
Campbell,	Gershaw,	McDonald,	Turgeon,
Choquette,	Gouin,	McLean,	Vaillancourt,
Comeau,	Grant,	Molson,	Veniot,
Connolly	Hardy,	Monette,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hawkins,	Pouliot,	White,
		Power,	Woodrow.

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le neuvième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, ainsi qu'il suit:

Le MERCREDI 23 juillet 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son neuvième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Mid-Continent Pipelines Limited", de la cité de Regina, province de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,  
*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur le fonctionnement de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, pour l'année financière close le 31 mars 1958, en conformité de l'article 12 de ladite loi, chapitre 46 des Statuts de 1955. (Textes anglais et français).

Rapport sur les opérations effectuées en application de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 13 de ladite loi, chapitre 278, S.R. (Textes anglais et français).

Rapport sur les opérations effectuées par l'Office des prêts agricoles pour l'année financière close le 31 mars 1958, en conformité de l'article 85(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Aseltine, pour l'honorable sénateur Brunt, présente au Sénat un Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 29 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, Président suppléant, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à une période ultérieure de la présente séance.

*Plus tard ce jour*

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de prêt", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le Bill C-35, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Yukon", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Brunt, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, portant troisième lecture du Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires".

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Pouliot propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit à nouveau déféré au comité permanent des Banques et du commerce, pour plus ample considération.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion en amendement, elle est—  
Résolue par la négative.

Étant posée la question sur la motion originelle visant à la troisième lecture de ce bill, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-28, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-29, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent vingt-six à deux cent cinquante-sept, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Burchill que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gershaw propose, pour l'honorable Président du comité permanent des Divorces, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills de divorces suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross".

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Petrashevics".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guilloffe".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatién Juzenko".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Myrto Mona Diane Chevette Cadieux".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à William Harrison Terry".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Zilkalns".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Milette".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles".

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Joo".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Cloutier".

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Gershaw propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 33

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 24 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Quinn,
Barbour,	Croll,	Jodoin,	Robertson,
Beaubien,	Drouin,	Lambert,	Roebuck,
Bishop,	Dupuis,	Léger,	Savoie,
Blais,	Emerson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Farquhar,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Fergusson,	Marcotte,	(Westmorland),
Bradley,	Gershaw,	McDonald,	Thorvaldson,
Burchill,	Gouin,	McLean,	Tremblay,
Campbell,	Grant,	Méthot,	Turgeon,
Choquette,	Hardy,	Molson,	Vaillancourt,
Comeau,	Hawkins,	Monette,	Veniot,
Connolly	Horner,	Pearson,	Wall,
(Halifax-Nord),	Hugessen,	Power,	White,
Connolly	Inman,	Pratt,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-40, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les épizooties", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport des opérations effectuées en application de la Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 1957 au 31 mai 1958, conformément à l'article 12, chapitre 1<sup>er</sup>, Statuts de 1956. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill C-36, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vaillancourt, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Page 2, lignes 42 à 49, *inclusivement*: Retrancher le paragraphe (2) et y substituer ce qui suit:

“(2) Une ordonnance de la Commission peut être produite à la Cour de l'Échiquier du Canada, à la Cour suprême d'Ontario ou à la Cour du Banc de la Reine pour le Manitoba et peut, dans les limites de la juridiction territoriale de la cour où on la produit, être exécutée de la même manière qu'un jugement de ladite cour.”

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que l'amendement soit maintenant agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson, que le bill, tel que modifié, soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lambert propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll—

Que les taxes parlementaires versées à l'égard du Bill S-8, intitulé: “Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*”, soient remboursées à MM. Coleman et Doyle, procureurs pour les pétitionnaires, moins les frais d'impression et de traduction.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que d'ici la fin de la présente session, les Règles du Sénat portant les numéros 23, 24 et 63 soient suspendues dans la mesure où elles concernent les Bills d'intérêt public.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de divorces suivants soient maintenant lus une troisième fois:

Bill SD-188, intitulé: “Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire”.

Bill SD-189, intitulé: “Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey”.

Bill SD-190, intitulé: “Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross”.

Bill SD-191, intitulé: “Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens”.

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Petrashevics".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Myrto Mona Diane Chevette Cadieux".

Bill SD-199, intitulé: "Loi pour faire droit à William Harrison Terry".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Zilkalns".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Milette".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles".

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Joo".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Cloutier".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le Bill C-28, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture mardi prochain, le 29 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le Bill C-29, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo Belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain, le 29 juillet 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le Bill S-14, intitulé: "Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Dessureault et M. Broome, membre de la Chambre des Communes pour Vancouver-Sud, représenteront le Parlement du Canada, à titre d'observateurs, à la quarante-septième Conférence de l'Union Interparlementaire, tenue à Rio-de-Janeiro, Brésil, du 24 juillet au 1<sup>er</sup> août 1958.

L'honorable sénateur Asestine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn,—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 34

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

---

Le vendredi 25 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Léger,	Savoie,
Beaubien,	Drouin,	Macdonald,	Taylor
Bishop,	Fergusson,	MacDonald,	(Westmorland),
Blais,	Gershaw,	Marcotte,	Thorvaldson,
Boucher,	Grant,	McDonald,	Turgeon,
Bradette,	Hawkins,	Méthot,	Veniot,
Bradley,	Horner,	Pearson,	Wall,
Comeau,	Inman,	Quinn,	White,
Connolly	Isnor,	Robertson,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Lambert,		

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-42, intitulé: "Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté, elle est—

Après débat—  
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 25 juillet 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Juge T. H. Locke, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 25 juillet 1958, à 5.45 p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,*  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation financière de Terre-Neuve, en conformité des conditions de l'Union de Terre-Neuve au Canada, en date du 31 mai 1958. (Textes anglais et français).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 29 juillet 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Quinn propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill C-36, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois", soit maintenant lu une troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté, tel que modifié,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-40, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les épizooties", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative. 5.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Charles Holland Locke, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint du Sénat lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

- Loi pour faire droit à Thérèse Beaudoin Girard.
- Loi pour faire droit à Dorothy Elizabeth Nairn Anderson Bloodsworth.
- Loi pour faire droit à Anne-Marie-Mathilde Vautelet Gagnier.
- Loi pour faire droit à William Leonard Mugford.
- Loi pour faire droit à James Clancy.
- Loi pour faire droit à Marjorie June Gabrielson Trainor.
- Loi pour faire droit à Kathleen Mitchell Cabana.
- Loi pour faire droit à Fernande Leduc Clarke.
- Loi pour faire droit à Ann Westwater Murphy.
- Loi pour faire droit à Gaynor Jenkins Douglas.
- Loi pour faire droit à Roland Paquin.

- Loi pour faire droit à Jone Vanda Skakauskaite Kaniewski.  
Loi pour faire droit à Ivy Elizabeth Shaw Labbé.  
Loi pour faire droit à Constance Jean Backhouse Brayton Lapierre.  
Loi pour faire droit à Lisbet Schlosser Wisternitz.  
Loi pour faire droit à Virginia Marshall Staniforth.  
Loi pour faire droit à Elie Kouri.  
Loi pour faire droit à Margaret Stirling Izett Brown.  
Loi pour faire droit à Norman Weisman.  
Loi pour faire droit à Dawn Yvonne Tonkin Kadas.  
Loi pour faire droit à Betty Taylor Sharpe.  
Loi pour faire droit à Doris Williams Timmins.  
Loi pour faire droit à Marjorie Mary Ellen Bowes Jupp.  
Loi pour faire droit à Earl Bruce Carswell.  
Loi pour faire droit à Beverly Joan Smithson Rook.  
Loi pour faire droit à Joseph-François-Gabriel-René Denis.  
Loi pour faire droit à Solomon Seymour Yetman.  
Loi pour faire droit à Margaret St. Aubin Brennan.  
Loi pour faire droit à Lidija Plesums Koppel.  
Loi pour faire droit à Vera Hamburg Colson.  
Loi pour faire droit à Margaret Griffin Clarke.  
Loi pour faire droit à Katie Miller Fisch.  
Loi pour faire droit à Greta Claire Van Valkenburg Stenstadvoll.  
Loi pour faire droit à Beatrice Madeleine Schmid Layton.  
Loi pour faire droit à Anne Gold Zidile.  
Loi pour faire droit à Thomas Mastropaolo.  
Loi pour faire droit à Charles Coorsh.  
Loi pour faire droit à Claire Aubin Daunais.  
Loi pour faire droit à Maurice Gardner Swaine.  
Loi pour faire droit à William Arthur Terry.  
Loi pour faire droit à Frances Eileen Fisher Baker.  
Loi pour faire droit à Marie-Aurore-Cécile Gauthier Thomson.  
Loi pour faire droit à James Dunn Drummond.  
Loi pour faire droit à Marie-Eva Desorey Valiquette.  
Loi pour faire droit à Norman Silver.  
Loi pour faire droit à Herbert Everett Follette.  
Loi pour faire droit à Abie Cubitz.  
Loi pour faire droit à Eva Shtull Hager.  
Loi pour faire droit à Georges-Étienne Brais.  
Loi pour faire droit à Barbara Eisenstein Packer.  
Loi pour faire droit à Margaret Patricia Winckworth Thorton Sherwin.  
Loi pour faire droit à Benita Gertrude Kozlov Cohen.  
Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Amélia Génier Wright.  
Loi pour faire droit à Winifred Jean Garrett Somers.  
Loi pour faire droit à Frances Erdanova (Erдан) Weiskopf, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erдан) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern.

Loi pour faire droit à Mac Bernard, autrement connu sous le nom de Manny Bernard.

Loi pour faire droit à Marcelle Gagnon Lachance.

Loi pour faire droit à Jean-Claude-Albert Léonard.

Loi pour faire droit à Anne McCluskey Templeton.

Loi pour faire droit à Lillian May Seymour Perez.

Loi pour faire droit à Lucille Esther Hudson Donnelly.

Loi pour faire droit à Dorte Glahn Carnie.

Loi pour faire droit à Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault Lortie.

Loi pour faire droit à Joseph-Léo Nolet.

Loi pour faire droit à Naomi Ruth Wolfson Fischel.

Loi pour faire droit à Florence Lillian Henderson Pinkney.

Loi pour faire droit à Francine Major Daigneau.

Loi pour faire droit à Odette Lemay Dussault.

Loi pour faire droit à Joan Collie Showler.

Loi pour faire droit à Johanna Hendrika Jilderda Haring.

Loi pour faire droit à Patrick Charles Stanford.

Loi pour faire droit à Beryl Elizabeth Scrase Laliberté.

Loi pour faire droit à Barbara May Ramsey Bryant.

Loi pour faire droit à Joyce Sherman Fogel.

Loi pour faire droit à Wilfred David Oliver.

Loi pour faire droit à Joseph Urban.

Loi pour faire droit à Olive Margaret Lester James.

Loi pour faire droit à Florence Mildred Matthews Dawe.

Loi pour faire droit à Marie-Berthe-Hélène Guérard Maher.

Loi pour faire droit à Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin Said.

Loi pour faire droit à Judith Margaret Bianchi Sartori.

Loi pour faire droit à Clarabel Ellement Vaillancourt.

Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Edden Aumais.

Loi pour faire droit à William Gordon Heughan.

Loi pour faire droit à Roland Doutre.

Loi pour faire droit à Gerald Edward Burnham.

Loi pour faire droit à Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz Carpentieri.

Loi pour faire droit à Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien Lebrun.

Loi pour faire droit à Doris Cahill Chabot.

Loi pour faire droit à Ruth Marsha Yanover Caunter.

Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-René Fortier.

Loi pour faire droit à Ingeborg Alves-Probst Wright.

Loi pour faire droit à Paulette Priscilla Benning Buchanan.

Loi pour faire droit à Irene Georgina Descyca White.

Loi pour faire droit à Eszter Jeszenszky Tahy.

Loi pour faire droit à Alice Latou Tubbs Wood Green.

Loi modifiant la Loi sur le Yukon.

Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux en ce qui concerne les limites du parc national de Cape Breton Highlands.

---

Loi pourvoyant à la reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale—

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 35

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 29 juillet 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Isnor,	Roebuck,
Beaubien,	Croll,	Jodoin,	Smith (Queens-
Bishop,	Drouin,	Kinley,	Shelburne),
Blais,	Dupuis,	Lambert,	Taylor
Boucher,	Fergusson,	Léger,	(Westmorland),
Bradette,	Gershaw,	Macdonald,	Thorvaldson,
Bradley,	Gouin,	MacDonald,	Tremblay,
Brunt,	Grant,	Marcotte,	Turgeon,
Burchill,	Haig,	McDonald,	Vaillancourt,
Choquette,	Hawkins,	McGrand,	Veniot,
Comeau,	Hayden,	Pearson,	Vien,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Quinn,	White,
			Woodrow.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat que Sa Majesté la Reine a nommé Prince de Galles, le samedi 26 juillet 1958, Son Altesse Royale le Prince Charles.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que les mots "Charles, Prince de Galles", soient substitués à ceux de "Charles, Duc de Cornouailles", où ils apparaissent aux lignes vingt-sept et vingt-huit des prières dites à l'ouverture de chaque séance du Sénat.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, sous l'empire de la Loi des enquêtes sur les coalitions, concernant la production, la distribution et la vente de l'oxyde de zinc. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent cinquante-huit à deux cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Dorothy Mary Shrimpton Legault, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Arthur-Urgel-Roland-Fernand Legault, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent cinquante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Maria Giuseppa Di Nunno, de la cité de Boston, dans l'État du Massachusetts, l'un des États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Michael Di Nunno, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixantième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Maximilian Wechselberger, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-et-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Simonne Fournier Bergeron, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Armand Bergeron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Cecily Anne Maud Carter Bernard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Peter Wilfred Joseph Daniel Bernard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clément Raymond Prévost, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Lovell Orville Woodward, de la cité de Magog, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Zella Alvira Day Woodward, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise au pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$125.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph Wing, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Audrey Beacon Wing, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Adrienne Ménard Huot, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rolland Huot, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hilda Jamesie Hatfield Carter, de Woodlawn, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Owen Foster Carter, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Evelyn Mae Wood Snell, de la ville de Dorval, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Peter Arthur Snell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Robert Smith, de la ville de Grand Bank, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Sarah Mayo Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Ethel Fisk Gwynne-Davies, de la ville de St-Laurent, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Noel Gwynne-Davies, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marie-Reine Drouin Milliard, de la cité de Québec, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Hervé Milliard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la Règle 140 concernant le paiement des taxes parlementaires.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Léonidas-Albert Paradis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Marie-Eliza-Suzanne Fournier Paradis, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolva ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hyman Wexler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant d'adoption d'une loi qui dissolva son mariage avec Ethel Segal Wexler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Natasha Harpf Crayter, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nikita Crayter, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Martha Ratelle Holtken, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles Kurt Holtken, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson, de la cité de St-Michel, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Plunkett Wilson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Norma Elizabeth Gammie Costigan, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec William Henry Costigan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Merita Helen Gertrude Alarie Russell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant d'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Arnold Henry Russell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent soixante-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sydney Clarence Walker, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Violet Margaret Sherriff Walker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Barbara Anne Young McFadden Pallett, de Golden Lake, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Charles William Pallett, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinquante-huit à deux cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à John Charles Underhill".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson".

Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Jetty Edelstein Popowski".

Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Philippon".

Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Schwartz".

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory".

Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci".

Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Holger Madsen".

Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch".

Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego".

Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick".

Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant".

Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane".

Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin".

Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Josephine Cools Cox".

Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer".

Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget".

Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New".

Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg".

Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik, junior".

Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston".

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr".

Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto".

Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Budd, junior".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les bills soient inscrits à l'ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-28, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", soient maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-29, intitulé: "Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à mercredi, le 6 août 1958.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-40, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les épizooties", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 36

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 30 juillet 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Kinley,	Roebuck,
Beaubien,	Dupuis,	Lambert,	Smith (Queens-
Bishop,	Fergusson,	Léger,	Shelburne),
Blais,	Gershaw,	Macdonald,	Taylor
Boucher,	Gouin,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Grant,	Marcotte,	Thorvaldson,
Bradley,	Haig,	McDonald,	Tremblay,
Brunt,	Hawkins,	McGrand,	Turgeon,
Burchill,	Hayden,	McLean,	Vaillancourt,
Choquette,	Horner,	Méthot,	Veniot,
Comeau,	Howard,	Pearson,	Vien,
Connolly	Hugessen,	Pouliot,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Pratt,	White,
Crerar,	Jodoin,	Quinn,	Woodrow.
Croll,			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-38, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-31, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été déferé le Bill C-40, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-41, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les épizooties", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération des rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent cinquante-huit à deux cent quatre-vingt, les deux précités inclusivement.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports soient maintenant adoptés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants de Divorces soient maintenant lus la deuxième fois:

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Le-gault Lebel.

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à John Charles Underhill".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson".

Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Jetty Edelstein Popowski".

Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Philippon".

Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Schwartz".

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory".

Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci".

Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Holger Madson".

Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch".

Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego".

Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick".

Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant".

Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane".

Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin".

Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Josephine Cools Cox".

Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer".

Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget".

Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New".

Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg".

Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik, junior".

Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston".

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr".

Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à *Giulietta Marcogliese Iacurto*".

Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Budd, junior".

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 37

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

 Le jeudi 31 juillet 1958
 

---

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lambert,	Roebuck,
Bishop,	Fergusson,	Léger,	Smith (Queens-
Blais,	Gershaw,	Macdonald,	Shelburne),
Boucher,	Gouin,	MacDonald,	Taylor
Bradette,	Grant,	Marcotte,	(Westmorland),
Bradley,	Haig,	McDonald,	Thorvaldson,
Burchill,	Hawkins,	McGrand,	Tremblay,
Choquette,	Horner,	McLean,	Turgeon,
Comeau,	Howard,	Méhot,	Vaillancourt,
Connolly	Hugessen,	Pearson,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Pouliot,	Wall,
Crerar,	Jodoin,	Pratt,	White.
Croll,	Kinley,	Quinn,	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-7, intitulé: "Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-124, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Allish Watson".

Bill SD-125, intitulé: "Loi pour faire droit à John Spence Brown".

Bill SD-126, intitulé: "Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman".

Bill SD-127, intitulé: "Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell".

Bill SD-128, intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Spinner".

Bill SD-130, intitulé: "Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx".

Bill SD-131, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle".

Bill SD-132, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood".

Bill SD-133, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Jeannette Young Warmington".

Bill SD-134, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson".

Bill SD-135, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax".

Bill SD-136, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble".

Bill SD-137, intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Rottermund David".

Bill SD-138, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick".

Bill SD-139, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin".

Bill SD-140, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer".

Bill SD-141, intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett".

Bill SD-142, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond".

Bill SD-143, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Wilson Abbott".

Bill SD-144, intitulé: "Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman".

Bill SD-145, intitulé: "Loi pour faire droit à John Luczko".

Bill SD-146, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub".

Bill SD-147, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaert Irene Dawe Mays".

Bill SD-148, intitulé: "Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost".

Bill SD-149, intitulé: "Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinikova Lipsman".

Bill SD-150, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin".

Bill SD-151, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard".

Bill SD-152, intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Murrin".

Bill SD-153, intitulé: "Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-14, intitulé: "Loi concernant la "Stammount Pipe Line Company", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault".

Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Giusseppe Di Nunno".

Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger".

Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron".

Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard".

Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Mas-sue Prévost".

Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard".

Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wing".

Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot".

- Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter".  
Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell".  
Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Smith".  
Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies".  
Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard".  
Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis".  
Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Wexler".  
Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter".  
Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Estelle Holtken".  
Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson".  
Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan".  
Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell".  
Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker".  
Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett".

Les bills sont lus séparément la première fois.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient inscrits à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 5 août 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills suivants de Divorces soient maintenant lus la troisième fois:

- Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond".  
Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier".  
Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Le-gault Lebel.  
Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman".  
Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher".

- Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à John Charles Underhill".  
Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher".  
Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro".  
Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson".  
Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Jetty Edelstein Popowski".  
Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Philippon".  
Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Schwartz".  
Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory".  
Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci".  
Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Holger Madsen".  
Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch".  
Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego".  
Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick".  
Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant".  
Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane".  
Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin".  
Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Josephine Cools Cox".  
Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer".  
Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget".  
Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New".  
Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg".  
Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik, junior".  
Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston".  
Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr".  
Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto".  
Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Budd, junior".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés, elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

---

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-38, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Quinn—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 38

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 5 août 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Farquhar,	Leonard,	Smith
Baird,	Gershaw,	Macdonald,	(Kamloops),
Blais,	Gladstone,	MacDonald,	Smith (Queens-
Bois,	Gouin,	Marcotte,	Shelburne),
Bouffard,	Grant,	Méthot,	Stambaugh,
Bradette,	Haig,	Monette,	Taylor (Norfolk),
Bradley,	Hawkins,	Pearson,	Taylor
Brunt,	Hayden,	Petten,	(Westmorland),
Burchill,	Horner,	Pouliot,	Thorvaldson,
Choquette,	Howard,	Pratt,	Turgeon,
Comeau,	Isnor,	Quinn,	Vaillancourt,
Crerar,	Kinley,	Roebuck,	Veniot,
Drouin,	Lambert,	Savoie,	Wall,
Euler,	Lefrançois,		Wilson.

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-5, intitulé: "Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming)",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-12, intitulé: "Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-13, intitulé: "Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire de l'accord entre le Gouvernement du Canada et la Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse, daté le 26 mars 1957. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, du mercredi 23 juillet 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. (Textes anglais et français).

Accord entre les Gouvernements du Canada et de la Saskatchewan conclu le 25 juillet 1958, relatif à l'entreprise d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan. (Texte anglais).

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le dixième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le JEUDI 31 juillet 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son dixième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

De "Westcoast Transmission Company Limited", demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution.

Respectueusement soumis,

H. ARMSTRONG,

*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Brunt présente au Sénat un Bill S-16, intitulé: "Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 7 août 1958.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quatre-vingt-et-un à deux cent quatre-vingt-treize, comme il suit:

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Mercurius Cecilia Steel MacDonald, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gordon William MacDonald, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Arthur Thomas Hazell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Ellen Lilly Davenport Hazell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Joseph-Ovila-Maurice Valentyne, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marguerite May Ellis Valentyne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Iris Olive West Dion, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henri-Antonio Dion, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Cox Lafortune, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Romuald-Omer Lafortune, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gertrude Falkenstein Garfield, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Norman Garfield, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gweneth Vera Payne Smith, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Philips John Smith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Angela Bertha May Cohen Weinstein, de West Worthing, Sussex, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Frederick Weinstein, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Raymond Leslie Larocque, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Barbara Isabelle Telfer Larocque, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 25 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dixième rapport, ainsi qu'il suit:

1. Relativement à la pétition de Hazel May Howe Terry, de la ville de Pointe-Claire, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec William Harrison Terry.

2. Le Comité recommande que la demande que comporte cette pétition ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rosanne Dolimont Ruelokke, de la cité de Saint-Jean, province de Terre-Neuve, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Robert Matthew Ruelokke, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jeannette Hatsedakis Haeck, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Leopold Haeck, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Natan Grunstein, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Ethel Mandel Grunstein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-un à deux cent quatre-vingt-treize, les deux précités inclusivement, soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-un à deux cent quatre-vingt-treize, les deux précités inclusivement, soient adoptés maintenant.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson que le Bill S-14, intitulé: "Loi concernant la "Stammount Pipe Line Company", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills de divorces suivants soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault".

Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Giusseppe Di Nunno".

Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger".

Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron".

Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard".

Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Mas-sue Prévost".

Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard".

Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wing".

Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot".

Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter".

Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell".

Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Smith".

Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies".

Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard".

Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis".

Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Wexler".

Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter".

Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Estelle Holtken".

Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson".

Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan".

Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell".

Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker".

Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 39

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 6 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lambert,	Smith
Baird,	Euler,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bishop,	Farquhar,	Leonard,	Smith (Queens-
Blais,	Gershaw,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Gladstone,	Marcotte,	Stambaugh,
Bouffard,	Gouin,	Méthot,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Grant,	Monette,	Taylor
Bradley,	Haig,	Pearson,	(Westmorland),
Brunt,	Hawkins,	Petten,	Thorvaldson,
Burchill,	Hayden,	Pouliot,	Turgeon,
Choquette,	Horner,	Power,	Vaillancourt,
Comeau,	Howard,	Pratt,	Veniot,
Connolly	Hugessen,	Quinn,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Isnor,	Roebuck,	White,
Crerar,	Jodoin,	Savoie,	Wilson.
Drouin,	Kinley,		

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-38, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill S-15, intitulé: "Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros deux cent quatre-vingt-quatorze à trois cent huit, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gordon Kent Lambert, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Victoria Lillian Wilkinson Lambert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
Président.

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-quinzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Catherine Doris Dooley Bantey, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec David Edward Bantey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Monica Frances Fleice Bottomley, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Thomas Spencer Bottomley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Fritz Drechsler, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Halina Cecilia Zuckermann Drechsler, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Robena Sarah Florence Worrell Day, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Warren Duncan Day, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son deux cent quatre-vingt-dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Hedwig Papp Witwitzki, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Wladimir Witwitzki, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 28 juillet 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois centième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Pamela Ellen Wischhusen McLeod, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Percy Peerce McLeod.

2. Demande ayant été faite pour obtenir permission de retirer cette pétition, le comité recommande qu'elle soit accordée en conséquence, et que les taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140 soient remboursées à la pétitionnaire, moins la somme de \$25.00, applicable aux frais encourus.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Gerald Leonard Pilcher, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Ethel Kershaw Pilcher, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 1<sup>er</sup> août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Michael Meaney, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de John Shaw Macneill Carson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Auguste Lukas Daniel Carson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Libusa Franic Kotow, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Serge Kotow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Sheila Estelle Rosenstone Lane, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Lane, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Renald Leroux, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Madeleine Charlebois Leroux, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Pierrette Beauregard Ifould, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Ronald Ifould, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le LUNDI 4 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Marion Brooks McConnell Bienvenue, de Mackerel Pole, Rive Nord, Pembroke, Bermudes, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Guy Samuel Bienvenue, de la cité de Québec, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-quatorze à trois cent huit, les deux précités inclusivement, soient pris en considération maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros deux cent quatre-vingt-quatorze à trois cent huit, les deux précités inclusivement, soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-273, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Mercurius Cecilia Steel MacDonald".

Bill SD-274, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell".

Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Ovila Maurice Valentyne".

Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion".

Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune".

Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield".

Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith".

Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein".

Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque".

Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke".

Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck".

Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Natan Grunstein".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Pratt attire l'attention du Sénat sur le rapport de la Commission royale sur la situation financière de Terre-Neuve, aux termes de l'Union de Terre-Neuve avec le Canada.

Débat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le rapport ne soit pas maintenant pris en considération mais qu'il soit à nouveau déferé au Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 40

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 7 août 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Jodoin,	Smith
Baird,	Croll,	Kinley,	(Kamloops),
Bishop,	Drouin,	Lambert,	Smith (Queens-
Blais,	Dupuis,	Lefrançois,	Shelburne),
Bois,	Euler,	Leonard,	Stambaugh,
Bouffard,	Farquhar,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Gershaw,	Marcotte,	Taylor
Bradley,	Gladstone,	Monette,	(Westmorland),
Brunt,	Grant,	Pearson,	Thorvaldson,
Burchill,	Haig,	Petten,	Turgeon,
Choquette,	Hawkins,	Power,	Vaillancourt,
Connolly	Horner,	Pratt,	Wall,
(Ottawa-Ouest),	Hugessen,	Roebuck,	White,
	Isnor,	Savoie,	Wilson.

## PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 4 août 1958.

*Les Honorables*

*Les Membres du Sénat:*

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session du Parlement. Je vous remercie sincèrement.

VINCENT MASSEY

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-46, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 7 août 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable J. H. G. Fauteux, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Cham-

bre du Sénat, aujourd'hui, le 7 août, à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,  
(à l'administration)  
J. F. DELAUTE.*

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport annuel sur l'exécution de la Loi sur les Allocations familiales et la Sécurité de la vieillesse, et les dépenses qui en découlent, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

Rapport sur les travaux de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour 1957-1958, en conformité de l'article 3 du chapitre 122, S.R. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Roebuck, Président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert".

Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey".

Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley".

Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Fritz Drechsler".

Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day".

Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki".

Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher".

Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney".

Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson".

Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow".

Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane".

Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Renald Leroux".

Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould".

Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 12 août 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-38, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill S-16, intitulé: "Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4.25 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.40 p.m.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-47, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, pour l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Gérald Fauteux, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président du Sénat dit—

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing manuel et son sceau d'armes, nommant l'honorable Gérard Fauteux, un Juge puiné de la Cour suprême du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.

Lesdites lettres patentes sont alors lues par le Greffier du Sénat, comme il suit:

VINCENT MASSEY

(L.S.)

CANADA

Par son Excellence le Très honorable Vincent Massey, Membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A L'HONORABLE GÉRALD FAUTEUX, un Juge puiné de la Cour suprême du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, le très honorable Vincent Massey, Gouverneur général du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et de l'autorité qui m'ont été conférés par la commission de feu Sa Majesté le Roi George VI, sous le Grand Sceau du Canada, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, vous nomme, constitue et désigne, dit Gérard Fauteux, pour être mon Député au Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnement, à toute restriction ou direction exprimée ou donnée à l'occasion par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

VOUS, Gérard Fauteux, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de Député de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, fonctions et attributions attachés à ladite charge qui vous est confiée, et ce durant mon bon plaisir.

POURVU TOUTEFOIS que la nomination de mondit Député ne préjudicie pas à l'exercice de ces pouvoirs, fonctions ou attributions par moi-même, dit très honorable Vincent Massey, en personne.

ET POURVU TOUTEFOIS, que vous, dit Gérard Fauteux, obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez, quand il y a lieu, de moi-même.

DONNÉ sous mon seing et sceau d'armes, ce quatrième jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante-trois et en la deuxième année du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE,

W. P. J. O'MEARA,

*Sous-Secrétaire d'État suppléant.*

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites au Journal.

Le Greffier adjoint du Sénat lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

- Loi pour faire droit à Annie Allish Watson.
- Loi pour faire droit à John Spence Brown.
- Loi pour faire droit à Verne Alfred Freeman.
- Loi pour faire droit à Davina Betsy Snow Campbell.
- Loi pour faire droit à Jack Spinner.
- Loi pour faire droit à Claude-Hector Proulx.
- Loi pour faire droit à Mary Florence McLelland Pringle.
- Loi pour faire droit à Robert Maurice Sherwood.
- Loi pour faire droit à Margaret Jeanette Young Warmington.
- Loi pour faire droit à Mary Isabella Cross Davidson.
- Loi pour faire droit à Rita Firestone Flax.
- Loi pour faire droit à Dorothy June Pearce Tribble.
- Loi pour faire droit à Anne Rottermund David.
- Loi pour faire droit à Gordon Edwin Limbrick.
- Loi pour faire droit à Helen Paperno Bogatin.
- Loi pour faire droit à Joseph-Victor Cyril Goyer.
- Loi pour faire droit à Henry Joseph Haggett.
- Loi pour faire droit à Ethel Roe Emond.
- Loi pour faire droit à Fredrick Wilson Abbott.
- Loi pour faire droit à Gilda Rosen Silverman.
- Loi pour faire droit à John Luczko.
- Loi pour faire droit à Anita Fischer Staub.
- Loi pour faire droit à Margaret Irene Dawe Mays.
- Loi pour faire droit à Janine Lafontaine Frost.
- Loi pour faire droit à Lydia Feodorovna Ovchinnikova Lipsman.
- Loi pour faire droit à Donald Malcolm Gangin.
- Loi pour faire droit à Marie-Louise Plourde Auld Emard.
- Loi pour faire droit à Ralph Murrin.
- Loi pour faire droit à Bruno Giovanni Albertini.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

Loi donnant suite à une convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus.

Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur les épizooties.

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien et certaines filiales en propriété exclusive.

Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming).

Loi concernant l'"Ogdensburg Bridge Authority".

Loi concernant "The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company".

Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

“Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.”

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 41

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 12 août 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith
Baird,	Emerson,	Leonard,	(Kamloops),
Blais,	Euler,	Macdonald,	Smith (Queens-
Bois,	Farquhar,	MacDonald,	Shelburne),
Bouffard,	Gladstone,	Marcotte,	Stambaugh,
Bradette,	Gouin,	Molson,	Taylor (Norfolk)
Bradley,	Haig,	Monette,	Taylor
Brunt,	Hardy,	Pearson,	(Westmorland),
Choquette,	Hawkins,	Pouliot,	Thorvaldson,
Connolly	Hayden,	Power,	Tremblay,
(Ottawa-Ouest),	Horner,	Robertson,	Turgeon,
Croll,	Isnor,	Roebuck,	Vaillancourt,
Drouin,	Lambert,	Savoie,	Wall,
			White.

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-25, intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement apporté par le Sénat à ce bill, sans autre modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-9, intitulé: "Loi modifiant le Code criminel",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-154, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous".

Bill SD-155, intitulé: "Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais".

Bill SD-156, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Lesser".

Bill SD-157, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris".

Bill SD-158, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg".

Bill SD-159, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas".

Bill SD-160, intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill SD-129, intitulé: "Loi pour faire droit à Kaljo Klasman",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition sur laquelle est fondé le bill de divorce susmentionné.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès" pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-24, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-26, intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport sur les dessins industriels, daté du 1<sup>er</sup> juin 1958, par la Commission royale sur les brevets, le droit d'auteur, les marques de commerce et les dessins industriels. (Textes anglais et français).

Rapport annuel du département des Impressions et de la papeterie publiques, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, tel que requis par l'article 36 du chapitre 226, S.R. (Textes anglais et français).

Rapport du Surintendant des assurances au Canada, Vol. 1, pour l'année close le 31 décembre 1957, concernant le Précis des rapports des compagnies d'assurance au Canada, tel que requis par l'article 9 du chapitre 70 S.R. (Textes anglais et français).

Rapport annuel sur les dépenses et l'administration par application de la *Loi sur l'assurance-chômage* pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Textes anglais et français).

Rapport daté du 30 juin 1958 sur les mesures visant au contrôle des eaux des lacs Winnipeg et Manitoba, rédigé par la Commission des lacs Winnipeg et Manitoba; aussi les Volumes supplémentaires 1 et 11, comprenant les appendices N<sup>os</sup> 1 à 8, les deux inclusivement, audit rapport. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hawkins, du comité permanent des Finances, auquel a été déféré, pour considération, le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, présente au Sénat le rapport de ce comité.

L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que le rapport du comité permanent des Finances soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hawkins propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor—

Que le rapport du comité permanent des Finances, concernant le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, ainsi que les pièces y annexées, soient imprimés, sous forme d'appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat d'aujourd'hui.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

(Voir Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 360a-360j).

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros trois cent neuf à trois cent trente, les deux précités inclusivement, comme il suit:

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Patricia Alleyn Burstall Corrigan, du village de St-Romuald, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Stuart Corrigan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Charles Athol Gordon, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lucy McIntyre Hodgson Gordon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margaret Canuel Fraser, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Whitelaw Fraser, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Dick Joslin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec George Alfred Joslin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent treizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Halbert James Haldane Kerr, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Heather Jane Elizabeth Grant Smith Kerr, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatorzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Freda Levine Schubert, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Leon Schubert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le Comité recommande que la somme de \$75.00 soit remise à M. M. Gaborouy, C.R., avocat pour le défendeur, provenant des taxes parlementaires versées à l'égard de la Règle 140, et que le reliquat soit remboursé à la pétitionnaire, moins la somme de \$35.00.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quinzième rapport, comme il suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph-Adrien-Lucien Pinoteau, de Mont Tremblant, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Anne-Eva Tremblay Pinoteau, le comité a constaté que les Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que la demande que comporte la pétition ne soit pas accordée.

3. Le comité recommande que les témoignages produits ne soient pas imprimés ni distribués, et que la Règle 134 soit suspendue en tant qu'elle concerne ladite impression, et que la Règle 135 soit aussi suspendue en ce qu'elle concerne ladite impression et ladite distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent seizième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Thelma Bourgeois Gaudet, de Cartierville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Joseph-Arthur-Dale Gaudet, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui annule ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jacques Gérardin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Whitmore Gérardin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Yolande Charron Fiorucci, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Vittorio Fiorucci, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent dix-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Fernand Larouche, de Manitouswadge, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Colette Morin Larouche, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingtième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Mary Pelly Osborne, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wallace Osborne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt et unième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Leonard Lowrey, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Currie Lowrey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-deuxième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Josette Lacaille Johnston, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Roderick Reid Johnston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-troisième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter Percy Dolphin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-quatrième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Maurice William Miller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eva Mae Arseneau Miller, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-cinquième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Margit Szilagyi Rojzskies, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Chaim Rojzskies, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-sixième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Rita-Jeanne Landry Benoit, de la cité de Halifax, province de la Nouvelle-Écosse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laurier-Louis Benoit, de Saint-Paul, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.  
Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-septième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre, de la ville de Croydon, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lionel James Lefebvre, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-huitième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Violet Mary Ward Gravel, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph-Émile-Alfred-George-Étienne Gravel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent vingt-neuvième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Jean Phyllis Fensom Kell, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Bryce Westhall Kell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Le VENDREDI 8 août 1958.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent trentième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Louise Giguère Boisvert, de Prévile, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Guy Boisvert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent neuf à trois cent trente, les deux précités inclusivement, soient pris en considération maintenant.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent neuf à trois cent trente, les deux précités inclusivement, soient adoptés maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Haig, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill C-47, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie de chemin de fer nationaux du Canada", soit lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

---

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Le JEUDI 7 août 1958.

Le Comité permanent des Finances, auquel a été déféré le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, présente le rapport suivant:

Le 20 mai 1958, le Sénat a adopté l'ordre de renvoi suivant:

“Que le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, soit déféré au comité permanent des Finances, pour qu'il l'étudie et en fasse rapport.”

Par la suite, le Comité a tenu huit séances et a entendu la déposition du président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Stewart Bates, ainsi que celles des représentants d'autres organismes qui s'intéressent à la construction de maisons d'habitation. Le Comité est d'avis que les témoignages fournis motivent l'adoption dans un avenir rapproché des recommandations suivantes:

1. *Société centrale d'hypothèques et de logement*

Une étude des dépositions du Président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, ainsi que d'autres témoins, indique que l'activité de la Société influe considérablement sur l'économie de notre pays. Le Comité est d'avis que la création de conditions de nature à favoriser l'adoption d'un solide programme de construction de maisons d'habitation constitue l'une des plus importantes fonctions de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le Comité estime que la Société s'acquitte pleinement de ses responsabilités.

De toute évidence, la Société cherche par tous les moyens possibles à administrer les deniers publics avec compétence et de façon économique. Le Comité estime que la réduction du personnel de la Société, sans porter atteinte à son efficacité ou à ses services, ainsi que l'économie qui en est découlée, constituent une réalisation digne d'éloges.

Le Comité est d'avis qu'en sa qualité d'interprète et d'administrateur de la politique du gouvernement fédéral en matière d'habitation, aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, la Société centrale d'hypothèques et de logement s'acquitte efficacement de ses fonctions.

Le rapport annuel pour l'année terminée le 31 décembre 1957, que le Comité a étudié, constitue un état franc et complet des opérations relatives à l'habitation, qui ont été effectuées durant l'année 1957.

La pièce 1 indique les diverses réserves disponibles aux fins de l'assurance hypothécaire, de l'assurance des emprunts pour réfection de maisons et des garanties à l'égard des loyers. Selon les témoignages rendus, on se demande si le fonds de réserve pour l'assurance des hypothèques est suffisant ou excessif. Le Comité est d'avis qu'il y aurait lieu d'approfondir la question, mais il estime, néanmoins, qu'une marge suffisante de sécurité doit être établie avant que soit effectuée toute réduction des tarifs d'assurance hypothécaire.

Le Comité recommande donc que soit instituée une étude d'actuaire du Fonds d'assurance hypothécaire, en vue de déterminer s'il y aurait lieu de réduire le tarif de l'assurance hypothécaire.

## 2. Assurance hypothécaire des habitations existantes.

Au cours des délibérations, il a souvent été fait mention de l'opportunité de permettre aux personnes touchant de faibles revenus de posséder leur propre demeure. (Voir Pièce 2). On pourrait y arriver, dans une certaine mesure, si les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* s'appliquaient aux modestes maisons d'habitation déjà construites.

Il ne semble pas opportun d'effectuer pareil changement. Le Comité est d'avis que la Société centrale d'hypothèques et de logement devrait suivre de près la situation afin de pouvoir recommander au Gouvernement fédéral, au moment opportun, l'adoption d'une telle modification. Le Comité estime, toutefois, que seuls les prêts consentis aux propriétaires de maisons doivent bénéficier de ces avantages et que les prêts doivent être limités à une somme modeste.

## 3. Prêts pour dortoirs des étudiants d'université.

Le Comité a prêté une oreille attentive aux témoignages qu'a présentés la Conférence nationale des Universités canadiennes sur la nécessité sans cesse croissante de fournir des logements aux étudiants pensionnaires dans nos universités.

A l'heure actuelle, le Gouvernement fédéral reçoit un nombre croissant de demandes d'aide financière à l'égard de diverses entreprises d'habitation. Le Comité estime que le problème qui consiste à loger les gens, surtout ceux qui touchent de faibles revenus, est de toute première importance. A cette fin, on a besoin présentement de la majeure partie des ressources hypothécaires disponibles, tant fédérales que privées. La construction de maisons pour les étudiants d'universités est à la fois souhaitable et utile. Cependant, à l'heure actuelle, la totalité des fonds fédéraux disponibles aux termes de la loi nationale sur l'habitation est requise pour la construction d'habitations.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications formulées par les autorités universitaires à l'égard de ce problème, le Comité n'estime pas devoir recommander à l'heure actuelle d'apporter une modification à la loi nationale sur l'habitation de façon à permettre l'affectation des fonds fédéraux à la construction de tels logements.

Cependant, il a été déclaré au Comité qu'il n'existe pas d'organisme qui consentirait à prêter l'argent nécessaire à la construction de logements pour étudiants. La Société centrale d'hypothèques et de logement, lorsqu'elle étudierait de nouveau ce sujet, pourra coopérer avec les institutions d'enseignement et les ministères provinciaux intéressés, afin que les prêts consentis à l'égard de pareils domiciles, par des institutions de prêt approuvées, soient accordés, à des conditions raisonnables, concernant toute assurance prévue dans la partie de la Loi nationale sur l'habitation qui pourvoit à l'assurance des prêts.

## 4. Financement des services municipaux.

Le Comité a entendu des témoignages à ce sujet, mais n'est pas disposé à faire de recommandations.

## 5. Habitations à bon marché.

Le Comité estime qu'il est opportun de préciser le sens des expressions "habitations à bon marché" et "groupes à revenus modiques". Il recommande l'adoption des définitions suivantes:

### *Habitations à bon marché*

Toute habitation unifamiliale dont le coût, y compris la structure, le terrain, les services d'eau et d'égout ou la fosse septique et le puits, n'excède pas le montant total de \$9,000. Une telle habitation doit être conforme aux normes minimums de construction prévues par la loi nationale sur l'habitation.

*Groupes à revenus modiques*

Toute famille, dans une région quelconque, dont le revenu annuel se range dans le tiers inférieur du groupe des salariés locaux. (A l'heure actuelle, le revenu familial moyen au Canada s'établit au sommet du tiers inférieur, à \$3,600 par année.) (Voir les pièces n<sup>os</sup> 2 et 3.)

Le Comité estime qu'il faut encourager autant que possible les gens de ce groupe à devenir propriétaires. La construction accrue de maisons à un prix n'excédant pas \$9,000 fournirait des foyers à plusieurs personnes à revenus modiques. Voici un exemple du financement d'une telle maison:

Coût de la maison et du terrain .....	\$9,000
Versement initial .....	\$ 900
Prêt LNH .....	\$8,100
Prime d'assurance .....	\$ 162
<hr/>	
\$8,262—Versements mensuels	
à 6 p. 100 pendant	
25 ans .....	\$53.00
Taxes approximatives	\$15.00
<hr/>	
Versement mensuel total .....	\$68.00

Au taux de remboursement proportionné au revenu de 27 p. 100, le propriétaire qui gagne \$3,022 par année peut se permettre d'acheter une telle maison. (Voir pièce n<sup>o</sup> 4.)

Le Comité a appris avec intérêt que la Société centrale d'hypothèques et de logement projette de préparer des plans d'habitations modestes dans les régions éloignées ou reculées. Il est à espérer qu'on élargira le cadre de cette initiative de façon à encourager l'adoption de meilleures normes de construction dans ces régions.

Le Comité a entendu des témoignages relatifs au besoin de loyers à prix modiques. Le Comité estime que les dispositions actuelles de la loi nationale sur l'habitation sont suffisantes et qu'il n'est pas nécessaire de modifier la loi de façon à élargir le cadre d'activité qu'elle prévoit.

Le Comité espère que la Société centrale d'hypothèques et de logement encouragera par tous les moyens à sa disposition la construction de maisons à prix modiques, multipliera les commodités de logement à prix modiques et verra à relever les normes de la construction dans les régions éloignées.

#### 6. Pénuries de fonds hypothécaires.

D'après les témoignages entendus, il semble que depuis quelques années les fonds hypothécaires sont à la fois insuffisants et sujets à des fluctuations. Divers témoins ont exprimé de l'inquiétude à l'égard de la disponibilité future de fonds hypothécaires. Il est évident qu'il y a lieu d'étudier de près la question d'accroître la disponibilité de fonds hypothécaires et d'activer la vente des hypothèques assurées.

Le Comité recommande donc qu'un organisme soit créé sous l'égide de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'approfondir ce problème. L'organisme ainsi constitué pourrait comprendre des représentants de la Banque du Canada, du ministère des Finances, des banques à charte, des compagnies d'assurance-vie et d'autres institutions de prêt approuvées. Ses attributions devraient porter sur deux aspects seulement:

- a) Accroître et stabiliser la disponibilité de fonds hypothécaires.
- b) Activer la vente des hypothèques assurées et encourager le retour sur le marché hypothécaire des fonds provenant de la vente des hypothèques assurées.

### 7. Prêts à des particuliers dans des régions éloignées.

Les témoignages ont révélé qu'il existe chez plusieurs prêteurs approuvés une certaine répugnance à prêter dans les régions éloignées. Il semble que, même si ces prêts comportent la même garantie que les prêts assurés consentis dans les centres urbains, les frais d'administration et la plus grande difficulté de revente y posent de plus grands problèmes aux prêteurs que dans les centres urbains.

Certes, les prêts consentis directement par la Société centrale d'hypothèques et de logement sont disponibles dans ces régions, mais, de l'avis du Comité, la Société ne devrait pas fournir des services qu'une institution privée pourrait tout aussi bien assurer.

Le Comité recommande que la Société centrale d'hypothèques et de logement rencontre les représentants des prêteurs approuvés afin d'inciter les prêteurs à consentir plus facilement des prêts dans les régions éloignées.

### 8. Réaménagement urbain.

Les témoignages portant sur le besoin croissant d'abolir les taudis dans plusieurs de nos villes ont impressionné le comité. Il faudra, pour régler ce problème, mettre à plus grande contribution d'ici dix ans les facilités qu'offre la loi nationale sur l'habitation.

D'après les témoignages entendus, il semble que les municipalités ne profitent pas suffisamment de l'aide financière mise à leur disposition en vue de réaménager les quartiers insalubres de nos villes.

On espère que la Société centrale d'hypothèques et de logement pourra, avec la collaboration de la Fédération des maires et des municipalités, fournir directement aux dirigeants municipaux des renseignements plus détaillés sur les facilités mises à leur disposition aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

### 9. Coopératives d'habitation.

Le Comité a été mis au courant du succès obtenu par les coopératives d'habitation dans plusieurs endroits du Canada. Vu que ces entreprises ont fourni de bonnes maisons à bon marché, le Comité estime opportun d'encourager autant que possible les coopératives à construire leurs propres maisons.

On propose de faire plus de publicité autour des avantages qu'offre la loi nationale sur l'habitation aux coopératives d'habitation. Le Comité estime que la façon de répandre ces renseignements devrait être laissée à la discrétion de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

### 10. Recherches à l'égard de nouvelles méthodes de construction.

Le Comité a été mis au courant des projets de recherches lancés par la Société, initiative qu'il juge fort louable. Le Comité désire exprimer l'espoir que les recherches futures tendront avant tout à découvrir de nouvelles méthodes de construction qui pourraient réduire le coût de l'habitation, de nouvelles méthodes de traitement des matières d'égout et de nouveaux matériaux convenant à la construction dans les régions septentrionales. (Voir pièce No 5.)

On espère que les ressources de l'industrie privée seront, en tout temps, mises à contribution, et que la collaboration étroite qui existe présentement entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et le Centre de recherches sur le bâtiment, du Conseil national de recherches, se continuera.

---

*Conclusion.*

Le Comité a été impressionné par la compétence des témoins qui ont comparu et par la qualité des dépositions fournies. Il est inévitable que, dans un domaine si complexe que celui qui consiste à loger la population présente et future du Canada, il surgisse des divergences de vues quant aux meilleurs moyens de résoudre le problème.

Néanmoins, le Comité estime que les divers organismes qui s'occupent de l'habitation méritent des félicitations pour le dévouement et l'esprit d'initiative qu'ils apportent à leur tâche. Le Comité est d'avis que le gouvernement fédéral possède, dans la Société centrale d'hypothèques et de logement, un organisme d'habitation de la plus haute compétence. On remarque avec plaisir que les intérêts privés avec lesquels la Société collabore à l'égard de l'habitation, de la construction et de questions financières ont pour cet organisme la plus haute considération. Le Comité exprime l'espoir que cette collaboration étroite se maintiendra dans la poursuite de l'objectif commun: l'amélioration des conditions de logement au Canada.

Le tout respectueusement soumis.

C. G. HAWKINS,  
*Le président.*

## PIÈCE 1.

RÉSERVES POUR ASSURANCES HYPOTHÉCAIRES, ASSURANCES DES PRÊTS CONCERNANT L'AMÉLIORATION DE MAISONS  
D'HABITATION ET GARANTIES DE LOCATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1957.

	Réserve pour assurances hypothécaires.			Réserves pour assurances sur prêts concernant l'amélioration de maisons d'habitation.			Réserve pour garanties de locations.			Totaux.
	Total au 31 décembre 1956	Année 1957	Total au 31 décembre 1957	Total au 31 décembre 1956	Année 1957	Total au 31 décembre 1957	Total au 31 décembre 1956	Année 1957	Total au 31 décembre 1957	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Droits et primes reçus.....	21,466,846	7,278,911	28,745,757	565,219	306,032	871,251	2,041,026	370,368	2,411,394	32,028,402
Revenu net provenant de valeurs.....	678,982	935,303	1,614,285	15,829	26,432	42,261	152,023	52,886	204,909	1,861,455
Intérêts d'hypothèques.....	—	1,049	1,049	—	—	—	—	—	—	1,049
Recouvrements à l'égard de réclamations payées.....	—	—	—	285	1,443	1,728	—	—	—	1,728
Biens immeubles acquis à l'égard de réclamations payées.....	—	38,185	38,185	—	—	—	—	—	—	38,185
Bénéfice sur ventes de biens immeubles.....	—	3,792	3,792	—	—	—	—	—	—	3,792
	22,145,828	8,257,240	30,403,068	581,333	333,907	915,240	2,193,049	423,254	2,616,303	33,934,611
A déduire:										
Réclamations payées et frais juridiques	—	38,815	38,185	11,536	40,787	52,323	481,263	131,063	612,326	702,834
Perte sur vente de valeurs.....	—	—	—	—	—	—	1,900	—	1,900	1,900
	—	38,185	38,185	11,536	40,787	52,323	483,163	131,063	614,226	704,734
	22,145,828	8,219,055	30,364,883	569,797	293,120	862,917	1,709,886	292,191	2,002,077	33,229,877

Assurances d'hypothèques en vigueur.....\$ 1,425,000,000  
 Montant assuré à l'égard de prêts concernant l'amélioration de maisons d'habitation..... 4,306,000  
 Loyers de l'année courante couverts par contrats de garantie de location..... 15,250,000

## PIÈCE 2.

## RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES PRÊTS CONSENTIS AUX TERMES DES LOIS NATIONALES SUR L'HABITATION ET DES EMPRUNTEURS.

Revenu de l'emprunteur <sup>(3)</sup> \$	POURCENTAGE DES EMPRUNTEURS						
	1954	1955	1956	1957		1958	
				Sans mandataire	Mandataire	1 <sup>er</sup> trimestre	
						Sans mandataire	Mandataire
Inférieur à 3,000.....	0.9	1.0	0.4	0.1	0.1	0.2	0.3
De 3,000 à 3,999.....	20.6	22.5	15.4	6.0	11.3	5.7	15.4
De 4,000 à 4,999.....	37.9	36.4	35.2	29.1	46.3	26.6	43.7
De 5,000 à 5,999.....	20.1	20.3	24.0	27.7	25.8	27.3	23.1
De 6,000 à 6,999.....	10.1	9.6	11.8	16.9	9.5	18.3	9.8
De 7,000 à 7,999.....	4.6	4.3	5.9	8.7	3.9	9.5	3.4
De 8,000 à 8,999.....	2.4	2.2	2.9	4.6	1.3	5.0	1.7
De 9,000 à 9,999.....	1.1	1.1	1.4	2.2	0.5	2.3	0.8
10,000 et au delà.....	2.3	2.6	3.0	4.7	1.3	5.1	1.8
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre d'emprunteurs.....	26,982	47,728	47,593	29,997	2,269	3,890	3,498
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu moyen du demandeur	4,962	5,023	5,312	5,857	5,026	5,962	5,036
Revenu moyen par famille....	5,382	5,442	5,784	6,356	5,595	6,313	5,700
Versement initial moyen <sup>(4)</sup> ....	3,084	2,773	3,217	3,929	2,461	3,694	2,263
Moyenne des prêts <sup>(5)</sup> .....	9,344	10,022	10,352	10,960	10,108	11,630	10,799
Prix moyen des maisons <sup>(6)</sup> ....	12,335	12,598	13,366	14,674	12,370	15,096	12,850
Moyenne du service de la dette relativement au revenu.....	18.2	18.6	18.3	18.5	19.7	19.4	20.9

Statistiques fournies par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

(1) Prêts aux institutions seulement.

(2) Y compris prêts consentis par l'entremise de mandataires.

(3) Revenu du chef de famille seulement. Les revenus des personnes à charge ne sont pas inclus.

(4) Etabli d'après la différence entre les coûts estimatifs moyens ou dans le cas des ventes par les constructeurs entre le prix et la moyenne du prêt consenti. Il est tenu compte d'une allocation raisonnable à l'égard des frais d'assurance hypothécaire.

(5) A compter de 1954, le montant des prêts comprend les frais d'assurance hypothécaire.

(6) En ce qui concerne les demandeurs propriétaires, les frais moyens sont les frais estimatifs qu'établit l'emprunteur, alors qu'à l'égard des acheteurs, ces frais sont établis d'après le coût de vente réel. Les frais d'assurance hypothécaire ne sont pas compris.

## PIÈCE 3.

COÛT DES MAISONS FINANÇÉES EN VERTU DES LOIS NATIONALES SUR L'HABITATION.  
(Pourcentage)

Coût	1954	1955	1956	1957		1 <sup>er</sup> trimestre 1958	
				Sans mandataire	Mandataire	Sans mandataire	Mandataire
Inférieur à 7,000.....	0.1	‡	‡	—	—	—	—
7,000—7,999.....	0.3	0.1	‡	‡	—	—	—
8,000—8,999.....	2.3	2.4	0.9	0.1	0.2	—	0.2
9,000—9,999.....	7.9	8.4	4.4	1.6	4.2	0.4	1.9
10,000—10,999.....	18.6	18.7	10.4	3.9	14.8	2.7	10.8
11,000—11,999.....	16.6	16.5	16.2	9.4	20.7	4.2	18.3
12,000—12,999.....	21.0	15.2	16.3	13.8	29.6	12.4	27.7
13,000—13,999.....	13.1	13.3	14.1	14.0	12.9	13.4	17.2
14,000—14,999.....	7.8	9.9	11.7	15.1	10.8	15.2	13.5
15,000—15,999.....	4.7	5.7	8.9	12.4	4.7	16.9	7.1
16,000 et au delà.....	7.6	9.8	17.1	29.7	2.1	34.8	3.3
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre d'unités de logement.	26,984	47,728	47,593	29,997	2,269	5,964	9,425

Statistiques fournies par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

## PIÈCE 4.

DIMENSION DES MAISONS FINANÇÉES EN VERTU DES LOIS NATIONALES SUR  
L'HABITATION.  
(Pourcentage)

Superficie (en pieds carrés)	1954	1955	1956	1957		1 <sup>er</sup> trimestre, 1958	
				Sans mandataire	Mandataire	Sans mandataire	Mandataire
Inférieure à 1,000.....	27.1	28.9	19.2	12.0	22.5	7.2	21.5
1,000—1,099.....	26.9	26.9	29.4	27.6	63.6	24.1	62.8
1,100—1,199.....	23.5	20.9	22.5	26.0	3.7	30.2	8.3
1,200—1,299.....	12.2	11.8	14.7	17.1	7.2	19.2	5.1
1,300—1,399.....	5.5	5.9	6.9	8.0	2.3	10.7	1.7
1,400 et au delà.....	4.8	5.6	7.3	9.3	0.7	8.6	0.6
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre d'unités de logement.	39,305	57,119	37,513	26,512	11,352	3,459	6,819

Statistiques fournies par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

## PIÈCE 5.

Description de la façon dont pourrait fonctionner un système d'évacuation des eaux-vannes pour habitation particulière, et description d'une hutte expérimentale en mousse plastique.

DESCRIPTION DE LA FAÇON DONT POURRAIT FONCTIONNER UN  
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES EAUX-VANNES POUR  
HABITATION PARTICULIÈRE

Le système individuel d'évacuation des eaux-vannes le mieux connu est la fosse septique et le lit de tuile d'évacuation. Cette méthode est utilisée depuis plus de 100 ans; on y a apporté peu d'améliorations et parfois elle ne fonctionne pas bien dans les régions surpeuplées.

Dans la fosse septique, les solides sont dissous par dépôt et fermentation au moyen de bactéries anaérobies. Le résidu, dans la fosse, s'appelle fange fermentée. La purification de cette fange septique exige l'action d'autres bactéries appelées aérobies. Ces dernières ont besoin d'une forte quantité d'oxygène qui leur est fournie en permettant à la fange de s'écouler à travers un lit de tuiles, déposé peu profondément dans le sol de façon à permettre à l'oxygène d'y pénétrer. Cette action purifie très bien la fange.

Il existe un système qui utilise ces mêmes principes mais qui accomplit une bonne part de l'opération par des moyens mécaniques. Les matières sont chassées à travers un broyeur qui dissout les solides un peu comme le fait la fosse septique, et les matières sont alors déposées dans un réservoir contenant de l'eau. On fait barboter de l'air continuellement dans cette eau pour alimenter en oxygène les aérobies, qui purifient alors les eaux de sortie. Ce procédé, appelé "fange activée", est utilisé depuis plusieurs années dans les installations collectives d'évacuation des égouts.

Il existe présentement un système de ce genre mais il semble comporter bien des inconvénients lorsqu'il est utilisé en circuit fermé où l'on se sert constamment de la même eau. La Société centrale d'hypothèques et de logement a financé un programme consacré à l'étude de ce procédé et à la découverte des améliorations qui lui permettraient de fonctionner de façon satisfaisante.

Cette description d'un système possible d'évacuation des eaux-vannes pour habitation particulière repose sur l'utilisation des bactéries. Il peut exister d'autres méthodes, et la Société tente d'encourager des travaux additionnels qui permettraient d'éliminer les canalisations et systèmes collectifs d'évacuation des égouts.

La Société, ayant décidé d'étudier ce problème, a d'abord procédé à un relevé de la documentation disponible sur ce sujet. L'enquête a révélé qu'il n'y avait eu que très peu de recherches dans ce secteur.

La documentation a été examinée attentivement et des lettres furent adressées à tous les principaux pays du monde. Il n'y a qu'aux États-Unis, semble-t-il, où des expériences dans ce domaine aient été faites. D'autres pays, paraît-il, ont découragé les recherches de ce genre, à cause de la densité de leur population et par crainte de la pollution des sols et des eaux. Cependant, on trouve présentement sur le marché américain deux types d'appareils, fondés l'un et l'autre sur le principe de la fange activée ou de l'aérobie.

DESCRIPTION DE LA HUTTE EXPÉRIMENTALE EN  
MOUSSE PLASTIQUE

Avec l'espoir de transformer les procédés modernes de construction, la Société centrale d'hypothèques et de logement, de concert avec la Division des recherches en bâtiment, a favorisé la mise au point d'une hutte en mousse

plastique. Le plancher, les murs et le toit de cette hutte consistant en différents bâtis de mousse, dont les revêtements varient. La matière utilisée pour les planchers renferme, en outre, des canalisations d'eau et d'électricité, encastrées de façon que le raccordement s'en fasse automatiquement par la simple juxtaposition des panneaux. On vise à réaliser un matériau offrant à la fois une résistance structurale, des propriétés isolantes, l'étanchéité, la rigidité et l'apparence, qui facilitera la mise en place des services et dont l'assemblage sur le chantier nécessitera un minimum de main-d'œuvre.

On projette la construction d'une deuxième hutte avec un matériau dont la transformation en mousse pourrait éventuellement se faire sur place.

Si ces essais sont couronnés de succès, on entrevoit d'autres innovations dans ce sens.

Une telle technique de construction, si elle est mise au point, rendrait d'immenses services dans les régions septentrionales. Si les expériences réussissent, il est possible d'envisager la transformation du contenu liquide de deux récipients, expédiés sur un chantier, en panneaux moulés de mousse d'un volume 20 ou 30 fois supérieur. Le transport aérien des matériaux serait ainsi grandement facilité et la construction de maisons pourrait, de plus, s'effectuer par une main-d'œuvre non spécialisée, recrutée sur place.

N° 42

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 13 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Emerson,	Leonard,	Smith
Baird,	Euler,	Macdonald,	(Kamloops),
Bishop,	Farquhar,	MacDonald,	Smith (Queens-
Blais,	Gladstone,	Marcotte,	Shelburne),
Bois,	Gouin,	McLean,	Stambaugh,
Bouffard,	Haig,	Méthot,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Hardy,	Molson,	Taylor
Bradley,	Hawkins,	Monette,	(Westmorland),
Brunt,	Hayden,	Pearson,	Thorvaldson,
Choquette,	Horner,	Pouliot,	Tremblay,
Connolly	Isnor,	Power,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Robertson,	Vaillancourt,
Croll,	Lambert,	Roebuck,	Wall,
Drouin,	Lefrançois,	Savoie,	White.
Dupuis,			

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Molson, Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill S-16, intitulé: "Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Bishop, du comité permanent des Ordres permanents, présente son deuxième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 13 août 1958.

Le comité permanent des Ordres permanents présente son deuxième rapport, comme il suit:

Votre Comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour obtention de divorces), qui expira le lundi 23 juin 1958 soit prolongé au jeudi 14 août 1958.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES L. BISHOP,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Bishop propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le rapport soit maintenant pris en considération.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Bishop propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le rapport soit adopté maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Molson, Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-47, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Molson, Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MERCREDI 13 août 1958.

Le comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-47, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", fait rapport ainsi qu'il suit—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de leurs délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

H. de M. MOLSON,  
*Président suppléant.*

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat se reporte à la présentation de pétitions.*

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Hayden—

Du "Board of Trade" de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom corporatif en "The Board of Trade of Metropolitan Toronto", et pour autres fins.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 13 août 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable J. H. G. Fauteux, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 13 août, à 5.45 heures p.m., afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Pour le Secrétaire du Gouverneur général,  
(à l'administration)  
P. S. BURT.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à une période ultérieure de la présente séance.

*Plus tard ce jour:*

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", soit lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que plus ample débat sur la motion visant à la deuxième lecture soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill C-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Gladstone propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le Bill C-24, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les Indiens", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu une deuxième fois.

L'honorable sénateur Gladstone propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-26, intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du rapport du comité permanent des Finances sur le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative. 5.35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Gerald Fauteux, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint du Sénat lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi pour faire droit à Eileen Rose Brown Porteous.

Loi pour faire droit à Anita Duguay Brais.

Loi pour faire droit à Sydney Lesser.

Loi pour faire droit à Stella Rachel Cater Harris.

Loi pour faire droit à Samuel Jack Goldberg.

Loi pour faire droit à Beatrice Claire Carmichael Glas.

Loi pour faire droit à Francis Allan Quinn.

Loi pour faire droit à Kaljo Klasman.

Loi modifiant la Loi de 1921 pour le contrôle du Lac des Bois.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi sur les Indiens.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

---

Les Communes se retirent.

Après quoi il a plu à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Haig, C.P., propose, pour l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 43

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 14 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Lefrançois,	Smith
Baird,	Dupuis,	Leonard,	(Kamloops),
Bishop,	Emerson,	Macdonald,	Smith (Queens-
Blais,	Euler,	MacDonald,	Shelburne),
Bois,	Farquhar,	Marcotte,	Stambaugh,
Bouffard,	Gladstone,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Haig,	Méthot,	Taylor
Bradley,	Hayden,	Molson,	(Westmorland),
Brunt,	Horner,	Monette,	Thorvaldson,
Choquette,	Howard,	Pearson,	Tremblay,
Connolly	Isnor,	Power,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Robertson,	Vaillancourt,
Croll,	Lambert,	Roebuck,	Wall,
		Savoie,	White.

## PRIÈRES.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur Hawkins, décédé ce jour.

La pétition suivante est lue et reçue:

Du "Board of Trade" de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom corporatif en "The Board of Trade of Metropolitan Toronto", et pour autres fins.

L'honorable sénateur Bouffard, Président suppléant, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déféré le Bill C-26, intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente le rapport de ce comité portant le numéro trois cent trente et unième.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 14 août 1958.

Le Comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trois cent trente et unième rapport, comme il suit:

Durant la présente session du Parlement, 424 pétitions en divorce ont été présentées au Sénat, et le comité permanent des divorces en a disposé comme il suit:

Pétitions entendues et recommandées .....	319
Pétitions entendues et rejetées .....	6
Pétitions retirées .....	4
Pétitions dont il n'a pas été disposé .....	95

(Il n'avait pas été disposé de 134 pétitions présentées lors de la dernière session.)

TOTAL..... 424

Des pétitions recommandées, 312 provenaient de pétitionnaires domiciliés en la province de Québec, et 7 de pétitionnaires domiciliés en la province de Terre-Neuve.

Des 312 pétitionnaires domiciliés en la province de Québec, 104 étaient des époux et 208 des épouses.

Des 7 pétitionnaires domiciliés en la province de Terre-Neuve, 4 étaient des époux et 3 des épouses.

12 de ces causes, ont été contestées lors de l'audition.

Le comité principal ou général a tenu 34 séances durant la session, lors de 34 jours différents. Le comité général s'est divisé en sous-comités afin d'entendre la preuve apportée à l'égard des pétitions, et ces sous-comités ont tenu 84 séances.

Dans 7 causes où le pétitionnaire a allégué que, par suite de situation pécuniaire difficile, il ne pouvait acquitter la totalité des taxes parlementaires, le comité en a recommandé une remise partielle.

Les taxes versées au Parlement à l'égard des bills de divorces entendus et recommandés durant la présente session s'élèvent à \$66,215.00.

Si ces bills de divorce que recommande le comité et qui sont présentement à divers stades devant le Parlement, reçoivent la Sanction Royale, la statistique concernant la dissolution de mariages qu'a accordée le Parlement durant les dix dernières années, sera comme il suit:

1950	240
1951	294
1952	312
1952-53	282
1953-54	378
1955	402
1956	356
1957 1 <sup>re</sup> session	338
1957 2 <sup>e</sup> session	187
1958	319

La statistique concernant le nombre de divorces accordés au Canada durant les années 1953 à 1957 inclusivement, (1958 pour Québec et Terre-Neuve), est la suivante:

	1953	1954	1955	1956	1957	(1958)
Canada	6,110	5,922	6,031	5,890	6,610	
Terre-Neuve	9	8	1	5	6	7
Île-du-Prince-Édouard	15	8	7	1	2	
Nouvelle-Écosse	185	249	253	230	250	
Nouveau-Brunswick	181	117	181	215	206	
Québec	273	370	401	351	519	312
Ontario	2,774	2,468	2,509	2,472	2,795	
Manitoba	374	371	337	314	305	
Saskatchewan	218	250	237	221	242	
Alberta	603	610	627	685	726	
Colombie-Britannique	1,478	1,471	1,483	1,502	1,559	

Le taux des divorces accordés au Canada en 1957, par 100,000 de population, s'établit à 40.3, comme il suit:

Terre-Neuve	1.4
Île-du-Prince-Édouard	2.0
Nouvelle-Écosse	35.6
Nouveau-Brunswick	36.5
Québec	10.9
Ontario	50.8
Manitoba	35.5
Saskatchewan	27.5
Alberta	62.6
Colombie-Britannique	104.8

L'état suivant indique le nombre de divorces accordés aux époux et aux épouses, respectivement, pour les années mentionnées:

	<i>Époux</i>	<i>Épouses</i>
1953 .....	2,421	3,689
1954 .....	2,337	3,585
1955 .....	2,357	3,674
1956 .....	2,279	3,611
1957 .....	2,647	3,963

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
A. W. ROEBUCK.

Ordonné: Que le rapport soit déposé sur le Bureau.

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants:

Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan".

Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon".

Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser".

Bill SD-302, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin".

Bill SD-303, intitulé: "Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr".

Bill SD-304, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert".

Bill SD-305, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet".

Bill SD-306, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Gérardin".

Bill SD-307, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci".

Bill SD-308, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Larouche".

Bill SD-309, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne".

Bill SD-310, intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Lowrey".

Bill SD-311, intitulé: "Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston".

Bill SD-312, intitulé: "Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin".

Bill SD-313, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice William Miller".

Bill SD-314, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Szilagyí Rojzskies".

Bill SD-315, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit".

Bill SD-316, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Eva-Dorothé Déziel Lefebvre".

Bill SD-317, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel".

Bill SD-318, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell".

Bill SD-319, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert".

Les bills sont lus séparément la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que les bills soient maintenant lus une deuxième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que les bills soient maintenant lus une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Les bills sont alors lus séparément la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour lui en communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Monette, que le Bill C-21, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès".

Après débat—

*Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.*

7.30 p.m.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Thorvaldson, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, visant à la deuxième lecture du Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion visant à la deuxième lecture de ce bill, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la considération du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 44

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le vendredi, 15 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Choquette,	Lambert,	Smith (Queens-
Baird,	Connolly	Macdonald,	Shelburne),
Bishop,	(Ottawa-Ouest),	MacDonald,	Stambaugh,
Blais,	Drouin,	Marcotte,	Taylor
Bois,	Farquhar,	McLean,	(Westmorland),
Bouffard,	Gladstone,	Monette,	Thorvaldson,
Bradette,	Haig,	Pearson,	Tremblay,
Bradley,	Horner,	Smith	Turgeon,
Brunt,	Howard,	(Kamloops),	Wall.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire des budgets d'établissement et d'exploitation de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1959; et aussi un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1958-1129, daté du 12 août 1958, les approuvant, tel que requis par l'article 19 de la Loi sur la Commission du district fédéral, chapitre 112, S.R. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le Bill C-26, intitulé: "Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Taylor (*Westmorland*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), que plus ample débat visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 45

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le lundi 18 août 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Macdonald,	Smith (Queens-
Baird,	Drouin,	MacDonald,	Shelburne),
Bishop,	Emerson,	McDonald,	Stambaugh,
Blais,	Farquhar,	McLean,	Taylor
Bois,	Gladstone,	Méthot,	(Westmorland),
Bouffard,	Haig,	Monette,	Thorvaldson,
Bradette,	Hayden,	Pearson,	Tremblay,
Bradley,	Howard,	Pouliot,	Turgeon,
Brunt,	Lambert,	Power,	Vaillancourt,
Choquette,	Lefrançois,	Robertson,	Veniot,
Connolly	Leonard,	Smith	White.
(Ottawa-Ouest),		(Kamloops),	

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour du front", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-34, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-6, intitulé: "Loi concernant la "Trans Mountain Oil Pipe Line Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill S-8, intitulé: "Loi constituant en corporation le "*Canadian Women's Press Club*",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-161, intitulé: "Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul".

Bill SD-162, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens".

Bill SD-163, intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Vogel".

Bill SD-164, intitulé: "Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt".

Bill SD-165, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer".

Bill SD-166, intitulé: "Loi pour faire droit à Marc Baillargeon".

Bill SD-167, intitulé: "Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard".

Bill SD-168, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding".

Bill SD-169, intitulé: "Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert".

Bill SD-170, intitulé: "Loi pour faire droit à Georgiu Panajiotis Yarenis".

Bill SD-171, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer".

Bill SD-172, intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby".

Bill SD-173, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwin Showler".

Bill SD-174, intitulé: "Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow".

Bill SD-175, intitulé: "Loi pour faire droit à Johann Schneider".

Bill SD-176, intitulé: "Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston".

Bill SD-177, intitulé: "Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin".

Bill SD-178, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris Mac-Tavish".

Bill SD-179, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Turcotte".

Bill SD-180, intitulé: "Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson".

Bill SD-181, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers".

Bill SD-182, intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Gertrude Rice Thornhill".

Bill SD-183, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky".

Bill SD-184, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wasserman".

Bill SD-185, intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky".

Bill SD-186, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner".

Bill SD-187, intitulé: "Loi pour faire droit à Waldo John Brayton".

Bill SD-188, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire".

Bill SD-189, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedaway".

Bill SD-190, intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross".

Bill SD-191, intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens".

Bill SD-192, intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Petrashevics".

Bill SD-193, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillothe".

Bill SD-194, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer".

Bill SD-195, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman".

Bill SD-196, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau".

Bill SD-197, intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko".

Bill SD-198, intitulé: "Loi pour faire droit à Myrto Mona Diane Chevrette Cadieux".

Bill SD-200, intitulé: "Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski".

Bill SD-201, intitulé: "Loi pour faire droit à Otto Zilkalns".

Bill SD-202, intitulé: "Loi pour faire droit à Léo Milette".

Bill SD-203, intitulé: "Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland".

Bill SD-204, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower".

Bill SD-205, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles".

Bill SD-206, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan".

Bill SD-207, intitulé: "Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu".

Bill SD-208, intitulé: "Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard".

Bill SD-209, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel".

Bill SD-210, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock".

Bill SD-211, intitulé: "Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly".

Bill SD-212, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab".

Bill SD-213, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Joo".

Bill SD-214, intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson".

Bill SD-215, intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari".

Bill SD-216, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys".

Bill SD-217, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen".

Bill SD-218, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Cloutier".

Bill SD-219, intitulé: "Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond".

Bill SD-220, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier".

Bill SD-221, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel".

Bill SD-222, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman".

Bill SD-223, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher".

Bill SD-224, intitulé: "Loi pour faire droit à John Charles Underhill".

Bill SD-225, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher".

Bill SD-226, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro".

Bill SD-227, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson".

- Bill SD-228, intitulé: "Loi pour faire droit à Jetty Edelstein Popowski".
- Bill SD-229, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Philippon".
- Bill SD-230, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Schwartz".
- Bill SD-232, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci".
- Bill SD-233, intitulé: "Loi pour faire droit à Holger Madsen".
- Bill SD-234, intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch".
- Bill SD-235, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego".
- Bill SD-236, intitulé: "Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick".
- Bill SD-237, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant".
- Bill SD-238, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane".
- Bill SD-239, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin".
- Bill SD-240, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Josephine Cools Cox".
- Bill SD-241, intitulé: "Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer".
- Bill SD-242, intitulé: "Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget".
- Bill SD-243, intitulé: "Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New".
- Bill SD-244, intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg".
- Bill SD-245, intitulé: "Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik".
- Bill SD-246, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston".
- Bill SD-248, intitulé: "Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto".
- Bill SD-249, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils".
- Bill SD-250, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault".
- Bill SD-251, intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Giusseppe Di Nunno".
- Bill SD-252, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger".
- Bill SD-253, intitulé: "Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron".
- Bill SD-254, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard".
- Bill SD-255, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Mas-sue Prévost".
- Bill SD-256, intitulé: "Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard".
- Bill SD-257, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wing".
- Bill SD-259, intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter".
- Bill SD-260, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell".
- Bill SD-261, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Smith".

- Bill SD-262, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies".
- Bill SD-263, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard".
- Bill SD-264, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis".
- Bill SD-265, intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Wexler".
- Bill SD-266, intitulé: "Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter".
- Bill SD-268, intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson".
- Bill SD-269, intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan".
- Bill SD-270, intitulé: "Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell".
- Bill SD-271, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker".
- Bill SD-272, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett".
- Bill SD-273, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald".
- Bill SD-274, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell".
- Bill SD-276, intitulé: "Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion".
- Bill SD-277, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune".
- Bill SD-278, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield".
- Bill SD-280, intitulé: "Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein".
- Bill SD-282, intitulé: "Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke".
- Bill SD-283, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck".
- Bill SD-284, intitulé: "Loi pour faire droit à Natan Grunstein".
- Bill SD-290, intitulé: "Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.—Étude sur certains aspects régionaux du développement économique du Canada. (Textes anglais et français).

Le Greffier du Sénat dépose sur le Bureau le onzième rapport de l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé, comme il suit:

Le LUNDI 18 août 1958.

Conformément à la Règle 111, article 2, l'Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé a l'honneur de présenter son onzième rapport—

Votre Examineur a régulièrement examiné la pétition suivante, et il constate que les exigences de la Règle 107 ont été observées à tous importants égards, savoir—

Du "Board of Trade" de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom corporatif en "The Board of Trade of Metropolitan Toronto", et pour autres fins.

Respectueusement soumis.

H. ARMSTRONG,  
*Examineur des pétitions pour Bills d'intérêt privé.*

L'honorable sénateur Hayden présente au Sénat un Bill (S-17), intitulé: "Loi concernant le "Board of Trade" de la cité de Toronto.

Le bill est lu la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard—

Que soit suspendue la Règle 119 dans la mesure où elle s'applique au Bill S-17, intitulé: "Loi concernant le "Board of Trade" de la cité de Toronto.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour reprendre sa séance au son de la cloche à huit heures ce soir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

3.25 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

Hommage est rendu à la mémoire du sénateur Marcotte, dont le décès eut lieu aujourd'hui.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-49, intitulé: "Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Horner, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957.

Après débat,

L'honorable sénateur Robertson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que plus ample débat sur la motion visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

---

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.



N° 46

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 19 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Drouin,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Baird,	Dupuis,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Emerson,	Macdonald,	Stambaugh,
Blais,	Euler,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gladstone,	McDonald,	Taylor
Bouffard,	Gouin,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Haig,	Méthot,	Thorvaldson,
Bradley,	Hayden,	Monette,	Tremblay,
Brunt,	Howard,	Pearson,	Turgeon,
Choquette,	Inman,	Power,	Vaillancourt,
Connolly	Isnor,	Robertson,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Smith	White.
Croll,		(Kamloops),	

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-53, intitulé: "Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bil C-54, intitulé: "Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'administration financière", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission sur l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Bouffard, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été déféré le Bill S-17, intitulé: "Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bouffard, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Horner, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-34, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon que le Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Ressources naturelles.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-49, intitulé: "Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-10, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

---

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-11, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.



N° 47

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 20 août 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lefrançois,	Smith (Queens-
Baird,	Emerson,	Leonard,	Shelburne),
Bishop,	Euler,	Macdonald,	Stambaugh,
Blais,	Gladstone,	MacDonald,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gouin,	McDonald,	Taylor
Bouffard,	Haig,	McLean,	(Westmorland),
Bradette,	Hayden,	Méthot,	Thorvaldson,
Bradley,	Howard,	Monette,	Tremblay,
Choquette,	Inman,	Pearson,	Turgeon,
Connolly	Isnor,	Pouliot,	Vaillancourt,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Power,	Veniot,
Croll,	Kinley,	Robertson,	White,
Drouin,	Lambert,	Smith	Woodrow.
		(Kamloops),	

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-4, intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, avec quelques amendements, pour lesquels elle sollicite son agrément.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. *Page 1, ligne 12.* Retrancher le mot "touchent" et y substituer les mots "peuvent toucher".

2. *Page 1, ligne 13.* Retrancher le mot "déterminent" et y substituer les mots "peuvent déterminer".

3. *Page 1, ligne 24.* Retrancher le mot "doit" et y substituer le mot "peut".

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que les amendements soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du Comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 90, chapitre 50 des Statuts de 1955. (Texte anglais).

Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, (corrigé). (Textes anglais et français).

Rapport de l'Auditeur général relatif à l'examen du bilan du Conseil canadien à la date du 31 mars 1958, en conformité de l'article 22 de la Loi du Conseil canadien, chapitre 3, 1957. (Texte anglais).

Huitième rapport provisoire de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Viet-Nam. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Pearson, du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, présente son troisième rapport.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que le rapport soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson—

Que le troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada soit inscrit, sous forme d'appendice, aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

(Voir Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 397a-397f).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-33, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-34, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-45, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)", soit lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Monette, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., portant deuxième lecture du Bill C-49, intitulé: "Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement".

Après plus ample débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Monette propose, appuyé par l'honorable sénateur Méthot, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Horner, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-53, intitulé: "Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-54, intitulé: "Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'administration financière", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

Troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur  
l'utilisation des terres au Canada

Le MERCREDI 20 août 1958.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada a l'honneur de présenter son troisième rapport comme il suit:

Le jeudi 12 juin 1958, le Sénat a adopté la résolution suivante:

Qu'un Comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête sur l'utilisation des sols au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadienne et, en particulier, en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

Que ce Comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Bois, Boucher, Bradette, Cameron, Crerar, Emerson, Gladstone, Golding, Hawkins, Horner, Inman, Léger, Leonard, MacDonald, McDonald, McGrand, Méthot, Molson, Pearson, Power, Smith (*Kamloops*), Stambaugh, Taylor, (*Norfolk*), Taylor (*Westmorland*), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White.

Que le Comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire documents et dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, et à faire rapport de temps à autre;

Que la preuve produite sur le sujet au cours des deux sessions précédentes soit déposée devant ce Comité.

La procédure qu'a adoptée le Comité consistait à faire comparaître des témoins aux fins de répondre de vive voix aux questions qui leur étaient posées et de produire des rapports écrits concernant leur spécialité dans le domaine de l'utilisation des terres. Depuis que les séances ont commencé en février 1957, trente-huit témoins ont fourni maints renseignements concernant l'envergure des problèmes de l'utilisation des terres, et en certains cas, des suggestions relatives à un meilleur emploi des terres. Ces témoignages ont été soumis par des fonctionnaires supérieurs des gouvernements fédéral et provinciaux, de cultivateurs éminents, des ouvriers agricoles techniques, des spécialistes dans l'industrie forestière, des spécialistes en topographie aérienne et des ingénieurs spécialisés dans la planification de l'utilisation des sols, de l'emploi et de la conservation des eaux. On trouvera à l'Appendice une liste de ces personnes.

Au delà de trois cent cinquante pages de dépositions ont été inscrites et imprimées, outre les documents de référence que les témoins ont fournis au Comité.

*Dépositions*

Il est difficile de donner un résumé exact des dépositions qui ont été soumises au cours des audiences. En voici la substance:

*Nos terres.* Dans les régions exploitées et dans celles qui pourraient l'être, les sols l'ont été sous une couverture herbacée ou forestière. Ces dernières régions sont beaucoup plus considérables et incluent toute la partie sud du Canada, sauf la région plus aride de la partie méridionale des Provinces des Prairies, où les sols ont été cultivés sous une couverture herbacée. Les forêts comprennent des arbres feuillus ainsi que des conifères de densité diverse, selon le sol et le climat. L'espèce et la densité de la couverture herbacée varient également en raison des mêmes causes naturelles.

*Éléments déterminants de l'utilisation des terres.* A part emploi pour diverses fins urbaines, en général l'agriculture constitue l'usage le plus rentable de nos terres. Mais plusieurs facteurs déterminent si une terre est rentable pour fins agricoles. Entre autres, le climat, qui détermine la nature des récoltes qui peuvent en être tirées, l'éloignement des marchés, le sol et autres éléments physiques. Si, à cause de l'un quelconque de ces facteurs, la productivité d'une région ne permet pas qu'y survive une industrie agricole rentable, alors il semblerait préférable de laisser à l'état de forêt les terres ainsi défrichées, ou si les arbres ont été enlevés, il faudrait rétablir la forêt et fonder une économie basée sur les produits de la forêt. Le même principe s'applique aux terres recouvertes d'herbe. Si des récoltes plus rentables ne peuvent être tirées de ces terres, ces dernières devraient demeurer en herbe ou retourner à cet état de façon permanente.

*Rapport entre l'utilisation des terres et un milieu économique en transformation.* L'utilisation des terres, comme toute autre activité humaine, change continuellement. Le milieu économique varie et les terres qui, à une certaine époque pouvaient être cultivées avec profit, ne peuvent plus l'être. La cause n'en serait pas entièrement attribuable à la pauvreté du sol relativement à d'autres régions, mais le déplacement d'industries et de la population, un changement dans la demande et l'introduction de nouvelles méthodes agricoles auxquelles une région partiellement abandonnée ne peut facilement s'adapter et y exercer concurrence, peuvent expliquer pourquoi des fermes deviennent marginales ou sous-marginales.

La nature et la fréquence de ces adaptations varient. Certains n'en retirent que de la misère; d'autres y trouvent leur profit. On croit, toutefois, que des programmes d'envergure nationale et provinciale peuvent et devraient être établis, selon lesquels seront mises au point des mesures destinées à diminuer la misère dans les cas d'adaptation et à réduire les pertes tant humaines que matérielles.

*Régions posant des problèmes d'utilisation des terres.* Déjà, des représentants d'organismes provinciaux et nationaux qui ont comparu, ont signalé au Comité l'existence d'un certain nombre de régions où se posent des problèmes d'utilisation des terres. Voici quelques-unes de ces régions, communes à toutes les provinces:

- (1) Les régions où, à cause d'un sol improductif, de l'insuffisance de marchés ou de l'absence d'emplois non agricoles, il est impossible de mener une existence acceptable sans des secours continuels de sources extérieures. Ces conditions donnent naissance à ce qu'on pourrait appeler des taudis ruraux. Il se peut que le remède consiste à aider les occupants à s'établir ailleurs et à faire de ces terres des forêts et/ou des pâturages.
- (2) Les régions constituées en majorité de petites fermes inefficaces où il existe une chance raisonnable d'aider les occupants à accroître leur efficacité par des moyens dont ils ne disposent pas présentement, et de hausser ainsi leur niveau de vie.
- (3) Les régions où se produisent l'érosion du sol et l'affaiblissement de la fertilité varient selon le profil et la nature du sol et les méthodes de culture. L'érosion et la perte de fertilité se produisent même dans les régions agricoles où l'exploitation donne de meilleurs résultats. Bien que la solution de ces problèmes relève d'abord de l'agriculteur, ce dernier peut être placé dans une situation telle qu'il lui soit impossible de prendre des mesures efficaces et il peut être opportun de l'aider à le faire.
- (4) Les problèmes que posent les ressources hydrauliques et la conservation des eaux sont aussi des problèmes d'utilisation des terres. L'assèchement peut être nécessaire pour accroître la productivité,

la construction de digues pour diminuer les risques d'inondation; ou, d'autre part, il peut être nécessaire d'ériger des ouvrages pour élever le niveau de la nappe aquifère ou pour accumuler de l'eau aux fins d'irrigation.

- (5) Dès que l'homme commence à utiliser ces ressources pour améliorer son sort et celui de l'humanité, il trouble l'équilibre écologique et alors se posent les problèmes de l'érosion du sol, du maintien de sa fertilité, des inondations et de la baisse des approvisionnements en eau, et quantité d'autres problèmes touchant l'utilisation des terres et des eaux. Trop souvent, on n'a recours aux remèdes que lorsque le sol est devenu nettement moins productif. La chose se produit même dans les meilleures régions agricoles. Il y va de l'intérêt de tous que l'on enseigne à ceux qui utilisent nos terres, des méthodes de culture qui en conservent la capacité de production.

*Coordination et accroissement de l'étude et des mesures futures.* Les dispositions révèlent qu'un travail considérable a été accompli, et est en voie de l'être, par divers ministères gouvernementaux ainsi que par l'entreprise privée dans le domaine de l'utilisation des terres et de la conservation des eaux, tant dans le champ de la recherche (sols, utilisation des terres et relevés économiques) qu'en celui des mesures concrètes, bien que dans une moindre mesure en ce dernier. On a signalé au Comité que les efforts sont de beaucoup inférieurs à la tâche et de plus qu'il y a eu double emploi. On a demandé l'institution d'une agence centrale de coordination qui encouragerait et dirigerait la recherche sur les problèmes d'utilisation des terres et des eaux et les programmes de mesures destinées à les résoudre.

#### *La tâche du Comité*

Il est indispensable que le Comité continue d'étudier certains aspects de l'utilisation des terres et des eaux et des sujets connexes se rapportant à la production, l'organisation du marché, le financement, etc.; car plus le Comité possédera de renseignements, plus son jugement sera sûr et ses décisions sages. Toutefois, le Comité croit que la tâche présente consiste à déterminer

- (1) quels sont les problèmes qui peuvent être le plus efficacement résolus par un programme général de portée nationale, et
- (2) quelle est la forme de l'organisme qu'il faudrait établir pour mettre en œuvre un tel programme national.

Le Comité devrait, semble-t-il, orienter son activité vers l'étude des résultats importants découlant de l'application de certains programmes coordonnés, déjà en vigueur, destinés à améliorer l'utilisation des terres et des eaux, dont voici des exemples:

- (1) L'extension, par les agriculteurs eux-mêmes, des associations ayant pour objet l'amélioration des sols.
- (2) Des programmes administratifs en vue du reboisement des terres incultivables.
- (3) Des programmes administratifs en vue de la restauration de la couverture herbacée des terres.
- (4) L'œuvre des *River Valley Authorities* en Ontario.
- (5) Les initiatives en matière d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.
- (6) Certaines phases du travail accompli dans l'Ouest canadien aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.
- (7) Les comités d'utilisation et de conservation des terres, dans les provinces de l'Ouest.

*Moyens d'enquête.*—Il semblerait opportun qu'au moins une réalisation d'un programme d'utilisation des terres et des eaux, dans chaque province, soit étudiée. Il conviendrait peut-être d'examiner les résultats obtenus là où l'on a tiré le meilleur parti des terres et des eaux aux États-Unis et dans d'autres pays, ainsi qu'aux endroits où ces expériences n'ont pas été couronnées d'un succès aussi marqué. On propose d'adopter, à l'égard de ces enquêtes, la procédure suivante:

Que des sous-comités soient nommés en vue

- (i) d'étudier une réalisation particulière dans chaque province;
- (ii) de visiter les endroits où ces projets ont été mis à exécution et de rencontrer les autorités provinciales, municipales ou locales qui en sont responsables;
- (iii) de rédiger des exposés de ces travaux et, en collaboration ou non avec les responsables de ces réalisations, soumettre à ce sujet un rapport au comité plénier.

*Organisme national de direction quant à la meilleure utilisation des terres.*— Si le Comité, à la suite de ses études, estime qu'il y a lieu de proposer l'établissement, à l'échelon national, d'un organisme chargé de coordonner et d'aider les programmes destinés à améliorer l'utilisation des terres et des eaux, il devrait s'arrêter à un autre aspect du problème de l'utilisation des sols et considérer quels devraient être le caractère et la forme de cet organisme national. Une des organisations nationales, dont les vues ont été exposées devant le Comité a proposé que la loi constitutive d'un tel organisme national devrait, autant qu'il se peut, prévoir des cadres vastes et souples afin d'assurer la plus grande coopération possible avec les provinces dans l'application des programmes nécessaires.

"Il importe que les cadres d'un tel organisme soient souples afin que la participation fédérale aux programmes provinciaux puisse varier selon la manière dont les provinces désirent mettre à exécution leur programme et selon l'importance qu'elles veulent donner à divers aspects du plan d'utilisation des terres."

*Recommandations concernant les initiatives possibles  
en dehors du Comité.*

Même si le Comité estime, à l'heure actuelle, n'avoir pas entièrement complété l'enquête qu'on en attendait sur l'utilisation des terres et suffisamment soupesé toutes les opinions entendues, il croit, néanmoins, pouvoir recommander:

(1) Que le levé topographique des sols, auquel participent des ministères fédéral et provinciaux d'agriculture et les collèges agricoles, soit accéléré et étendu de façon à en compléter la topographie, non seulement dans toutes les régions colonisées, mais aussi dans les zones non défrichées du Canada.

(2) Que soit signalé aux autorités compétentes le besoin d'un relevé systématique concernant l'utilisation des terres, fondé sur des facteurs bien choisis, en vue de permettre une classification économique des terres selon leur utilisation possible.

(3) Que l'activité des divers organismes concernant l'examen et la gestion des ressources hydrauliques ait plus d'envergure, particulièrement en ce qui a trait aux problèmes visant l'écoulement des eaux et l'érosion, ainsi qu'à l'étude des nappes aquifères et des besoins actuels et futurs possibles.

(4) Que plus d'importance soit accordée aux études sur l'étendue optimum des fermes, l'organisation et les pratiques propres aux caractéristiques physiques des terres et aux conditions économiques de l'heure.

Le tout respectueusement soumis.

Le Président,  
ARTHUR M. PEARSON.

*Annexe**Liste des témoins qui se sont présentés  
devant le Comité spécial d'enquête  
du Sénat sur l'utilisation  
des terres au Canada**1957 (première session)**Rapport n° 1*

- M. A. Leahey, division de la grande culture, des sols et du génie agricole, service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, Ottawa.
- M. A. M. Shaw, président de l'Office des prix agricoles, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

*Rapport n° 2*

- M. A. Platt, président de l'Union des cultivateurs d'Alberta.
- M. J. A. Cameron, président de l'Association de la remise en valeur des sols de l'Ouest canadien.
- M. S.-J. Chagnon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, Ottawa.

*Rapport n° 3*

- M. J.-B. Lemoine, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, Montréal (Québec).
- M. A. M. Taylor, sous-ministre de l'Agriculture, Fredericton, N.-B.
- M. W. F. Walsh, sous-ministre de l'Agriculture, Halifax, N.-É.

*Rapport n° 4*

- M. le professeur H. J. Spence-Sales, Université McGill.
- M. George Spence, commissaire, Commission mixte internationale.
- M. G. L. MacKenzie, ingénieur en chef nommé aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

*Rapport n° 5*

- M. J. A. Vance, président du Bureau de l'Association forestière du Canada.
- M. G. Harold Fisk, président de l'Association forestière du Canada.
- M. J. L. Van Camp, gérant général de l'Association forestière du Canada.
- M. W. A. E. Pepler, gérant, Woodlands Section, Canadian Pulp and Paper Association.
- M. L. Paquet, président du comité exécutif de l'Association forestière du Canada.
- M. E. Porter, gérant de l'Association des industries forestières de la province de Québec.
- M. J. W. B. Sisam, président du Canadian Institute of Forestry.
- M. Angus Hills, président du comité de l'utilisation des sols et des terres, Canadian Institute of Forestry.

*Rapport n° 6*

- M. H. H. Hannan, président de la Fédération canadienne de l'agriculture.
- M. E. C. Hope, économiste de la Fédération canadienne de l'agriculture.
- M. David Kirk, secrétaire-trésorier de la Fédération canadienne de l'agriculture.
- M. J. A. Garner, chef, agent agricole du ministère de l'Agriculture d'Ontario.
- M. le professeur N. R. Richards, département des sols, Collège agricole d'Ontario.
- M. H. L. Patterson, directeur du service de l'économie agricole, ministère de l'Agriculture d'Ontario.

*Rapport n° 7*

- M. J. S. McGowan, directeur de la colonisation et de l'agriculture, Chemins de fer nationaux du Canada.  
M. J. E. McCannel, secrétaire-exécutif de l'Agricultural Institute of Canada.

1957 (seconde session)

*Rapport n° 1*

- M. William Houde, William Houde Limited, Laprairie, Québec.

*Rapport n° 2*

- M. le professeur Donald Baillie, Université de Toronto.

*Rapport n° 3*

- M. N. L. Nicholson, directeur, Direction de la géographie, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa.

Session de 1958

*Rapport n° 1*

- M. Vernon E. Johnson, président, Canadian International Paper Company.  
M. F. A. Harrison, vice-président et gérant, Woodland Division, Canadian International Paper Company.  
M. D. A. Wilson, économiste en sylviculture, Canadian International Paper Company.

*Rapport n° 2*

- M. Russell L. Hall, vice-président, Spartan Air Services Limited.  
M. W. G. E. Brown, département de l'organisation des ressources, Spartan Air Services Limited.

*Rapport n° 3*

- M. P. O. Ripley, chef de la division de la grande culture, des sols et du génie agricole, service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, Ottawa.  
M. K. W. Hill, chef de la section de l'horticulture, division de la grande culture, des sols et du génie agricole, service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, Ottawa.  
M. K. F. Nielson, chef de la section de la fertilité et de la gestion des sols, division de la grande culture, des sols et du génie agricole, service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture, Ottawa.



N° 48

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

Le jeudi 21 août 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Macdonald,	Smith (Queens-
Baird,	Emerson,	MacDonald,	Shelburne),
Bishop,	Euler,	McDonald,	Stambaugh,
Blais,	Gladstone,	McLean,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Haig,	Méthot,	Taylor
Bouffard,	Hayden,	Monette,	(Westmorland),
Bradette,	Howard,	Paterson,	Thorvaldson,
Bradley,	Inman,	Pearson,	Tremblay,
Brunt,	Isnor,	Pouliot,	Turgeon,
Choquette,	Jodoin,	Power,	Vaillancourt,
Connolly	Kinley,	Robertson,	Veniot,
(Ottawa-Ouest),	Lambert,	Smith	Vien,
Croll,	Lefrançois,	(Kamloops),	White,
Drouin,	Leonard,		Woodrow.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest sanctionnées le 18 juillet 1958, tel qu'il apparaît dans chaque cas sur les listes ci-jointes, en conformité de l'article 15 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, S.R. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1958, Index codifié et tableau des amendements couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 30 juin 1958. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, 1958, du mercredi 13 août 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R. (Textes anglais et français).

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1958. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de le recevoir.

L'amendement est alors lu par le Greffier adjoint, ainsi qu'il suit:

*Page 3, lignes 20 et 21:* Retrancher les lignes 20 et 21, et y substituer ce qui suit:

"été fait ou signé par cette personne ou en son nom, constitue une preuve *prima facie* que ledit rapport a été"

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que l'amendement soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente au Sénat le rapport suivant de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 21 août 1958.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès," présente un rapport—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 1,000 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,  
*Président.*

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Howard, que le rapport soit adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur White propose, appuyé par l'honorable sénateur Turgeon, que le Bill C-34, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Horner, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, visant à l'adoption du rapport du comité permanent des Finances à l'égard du rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957.

Après plus ample débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que le Bill C-54, intitulé: "Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'administration financière", soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des Communes au Bill S-4, intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*".

L'honorable sénateur Bouffard propose, pour l'honorable sénateur McKeen, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que les amendements soient maintenant agréés.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a agréé les amendements qu'elle a apportés à ce bill, sans autre modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la considération du troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 49

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 22 août 1958

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable ARTHUR M. PEARSON, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Emerson,	MacDonald,	Stambaugh,
Baird,	Gladstone,	McDonald,	Taylor (Norfolk),
Bishop,	Haig,	Paterson,	Taylor
Blais,	Inman,	Pearson,	(Westmorland),
Bradette,	Isnor,	Robertson,	Thorvaldson,
Bradley,	Kinley,	Smith	Turgeon,
Choquette,	Lambert,	(Kamloops),	Veniot,
Connolly	Lefrançois,	Smith (Queens-	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Leonard,	Shelburne),	

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Lambert—

Que durant l'absence de l'honorable Président, ce jour l'honorable sénateur Pearson préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Pearson prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine informe le Sénat que le Président du Sénat, l'honorable Mark Robert Drouin, à la demande du Premier Ministre du Canada, aura l'honneur de représenter le Canada lors des cérémonies consacrées au "Jour du Canada", le lundi prochain le 25 août 1958, à l'Exposition Internationale de Bruxelles, Belgique.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission du service civil du Canada pour l'année 1957.  
(Textes anglais et français).

L'honorable sénateur McDonald, Président suppléant, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déféré le Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 25 août 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Paterson, que le Bill C-54, intitulé: "Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., portant deuxième lecture du Bill C-43, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'administration financière".

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que le bill soit déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

L'honorable sénateur Pearson propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, pour l'honorable sénateur Macdonald, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lambert, que plus ample débat sur la motion visant à l'adoption du rapport soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—  
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 50

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le lundi 25 août 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem.*

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Emerson,	Lefrançois,	Smith
Baird,	Fergusson,	Leonard,	(Kamloops),
Blais,	Gladstone,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Bradette,	Golding,	McDonald,	Taylor
Bradley,	Gouin,	McGrand,	(Westmorland),
Burchill,	Haig,	Paterson,	Thorvaldson,
Choquette,	Inman,	Pearson,	Tremblay,
Connolly	Isnor,	Pouliot,	Turgeon,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Savoie,	Veniot,
Croll,			White.

Le Greffier à la Table informe le Sénat que l'honorable Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.,—

Que durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Choquette préside le Sénat.

Étant posée à ce propos la question d'agrément, le Greffier déclare qu'elle est résolue par l'affirmative.

Et alors l'honorable sénateur Choquette prend le fauteuil.

#### PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-258, intitulé: "Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot".

Bill SD-267, intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken".

Bill SD-275, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne".

Bill SD-279, intitulé: "Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith".

Bill SD-281, intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque".

Bill SD-285, intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert".

Bill SD-286, intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey".

Bill SD-287, intitulé: "Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley".

Bill SD-288, intitulé: "Loi pour faire droit à Fritz Drechsler".

Bill SD-289, intitulé: "Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day".

Bill SD-291, intitulé: "Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher".

Bill SD-292, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney".

Bill SD-294, intitulé: "Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow".

Bill SD-295, intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane".

Bill SD-296, intitulé: "Loi pour faire droit à Renald Leroux".

Bill SD-297, intitulé: "Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould".

Bill SD-298, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue".

Bill SD-299, intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan".

Bill SD-300, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon".

Bill SD-301, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser".

Bill SD-302, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin".

Bill SD-303, intitulé: "Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr".

Bill SD-305, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet".

Bill SD-306, intitulé: "Loi pour faire droit à Jacques Gérardin".

Bill SD-307, intitulé: "Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci".

Bill SD-308, intitulé: "Loi pour faire droit à Fernand Larouche".

Bill SD-309, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne".

Bill SD-310, intitulé: "Loi pour faire droit à Leonard Lowrey".

Bill SD-311, intitulé: "Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston".

Bill SD-312, intitulé: "Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin".

Bill SD-313, intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice William Miller".

Bill SD-314, intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies".

Bill SD-315, intitulé: "Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit".

Bill SD-316, intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Eva-Dorothé Déziel Lefebvre".

Bill SD-317, intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel".

Bill SD-318, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell".

Bill SD-319, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère de la Production de Défense pour l'année terminée le 31 décembre 1957, en conformité de l'article 34 de la Loi sur la Production de défense. Chapitre 62, S.R. (Texte français).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., visant à l'adoption du troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération de l'amendement apporté par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise".

L'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que l'amendement soit agréé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Emerson propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec un amendement, auquel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 51

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 26 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Jodoin,	Smith
Baird,	Emerson,	Lambert,	(Kamloops),
Bishop,	Euler,	Lefrançois,	Taylor (Norfolk),
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor
Bradette,	Fournier,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradley,	Gladstone,	McDonald,	Thorvaldson,
Brunt,	Golding,	McGrand,	Tremblay,
Burchill,	Gouin,	Paterson,	Turgeon,
Cameron,	Haig,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Hayden,	Pouliot,	White,
Connolly	Inman,	Savoie,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Isnor,		

## PRIÈRES.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Pearson, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., visant à l'adoption du troisième rapport du Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 52

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 27 août 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dupuis,	Lambert,	Smith
Baird,	Emerson,	Lefrançois,	(Kamloops),
Bishop,	Euler,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Blais,	Fergusson,	Macdonald,	Taylor
Bois,	Fournier,	MacDonald,	(Westmorland),
Bradette,	Gladstone,	McDonald,	Thorvaldson,
Bradley,	Golding,	McGrand,	Tremblay,
Brunt,	Gouin,	McLean,	Turgeon,
Burchill,	Haig,	Méthot,	Vaillancourt,
Cameron,	Hayden,	Pearson,	Veniot,
Choquette,	Inman,	Pouliot,	Vien,
Connolly	Isnor,	Power,	White,
(Ottawa-Ouest),	Jodoin,	Savoie,	Woodrow.
Croll,			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-14, intitulé: "Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet des messages par lesquels elle retourne les bills suivants:

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ces bills, sans modification:

Bill SD-247, intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr".

Bill SD-293, intitulé: "Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson".

Bill SD-304, intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert".

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions sur lesquelles sont fondés les bills de divorces susmentionnés.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-55, intitulé: "Loi relative à la radiodiffusion", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que plus ample débat sur la motion portant deuxième lecture de ce bill soit différé à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Convention conclue entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan, le 25 juillet 1958, concernant le projet relatif à la Rivière de la Saskatchewan-Sud. (Texte français).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-50, intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 26 août 1958.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", fait rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de leurs délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,  
*Président.*

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans modification.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White, que le rapport ne soit pas maintenant adopté mais que le bill soit de nouveau déféré au comité permanent des Banques et du commerce.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que l'Avis de motion relatif à l'amendement du Règlement du Sénat soit modifié comme il suit—

Retrancher la Règle 79 et y substituer ce qui suit—

“79. (1) Les Comités permanents se réunissent, si possible, le jour de séance qui suit leur nomination et élisent un président.

(2) Les Comités spéciaux se réunissent, si possible, le jour de séance qui suit leur nomination et élisent un président; et la majorité des sénateurs nommés sur ces Comités spéciaux en constitue le quorum, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné.”

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: “Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale”, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 53

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

 Le jeudi 28 août 1958
 

---

*Trois heures de l'après-midi.*L'honorable LIONEL CHOQUETTE, Président *pro tem*.

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Lefrançois,	Smith
Baird,	Dupuis,	Leonard,	(Kamloops),
Bishop,	Emerson,	Macdonald,	Taylor (Norfolk),
Blais,	Euler,	MacDonald,	Taylor
Bois,	Fergusson,	McDonald,	(Westmorland),
Bouffard,	Gladstone,	McGrand,	Thorvaldson,
Bradette,	Golding,	McLean,	Tremblay,
Bradley,	Gouin,	Méthot,	Turgeon,
Brunt,	Haig,	Pearson,	Vaillancourt,
Burchill,	Hayden,	Petten,	Veniot,
Cameron,	Howard,	Pouliot,	Vien,
Choquette,	Inman,	Power,	White,
Connolly	Jodoin,	Savoie,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),	Lambert,		

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-44, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement qu'il a apporté à ce bill, sans autre modification.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le troisième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité présente son troisième rapport—

Votre Comité recommande que la fourniture ordinaire de papeterie, etc., qu'il a choisie avec égard et utilité, pour usage des sénateurs dans leurs bureaux, ainsi que sur leurs pupitres dans la salle du Sénat, soit fournie conformément aux listes approuvées par le Comité, après déposition chez le Chef de la papeterie, et que distribution en soit faite de la même façon que durant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le quatrième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son quatrième rapport—

Votre Comité a examiné les dépenses et les recettes du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, et a constaté qu'elles sont exactes.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le cinquième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son cinquième rapport—

Votre Comité recommande:

1. Que M<sup>me</sup> L. E. Barkley, Secrétaire du Greffier du Sénat, soit retraitée le 1<sup>er</sup> septembre 1958, en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public.

2. Qu'il soit accordé à M<sup>me</sup> Barkley, au lieu d'un congé de retraite de quatre mois avec traitement, une gratification égale à la différence entre quatre mois de traitement et l'annuité couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le sixième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son sixième rapport—

Votre Comité recommande:

1. Que M. F. Scott, Conservateur de la salle de lecture du Sénat, soit retraité le 1<sup>er</sup> novembre 1958, en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public.

2. Qu'il soit accordé à M. Scott, au lieu d'un congé de retraite de six mois avec traitement, une gratification égale à la différence entre six mois de traitement et l'annuité couvrant cette période.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le septième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son septième rapport—

Votre Comité recommande que, durant l'intersession prochaine du Parlement, l'honorable sénateur Aseltine, Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui concernent la gestion du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le huitième rapport de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le JEUDI 28 août 1958.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente son huitième rapport—

Votre Comité recommande:

Que M. Ramon John Hnatyshyn soit nommé Secrétaire particulier et adjoint exécutif du Leader du Gouvernement au Sénat, au traitement annuel de \$7,000.00, à compter du 14 juin 1958.

Le tout respectueusement soumis.

W. R. BRUNT,  
*Président.*

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P., que le rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été de nouveau déferé le Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport à nouveau au Sénat, sans modification.

Le rapport est adopté.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec huit amendements, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. Page 6, ligne 8: Retrancher le mot "et".
2. Page 6, ligne 11: Retrancher le point et y substituer "; et".
3. Page 6: Immédiatement après l'alinéa d) du paragraphe (2) de l'article 3, ajouter ce qui suit, comme alinéa e):  
 "e) nonobstant toute disposition du présent article, l'expression "biens dont le *de cuius*, immédiatement avant son décès, était habile à disposer", apparaissant à l'alinéa a) du paragraphe (1), ne comprend pas la part du conjoint du *de cuius* dans une communauté de biens qui existait entre le *de cuius* et ce conjoint immédiatement avant son décès."
4. Page 28, ligne 4: Retrancher la ligne 4 et y substituer ce qui suit:  
 "impôt, sauf lorsqu'une prestation de pension de retraite ou de pension est taxable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*."
5. Page 29, lignes 31 et 32: Retrancher les lignes 31 et 32, et y substituer ce qui suit:  
 "la valeur de la dette, sauf s'il est établi que, lors de la création de cette dernière, le *de cuius* et un tel débiteur étaient des personnes traitant à distance, réciproquement, doit être déterminée, aux fins de la présente Partie, comme si le montant de ladite dette en"
6. Page 36, lignes 42 à 49, inclusivement, et page 37, lignes 1 et 2: Retrancher les lignes 42 à 49 de la page 36 et les lignes 1 et 2 de la page 37, et y substituer ce qui suit:  
 "43. (1) Tout montant payable comme impôt, intérêts ou pénalités selon la présente loi, par une personne en qualité de successeur dans des biens transmis au décès d'un *de cuius* doit, quand les biens auxquels cette personne est successeur comprennent quelque droit ou intérêt dans des biens-fonds situés au Canada, être et demeurer, tant que ledit montant reste impayé, en totalité ou en partie, un privilège sur ce droit ou cet intérêt. Le Ministre peut faire enregistrer, au"  
 (2) Nonobstant le paragraphe (1), le consentement du Ministre, en vertu de l'article 47, au transfert d'un bien-fonds, ou de tout droit ou intérêt y afférent, sur lequel existe un privilège visé au paragraphe (1), est censé libérer ce privilège, et le Ministre, sur une demande à lui présentée
7. Page 37: Immédiatement après le paragraphe (1) de l'article 43, insérer ce qui suit, à titre de paragraphe (2):  
 (2) Nonobstant le paragraphe (1), le consentement du Ministre, en vertu de l'article 47, au transfert d'un bien-fonds, ou de tout droit ou intérêt y afférent, sur lequel existe un privilège visé au paragraphe (1), est censé libérer ce privilège, et le Ministre, sur une demande à lui présentée

pour cet objet en un cas où, postérieurement à l'enregistrement de tout avis de privilège prévu au paragraphe (1), un privilège de ce genre est libéré, au moyen du parfait paiement du montant en l'espèce ou de quelque autre manière, doit délivrer à l'auteur de la demande un certificat de cette libération."

8. *Page 38, ligne 9:* Retrancher la ligne 9 et y substituer ce qui suit:  
 "ou plusieurs copies et doit, à la requête de la personne entre les mains de qui le document original a été saisi ou par qui il a été produit, quand une copie en a été tirée conformément au présent article, en expédier une copie à cette personne ou, si aucune copie n'en a été tirée selon le présent article, permettre à cette personne, en tout temps raisonnable, d'avoir accès au document ainsi saisi ou produit, et un document paraissant certifié,"

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que les amendements soient maintenant agréés.

En amendement, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que les amendements ne soient pas maintenant agréés mais qu'ils soient immédiatement soumis à un comité plénier.

Étant posée la question sur la motion modificative, elle est—  
 Résolue par l'affirmative.

Étant posée la question sur la motion originelle visant maintenant à l'agrément de ces amendements, elle est—  
 Résolue par la négative.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité plénier sur les amendements. L'honorable sénateur Golding prend le fauteuil.

(*En comité*)

L'amendement portant le numéro 1 est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
 Résolue par l'affirmative.

\_\_\_\_\_

L'amendement portant le numéro deux est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
 Résolue par l'affirmative.

\_\_\_\_\_

L'amendement portant le numéro trois est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
 Résolue par l'affirmative.

\_\_\_\_\_

L'amendement portant le numéro quatre est lu.

Après débat, et—  
 Étant posée la question d'agrément de cet amendement, le Comité se divise, comme il suit:

*Pour, 29. — Contre, 11.*

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

L'amendement portant le numéro cinq est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

L'amendement portant le numéro six est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

L'amendement portant le numéro sept est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

L'amendement portant la numéro huit est lu.

Étant posée la question d'agrément de cet amendement, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

---

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et—

L'honorable sénateur Golding, de ce Comité, rapporte que ce dernier a pris en considération les amendements et l'a chargé de faire rapport de l'agrément des amendements portant les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit.

Étant posée la question visant à l'agrément de ces amendements, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

L'honorable sénateur Thorvaldson propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Comme il est six heures,

Par consentement unanime du Sénat,

Le débat se continue.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion portant troisième lecture de ce bill, tel que modifié, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec huit amendements, auxquels il sollicite son agrément.

L'honorable Président *pro tem* ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour reprendre sa séance au son de la cloche vers huit heures, elle est—

Résolue par l'affirmative.

6.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

8.00 p.m.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Règlement du Sénat soit modifié comme il suit:

Retrancher les Articles 78 et 79 et y substituer les suivants:

“78. Les comités permanents sont les suivants:

1. Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, auquel doivent être nommés dix-sept sénateurs.
2. Comité mixte des Impressions du Parlement, auquel doivent être nommés vingt et un sénateurs.
3. Comité mixte du Restaurant du Parlement, auquel doivent être nommés le Président et six autres sénateurs.
4. Comité des Ordres permanents, composé de quinze sénateurs, dont trois constituent quorum.
5. Comité des Banques et du Commerce, composé de cinquante sénateurs, dont neuf constituent quorum.
6. Comité des Transports et des Communications, composé de cinquante sénateurs, dont neuf constituent quorum.
7. Comité des Bills privés, composé de trente-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
8. Comité de Régie intérieure et de Comptabilité, composé de vingt-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
9. Comité des Débats et Comptes rendus, composé de neuf sénateurs, dont trois constituent quorum.
10. Comité des Divorces, composé de vingt-cinq sénateurs, dont trois constituent quorum.
11. Comité des Ressources naturelles, composé de quarante sénateurs, dont neuf constituent quorum.
12. Comité de l'Immigration et du Travail, composé de trente-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
13. Comité des Relations commerciales du Canada, composé de trente-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
14. Comité de l'Administration du Service civil, composé de vingt-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
15. Comité de la Santé publique et du Bien-être social, composé de trente-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
16. Comité des Édifices et des Terrains publics, composé de quinze sénateurs, dont cinq constituent quorum.
17. Comité des Finances, composé de cinquante sénateurs, dont neuf constituent quorum.
18. Comité du Trafic touristique, composé de vingt-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.
19. Comité des Relations extérieures, composé de trente-cinq sénateurs, dont sept constituent quorum.

“79. (1) Les Comités permanents se réunissent, si possible, le jour de séance qui suit leur nomination et élisent un président.

(2) Les Comités spéciaux se réunissent, si possible, le jour de séance qui suit leur nomination et élisent un président; et la majorité des sénateurs nommés sur ces Comités spéciaux en constitue le quorum, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné.”

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Méthot, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald, portant deuxième lecture du Bill C-55, intitulé: "Loi relative à la radiodiffusion".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le bill soit déféré au comité permanent des Transports et communications.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-56, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-59, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat se reporte à la rubrique "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.,—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 1<sup>er</sup> septembre 1958, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, C.P.—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N<sup>o</sup> 54

JOURNAUX  
DU  
SÉNAT DU CANADA

---

Le lundi 1<sup>er</sup> septembre 1958

---

*Huit heures du soir.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Cameron,	Jodoin,	Savoie,
Baird,	Connolly	Kinley,	Smith
Bishop,	(Ottawa-Ouest),	Lambert,	(Kamloops),
Blais,	Drouin,	Leonard,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Gladstone,	Macdonald,	Thorvaldson,
Bradette,	Golding,	MacDonald,	Tremblay,
Bradley,	Gouin,	McDonald,	Veniot,
Brunt,	Hugessen,	McGrand,	Vien,
Burchill,	Inman,	Petten,	Woodrow.

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à une période ultérieure de la présente séance.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer", il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1957, en conformité de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74 des Statuts révisés du Canada. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, 1958, Index codifié et tableau des amendements pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 30 juin 1958. (Texte français).

Crédits supplémentaires additionnels (1) pour l'année financière close le 31 mars 1959. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan-Sud, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que plus ample débat sur la motion soit ajourné à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Vien, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill—

Que la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière de la Saskatchewan-Sud, signé le 25 juillet 1958, soit publié en appendice aux Procès-verbaux du Sénat.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

(Voir Appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 431a-431m).

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière de Saskatchewan-Sud, déposé sur le Bureau le 5 août 1958, soit déferé au comité permanent des Banques et du commerce, pour étude et rapport.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt, propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone que le Bill C-56, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le Bill C-59, intitulé : "Loi modifiant la Loi sur les juges", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

## APPENDICE

## CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN CONCERNANT LE PROJET DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN-SUD.

MÉMOIRE DE CONVENTION conclue le 25 juillet 1958

## ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU CANADA  
(ci-après appelé le "Canada"),  
représenté aux présentes par l'honorable Douglas  
Scott Harkness, ministre de l'Agriculture,  
DE PREMIÈRE PART;

## ET

LE GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN  
(ci-après appelé la "Saskatchewan")  
représenté aux présentes par l'honorable Thomas  
Clement Douglas, premier ministre,  
DE SECONDE PART.

CONSIDÉRANT que le Canada et la Saskatchewan projettent d'entreprendre l'exécution d'un projet d'irrigation et de rétablissement agricole incorporant certains aménagements hydro-électriques, connu sous le nom de Projet de la rivière Saskatchewan-Sud et plus particulièrement décrit à l'annexe "A" de la présente convention;

ET CONSIDÉRANT que la Commission des ressources hydrauliques des provinces des Prairies a recommandé qu'un volume d'eau soit attribué au projet et que cette attribution a été approuvée par le Canada et les gouvernements provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta;

EN CONSÉQUENCE, le Canada et la Saskatchewan sont convenus de ce qui suit:

## PARTIE I

## CONSTRUCTION DU RÉSERVOIR

1. (1) Aussitôt que possible après la signature de la présente Convention, le Canada construira, comme partie du projet, un réservoir ayant une capacité d'environ huit millions de pieds-acres d'eau, dont la description générale est spécifiée au paragraphe 1 de l'annexe A, en érigeant deux barrages de terre, savoir:

a) un barrage principal situé sur la rivière Saskatchewan-Sud, à proximité de la ville d'Outlook, et

b) un barrage auxiliaire situé dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, et les ouvrages nécessaires pour compléter la construction et le remplissage du réservoir, et rempliront le réservoir d'eau au niveau minimum d'irrigation.

(2) L'emplacement, les plans, spécifications et détails de construction de l'ouvrage et la manière d'entreprendre l'ouvrage, y compris les modalités de tous les contrats s'y rattachant, doivent être déterminés par le Ministre.

(3) Sous réserve de la présente Convention, le Canada doit

a) assurer l'exécution de tout le travail, la fourniture de tous les matériaux et de tout l'outillage et l'accomplissement de toutes autres choses ou matières qui peuvent être nécessaires pour compléter l'ouvrage;

- b) fournir gratuitement les services de génie et les services juridiques ainsi que la surveillance nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage, y compris la réalisation des relevés, projets de génie et estimations de coût nécessaires;
  - c) rendre disponibles, sans frais, et libres de toutes charges, les terres que possède Sa Majesté du chef du Canada à la date de la présente Convention, qui peuvent être exigées pour l'ouvrage, et
  - d) acquérir les autres droits fonciers à l'utilisation de terres qui peuvent être nécessaires pour compléter l'ouvrage.
2. (1) Le Canada et la Saskatchewan contribueront au coût de l'ouvrage, le Canada à raison de soixante-quinze pour cent et la Saskatchewan, de vingt-cinq pour cent, en conformité de la présente Convention.
- (2) Nonobstant toute disposition de la présente Convention, la part du coût spécifiée dans l'article 3, que doit supporter la Saskatchewan, ne doit pas excéder vingt-cinq millions de dollars.
3. (1) Sous réserve de la présente Convention, les frais qui seront partagés entre le Canada et la Saskatchewan en conformité de l'article 2 sont:
- a) le montant déterminé par le Ministre qui sera la somme des frais assumés par le Canada à l'égard de l'ouvrage,
  - b) les frais assumés par la Saskatchewan à l'égard de l'ouvrage et mentionnés à l'article 6 seront établis en conformité d'un accord arrêté sous l'empire dudit article, et
  - c) les frais assumés par la Saskatchewan, dont il est question aux alinéas e) et l) du paragraphe (2), à concurrence de ce que le Ministre estime juste et raisonnable.
- (2) Sous réserve de l'article 4, et sans restreindre en rien la portée générale du paragraphe (1), les frais qui seront partagés entre le Canada et la Saskatchewan, aux termes de cet article, comprennent:
- a) les frais d'aménagement du barrage principal, y compris
    - (i) le remblai de terre et tous les travaux d'aménagement connexes,
    - (ii) la passe-déversoir,
    - (iii) les dégorgeoirs et les commandes établis dans le corps du barrage pour la libération des eaux aux fins d'irrigation et de dérivation,
    - (iv) les orifices d'admission et les commandes établis dans le corps du barrage pour la libération des eaux vers les canaux d'amenés de la centrale, à concurrence d'une puissance n'excédant pas la puissance requise pour assurer la dérivation de la rivière aux fins de l'aménagement du réservoir;
  - b) les frais d'aménagement du barrage auxiliaire, y compris les dégorgeoirs et les commandes servant à la dérivation des eaux;
  - c) les frais à l'égard du travail à la journée ou intermittent fourni par le Canada en rapport avec l'ouvrage, autre que le travail visé à l'alinéa b) du paragraphe (3) de l'article 1;
  - d) lorsque des véhicules, de la machinerie et autre outillage, qui sont la propriété de Sa Majesté du chef du Canada, sont utilisés dans l'exécution de l'ouvrage, les frais à l'égard de ceux-ci seront l'équivalent du loyer du matériel et du coût des services des conducteurs, aux prix qui ont cours dans la localité où ils sont en usage;
  - e) le coût d'éteindre les servitudes à l'égard du terrain que le Canada rend disponible aux termes de l'alinéa c) du paragraphe (3) de l'article 1; et à l'égard du terrain que la Saskatchewan cède au Canada aux termes de l'alinéa c) de l'article 5;

- f) le coût d'obtenir, de transformer et de transporter à l'endroit des travaux le roc, le gravier et d'autres matériaux fournis par la Saskatchewan en vertu de l'article 5;
- g) les frais, résultant de l'abandon ou du déplacement de chemins de fer qui, de l'avis du Ministre, s'impose par suite de la construction du réservoir, y compris les dépenses subies par les chemins de fer lors de procédures intentées devant la Commission des transports du Canada et d'autres poursuites judiciaires;
- h) le coût, fixé conformément à une convention à conclure en vertu de l'article 6, résultant de l'abandon, de la transformation ou du déplacement des grandes routes, des ponts, des services de transbordeurs et des lignes électriques, téléphoniques et télégraphiques appartenant à la Saskatchewan, rendus nécessaires par la construction du réservoir;
- i) le coût de transformation et de déplacement des ouvrages, services d'utilité publique et services locaux autres que ceux qui appartiennent à la Saskatchewan et qui de l'avis du Ministre doivent subir ces changements par suite de la construction du réservoir ou les sommes se rapportant à l'indemnité payable à leur endroit;
- j) le coût de construction de routes d'accès, de ponts, d'installations de dérivation des eaux et d'autres travaux connexes à l'entreprise;
- k) le coût, y compris les honoraires et les frais d'avocat, d'acquisition de terrains et des intérêts et droits à l'égard de terrains, y compris les terrains appartenant aux Chemins de fer nationaux du Canada ou administrés par eux et que le Ministre juge nécessaires à l'entreprise;
- l) le coût pour la Saskatchewan de s'assurer que les minéraux ne seront pas exploités, travaillés, explorés ou mis à l'essai, comme l'exige l'alinéa d) de l'article 5 ou d'acquérir de tels minéraux et au coût pour la Saskatchewan d'acquérir les droits aux minéraux sur d'autres terrains touchés par les travaux;
- m) le montant de tous dommages, indemnités, dépenses, honoraires d'avocat et frais légaux que le Canada ou la Saskatchewan pourraient avoir à payer à quelque personne ou égard à l'exécution de l'engagement contracté aux termes de la présente Partie, y compris les montants versés pour faire droit à des réclamations ou pour régler des poursuites judiciaires;
- n) le coût de tous les autres travaux, ouvrages, matériaux et services qui, de l'avis du Ministre, sont nécessaires à l'entreprise ou s'y rapportent.

4. Nonobstant toute disposition de la présente Convention, les frais que se partageront le Canada et la Saskatchewan aux termes de la présente Partie, ne doivent comprendre aucun montant ayant trait

- a) à des travaux et services exécutés par des employés de Sa Majesté (autres que ceux qui sont mentionnés à l'alinéa c) du paragraphe (2) de l'article (3)), à moins qu'ils ne soient exécutés en vertu d'un contrat distinct conclu à cette fin par l'une des parties, ou son entrepreneur, avec l'autre,
- b) à l'administration, aux études techniques et à la surveillance des travaux, sauf pour ce qui peut être prévu dans un contrat visant la construction de l'ouvrage,
- c) à des frais légaux et juridiques subis pour le compte du Canada ou de la Saskatchewan, sauf ceux qui sont subis à l'égard de l'acquisition de terrains contenant des minéraux, et de l'extinction des charges des terrains et des minéraux aux fins de l'entreprise,

- d) à des terrains appartenant à Sa Majesté à la date de la présente Convention, dont l'emploi aux fins de l'entreprise est autorisé par le Canada ou la Saskatchewan, exception faite du dégrèvement de ces terrains,
  - e) à des dépenses pour dommages, entretien ou réparation à l'égard de biens de Sa Majesté, sauf ainsi qu'il est prévu à l'article 6, ou aux termes d'un contrat distinct prévoyant l'emploi ou la mise en disponibilité de pareils biens aux fins de l'entreprise, conclu par l'une des parties, ou son entrepreneur, avec l'autre,
  - f) à des primes d'assurance autres que celles comprises dans le montant qu'un entrepreneur peut compter dans un contrat pour l'exécution des travaux,
  - g) à la rectification des lignes de démarcation des unités locales d'administration effectués par la Saskatchewan, ou
  - h) à toute autre modification qui, aux termes de la présente Convention, doit être effectuée gratuitement.
5. Sous réserve de la présente Convention, la Saskatchewan doit
- a) accorder ou faire accorder au Canada, ainsi qu'à tout entrepreneur ou autre personne nommée par le ministre, toutes les autorisations ou permis que les lois et pratiques provinciales et municipales exigent afin que ces travaux soient effectués en conformité desdites lois et pratiques,
  - b) accorder gratuitement au Canada les droits d'eau et les droits aux terres appartenant à Sa Majesté du chef de la Saskatchewan que le ministre juge nécessaires aux travaux,
  - c) transférer au Canada gratuitement et libres de toutes charges les terres appartenant à Sa Majesté du chef de la Saskatchewan au moment de la présente Convention, que le ministre peut juger nécessaires aux travaux,
  - d) prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que les ressources minérales des terres désignées par le ministre aux fins du présent alinéa ne soient ni exploitées, ni transformées ni explorées, ni soumises à l'essai sans le consentement par écrit du ministre tant que le Canada sera responsable en vertu de la présente Convention des travaux de construction, de réparations et d'entretien effectués pour ce réservoir,
  - e) de fournir au Canada à titre gratuit, la pierre, le gravier et autres matériaux semblables appartenant à Sa Majesté du chef de la Saskatchewan; les frais occasionnés pour l'obtention, la transformation et le transport desdits matériaux à pied d'œuvre devant être payés par le Canada et partagés conformément à la présente partie de la Convention;
  - f) se charger d'effectuer gratuitement la modification des lignes de démarcation des unités locales d'administration rendue nécessaire par les travaux.
6. (1) Nonobstant toute disposition de la présente Convention, la Saskatchewan se chargera de la réparation ou du déplacement des routes et des ponts existants, et du remaniement des services de transbordement, de même que des lignes de transmission d'énergie, de téléphone et de télégraphe appartenant à la Saskatchewan, en même temps que de l'acquisition des terrains nécessaires, ainsi que le Ministre et le Premier ministre en seront convenus en raison de l'ouvrage.
- (2) Les frais, déterminés en conformité d'un accord qui sera conclu entre le Canada et la Saskatchewan, à l'égard de l'abandon, la réparation ou le déplacement des routes provinciales 4, 19, 42 et 45, y compris les ponts qui s'y

trouvent ainsi que les services de transbordement et les lignes de transmission d'énergie, de téléphone et de télégraphe, appartenant à la Saskatchewan, et rendus nécessaires par suite de l'ouvrage, afin de les remettre dans le même état où ils sont à la signature de la présente Convention, y compris les frais causés à la Saskatchewan par l'acquisition des terrains nécessaires, seront divisés dans la proportion de soixante-quinze pour cent pour le Canada et de vingt-cinq pour cent pour la Saskatchewan.

(3) Le Canada peut s'acquitter de ses obligations à l'égard du partage des frais indiqués au paragraphe (2), en payant à la Saskatchewan une certaine somme de la façon dont il aura été convenu entre le Ministre et le Premier ministre.

## PARTIE II

### EXPLOITATION ET ENTRETIEN DU RÉSERVOIR

7. (1) Lorsque le réservoir sera rempli à un niveau qui assure la hauteur de chute minimum nécessaire à l'exploitation selon les fins indiquées à l'alinéa *a*) du paragraphe (1) de l'article 12 et que le ministre sera convaincu que le réservoir est prêt à fonctionner à ce niveau, le Canada transférera immédiatement à la Saskatchewan, qui devra l'accepter, le réservoir ainsi que les ouvrages, terrains et biens s'y rapportant, y compris les minéraux, exempts de toutes charges.

(2) Si, à la date du transfert du réservoir à la Saskatchewan, l'ouvrage n'est pas achevé, le Canada devra achever l'ouvrage sur-le-champ.

(3) Lorsque le Ministre sera convaincu que l'ouvrage est achevé en conformité des engagements pris par le Canada aux termes de l'article premier et que le réservoir est rempli au moins au niveau minimum d'irrigation, le Ministre délivrera au Premier ministre un certificat l'attestant.

(4) Le Canada fournira de temps en temps, exclusivement à ses frais, le travail, la main-d'œuvre et les matériaux supplémentaires qui peuvent être requis pour réparer les défauts et les omissions constatés dans la construction de l'entreprise ou autres manquements aux obligations contractées par le Canada en vertu de l'article 1, qui seront découverts au cours d'une période de dix ans, à compter du jour où le ministre délivrera le certificat au premier ministre aux termes du paragraphe (3).

8. (1) Sous réserve du présent article, la Saskatchewan fera fonctionner et entretiendra l'entreprise à ses propres frais.

(2) Jusqu'à l'expiration d'une période de dix ans, à compter du jour où le Ministre délivrera le certificat au Premier ministre aux termes de l'article 7, le Canada fournira tout le travail, toute la main-d'œuvre et tous les matériaux nécessaires à l'entretien du réservoir.

(3) Les frais d'entretien du réservoir subis avant l'expiration d'une période de six ans à compter du jour où le Ministre délivrera le certificat au Premier ministre aux termes de la clause 7, seront uniquement à la charge du Canada.

(4) Le Canada et la Saskatchewan partageront également les frais d'entretien du réservoir, déterminés par le Ministre, pendant la période commençant à l'expiration de la période de six ans mentionnée au paragraphe (3) et finissant à l'expiration d'une période de dix ans à compter du jour où le Ministre délivrera le certificat au Premier ministre aux termes de l'article 7.

(5) A l'expiration de la période de dix ans à compter du jour où le Ministre a délivré le certificat au Premier ministre aux termes de l'article 7, le Canada sera relevé de toute obligation de s'occuper davantage de la construction et de l'entretien du réservoir, sauf la nécessité de réparer les défauts ou

les omissions constatés dans la construction du réservoir ou autres manquements aux obligations contractées par le Canada aux termes de l'article 1, que le Premier ministre révélera au Ministre avant l'expiration de ladite période de dix ans.

(6) Dans le présent article, "entretien" signifie la totalité du travail, de la main-d'œuvre et des matériaux éventuellement nécessaires pour tenir le réservoir en état de fonctionner convenablement, sauf les mesures requises pour réparer les défauts et les omissions constatés dans la construction du réservoir ou d'autres manquements aux obligations contractées par le Canada aux termes de l'article 1.

9. (1) Si, en raison d'un défaut de la structure, du réservoir, attribuable à une erreur de plan ou de construction, des dommages sont causés qui, de l'avis du ministre et du premier ministre, revêtent l'ampleur d'un désastre, le Canada indemnisera la province et la mettra à couvert de toute réclamation des tiers découlant dudit défaut.

(2) Le présent article ne s'applique pas dans le cas d'un défaut de la structure du réservoir, survenue après le délai de vingt-cinq ans à compter du jour où le certificat est livré par le ministre au premier ministre conformément à l'article 7.

(3) a) Dans le cas où le ministre et le premier ministre ne pourraient s'entendre sur la question de savoir si les dommages causés par un défaut de structure du réservoir prennent l'ampleur d'un désastre, la question sera soumise à une commission d'arbitrage composée de trois membres, dont l'un sera nommé par le Canada, un autre par la Saskatchewan et le troisième du consentement des deux parties, mais si le Canada et la Saskatchewan ne peuvent tomber d'accord à cet égard, le troisième membre sera alors nommé par le juge en chef de la Saskatchewan.

b) La décision de la commission d'arbitrage sera irrévocable.

10. (1) Lors du transfert du réservoir à la Saskatchewan, conformément au paragraphe (1) de l'article 7, une commission de hauts fonctionnaires sera formée, portant le nom de "Commission du réservoir de la rivière Saskatchewan-Sud", comprenant quatre membres, dont deux seront nommés par le Canada et les deux autres la Saskatchewan, et dont les fonctions consisteront à relier et à coordonner efficacement l'entretien et le fonctionnement du réservoir.

(2) La Commission fixera de temps à autre les modalités de son fonctionnement et prévoira, entre autres,

a) que chaque partie peut déléguer d'autres membres pour assister aux réunions en cas d'absence des membres nommés conformément au paragraphe (1),

b) que les membres ou leurs remplaçants peuvent se faire accompagner de conseillers aux réunions de la Commission, à titre consultatif, et

c) que la Commission peut se réunir à la demande de l'une ou de l'autre partie.

(3) Chaque partie acquittera ses propres dépenses subies relativement au fonctionnement de la Commission.

11. La Saskatchewan peut imposer des frais, des taux et des taxes relativement à l'usage de l'eau ou au droit à son usage, comme elle le juge à propos, mais nuls frais ne devront être imputés au Canada ou à ses entrepreneurs concernant l'eau qui sera utilisée relativement à la construction ou à l'entretien du réservoir.

## PARTIE III

## VANNES ET AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES

12. (1) Si la Saskatchewan procède à la construction des ouvrages décrits dans le paragraphe 2 de l'annexe "A", le Canada et la Saskatchewan concluront une convention aux termes de laquelle:

- a) Le Canada paiera à la Saskatchewan vingt-cinq pour cent des frais, calculés conformément à la convention, relatifs à la construction et l'installation du nombre de vannes, dans les limites des conduites de détournement des eaux du barrage principal, et à l'abouchement des tuyaux de détournement à la centrale hydro-électrique, chacune de ces installations devant être de dimensions, longueur, volume et emplacement approuvés par le Ministre et en nombre suffisant pour pouvoir produire, à son régime de rendement maximum, 200,000 chevaux-vapeur
- b) La Saskatchewan peut construire et installer des vannes supplémentaires ou plus considérables, dans les limites des conduites de détournement des eaux du barrage principal, servant à aboucher les tuyaux de détournement à la centrale, chacune de ces installations devant être de dimensions, longueur, volume et emplacement approuvés par le ministre, et en nombre suffisant pour pouvoir produire, à son régime de rendement minimum, plus que 200,000 chevaux-vapeur; tous les frais supplémentaires dus à des vannes additionnelles ou plus considérables devront être à la charge de la Saskatchewan uniquement.
- c) Le Canada transférera à la Saskatchewan, sur demande, sans frais (sauf ce que prévoit la Partie I), et libres de toute servitude, tous les terrains, y compris les minéraux, que le Canada ou la Saskatchewan a mis à la disposition du réservoir en vertu de la Partie I, et accordera à la Saskatchewan les droits dans ou sur les autres terrains appartenant à Sa Majesté, du chef du Canada, que requiert la Saskatchewan aux fins de la présente Partie, et
- d) sauf les prescriptions de l'alinéa c), le Canada ne sera tenu d'assumer ni de fournir aucun travail, ni main-d'œuvre, ni services ni biens-fonds à l'égard de la construction des ouvrages décrits audit paragraphe 2 de l'annexe A.

(2) Le Canada doit, à la demande du Premier ministre et si le Ministre est d'avis que la chose est possible, se charger d'augmenter la dimension et le nombre des prises d'eau de dérivation du corps principal du barrage au-delà de la capacité requise pour l'aménagement, le fonctionnement et l'entretien du réservoir, aux termes des autres dispositions de la présente Convention, le coût de ces travaux d'agrandissement devant être entièrement à la charge de la province de la Saskatchewan.

(3) La province de la Saskatchewan peut, en vertu d'un accord conclu sous le régime du présent article, aménager des installations de conduites d'eau autres que les canaux d'amenée mentionnés au présent article, le Canada devant, dans ce cas, verser au gouvernement de la Saskatchewan vingt-cinq pour cent du coût calculé en conformité de l'accord, mais ne devant pas dépasser le montant que le Canada, selon l'estimation du Ministre, serait censé verser sous le régime de l'alinéa a) du paragraphe (1).

(4) Le Canada peut s'acquitter des obligations qui lui incombent aux termes de la présente Partie en versant au gouvernement de la Saskatchewan telle somme déterminée et payable de la façon dont pourront être convenus le Ministre et le Premier ministre.

## PARTIE IV

## OUVRAGES D'IRRIGATION

13. (1) La province de Saskatchewan doit se charger et s'occuper, comme faisant partie du projet, de la construction, du fonctionnement et de l'entretien de tous les canaux principaux, réservoirs secondaires, canaux de distribution, stations de pompage et outillage et de tous les autres ouvrages nécessaires à l'acheminement et à la distribution de l'eau à toutes les terres devant être irriguées à même le réservoir ci-après désigné par l'expression "ouvrage d'irrigation", et s'engage en outre à entreprendre la construction desdits ouvrages aussitôt que possible.

(2) Après le transfert du réservoir à la Saskatchewan en vertu du paragraphe (1) de l'article 7, la Saskatchewan

- a) s'efforcera dans toute la mesure du possible, en collaboration avec les ingénieurs et les entrepreneurs du Canada, de remplir le réservoir au niveau minimum requis pour l'irrigation et à d'autres niveaux plus élevés, selon que le Ministre pourra l'exiger en vue de compléter la construction et l'épreuve du réservoir, aussitôt que la chose sera praticable, compte tenu de l'utilisation de l'eau aux fins de production d'énergie, compte tenu aussi des droits et des intérêts des usagers situés en aval du barrage et enfin des pratiques reconnues dans l'art du génie civil, et
- b) achèvera la construction des ouvrages d'irrigation, de façon qu'ils puissent fournir le service d'irrigation à une superficie de pas moins de 50,000 acres de terre, avant l'expiration d'un an à compter du jour où le réservoir aura été rempli au niveau minimum d'irrigation fixé par le Ministre, ou avant l'expiration de trois ans à compter de la date du transfert du réservoir à la Saskatchewan en vertu du paragraphe (1) de l'article 7, en choisissant celle de ces deux dates qui sera antérieure à l'autre.

14. (1) Sous réserve du paragraphe (2) la Saskatchewan se chargera de tous les frais de construction des ouvrages d'irrigation et achètera, se procurera et fournira le terrain requis auxdites fins.

(2) Le Canada transférera à la Saskatchewan sur demande et sans frais, (sauf ce qui est prévu à la Partie 1) et, libres de toutes charges, les terrains, y compris les minéraux, que le Canada ou la Saskatchewan ont cédés aux fins d'aménagement du réservoir selon les dispositions de la Partie 1, et il permettra à la Saskatchewan d'utiliser tout autre terrain possédé par Sa Majesté, du chef du Canada, pour l'accès aux ouvrages d'irrigation selon que la province de la Saskatchewan pourra en éprouver le besoin aux fins de la présente Partie.

15. La Saskatchewan fournira et maintiendra tous les services financiers, juridiques et administratifs, les services de génie, d'arpentage et de surveillance, ainsi que les services de dessin des plans qui peuvent être nécessaires en vue de l'acquisition de terrains et la construction d'ouvrages d'irrigation. Elle fera enregistrer tous les plans relatifs à ces ouvrages aux bureaux pertinents des titres de propriété foncière ou aux bureaux d'enregistrement des droits hydrauliques.

16. Les travaux d'irrigation seront dirigés et maintenus par la Saskatchewan et le coût de cet entretien sera à la charge de celle-ci conformément aux arrangements qu'elle pourra faire à ce sujet.

17. La province de Saskatchewan prendra des mesures pour que, lors de la cession des terres qui lui appartiennent et qui seront irriguées au moyen de l'eau fournie par le projet, on donne la préférence, là où la chose est possible, aux cultivateurs qui ont quitté des terres impropres à la culture.

## PARTIE V

## COMPTABILITÉ, INSPECTION ET PAIEMENTS

18. (1) Le Canada et la Saskatchewan conviennent tous les deux de tenir une comptabilité détaillée du coût de chacune des entreprises exécutées en vertu de la présente Convention, qui doit être partagé entre les deux parties et de conserver les documents et pièces justificatives appropriés concernant ces travaux et chaque partie mettra cette comptabilité ainsi que ces documents et pièces justificatives à la disposition des représentants autorisés de l'autre partie pour examen et vérification et leur fournira toute l'assistance et toutes les explications nécessaires pour cet examen et cette vérification.

(2) Le Canada et la Saskatchewan peuvent tous les deux nommer des représentants chargés de faire rapport sur toutes les phases de la construction du projet et ces représentants peuvent faire les inspections, les enquêtes, les essais et les évaluations qu'ils jugeront à propos de faire.

19. (1) Le ou avant le premier décembre de chaque année, le Canada soumettra à la Saskatchewan un rapport, certifié par le Ministre, qui indiquera à partir du début du projet,

- a) les montants qui, le ou avant le 31 mars de l'année en cours, ont été payés ou doivent être payés par le Canada pour la réalisation du projet et qui représentent les frais à partager en vertu de la présente Convention,
- b) les montants demandés par le Canada en vertu de l'alinéa d) du paragraphe (2) de l'article 3, et
- c) la part desdits montants qui doit être payée par la Saskatchewan en vertu de la présente Convention,

et sous réserve de l'article 2, le 31 décembre suivant, la Saskatchewan paiera au Canada le montant certifié qui constitue sa part moins les sommes versées antérieurement au Canada par la Saskatchewan en acompte sur ce montant.

(2) Le ou avant le premier décembre de chaque année, la Saskatchewan soumettra au Canada un rapport, certifié par le vérificateur de la province de la Saskatchewan, qui indiquera à partir du début du projet,

- a) les montants qui ont été payés ou sont devenus échus et payables par la Saskatchewan le ou avant le 31 mars de l'année à l'égard du projet et qui représentent les frais à partager en vertu de la présente Convention, et
- b) la part que le Canada doit payer sur lesdits montants en vertu de la présente Convention,

et, le 31 décembre suivant, le Canada paiera à la Saskatchewan sa quote-part telle qu'elle a été fixée moins les montants déjà payés par le Canada à la Saskatchewan en acompte sur ladite quote-part.

(3) Subordonnément aux dispositions du paragraphe (4), la Saskatchewan paiera au Canada en vertu de la présente Partie:

- a) pas moins de cinquante pour cent de sa quote-part en espèces et
- b) le solde de sa quote-part en remettant au Canada des obligations de la province de la Saskatchewan qui seront payables dans vingt ans l'échéance étant calculée à compter du jour où le paiement est dû et payable en vertu du présent article et qui portent un intérêt dont le taux a été fixé par le ministre des Finances du Canada comme représentant le taux courant à l'époque pour les emprunts à longue échéance contractés par le gouvernement du Canada, ainsi que des frais fixés de un huitième de un pour cent, ledit intérêt commençant à courir le jour où le paiement est dû et payable par la Saskatchewan en vertu du présent article,

sous réserve que, lorsque la date où elle effectuera le paiement, la Saskatchewan pourra payer toute partie du montant spécifié à l'alinéa a) au moyen de la remise desdites obligations si le montant total des obligations que la Saskatchewan a remises en vertu de la présente clause ne dépasse pas par le fait les cinquante pour cent du montant total que la Saskatchewan doit payer au Canada en vertu du paragraphe (2).

(4) A la discrétion du Ministre, le Canada peut soustraire de tout montant payable par la Saskatchewan en vertu de l'alinéa a) du paragraphe (3), tout montant qui est dû et payable par le Canada à la Saskatchewan en vertu de la présente Convention et, pour les fins de la présente Convention, cette soustraction constituera un paiement de la Saskatchewan et du Canada pour le montant en question.

(5) La Saskatchewan fera part au Canada de son intention de livrer les obligations selon le paragraphe (3) au moins quinze jours avant l'échéance du paiement dû par la Saskatchewan au Canada, à l'égard duquel les obligations doivent être livrées.

(6) Si le Ministre et le Premier ministre sont convenus que le Canada remplisse ses engagements par le paiement d'un montant déterminé conformément à l'article 6 ou à l'article 12,

a) le paiement de ladite somme devra être fait conformément à la Convention qui a été conclue entre le Ministre et le Premier ministre,

b) les frais auxquels s'appliquera ledit paiement ne seront pas inclus dans les relevés qui devront être présentés en vertu du paragraphe (2) et,

c) si la Convention est conclue en conformité de la clause 6, en vue de calculer la somme de 25 millions de dollars prévue à l'article 2, les frais assumés par la Saskatchewan en vertu de l'article 6 seront considérés comme un tiers du montant convenu.

20. (1) Si, au cours d'un examen ultérieur, il est constaté que des états de frais présentés par le Canada ou par la Saskatchewan ont besoin d'être modifiés ou rectifiés, les modifications ou les rectifications qui s'imposent seront apportées au prochain état de frais devant être présenté.

(2) Si, à toute date, il est constaté que l'une des parties a fait un paiement en trop par rapport aux frais partageables en vertu de la présente Convention, le plus-payé sera remboursé de l'une des deux façons suivantes, au choix de la partie intéressée:

a) par paiement en espèces, sur demande, ou,

b) par le redressement du montant que les parties doivent payer, conformément à la présente Convention, le 31 décembre suivant.

## PARTIE VI

### GÉNÉRALITÉS

21. (1) Le Canada et la Saskatchewan constitueront une commission qui sera composée de leurs hauts fonctionnaires et qui sera connue sous le nom de Commission pour la mise en valeur des ressources hydroélectriques de la rivière Saskatchewan-Sud. La Commission sera composée de sept membres, dont quatre, y compris le président, seront désignés par le Canada, et trois, par la Saskatchewan. Les attributions de la Commission seront les suivantes:

a) examiner le projet dans ses grandes lignes tout particulièrement en ce qui a trait à la marche de l'exécution des travaux et à la concordance des plans du barrage principal et du réservoir pour assurer l'utilisation la plus économique de l'eau pour fins d'irrigation et de production d'électricité;

- b) assurer une liaison continue avec les parties intéressées et leurs agences;
  - c) agencer les plans du projet et les données qui s'y rapportent, pour la bonne marche des travaux;
  - d) se tenir au courant de tous les travaux de construction qui seront entrepris aux termes de la présente Convention; et
  - e) donner des avis en matière de comptabilité et sur la façon de procéder à l'égard du partage des frais et de leur acquittement.
- (2) La Commission devra établir son propre règlement à l'occasion et devra voir, entre autres choses,
- a) à ce que chacune des parties puisse déléguer des suppléants aux réunions, en l'absence des membres désignés en vertu du paragraphe (1),
  - b) à ce que les membres ou les suppléants puissent être accompagnés de consultants et de conseillers aux réunions de la Commission, et
  - c) à ce qu'une réunion de la Commission soit convoquée à la demande de l'une ou l'autre des parties.
- (3) Chacune des parties assumera ses propres frais à l'égard du fonctionnement de la Commission.

(4) Lorsque le Ministre délivrera au Premier ministre le certificat prévu à l'article 7, la Commission devra, aussitôt que possible, mettre fin à son activité et cesser de fonctionner.

22. (1) Sous réserve de la présente Convention, les frais ou dépenses, subis par l'une ou l'autre Partie dans l'acquittement de sa responsabilité envers des tiers à l'égard de réclamations, pertes, dommages-intérêts, frais d'indemnisation, frais et honoraires légaux, ainsi que tout autre montant que la partie est tenue de payer à l'égard du projet doivent être à la charge de la partie qui les subit.

(2) Nonobstant le paragraphe (1), mais sous réserve de l'article 4, les frais ou dépenses subis par une partie dans l'acquittement d'une semblable responsabilité découlant d'une activité dont le coût aux termes de la présente Convention doit être partagé, seront compris dans les frais à partager.

23. (1) A compter du jour spécifié au paragraphe (2), la Saskatchewan sera responsable de la fourniture de l'eau au lac Buffalo Pound et, à cette date, le Canada est libéré de son engagement de fournir de l'eau au lac Buffalo Pound, dont fait mention une lettre en date du 29 mai 1950, adressée à l'honorable T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, par l'honorable Robert H. Winters, ministre des Travaux publics du Canada.

- (2) Le présent article entrera en vigueur
- a) le jour où le réservoir sera remis à la Saskatchewan en vertu du paragraphe (1) de l'article 7, ou
  - b) le jour où le Ministre certifiera au premier ministre de la province que le Canada a complété les aménagements requis pour maintenir un approvisionnement suffisant d'eau dans le lac Buffalo Pound, ainsi que le laissait entendre la lettre mentionnée au paragraphe (1), en choisissant celle des dates qui sera postérieure à l'autre.

24. Si un litige survient quant à l'interprétation ou l'application de la présente Convention à l'égard de toute question, si le sujet en litige ne peut pas être tranché par le Ministre et le Premier ministre de la province, le Canada et la Saskatchewan soumettront, au moyen d'un accord approprié, les questions de droit et de fait en litige à la Cour de l'Échiquier du Canada, pour qu'il en soit décidé en conformité de l'article 18 de la Loi sur la Cour de l'Échiquier.

25. Dans la présente Convention, sauf si le contexte exige une interprétation différente, l'expression

- a) "Chemins de fer nationaux du Canada" embrasse toute compagnie comprise dans les Chemins de fer nationaux du Canada, ainsi que la Loi sur les chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada de 1955, définit cette expression;
- b) "Sa Majesté" comprend un agent de Sa Majesté ainsi qu'une corporation contrôlée par Sa Majesté mais ne comprend pas les Chemins de fer nationaux du Canada;
- c) "minéraux" signifie les minéraux selon la définition qu'en donne la *Mineral Resources Act* de la Saskatchewan, à la date de la présente Convention;
- d) "niveau minimum d'irrigation" signifie le niveau minimum d'eau dans le réservoir, auquel ce dernier peut servir, de l'avis du Ministre, à irriguer par gravité 50,000 acres de terre;
- e) "Ministre" désigne le ministre de l'Agriculture du Canada;
- f) "Premier ministre de la province" désigne le Premier ministre de la Saskatchewan;
- g) "projet" signifie le Projet de force motrice et d'irrigation de la rivière Saskatchewan-Sud décrit à l'annexe A;
- h) "réservoir" signifie le réservoir spécifié à l'article 1<sup>er</sup> ainsi que les travaux et biens connexes;
- i) "ouvrage" ou "travaux" signifie,
  - (i) lorsqu'elle est employée aux Parties I et II, la construction et le remplissage du réservoir et tous autres travaux et entreprises connexes, nécessaires pour parachever la construction et le remplissage du réservoir, et comprend tous agrandissements et toutes modifications dont sont convenus le Ministre et le Premier ministre de la province, et
  - (ii) lorsqu'elle est employée dans toute autre Partie, les travaux auxquels s'applique la Partie en question.

EN FOI DE QUOI l'Honorable Douglas Scott Harkness, Ministre de l'Agriculture, a apposé sa signature aux présentes, au nom du Canada, et l'Honorable Thomas Clement Douglas, Premier ministre, a apposé sa signature aux présentes au nom de la Province.

Signé au nom du Canada par l'Honorable Douglas Scott Harkness, Ministre de l'Agriculture, en présence de  
(Signé) J. G. DIEFENBAKER

(Signé) D. S. HARKNESS  
*Ministre de l'Agriculture*

Signé au nom de la Province de Saskatchewan par l'Honorable Thomas Clement Douglas, Premier ministre, en présence de  
(Signé) L. C. NOLLET

(Signé) T. C. DOUGLAS  
*Premier ministre*

## APPENDICE "A" DE LA CONVENTION

DESCRIPTION ET OBJET DU PROJET DE LA RIVIÈRE  
SASKATCHEWAN-SUD

Ce projet servira à l'irrigation d'approximativement 500,000 acres de terre au centre de la Saskatchewan et dans la vallée de la rivière Qu'Appelle et il fournira d'autres avantages à la région, y compris une source d'énergie hydro-électrique, une source d'approvisionnement d'eau rurale et urbaine, le contrôle des inondations et des lieux de récréation. Les principales constructions du projet sont généralement décrites comme suit:

1. Un réservoir contenant approximativement 8,000,000 d'acres-pieds d'eau sur une étendue approximative de 135 milles en amont du barrage principal sur la rivière Saskatchewan-Sud et de 35 milles à l'intérieur de la vallée de la rivière Qu'Appelle. Le réservoir résultera de la construction de deux barrages en terre, à savoir:
  - a) le barrage principal situé sur la rivière Saskatchewan-Sud près de la ville Outlook; et
  - b) un barrage auxiliaire situé sur la rivière Qu'Appelle.
2. Une centrale électrique et des machines servant à la génération et à la transmission de l'énergie hydro-électrique.
3. Des canaux d'irrigation pour arroser approximativement 500,000 acres de terrain.

N° 55

## JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mardi 2 septembre 1958

---

*Trois heures de l'après-midi*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Jodoin,	Taylor (Norfolk),
Baird,	Dessureault,	Kinley,	Taylor
Bishop,	Drouin,	Lambert,	(Westmorland),
Blais,	Dupuis,	Leonard,	Thorvaldson,
Bois,	Fergusson,	Macdonald,	Tremblay,
Boucher,	Gladstone,	MacDonald,	Vaillancourt,
Bradette,	Golding,	McDonald,	Veniot,
Bradley,	Gouin,	McGrand,	Vien,
Brunt,	Hayden,	Méthot,	Wall,
Burchill,	Horner,	Savoie,	White,
Cameron,	Howard,	Smith	Woodrow.
Choquette,	Hugessen,	(Kamloops),	
Connolly	Inman,		
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-57, intitulé: "Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 2 septembre 1958.

IL EST RÉSOLU,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre accepte les amendements apportés par le Sénat au Bill C-37, loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, à l'exception du quatrième amendement, auquel cette Chambre n'acquiesce pas, pour les raisons suivantes:

1. Il établit une distinction en faveur d'une catégorie de biens particuliers;
2. L'amendement est impraticable;
3. L'amendement réduira les revenus du gouvernement et tendra surtout à diminuer les revenus provenant des successions de valeur plus considérable.

IL EST ORDONNÉ,—Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

ATTESTÉ.

*Le Greffier de la Chambre des communes,*  
LÉON J. RAYMOND.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, que le message soit pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, présente le rapport suivant.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 2 septembre 1958.

Le comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill C-55, intitulé: "Loi relative à la radiodiffusion, fait rapport ainsi qu'il suit:

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

ADRIAN K. HUGESSEN,  
*Président.*

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que le rapport soit maintenant adopté.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone, que le Bill C-56, intitulé: "Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Aseltine, que le Bill C-59, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les juges", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan-Sud, et que cette Chambre approuve ladite Convention, il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à demain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 56

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le mercredi 3 septembre 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Hugessen,	Savoie,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Smith
Bishop,	Crerar,	Jodoin,	(Kamloops),
Blais,	Dessureault,	Kinley,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Drouin,	Lambert,	Taylor
Boucher,	Dupuis,	Lefrançois,	(Westmorland),
Bradette,	Fergusson,	Leonard,	Tremblay,
Bradley,	Gladstone,	Macdonald,	Vaillancourt,
Brunt,	Golding,	MacDonald,	Vien,
Burchill,	Gouin,	McDonald,	Wall,
Cameron,	Hayden,	McGrand,	White,
Choquette,	Horner,	Méthot,	Woodrow.
	Howard,	Paterson,	

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-16, intitulé: "Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill S-17, intitulé: "Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le bill suivant,

Bill SD-231, intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory".

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner les témoignages, etc., pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition sur laquelle est fondé le bill de divorce susmentionné.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1958-540, daté le 11 avril 1958, approuvant le budget d'établissement de la Commission du prêt agricole canadien, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R. (Texte anglais).

Décrets, ordonnances et règlements publiés dans la *Gazette du Canada*, 1958, le mercredi 27 août 1958, en conformité de l'article 7 de la Loi sur le règlement, chapitre 235, S.R. (Textes anglais et français).

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déférée la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan-Sud, conclue le 25 juillet 1958, présente le rapport suivant de ce comité.

Le rapport est alors lu par le Greffier adjoint, comme il suit:

Le MARDI 2 septembre 1958.

Le comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été déférée la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan-Sud, conclue le 25 juillet 1958, rapporte que le comité, après étude, l'a chargé de faire le rapport suivant—

Votre Comité recommande cette Convention à la considération favorable du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

SALTER A. HAYDEN,  
Président.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

*Le Sénat, par consentement unanime, passe à l'Ordre n° 3 sur l'Ordre du jour.*

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat différé sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan-Sud, et que cette Chambre approuve ladite Convention.

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

*Le Sénat se reporte à la rubrique "Affaires de routine".*

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

*Plus tard ce jour.*

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-48, intitulé: "Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale", soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le Bill C-52, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer", soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du message de la Chambre des Communes relativement au Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès".

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat n'insiste pas sur son quatrième amendement au Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", auquel la Chambre des Communes n'a pas acquiescé.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes en conséquence.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

N° 57

# JOURNAUX

DU

## SÉNAT DU CANADA

---

Le jeudi 4 septembre 1958

---

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Crerar,	Inman,	Power,
Baird,	Dessureault,	Jodoin,	Smith
Bishop,	Drouin,	Kinley,	(Kamloops),
Blais,	Dupuis,	Lambert,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Fergusson,	Lefrançois,	Taylor
Boucher,	Gladstone,	Leonard,	(Westmorland),
Bradley,	Golding,	Macdonald,	Tremblay,
Brunt,	Hayden,	MacDonald,	Veniot,
Burchill,	Horner,	McDonald,	Vien,
Cameron,	Howard,	McGrand,	Wall,
Choquette,	Hugessen,	Méthot,	White,
Connolly		Paterson,	Woodrow.
(Ottawa-Ouest),			

## PRIÈRES.

L'attention du Sénat est attirée sur la présence dans la galerie de deux visiteurs distingués, tous deux Membres du Sénat des États-Unis d'Amérique. Les honorables George D. Aiken et Homer E. Capehart sont bienvenus et ensuite accompagnés au parquet de la Chambre par l'honorable Leader du Gouvernement au Sénat et l'honorable Leader de l'Opposition au Sénat, où ils prennent place.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'Accord de 1949 relatif aux services aériens. Signé à Ottawa le 16 mai 1958. Entrée en vigueur le 16 mai 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et le Danemark modifiant l'échange de notes signé le 22 septembre et le 14 octobre 1949 relatif aux visas. Signé à Ottawa le 14 juillet 1958. Entrée en vigueur le 14 juillet 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'Accord de 1950 relatif aux services aériens. Signé à Ottawa le 16 mai 1958. Entrée en vigueur le 16 mai 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Norvège relatif au transfert à la Norvège des trois frégates de la classe "Prestonian" prêtées à ce pays. Signé à Oslo le 1<sup>er</sup> juillet 1958. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Norvège modifiant l'échange de notes signé le 4 et le 13 mars 1950 relatif aux visas. Signé à Ottawa le 14 juillet 1958. Entrée en vigueur le 14 juillet 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'Accord de 1947 relatif aux services aériens. Signé à Ottawa le 16 mai 1958. Entrée en vigueur le 16 mai 1958. (Textes anglais et français).

Échange de notes entre le Canada et la Suède modifiant l'Accord de 1949 relatif aux visas. Signé à Ottawa le 14 juillet 1958. Entrée en vigueur le 14 juillet 1958. (Textes anglais et français).

Protocole concernant un amendement à l'article 45 de la Convention relative à l'aviation civile internationale. Fait à Montréal le 14 juin 1954. Entrée en vigueur le 16 mai 1958. (Textes anglais et français).

Canada et les Nations Unies, 1957—Série de Conférences, 1958—émanant du ministère des Affaires extérieures. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hugessen, du comité permanent des Transports et communications, auquel a été déferé le Bill C-55, intitulé: "Loi relative à la radiodiffusion", rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec quatre amendements, qu'il soumettra au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Les amendements sont alors lus par le Greffier adjoint, comme il suit:

1. Page 7, ligne 1: Immédiatement après le numéro "14." insérer "(1)".

2. *Page 7: Immédiatement après la ligne 16, ajouter ce qui suit, à titre de paragraphe (2):*

“(2) Le gouverneur en conseil peut exempter de l'application du présent article, aux conditions qu'il peut prescrire, toute personne qui, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, était titulaire d'une licence mais n'était pas une personne désignée à l'alinéa a) ou b) du paragraphe (1).”

3. *Page 9, lignes 22 et 23: Retrancher les lignes 22 et 23, et y substituer ce qui suit:*

“(2) Le président et le vice-président seront en fonctions, durant bonne conduite, pour une période de sept ans, et les autres admi-”

4. *Page 9, lignes 36 à 39: Retrancher les lignes 36 à 39, inclusivement, et y substituer ce qui suit:*

“qu'il a atteint l'âge de soixante-dix ans, et peut être révoqué à toute époque, dans le cas du président ou du vice-président, par le gouverneur en conseil pour un motif déterminé, et, dans tout autre cas, par le gouverneur général sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes.”

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que les amendements soient pris en considération maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Hugessen propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P., que les amendements soient agréés.

Après débat, et—  
Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Méthot propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que le bill, tel que modifié, soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois, tel que modifié.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté, tel que modifié,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec quatre amendements, auxquels elle sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.



N° 58

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 5 septembre 1958

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Power,
Baird,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	Smith
Bishop,	Crerar,	Jodoin,	(Kamloops),
Blais,	Dessureault,	Kinley,	Taylor (Norfolk),
Bois,	Drouin,	Lambert,	Taylor
Boucher,	Dupuis,	Lefrançois,	(Westmorland),
Bradley,	Fergusson,	Macdonald,	Tremblay,
Brunt,	Fraser,	MacDonald,	Veniot,
Burchill,	Gladstone,	McGrand,	Vien,
Choquette,	Golding,	Méthot,	Wall,
	Gouin,	Paterson,	White.

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, en conformité de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74, R.S. (Texte français).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'établissement d'une Commission canado-américaine de défense commune. Signé à Ottawa le 29 août et le 2 septembre 1958. Entrée en vigueur le 2 septembre 1958. (Textes anglais et français).

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 3.15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.00 p.m.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-15, intitulé: "Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative. 8.10 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 8.55 p.m.

*Le Sénat se reporte à la rubrique "Avis de motions".*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain, le 6 septembre 1958, à dix heures et demie de la matinée.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

N° 59

# JOURNAUX

DU

# SÉNAT DU CANADA

Le samedi 6 septembre 1958

*Dix heures et demie de la matinée.*

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président

Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Aseltine,	Connolly	Horner,	Smith
Bishop,	(Ottawa-Ouest),	Inman,	(Kamloops),
Blais,	Crerar,	Kinley,	Taylor (Norfolk),
Boucher,	Dessureault,	Lefrançois,	Taylor
Bradley,	Drouin,	Macdonald,	(Westmorland),
Brunt,	Dupuis,	MacDonald,	Tremblay,
Burchill,	Fergusson,	McGrand,	Veniot,
Choquette,	Golding,	Paterson,	Vien,
	Gouin,	Power,	Wall.

## PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-51, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

1.20 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

3.00 p.m.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Choquette, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, portant deuxième lecture du Bill C-51, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les douanes".

Après plus ample débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

3.45 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5.45 p.m.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-61, intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu la troisième fois, sur division.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message avec un bill C-58, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Horner, que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill C-55, intitulé: "Loi relative à la radiodiffusion",

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés à ce bill, sans autre modification.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme il suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 6 septembre 1958.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à 8 heures p.m., aujourd'hui, le 6 septembre, 1958, dans le but de proroger la première session de la vingt-quatrième législature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général.*  
*(à l'administration)*  
J. F. DELAUTE

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le Bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

6.55 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

7.55 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Robert Taschereau, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des Communes et de l'informer que—

“C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier adjoint du Sénat lit alors les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

- Loi pour faire droit à James Ross MacLaren Paul.
- Loi pour faire droit à Barbara Golebiowski Lorens.
- Loi pour faire droit à Nicholas Vogel.
- Loi pour faire droit à Viola Mary White Witt.
- Loi pour faire droit à Joseph-Lucien-Roland Richer.
- Loi pour faire droit à Marc Baillargeon.
- Loi pour faire droit à Lucille Perrin Ballard.
- Loi pour faire droit à Barbara Rae Lynch Harding.
- Loi pour faire droit à Estelle Leblanc Hébert.
- Loi pour faire droit à Georgiu Panajtiotis Yarenis.
- Loi pour faire droit à Shirley Watson Pennoyer.
- Loi pour faire droit à Anastasia Gorshko Hruby, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby.
- Loi pour faire droit à Edwin Showler.
- Loi pour faire droit à Nikolaj Kurdiaszow.
- Loi pour faire droit à Johann Schneider.
- Loi pour faire droit à Lise Beaudry Livingston.
- Loi pour faire droit à Beverly Georgina Berry Turpin.
- Loi pour faire droit à Shirley Eileen Ferris MacTavish.
- Loi pour faire droit à Maurice Turcotte.
- Loi pour faire droit à Christina Maxwell Biggs Sanderson.
- Loi pour faire droit à Thomas Patrick Heavers.
- Loi pour faire droit à Joséphine Gertrude Rice Thornhill.
- Loi pour faire droit à Ruth Gruber Sosnowsky.
- Loi pour faire droit à Samuel Wasserman.
- Loi pour faire droit à Celia Bernhaut Jamensky.
- Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Rainsborough Archer Rudner.
- Loi pour faire droit à Waldo John Brayton.
- Loi pour faire droit à Jean-Paul Camire.
- Loi pour faire droit à Evelyn Zigayer Sedawey.
- Loi pour faire droit à Eleanor Wanda Leshynska Ross.
- Loi pour faire droit à Irène Rondeau Desbiens.
- Loi pour faire droit à Victor Patrashevics.
- Loi pour faire droit à Joseph-Adrien-Octave Guillotte.
- Loi pour faire droit à Jeannette Jaslow Feifer.
- Loi pour faire droit à Edith Rosen Browman.
- Loi pour faire droit à Paul-Emile Papineau.
- Loi pour faire droit à Joan Patricia Gatien Juzenko.
- Loi pour faire droit à Myrto-Mona-Diane Chevrette Cadieux.
- Loi pour faire droit à Andrzej Skarzynski.
- Loi pour faire droit à Otto Zilkalns.
- Loi pour faire droit à Léo Milette.
- Loi pour faire droit à Angelina Di Battista Overland.
- Loi pour faire droit à Robert Herman Kashower.
- Loi pour faire droit à Evelyn Mills Miles.

- Loi pour faire droit à Margaret Alguire Kernaghan.  
Loi pour faire droit à Georges-Albert Hétu.  
Loi pour faire droit à Francisca Catharina Sanders Simard.  
Loi pour faire droit à Yolande Robert LeBel.  
Loi pour faire droit à Joseph-Anthime-Roland Bock.  
Loi pour faire droit à Clarence Joseph Reilly.  
Loi pour faire droit à Elizabeth Christina Law MacNab.  
Loi pour faire droit à Frank Joo.  
Loi pour faire droit à Eileen Annie Elizabeth Stonebridge Hopkinson.  
Loi pour faire droit à Giuseppe Fusari.  
Loi pour faire droit à Jean-Adolphe-Abel Mathys.  
Loi pour faire droit à Catherine Regina Hearn Cullen.  
Loi pour faire droit à Richard Cloutier.  
Loi pour faire droit à James Nelson LeBlond.  
Loi pour faire droit à Louise Auger Lecavalier.  
Loi pour faire droit à Marie-Noëlla-Thérèse Legault Lebel.  
Loi pour faire droit à Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant Yeaman.  
Loi pour faire droit à Marie Becherbleith Reicher.  
Loi pour faire droit à John Charles Underhill.  
Loi pour faire droit à Patricia Wirth Usher.  
Loi pour faire droit à Jean Audrey Vickers Mastro.  
Loi pour faire droit à Mary Rebecca Lafontaine Johnson.  
Loi pour faire droit à Jeti Edelstein Popowski.  
Loi pour faire droit à Jean Philippon.  
Loi pour faire droit à Sidney Schwartz.  
Loi pour faire droit à Barbara Crawford Bucci.  
Loi pour faire droit à Holger Madsen.  
Loi pour faire droit à Miriam Astrof Hymovitch.  
Loi pour faire droit à Margaret Welsh Clark Gray Perego.  
Loi pour faire droit à Eunice Joyce Stone Berwick.  
Loi pour faire droit à Rita Elizabeth Edwards Bryant.  
Loi pour faire droit à Mary Farrelly Crane.  
Loi pour faire droit à Margaret Eileen McKenzie Beauchemin.  
Loi pour faire droit à Jeannette Josephine Cools Cox.  
Loi pour faire droit à Geraldine Marilyn Woods Spencer.  
Loi pour faire droit à Mariette-Giselle-Denise Pesant Forget.  
Loi pour faire droit à Joy Diedre Shelley New.  
Loi pour faire droit à Muriel Ethel Serchuk Rutenberg.  
Loi pour faire droit à Deborah Barash Dindzik.  
Loi pour faire droit à Gladys Elsa Hannah Birnbaum Aston.  
Loi pour faire droit à Giulietta Marcogliese Iacurto.  
Loi pour faire droit à Herbert Budd, fils.  
Loi pour faire droit à Dorothy Mary Shrimpton Legault.  
Loi pour faire droit à Maria Giusseppe Di Nunno.  
Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle Wechselberger.  
Loi pour faire droit à Simonne Fournier Bergeron.

- 
- Loi pour faire droit à Cecily Anne Maud Carter Bernard.  
Loi pour faire droit à Marie-Henriette-Andrée Massue Prévost.  
Loi pour faire droit à Lovell Orville Woodard.  
Loi pour faire droit à Joseph Wing.  
Loi pour faire droit à Hilda Jamesie Hatfield Carter.  
Loi pour faire droit à Evelyn Mae Wood Snell.  
Loi pour faire droit à Robert Smith.  
Loi pour faire droit à Ethel Fisk Gwynne-Davies.  
Loi pour faire droit à Marie-Reine Drouin Milliard.  
Loi pour faire droit à Joseph-Léonidas-Albert Paradis.  
Loi pour faire droit à Hyman Wexler.  
Loi pour faire droit à Natasha Harpf Crayter.  
Loi pour faire droit à Shirley Bertha Marietta Birrell Wilson.  
Loi pour faire droit à Norma Elizabeth Gammie Costigan.  
Loi pour faire droit à Merita Helen Gertrude Alarie Russell.  
Loi pour faire droit à Sydney Clarence Walker.  
Loi pour faire droit à Barbara Anne Young McFadden Pallett.  
Loi pour faire droit à Jean Mercidus Cecilia Steel MacDonald.  
Loi pour faire droit à Arthur Thomas Hazell.  
Loi pour faire droit à Iris Olive West Dion.  
Loi pour faire droit à Margaret Cox Lafortune.  
Loi pour faire droit à Gertrude Falkenstein Garfield.  
Loi pour faire droit à Angela Bertha May Cohen Weinstein.  
Loi pour faire droit à Rosanne Dolimont Ruelokke.  
Loi pour faire droit à Jeannette Hatsedakis Haeck.  
Loi pour faire droit à Nathan Grunstein.  
Loi pour faire droit à Hedwig Papp Witwitzki.  
Loi pour faire droit à Adrienne Ménard Huot.  
Loi pour faire droit à Martha Ratelle Holtken.  
Loi pour faire droit à Joseph-Ovila-Maurice Valentyne.  
Loi pour faire droit à Gweneth Vera Payne Smith.  
Loi pour faire droit à Raymond Leslie Larocque.  
Loi pour faire droit à Gordon Kent Lambert.  
Loi pour faire droit à Catherine Doris Dooley Bantey.  
Loi pour faire droit à Monica Frances Fleice Bottomley.  
Loi pour faire droit à Fritz Drechsler.  
Loi pour faire droit à Robena Sarah Florence Worrell Day.  
Loi pour faire droit à Gerald Leonard Pilcher.  
Loi pour faire droit à Mary Madeleine Dorothy Butler Meaney.  
Loi pour faire droit à Libusa Franic Kotow.  
Loi pour faire droit à Sheila Estelle Rosenstone Lane.  
Loi pour faire droit à Renald Leroux.  
Loi pour faire droit à Pierrette Beauregard Ifould.  
Loi pour faire droit à Marion Brooks McConnell Bienvenue.  
Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.  
Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.  
Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.

- Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.
- Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.
- Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.
- Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.
- Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.
- Loi pour faire droit à Fernand Larouche.
- Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.
- Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.
- Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.
- Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.
- Loi pour faire droit à Maurice William Miller.
- Loi pour faire droit à Margit Szilagyí Rojzskies.
- Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.
- Loi pour faire droit à Maria-Éva-Dorothé Déziel Lefebvre.
- Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.
- Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.
- Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.
- Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr.
- Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.
- Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.
- Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory.
- Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers.
- Loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs.
- Loi concernant la "Trans-Mountain Oil Pipe Line Company".
- Loi constituant en corporation le *Canadian Women's Press Club*.
- Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt.
- Loi modifiant la Loi sur les compagnies fiduciaires.
- Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays.
- Loi modifiant la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).
- Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.
- Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.
- Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.
- Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.
- Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec The Dominion Coal Company, Limited, aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.
- Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company".
- Loi modifiant le Tarif des douanes.
- Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.
- Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Loi autorisant la construction d'un pont, sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.
- Loi modifiant la Loi sur les juges.
- Loi concernant la "Westcoast Transmission Company Limited".
- Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto.

Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.

Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer.

Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès.

Loi concernant la compagnie "Mid-Continent Pipelines Limited".

Loi modifiant la Loi sur les douanes.

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Loi relative à la radiodiffusion.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Président de la Chambre des Communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté des subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public:

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public de l'année financière terminée le 31 mars 1958 et l'affectation de certains montants dans les comptes de ladite année.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1959.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills."

Le Greffier adjoint du Sénat ayant donné lecture des titres de ces bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi il a plu à l'honorable Député du Gouverneur général de clore la première session du vingt-quatrième Parlement du Canada, par le discours suivant:

*Honorables membres du Sénat,  
Membres de la Chambre des communes,*

La vingt-quatrième législature a débuté par une session très active et très remarquable.

Nous avons été heureux d'accueillir parmi nous, cet été, Son Altesse Royale la princesse Margaret. Nous envisageons avec plaisir la visite au Canada, l'année prochaine, de Sa Gracieuse Majesté la Reine, à l'occasion de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent.

Au cours de la présente session vous avez accueilli le président des États-Unis, le président de la République fédérale d'Allemagne, le premier ministre du Royaume-Uni et le premier ministre du Ghana, qui vous ont adressé la parole. Ces visites ont fourni une occasion précieuse et opportune d'examiner des problèmes d'un intérêt commun, ainsi que d'échanger des impressions sur des sujets d'intérêt général.

Mon Gouvernement a été encouragé par des signes de progrès, depuis quelques mois, dans la voie du désarmement et par les récents événements du Moyen-Orient; toutefois, les perspectives générales restent incertaines et, notamment, la tension actuelle en Extrême-Orient est une source de profonde inquiétude.

Mon Gouvernement a joué un rôle actif à la session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies en favorisant les mesures qui pourraient servir de base à un vaste effort en vue de diminuer la tension et d'améliorer la situation dans la région du Moyen-Orient.

Mes Ministres ont accueilli avec satisfaction la déclaration des gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni qui se sont dit prêts à interrompre les épreuves d'armes nucléaires pendant un an tandis que des pourparlers auront lieu en vue d'un accord politique; ils espèrent que cette décision aboutira à un accord réel entre les puissances nucléaires, de façon que cette interruption des épreuves se poursuive sous une surveillance internationale efficace. La perspective de nouveaux entretiens d'ordre technique en vue d'examiner d'éventuelles garanties contre une attaque par surprise permet d'espérer que de nouveaux progrès seront réalisés dans cet important domaine du désarmement.

Mes Ministres ont accueilli avec satisfaction l'approbation que vous avez donnée à l'entente importante visant à l'intégration de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. On est à établir les dispositions qui assureront le maintien de cette défense à un niveau d'efficacité et d'économie compatible avec l'évolution rapide de la technique dans ce domaine. On a de plus commencé à prendre des dispositions en vue d'assurer une consultation plus étroite entre certains de mes Ministres et certains membres du gouvernement des États-Unis dans le domaine de la politique de défense.

L'appui que vous avez accordé aux programmes visant à fournir une aide pratique aux populations des régions économiquement arriérées de l'univers, par l'intermédiaire des Nations Unies, du Plan de Colombo et en vertu de dispositions spéciales pour les Antilles et le Ghana, témoigne de nouveau de la volonté des Canadiens de participer aux programmes internationaux d'intérêt économique aussi bien qu'humanitaire.

On a déposé devant vous un rapport de la Conférence internationale sur le droit de la mer, tenue à Genève au début de cette année, ainsi que les cinq conventions conclues lors de cette conférence. Mes Ministres appuieront la tenue prochaine d'une deuxième Conférence internationale sur le droit de la mer, qui s'occupera des importantes questions qui n'ont pas été réglées à Genève.

Mon Gouvernement a été heureux de constater l'amélioration de la situation économique générale du Canada. Il continuera ses efforts en vue d'augmenter l'emploi et d'améliorer la situation des personnes provisoirement incapables de trouver du travail.

Durant la présente session vous avez adopté des mesures grandement avantageuses pour la population canadienne.

Vous avez autorisé un accroissement des deniers publics disponibles sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation afin d'intensifier notre programme de construction de logements.

Vous avez prolongé de six autres semaines, durant cette année, la période pendant laquelle les prestations saisonnières étaient versées au titre de la Loi sur l'assurance-chômage.

Vous avez pourvu au relèvement des pensions des anciens membres de la fonction publique, des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada.

Vous avez révisé et amélioré la Loi sur l'assurance des anciens combattants, la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays et la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), et vous avez augmenté les allocations versées au titre de ces lois.

A titre de nouvelle mesure provisoire destinée à répondre aux besoins des producteurs de céréales des provinces des Prairies, en attendant l'élaboration de mesures à long terme, vous avez assuré à ces producteurs un versement fondé sur la superficie. La Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies a été révisée à la lumière de l'expérience acquise dans son application. La portée des secours prévus par la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies a été étendue à un plus grand nombre de cultivateurs. La capacité de prêt de la Commission du prêt agricole canadien a été accrue. La Loi sur les normes des produits agricoles du Canada a été modifiée et le montant des versements autorisés par la Loi sur les épizooties a été augmenté.

Vous avez approuvé l'entente qu'il était nécessaire de conclure avec le gouvernement de la Saskatchewan pour réaliser le projet d'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan et vous avez pourvu à la mise en chantier immédiate du barrage principal de cette entreprise importante.

Vous avez pourvu à l'établissement d'un Office pour aider les petites entreprises du Canada.

Vous avez assuré une augmentation nécessaire des versements accordés par le Parlement pour les universités du Canada.

La Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques a été modifiée, afin de fixer et de rapprocher la date à laquelle les versements autorisés par cette loi pourraient commencer.

Vous avez révisé complètement la loi frappant d'impôts les biens transmis par décès; cette révision a rendu la loi plus équitable et pratique, en plus d'alléger le fardeau pesant sur les petites successions. Vous avez révisé la Loi de l'impôt sur le revenu et accru les exemptions de la taxe de vente au titre de la Loi sur la taxe d'accise.

La Loi sur la capitale nationale que vous avez adoptée permettra la continuation plus efficace du développement et de l'amélioration, suivant des plans à longue échéance, de la capitale nationale et de ses environs immédiats.

Vous avez adopté une loi importante en vue de pourvoir à la réglementation de la radiodiffusion au Canada et d'assurer l'exploitation continue d'un régime national de radiodiffusion qui fournira un service varié et complet d'un haut niveau, qui soit canadien par son contenu et son caractère.

Par la Loi sur la libération conditionnelle, vous avez jeté les bases ordonnées et permanentes de la correction des personnes détenues dans les pénitenciers, ainsi que de leur réhabilitation et de leur retour dans la société comme citoyens utiles.

Vous avez été saisi d'une Déclaration des Droits ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Canada qui ressortissent au Parlement. Tous les intéressés auront maintenant l'occasion d'étudier soigneusement cette mesure, avant que le Parlement se prononce définitivement.

Les autres mesures établies au cours de la présente session comprennent des lois visant à approuver des conventions avec la Belgique et le Congo belge en matière d'impôts sur les revenus, la Loi sur le financement et la garantie des chemins de fer Nationaux du Canada, la Loi relative à un service de navigation

sur la côte de la Colombie-Britannique, une loi constituant en corporation les Commissaires du port de la Tête des Lacs et une loi autorisant la construction d'un pont entre l'île Campobello et l'État du Maine. Vous avez aussi modifié la Loi sur les chemins de fer, la Loi sur les Indiens, le Code criminel, la Loi sur les pénitenciers, la Loi pour le contrôle du lac des Bois, la Loi sur les compagnies de prêt, la Loi sur les compagnies fiduciaires, la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, le Tarif des douanes, la Loi sur les douanes, la Loi sur les juges, la Loi sur l'administration financière, la Loi sur le Yukon et la Loi sur les parcs nationaux.

*Membres de la Chambre des Communes,*

Mes Ministres se réjouissent de l'approbation que vous avez accordée à l'installation d'un système de traduction simultanée à la Chambre des communes.

Vos comités ont été plus actifs qu'ils ne l'avaient été depuis nombre d'années et leur concours promet d'ajouter à l'efficacité du Parlement à l'avenir.

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services publics et paiements essentiels durant l'année financière courante, et, en outre, d'avoir accordé votre approbation à l'égard des paiements effectués en vertu de mandats spéciaux l'année dernière.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je prie la Divine Providence de continuer à bénir, protéger et guider notre nation.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des Communes:*

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi, le seizième jour d'octobre prochain; et ce Parlement est en conséquence prorogé au jeudi, le seizième jour d'octobre prochain.

INDEX  
DU  
CENT QUATRIÈME VOLUME

7 ÉLISABETH II, A.D. 1958

---

**ABRÉVIATIONS**

- 1<sup>re</sup>—Signifie lu la première fois.  
2<sup>e</sup> —Signifie lu la deuxième fois.  
3<sup>e</sup> —Signifie lu la troisième fois.
- 

**A**

**Accise. Loi sur la taxe d'—(Modification):**

Bill C-44—1<sup>re</sup>, 367. 2<sup>e</sup> ajournée, 374, 376. 2<sup>e</sup> et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 384. Rapport, avec un amendement, 400. Amendement agréé, 409. 3<sup>e</sup>, tel que modifié, 410. Amendement du Sénat agréé par Communes, 418. Sanction royale, 454. Chapitre, 30.

**Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement de la défense aérienne du Nord (NORAD):**

Déposé, 54.

Motion visant à faire imprimer cet Accord sous forme d'Appendice aux Procès-verbaux du Sénat. Présentation et adoption, 71-72. (*Voir Appendice aux Journaux du Sénat pour le 22 mai 1958, aux pages 72a-72d*).

Motion à l'effet qu'il est opportun que les deux Chambres approuvent et que cette Chambre approuve cet Accord, 171. Débat et suite différée, 171-179. Plus ample débat et adoption, 185.

Motion visant à soumettre cet Accord au Comité permanent des Relations extérieures pour examen et rapport, 171. Débat et adoption, 171. Rapport, 184-185. Débat et adoption, 185.

Rapport—Recommandant, entre autres, que le comité permanent des Relations extérieures soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de leurs délibérations relatives à cet Accord. Présentation et adoption, 184-185.

**Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan concernant la rivière Saskatchewan-Sud:**

Déposé, 326.

Motion à l'effet qu'il est opportun que les deux Chambres approuvent cet Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan concernant le projet de la rivière Saskatchewan-Sud, signé le 25 juillet 1958, et que cette Chambre l'approuve. Présentation, débat et suite ajournée, 428. Débat différé, 436. Suite du débat et adoption, *sur division*, 439.

**Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan concernant la rivière Saskatchewan-Sud—Fin**

Motion visant à faire imprimer cet Accord sous forme d'Appendice aux Procès-verbaux du Sénat. Présentation et adoption, 426-429. (Voir: *Appendice aux Journaux du lundi 1er septembre 1958, aux pages 431a-431m*).

Motion visant à soumettre cet Accord au comité permanent des Banques et du commerce pour examen et rapport. Présentation et adoption, 429. Rapport avec la recommandation qu'il soit favorablement considéré par le Sénat, 438. Adoption, 439.

(Voir aussi: Rapports, arrêtés en conseil et autres documents déposés sur le Bureau).

**Accord conclu avec The Dominion Coal Company Limited aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes. Loi autorisant certaines modifications à l':**

Bill C-54—1re, 388. 2e ajournée, 397. 2e, 401. 3e, 404-405. Sanction royale, 454. Chapitre, 36.

**Administration financière. Loi sur l'—(Modification):**

Bill C-43—1re, 388. 2e, ajournée, 397. 2e, 401-402. 3e, 405. Sanction royale, 454. Chapitre, 31.

**Adresses:**

A—

Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du Trône à l'ouverture du Parlement, 209.

Accusé de réception de Son Excellence le Gouverneur général, 342.

**Agriculture des Prairies. Loi sur l'assistance à l'—(Modification):**

Bill C-40—1re, 290. 2e ajournée, 298. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 313. Rapport, sans modification, 316. 3e, 316. Sanction royale, 347. Chapitre, 15.

**Aiken. L'honorable George D.:**

(Voir: États-Unis d'Amérique. Sénateur).

**Ajournement du Sénat prolongé: 158.**

**Algoma Central and Hudson Bay Company. Loi concernant The:**

Pétition, 168. Lecture, 174. Rapport, 216.

Bill S-13. 1re, 228. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 239. Rapport, sans modification, 262-263. 3e, 280. Adopté par Communes, sans modification, 326. Sanction royale, 347. Chapitre, 53.

**Allemagne. République Fédérale d':**

Président—

(Voir: Heuss. Professeur Dr Théodor).

**Anciens combattants. Loi sur l'assurance des:**

(Voir: Assurance des etc.).

**Annulations. Données générales concernant les:**

## Lois et pétitions—

(L'index des pétitions pour et des lois accordant Annulations se trouve immédiatement après les Lois d'intérêt public, local ou privé, autres que pour divorces).

**Annulations de mariages:**

(Voir: Liste précédant immédiatement celle des Lois concernant les divorces).

**Appendices aux Procès-verbaux du Sénat:**

## Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD)—

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement de—(Signé à Washington le 12 mai 1958). 72a-72d.

## Eisenhower. Mr Dwight D.—

Président des États-Unis d'Amérique—

Adresses à l'occasion de la visite de et discours de devant les deux Chambres du Parlement le 9 juillet 1958, 234a-234j.

## Heuss. Professeur Dr Théodor—

Président de la République Fédérale d'Allemagne—

Adresses à l'occasion de la visite de et discours devant les deux Chambres du Parlement le 2 juin 1958, 111a-111f.

## Macmillan. Le très honorable Harold—

Premier Ministre du Royaume-Uni—

Adresse à l'occasion de la visite de et discours devant les deux Chambres du Parlement, 172a-172h.

## Nkrumah. L'honorable Dr Kwame—

Premier Ministre du Ghana—

Adresses à l'occasion de la visite de et discours devant les deux Chambres du Parlement le 21 juillet 1958, 281a-281h.

## Société centrale d'hypothèques et de logement—

Rapport du comité permanent des Finances concernant le rapport de la pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, 360a-360j.

## Saskatchewan-Sud. Projet concernant la rivière de—

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan concernant le—(Signé le 25 juillet 1958), 431a-431m.

## Utilisation des terres au Canada—

Troisième rapport du comité spécial du Sénat sur l'—397a-397f.

**Arrêtés en conseil, documents, rapports, etc. déposés sur le Bureau:**

(Voir: Rapports, etc.).

**Assurance-chômage. Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l':**

Bill C-9—1re, 45. 2e, 45. 3e, 49. Sanction royale, 50. Chapitre, 2.

**Assurance des anciens combattants. Loi sur l'—(Modification):**

Bill C-34—1re, 378. 2e, 389. 3e ajournée, 395. 3e, 401. Sanction royale, 454. Chapitre, 43.

**Assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Loi sur l'—(Modification):**

Bill C-30—1re, 164. 2e et déferé au comité permanent de la Santé nationale et du bien-être social, 164. Rapport, sans modification, 175-176. 3e, 176. Sanction royale, 190. Chapitre, 6.

**Assurance des soldats de retour au pays. Loi de l'—(Modification):**

Bill C-33—1re, 378. 2e, 389. 3e, 395. Sanction royale, 454. Chapitre, 41.

**Attention du Sénat attirée sur:**

(Voir: Interpellations).

**Avis de motion:**

Motion tendant à modifier—

Concernant la Règle 79 du Sénat. Présentation et adoption, 416.

**B****Bibliothécaire du Parlement:**

Première session du vingt-quatrième Parlement, 1958—Rapport—Présentation et dépôt, 18.

**Bibliothèque du Parlement:**

(Voir: Comités. Bibliothèque du Parlement).

**Bibliothèque du Parlement:**

(Voir: Bibliothécaire du Parlement. Rapport).

**Biens transmis par décès. Loi concernant l'impôt sur les:**

Bill C-37—1re, 350. 2e, *plus tard ce jour*, débat et suite différée, 364. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 373-374. Rapport du Comité, recommandant l'autorisation de faire imprimer 1,000 exemplaires en anglais et 200 en français de leurs délibérations sur le bill. Présentation et adoption, 400-401. Rapport du Comité comportant huit amendements, 421-422. Amendements soumis à un Comité plénier, 422, 423. Amendements agréés, *sur division*, 423. 3e tel que modifié. *A six heures, par consentement unanime, le Président reste sur le fauteuil*. Après plus ample débat, 3e, tel que modifié, 423. Communes acceptent les amendements du Sénat, sauf le *quatrième amendement*, 434-435. Examen du message des Communes et motion à l'effet que le Sénat n'insiste pas sur ce quatrième amendement, débat et résolution par l'affirmative, *sur division*, 440. Sanction royale, 455. Chapitre, 29.

**Bills. Données générales concernant les:**

Annulations—

(Voir: Annulations. Données générales concernant les)

Comités—

Déferé de nouveau à—

Impôt sur le revenu. Loi de l'—(Modification)—Bill C-39, 415.

Plénier. Soumis à un comité—

Amendements rapportés par le comité permanent des Banques et du commerce au Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", 421-423.

**Bills. Données générales concernant les—Suite**

## Communes—

## Modifiés par le Sénat—

Radiodiffusion. Loi concernant la—Bill C-55.

Accise. Loi sur la taxe d'—(*Modification*)—Bill C-44.

Biens transmis par décès. Loi concernant l'impôt sur les—Bill C-37.

Lake of the Woods Control Board, 1921. Loi concernant The—(*Modification*)—Bill C-25.

(*Voir*: Pour détails respectifs concernant chacun des bills se reporter à l'Index).

## Débat sur question "ce bill sera-t-il adopté"—

British Columbia Coast Steamship Service. Loi concernant—Bill C-42, 296.

## Divisions—

Biens transmis par décès. Loi concernant l'impôt sur les—Bill C-37, sur motion visant à l'agrément des amendements, 423, et sur motion à l'effet que le Sénat n'insiste pas sur le quatrième amendement, 440.

Compagnies de prêt. Loi sur les—(*Modification*)—Bill S-10—sur motion visant à 3e, 285.

Compagnies fiduciaires. Loi sur les—(*Modification*)—Bill S-11—sur motion visant à 3e, 286.

Crédits pour le service public, N° 5 1958—Bill C-61—sur motions pour 2e et 3e, 449.

Douanes. Loi sur les—(*Modification*)—Bill C-51—sur motions pour 2e et 3e, 448.

Douanes. Loi sur le tarif des—(*Modification*)—Bill C-50—sur motion visant à 3e, 414-415.

## Divorces—

(*Voir*: Divorces. Données générales sur les).

## Gouvernement—

1. *Présentés par le Sénat à l'origine et adoptés par les deux Chambres—*

Code criminel. Loi sur le—(*Modification*)—Bill S-9.

Compagnies de prêt. Loi sur les (*Modification*)—S-10.

Compagnies fiduciaires. Loi sur les—(*Modification*)—S-11.

2. *Présentation à l'origine au Sénat mais dont la procédure a été discontinuée au Sénat—*

Aucun.

3. *Présentation au Sénat à l'origine, adoption par le Sénat mais non par les Communes—*

Aucun.

## Intérêts privés (autres que pour divorces)—

1. *Présentés à l'origine au Sénat et adoptés par les deux Chambres—*  
 Algoma Central and Hudson Bay Railway Company. Loi concernant la—Bill S-13.

Board of Trade of the city of Toronto. Loi concernant The—Bill S-17.

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company. Loi concernant The—Bill S-4.

**Bills. Données générales concernant les—Fin**Intérêts privés (autres que pour divorces)—*Fin*

Canadian Women's Press Club. Loi constituant en corporation The—Bill S-8.

Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation Épiscopale Catholique de Timiskaming)—Bill S-5.

Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et certaines filiales en propriété exclusive. Loi concernant la—Bill S-7.

Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited. Loi concernant The—Bill S-3.

Mid-Continent Pipelines Limited. Loi concernant.—Bill S-15.

Ogdensburg Bridge Authority. Loi concernant—Bill S-12.

Protective Association of Canada. Loi concernant The—Bill S-2.

Stammount Pipe Line Company. Loi concernant The—Bill S-14.

Trans Mountain Oil Pipe Line Company. Loi concernant The—Bill S-6.

Westcoast Transmission Company Limited. Loi concernant The—Bill S-16.

2. *Présentation au Sénat à l'origine, adoption par le Sénat mais non par les Communes—*

Aucun.

Intérêt privé (autres que pour divorces)

Pétitions pour—

Procédure discontinuée—Aucun.

Prolongation du temps fixé pour la présentation de pétitions, 362.

Intérêt public—

Règles 23, 24 et 63 suspendues à l'égard de, 291.

Plénier. Comité—

Amendements rapportés du comité permanent des Banques et du commerce au Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", soumis à un, 421-423.

Pro forma—

Chemins de fer. Loi concernant les—Bill S-1, présenté et lu la première fois, 14.

Règles suspendues—

Privé—Règle 119.

Board of Trade of the city of Toronto. Loi concernant The—Bill S-17, 383.

Public—Règles 23, 24 et 63, 291.

Sanctions royales des bills—50, 63, 128-129, 190, 298-301, 347-348, 366-367, 451-455.

Sénat—

Modification par Communes—

Intérêt privé—

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company. Loi concernant The—Bill S-4.

Intérêt public—

Aucun.

Non adoption par Communes—

Divorce—

Terry. Loi pour faire droit à William Harrison—Bill SD-199.

Gouvernement—

Aucun.

Intérêt privé (autre que pour divorces)—

Aucun.

**Board of Trade of the city of Toronto. Loi concernant The:**

Pétition, 364. Lecture, 370. Rapport, 383.

Bill S-17—1re, 383. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 383. Motion à l'effet de suspendre la Règle 119 en tant qu'elle se rapporte à ce bill, 383. Rapport, sans modification, 388. 3e, 389. Adoption par Communes, sans modification, 438. Sanction royale, 454. Chapitre, 57.

**Bruxelles, Belgique, 1958. (Voir: Exposition internationale de)****Burrard Inlet and Bridge Company:**

Pétition, 114. Lecture, 134. Rapport, 152.

Bill S-4—1re, 152. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 161. Rapport, sans modification, 175. 3e, 175. Adoption par Communes, avec plusieurs amendements, 394. Amendements apportés par les Communes agréés par le Sénat, 402. Sanction royale, 454. Chapitre, 45.

**C****Campobello-Lubec. Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de:**

(Voir: Chenal de Lubec, etc.)

**Canada-Belgique Congo. Loi donnant suite à une convention, 1958:**

(Voir: Impôt sur le revenu, etc.).

**Canada-Belgique. Loi donnant suite à une convention, 1958:**

(Voir: Impôt sur le revenu, etc.).

**Canada et les États-Unis d'Amérique. Comité parlementaire conjoint:**

Motion exprimant l'accueil par le Sénat du Canada de la suggestion du Premier Ministre du Canada pour l'établissement de, est de l'avis qu'elle peut être d'un grand bienfait par l'amélioration des relations entre les deux pays, et offre son entière et cordiale coopération. (*L'honorable sénateur Robertson, C.P.*). Débat et suite ajournée, 213. Débat et suite ajournée, 229. Plus ample débat et adoption, 233.

**Canadian Women's Press Club. Loi constituant en corporation The:**

Pétition, 133. Lecture, 158. Rapport, 195.

Bill S-8—1re, 196. 2e et déferé au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 213-214. Rapport, avec un amendement, 236. Amendement agréé, 236. 3e, 237. Motion tendant au remboursement des taxes parlementaires, moins les frais d'impression et de traduction, présentation et adoption, 291. Adoption par Communes, sans modification, 378. Sanction royale, 454. Chapitre, 56.

**Cape Breton Highlands. Loi sur les parcs en ce qui concerne les limites du parc national de:**

Bill C-36—1re, 261. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 280-281. Rapport, sans modification, 290. 3e, 297. Sanction royale, 300. Chapitre, 8.

**Capehart. L'honorable Homer E.:**

(Voir: États-Unis d'Amérique—Sénateurs).

**Capitale Nationale. Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la:**

Bill C-48—1re, 384. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 390. Rapport, sans modification, 404. 3e différée, 409, 412, 416, 425, 429, 435. Plus tard ce jour, 439. 3e, 439. Sanction royale, 455. Chapitre, 37.

**Cartwright. L'honorable John R.:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

L'honorable Président informe le Sénat et la Chambre des Communes que des lettres patentes ont été émises en faveur de, 189.

Commission lue par le Greffier du Sénat et inscrite aux Journaux, 189-190.

Sanction royale des bills, 188-191.

**Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming:**

(Voir: Timiskaming, etc.).

**Chambre des Communes:**

(Voir: Communes etc.)

**Chemins de fer nationaux du Canada. Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada:**

Bill C-47—1re, 345. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 359. Rapport, sans modification, 363. 3e, 363. Rapport du Comité recommandant l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français de leurs délibérations à l'égard de ce bill, présentation et adoption, 363. Sanction royale, 366. Chapitre, 17.

**Chemins de fer. Loi concernant les:**

Bill pro forma, étant le Bill S-1, présenté et lu la première fois, 14.

**Chemins de fer. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-52—1re, 428. 2e, plus tard ce jour, 428. Ajournement, 428. 2e, 436. 3e, 439-440. Sanction royale, 455. Chapitre, 40.

**Chenal de Lubec entre le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine. Loi autorisant la construction d'un pont sur le:**

Bill C-56—1re, 425. 2e, 430. 3e, 435. Sanction royale, 454. Chapitre, 23.

**Choquette. L'honorable Lionel:**

Certificat de nomination au Sénat 2. Présentation, 6. Serment d'allégeance, 6. Déclaration de qualité foncière, 6. Sommaton, 6.

**Citoyenneté canadienne. Loi sur la—(Modification):**

Bill C-58. 1re, 449. 2e, 449. 3e, 449. Sanction royale, 455. Chapitre, 24.

**Code criminel. Loi sur le—(Modification):**

Bill S-9—1re, 394. 2e ajournée. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 405. Rapport, sans modification, 414. 3e, 415. Sanction royale, 454. Chapitre, 27.

**Colombie-Britannique. Navigation sur la côte de la:**

(*Voir*: Reprise du service de navigation, etc.).

**Comité parlementaire conjoint du Canada et des États-Unis d'Amérique:**

(*Voir*: Canada—États-Unis d'Amérique etc.).

**Comités—Données générales concernant les:**

Amendements à un bill rapporté de—

Comité plénier. Soumis à un—

(*Voir*: Biens transmis par décès. Loi concernant l'impôt sur les).

**Comités (Liste):**

Spéciaux du Sénat—

Utilisation des terres au Canada.

Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement.

Sélection du Sénat—

Pour nommer sénateurs chargés de former les divers comités.

Permanents (*Mixtes*)—

Bibliothèque du Parlement.

Impressions du Parlement.

Restaurant du Parlement.

Permanents—

Banques et commerce.

Bills d'intérêt privé.

Débats et comptes rendus.

Divorces.

Édifices et terrains publics.

Finances.

Immigration et travail.

Ordres permanents.

Régie interne et comptabilité.

Relations commerciales du Canada.

Relations extérieures du Canada.

Ressources naturelles.

Santé publique et bien-être social.

Service civil. Administration du.

Trafic touristique.

Transports et communications.

Plénier. (Comité)—

Bills déferés à ce comité.

**Comités—(Avec détail):**

Spécial du Sénat—

*Utilisation des terres au Canada—*

Motion tendant à la formation de ce comité, montrant ses pouvoirs, etc. à la liste des noms des sénateurs désignés pour en faire partie, 159. Adoption, 159.

## Comités—(Avec détail)—Suite

Premier rapport—Recommandant que le quorum de ce comité soit réduit à sept (7) membres et qu'autorisation soit accordée de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations de ce comité, au jour le jour, 208-209. Adoption, 209.

Deuxième rapport—Recommandant que ce comité soit autorisé d'ajourner d'un endroit à un autre comme il le jugera nécessaire de temps à autre, 262. Considération différée, 281, 286, 293, 297, 313. *Déféré à nouveau au Comité*, 340.

Troisième rapport—Présentation, 395. Motion visant à faire imprimer, sous forme d'appendice aux Procès-verbaux du Sénat, présentation et adoption, 395. (Voir: Appendice aux Journaux du Sénat du 20 août 1958, aux pages 3972-397f. Motion tendant à la considération du rapport différée, 402. Motion visant à l'adoption du rapport sujet d'un débat et suite du débat ajournée, 406. Débat différé, 409. Plus ample débat et adoption, 412.

*Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement—*  
Motion et Ordre constituant ce comité, 14.

## Sélection—

Comité institué sous l'empire des dispositions de la Règle 77 du Sénat, 15.

Premier rapport—Liste des noms des sénateurs désignés par ce comité pour faire partie du comité permanent des Divorces, 19. Adoption, 19.

Motion à l'effet que les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection comme ayant été désignés pour faire partie du comité permanent des Divorces durant la présente session, s'enquîèrent et fassent rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre, 20. Adoption, 20.

Second rapport—Liste des noms des sénateurs désignés par ce Comité pour participer aux autres comités permanents du Sénat et aussi des comités mixtes des deux Chambres du Parlement, ceux-ci concernant la Bibliothèque du Parlement, les Impressions du Parlement et le Restaurant du Parlement, 20-23. Adoption, 39.

Motion aux fins de désigner les sénateurs mentionnés dans le second rapport de ce comité pour faire partie et constituer les divers comités, pour s'enquîer et faire rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises, de temps à autre, comportant certaines autorisations spécifiques accordées au comité permanent des Ordres permanents et au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, 46. Adoption, *sur division*, 40.

## Permanents—(Mixtes)—

*Bibliothèque du Parlement—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20. Adoption, 39.

Message aux Communes, constituant la liste des noms des sénateurs désignés pour faire partie de ce comité, 40-41.

Message des Communes, constituant la liste des membres de cette Chambre désignés pour faire partie de ce comité, 132.

**Comités—(Avec détail)—Suite***Impressions du Parlement—*

- Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20. Adoption, 39.
- Message aux Communes, constituant la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce comité, 40.
- Message des Communes, constituant la liste des membres de cette Chambre désignés pour faire partie de ce comité, 132-133.
- Motion visant à ajouter le nom de l'honorable sénateur Reid à la liste des sénateurs faisant partie de ce comité, présentation et adoption, 116.

*Restaurant du Parlement—*

- Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20. Adoption, 39.
- Message aux Communes, constituant la liste des noms des sénateurs désignés pour faire partie de ce comité, 40.
- Message des Communes, constituant la liste des noms des membres de cette Chambre pour faire partie de ce comité, 132.

**Permanents du Sénat—***Banques et commerce—*

- Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20-21. Adoption, 39.
  - Premier rapport (Quorum), 60. Adoption, 60.
  - Rapport—Recommandant l'autorisation de faire imprimer 1,000 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations de ce comité à l'égard du Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", présentation et adoption, 400-401.
  - Rapport—Recommandant l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations de ce comité à l'égard du Bill C-39, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu", présentation et adoption, 415.
  - Motion tendant à déferer à ce comité étude et rapport concernant la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan relativement au projet de la rivière Saskatchewan-Sud, signée le 25 juillet 1958 et déposée sur le Bureau du Sénat le 5 juillet 1958, présentation et adoption, 429. (*La Convention susmentionnée apparaît à l'Appendice aux Journaux du Sénat du premier septembre 1958, aux pages 431a-431m.*)
  - Rapport de ce comité sur la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan relativement à la rivière Saskatchewan-Sud, signée le 25 juillet 1958; présentation et adoption, 438-439.
- (*Les bills déferés par le Sénat à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier.*)

*Bills d'intérêt privé—*

- Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 21. Adoption, 39.
  - Premier rapport (Quorum), 60. Adoption, 60.
- (*Les bills déferés par le Sénat à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom du bill particulier.*)

**Comités—(Avec détail)—Suite***Débats et comptes rendus—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 22. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 61. Adoption, 61.

*Divorces—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 19. Adoption, 19.

Motion à l'effet de désigner les sénateurs mentionnés dans le premier rapport du comité de Sélection pour faire partie et constituer le comité permanent des Divorces, aux fins de faire enquête et rapport sur les diverses questions qui pourraient leur être soumises de temps à autre, 20. Adoption, 20.

Premier rapport (Quorum), permission de siéger durant les ajournements et les séances du Sénat, de former des sous-comités et de recevoir témoignages assermentés, 38-39. Adoption, 39.

(*Les pétitions présentées par le Sénat à ce comité sont indexées, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque pétitionnaire.*)

(*Voir aussi: Divorces. Données générales concernant les.*)

*Édifices et terrains publics—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 23. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 61-62. Adoption, 62.

*Finances—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 21. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 56. Adoption, 56.

Motion visant à déférer à ce comité, pour étude et rapport, le rapport de la Société d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957. Présentation et adoption, 62.

Rapport—Recommandant qu'autorisation soit accordée pour faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations de ce comité à l'égard du rapport susmentionné, présentation et adoption, 84-85.

Motion pour faire ajouter à la liste des sénateurs désignés pour faire partie de ce comité, ceux des honorables sénateurs Brunt, Emerson et Thorvaldson, présentation et adoption, 153.

Rapport de ce comité sur celui de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, présentation, 352. Considération différée, 352, 365, 374.

Motion tendant à faire imprimer, sous forme d'appendice, aux Procès-verbaux du Sénat du 12 août 1958, présentation et adoption, 352. (*Voir: Appendice aux Journaux du Sénat du 12 août 1958 aux pages 360a-360j.*)

**Comités—(Avec détail)—Suite**

Motion visant à l'adoption du rapport de ce comité sur celui de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957. Débat et suite du débat différée, 376, 384. Débat différé, 389, 396. Plus ample débat et ensuite adoption, 401.

*Immigration et travail—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 22. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 57-58. Adoption, 58.

*Ordres permanents—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20. Adoption, 39.

Motion tendant à l'agrément du rapport du comité de Sélection et à autoriser le comité permanent des Ordres permanents à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, 39-40.

Premier rapport (Quorum), 59. Adoption, 60.

Second rapport—Recommandant que le temps fixé pour la réception des pétitions relatives aux Bills d'intérêt privé (autres que les pétitions pour Bills de divorces) soit prolongé, 362. Adoption, 362.

*Régie interne et comptabilité—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 21. Adoption, 39.

Motion tendant à l'agrément du rapport du comité de Sélection et à autoriser ce comité, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, ce comité étant sujet à faire rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, afin que celui-ci y donne suite, 39-40. Adoption, 40.

Premier rapport (quorum), 61. Adoption, 61.

Deuxième rapport—Recommandant la nomination de Monsieur Alcide Paquette au poste de Greffier adjoint, le Sénat, 152-153. Adoption, 161.

Troisième rapport—Recommandant la fourniture de papeterie, etc., pour l'usage des sénateurs, 418. Adoption, 419.

Quatrième rapport—Certifiant comme étant exact le rapport produit sur les dépenses et recettes du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 418. Adoption, 429.

Cinquième rapport—Recommandant la mise à la retraite de Madame L. E. Barkley, Secrétaire du Greffier du Sénat, à compter du premier septembre 1958, en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public, et qu'il lui soit accordé, au lieu d'un congé de retraite de quatre mois, avec traitement, une gratification égale à la différence entre quatre mois de traitement et l'annuité couvrant cette période, 419. Adoption, 429.

### Comités—(Avec détail)—Suite

Sixième rapport—Recommandant à mise à la retraite de Monsieur M. F. Scott, Conservateur de la salle de lecture du Sénat, à compter du premier novembre 1958, en vertu des dispositions de la Loi sur la pension du service public, et qu'il lui soit accordé, au lieu d'un congé de retraite de six mois avec traitement, une gratification égale à la différence entre six mois de traitement et l'annuité couvrant cette période, 419. Adoption, 439.

Septième rapport—Recommandant que, durant l'intersession prochaine du Parlement, l'honorable sénateur Aseltine, Leader du Gouvernement au Sénat, ainsi que deux sénateurs qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes affaires qui concernent la gestion du Sénat, 420. Adoption, 430.

Huitième rapport—Recommandant la nomination de Monsieur Ramon John Hnatyshyn au poste de Secrétaire particulier et adjoint exécutif du Leader du Gouvernement au Sénat, au traitement annuel de \$7,000, à compter du 14 juin 1958, 420. Adoption, 430.

#### *Relations commerciales du Canada—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 20-21. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 58. Adoption, 58.

#### *Relations extérieures du Canada—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 21. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 58-59. Adoption, 59.

Motion à l'effet de déférer à ce comité, pour considération et rapport, l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958 et déposé sur le Bureau du Sénat le lundi 19 mai 1958, et imprimé, sous forme d'appendice aux Procès-verbaux du Sénat du 22 mai 1958, 171. Adoption, 171. (*Voir Appendice aux Journaux du Sénat du 22 mai 1958, aux pages 72a-72d*).

Rapport de ce comité sur l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, présentation et adoption, 184-185. Le comité est autorisé à faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de l'Accord susmentionné, 185.

#### *Ressources naturelles—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 22. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 59. Adoption, 59.

(*Les bills déferés à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque bill*).

**Comités—(Avec détail)—Fin***Santé publique et bien-être social—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 57. Adoption, 57.

Premier rapport (Quorum), 22. Adoption, 39.

(Les bills déferés à ce comité, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque bill).

*Service civil. Administration du—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 22. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 57. Adoption, 57.

*Trafic touristique—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 22. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 58. Adoption, 58.

*Transports et communications—*

Liste des noms des sénateurs désignés par le comité de Sélection pour faire partie de ce comité, 21. Adoption, 39.

Premier rapport (Quorum), 56. Adoption, 56.

Rapport—Recommandant qu'autorisation soit accordée pour faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations du comité à l'égard du Bill C-47, intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année civile 1958, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", présentation et adoption, 363.

Rapport—Recommandant qu'autorisation soit accordée pour l'impression de 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations de ce comité à l'égard du Bill C-55, intitulé: "Loi concernant la radiodiffusion", présentation et adoption, 435.

(Les bills déferés à ce comité par le Sénat, pour examen, sont indexés, dans chaque cas, sous le nom particulier de chaque bill).

*Plénier du Sénat. Comité—*

Amendements apportés par le comité permanent des Banques et du commerce—

Bill C-37, intitulé: "Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès", 421-423.

**Commissaires du port de la Tête des Lacs. Loi constituant en corporation les:**

Bill C-26—1re, 351. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 365. Rapport, sans modification, 370. 3e, 376. Sanction royale, 454. Chapitre, 34.

**Commission royale sur la situation financière de Terre-Neuve:**

(Voir: Interpellations)

(Voir aussi: Rapports, etc.).

**Communes. Chambre des:**

## Membres—

Présence dans la salle du Sénat—

Sanctions royales des bills, 50, 63, 128, 188, 298, 345, 366, 451-455.

Parlement—

Ouverture, 7, 9.

Prorogation, 455-458.

Président—

Michener. L'honorable Roland—

Informe Son Excellence le Gouverneur général de son élection au poste de, 10.

**Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et reprise du service de navigation exploité par le:**

(Voir: Reprise du service de, etc.).

**Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et de certaines filiales entièrement possédées. Loi concernant la:**

Pétition, 167-168. Lecture, 174. Rapport, 183-184.

Bill S-7—1re, 184. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 206. Rapport, sans modification, 232. 3e, 232. Adoption par Communes, sans modification, 320. Sanction royale, 347. Chapitre, 54.

**Compagnies de prêt. Loi sur les—(Modification):**Bill S-10—1re, 216. 2e débat et suite ajournée, 239. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 253. Rapport, avec un amendement, 261-262. Amendement agréé, 262. 3e différée, 279. 3e, *sur division*, 285. Adoption par Communes, sans modification, 390. Sanction royale, 454. Chapitre, 35.**Compagnies fiduciaires. Loi sur les—(Modification):**Bill S-11—1re, 216. 2e, débat et suite ajournée, 238. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 252. Rapport, sans modification, 261. Débat différé, 281. Débat, 286. Motion en amendement rejetée, 286. 3e, *sur division*, 286. Adoption par Communes, sans modification, 391. Sanction royale, 454. Chapitre, 42.**Comptes et pièces justificatives du Sénat:**

Le Président informe le Sénat que le Greffier a déposé sur le Bureau les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 11. Déferé au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, 114. Rapport de ce comité, 418. Adoption, 429.

**Corporation Épiscopale Catholique de Timiskaming (Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming):**

(Voir: Timiskaming, etc.).

**Crédits pour le service public: Lois accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour:**

- N° 2, 1958—Bill C-6—1re, 2e et 3e, 44. Sanction royale, 50. Chapitre, 1.  
 N° 3, 1958—Bill C-22—1re, 2e et 3e, 120. Sanction royale, 128-129. Chapitre, 4.  
 N° 4, 1958—Bill C-46—1re, 2e et 3e, 342. Sanction royale, 348. Chapitre, 10.  
 Crédit spécial. Loi concernant, 1958—Bill C-57, 1re, 2e et 3e, 434. Sanction royale, 455. Chapitre, 21.  
 N° 5, 1958—Subsides principaux—Bill C-61—1re, 448. 2e et 3e, *sur division*, 449. Sanction royale, 455. Chapitre, 44.

**D**

**Défense aérienne de l'Amérique du Nord:**

(*Voir: Accord entre le Canada et les États-Unis, etc.*).

**Discours du Trône:**

Ouverture du Parlement—

Son Excellence le Gouverneur général, 10-14.

Motion et Ordre pour considération, 14.

Motion pour Adresse en réponse au—Motion, secondeur, débat et suite différée, 66-67, 72, 81, 85 92 110, 116. Avec la permission du Sénat l'Ordre du jour est révisé, 127. Débat et suite différée, 149-150, 153-154, 160-161. Débat ajourné, 172, 176-177. Débat et suite différée, 187-188, 206. Plus ample débat, adoption et ordre de présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 342.

Prorogation du Parlement—

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

L'honorable Juge Robert Taschereau, 455-458.

**Divisions:**

Bills. Concernant les—

(*Voir: Bills. Données générales sur les*)

Autre sujet que ceux relatifs aux bills—

Projet de la rivière Saskatchewan-Sud—

Sur motion tendant à l'approbation par le Sénat de la Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan concernant le, 439.

**Divorces. Données générales sur les:**

Bills—

Non adopté par Communes—

Terry. William Harrison—Bill SD-199.

Comité et sous-comités—

(*Voir: Comités. Divorces*).

Lois et pétitions—

(*L'index pour les pétitions et les lois accordant le divorce ou l'annulation se trouve immédiatement après l'Index concernant les Lois d'intérêt public ou local ou privé, autres que pour divorces*).

**Divorces. Données générales sur les—Fin**

## Pétitions—

## Rejetées par le Sénat—

Bélanger, Marcel.

Frajberg, Moshe.

Petit, André.

Pinoteau, Joseph-Adrien-Lucien.

Poulin, Paul-Henri.

Terry, Hazel May Howe.

## Retirées—

Bradley, James Alvin.

Liberti, Marie Blanche Waters.

McLeod, Pamela Ellen Wischhusen.

Molls, Jeannette L'Italien.

## Statistiques—

Rapport présenté et déposé sur le Bureau, 370-372.

## Témoignages et pièces les appuyant—

Messages des Communes retournant les, 183, 195, 267, 321, 350, 382, 409, 414.

**Documents déposés sur le Bureau:**

(Voir: Rapports, arrêtés en conseil, etc.).

**Douanes. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-51—1re, 448. 2e, sur division, 448. 3e, sur division, 448. Sanction royale, 455. Chapitre, 26.

**Douanes. Loi sur le tarif des—(Modification):**

Bill C-50—1re, 394. 2e, différée, 402. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 405. Rapport, sans modification, 414, 3e, 415. Sanction royale, 454. Chapitre, 27.

**Drouin. L'honorable Mark Robert:**

(Voir: Président du Sénat).

**Drogues narcotiques au Canada. Usage abusif des:**

(Voir: Interpellations).

## E

**Eisenhower. Mr. Dwight D.:**

## Président des États-Unis d'Amérique—

Le Sénat est informé qu'une allocution sera prononcée devant les Membres des deux Chambres du Parlement, dans la Chambre des Communes le mercredi 9 juillet 1958, par, 230.

Motion tendant à faire imprimer en Appendice aux Procès-verbaux du Sénat l'allocution du Président des États-Unis et les autres discours qui eurent lieu à l'occasion de la visite du 9 juillet 1958 de, présentation et adoption, 232.

(Voir *Appendice aux Journaux du Sénat du 9 juillet 1958, aux pages 234a-234j*).

Le Président informe le Sénat et donne lecture de la lettre d'appréciation du, en date du 11 juillet 1958, 256.

**Enfants des morts de la guerre (Éducation). Loi sur l'aide aux:**

Bill C-45—1re, 378. 2e, 390. 3e, 395-396. Sanction royale, 454. Chapitre, 25.

**Épizooties. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-41—1re, 290. 2e, ajournée, 298. 2e, 313. 3e, 317. Sanction royale, 347. Chapitre, 11.

**États-Unis d'Amérique:**

Comité parlementaire conjoint—

(Voir: Canada et les États-Unis d'Amérique, etc.).

Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD)—

(Voir: Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique).

Président—

(Voir: Eisenhower. Mr. Dwight D.).

Sénateurs:

Bienvenus et escortés à des fauteuils sur le parquet de la salle du Sénat, 442.

**Exploitation des mines d'or. Loi d'urgence sur l'aide à l'—(Modification):**

Bill C-53—1re, 388. 2e, 396. 3e, 396-397. Sanction royale, 454. Chapitre, 28.

**Exposition internationale de Bruxelles, 1958:**

Le Sénat est informé que le Canada sera représenté par le Président du Sénat aux cérémonies qui seront tenues à l'occasion du "Jour du Canada", le 25 août 1958, à l', 404.

**F****Fauteux. L'honorable Gerald:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

L'honorable Président du Sénat informe les honorables Membres du Sénat et les Membres de la Chambre des Communes que des lettres patentes ont été émises, 346.

Commission lue par le Greffier du Sénat et inscrite aux Journaux, 346. Sanction royale des bills, 347-348.

**G****Galles. Charles Prince de:**

(Voir: Prince de)

**Gazette du Canada:**

(Voir: Rapports, arrêtés ministériels, etc.).

**Ghana. Premier ministre du:**

(Voir: Nkrumah. L'honorable Dr Ewame).

**Gladstone. L'honorable James:**

Certificat de nomination au Sénat, 2. Présentation, 5. Serment d'allégeance, 5. Déclaration de qualité foncière, 5. Sommatation, 5.

**Gouverneur général:**

Ouvre officiellement le Parlement par un discours du Trône, 9-14.

(Voir aussi: Discours du Trône).

Députés de Son Excellence le Gouverneur général—

Cartwright. L'honorable John R.—Juge puîné de la Cour suprême du Canada.

Commission lue et inscrite aux Journaux, 189-190.

Sanction royale des bills, 188-191.

Fauteux. L'honorable Gérald—Juge puîné de la Cour suprême du Canada—

Commission lue et inscrite aux Journaux, 346.

Sanction royale des bills, 347-348, 366.

Kerwin, C.P. L'honorable Patrick—Juge en Chef du Canada—

Sanctions royales des bills, 50, 63, 128-129.

Parlement—

Se présente pour l'ouverture mais les objets pour lesquels le Parlement est convoqué ne sont pas exposés, etc. 7.

Locke. L'honorable Charles Holland—Juge puîné de la Cour suprême du Canada—

Sanction royale des bills, 298-301.

Taschereau. L'honorable Robert—Juge puîné de la Cour suprême du Canada—

Sanction royale des bills, 451-455.

Parlement—

Lit le discours du pied du Trône et proroge, 455-458.

Secrétaire du Gouverneur général—

Communications concernant—

Sanctions royales des bills, 48, 62-63, 120-121, 183, 296, 342-343, 364.

Parlement—

Ouverture, 2, 7-8.

Clôture, 450.

**Grain des Prairies. Loi sur les paiements anticipés pour le—(Modification):**

Bill C-31—1re, 284. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 294. Rapport, sans modification, 316. 3e, 316. Sanction royale, 347. Chapitre, 16.

**Greffier du Sénat—**

Absence du Président—

Informe le Sénat de l'absence inévitable, 54, 84, 96, 212, 216, 236, 266, 320, 404, 408.

Comptes et pièces justificatives—

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, dépôt, 114. Déférés au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, 114. Présentation du rapport du Comité, 418. Adoption, 429.

Déclaration de qualité foncière renouvelée par honorables sénateurs—

Rapport concernant, 96-97. Motion *re* rapport supplémentaire, 110. Rapport supplémentaire, 158.

**Greffier du Sénat—Fin**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Lecture des Commissions constituant—

Cartwright. L'honorable John R., 189.

Fauteux. L'honorable Gérald, 346.

Sanctions royales des bills, 50, 63, 129, 191, 298-301, 347-348, 366, 451-455.

Sénateurs—

Présentations durant la session—

Administre serment d'allégeance, 3-6.

Renouvellement de déclaration de qualité foncière. Rapports effectués concernant le, 96-97, 158.

**Greffier adjoint du Sénat:**

Nomination—

Paquette. M. Alcide—

Rapport du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité recommandant, 152. Adoption, 161.

**H****Habitation. Loi nationale de 1954 sur l'—(Modification):**

Bill C-10—1re, 49. 2e, 54. 3e, 62. Sanction royale, 63. Chapitre, 3.

**Heuss. Professeur Dr Theodor:**

Président de la République Fédérale d'Allemagne—

Motion à l'effet de faire imprimer, sous forme d'appendice, les allocutions prononcées le 2 juin 1958 devant et par Membres des deux Chambres du Parlement à l'occasion de la visite de, présentation et adoption, 110.

(Voir Appendice aux Journaux du Sénat du 3 juin 1958, aux pages 111a-111f).

**I****Impôt sur le revenu. Loi de—(Modification):**

Bill C-39—1re, 394. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 402. Rapport du comité, recommandant qu'autorisation soit accordée pour l'impression de 800 exemplaires en anglais et 200 en français des délibérations à l'égard de ce bill, présentation et adoption, 414. Bill rapporté, sans modification, 415. Rapport non adopté présentement mais déferé à nouveau au comité des Banques et du commerce, 415. Rapport soumis à nouveau, sans modification, 420. 3e, 421. Sanction royale, 454. Chapitre, 32.

**Impôt sur les biens transmis par décès. Loi concernant l':**

(Voir: Biens transmis par décès).

**Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne l':**

Bill C-28—1re, 260. 2e ajournée, 286. 2e, 293. 3e, 312. Sanction royale, 347. Chapitre, 13.

**Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la Belgique en vue d'étendre, au Congo belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, la Convention entre le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition en ce qui concerne les revenus:**

Bill C-29—1re, 260. 2e, ajournée, 286. 2e, 293. 3e, 312. Sanction royale, 347. Chapitre, 12.

**Impressions du Parlement:**

(Voir: Comités. Impressions du Parlement).

**Indiens. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-24—1re, 351. 2e, 365. 3e, 365. Sanction royale, 366. Chapitre, 19.

**Interpellations:**

Attention du Sénat attirée sur—

Drogues narcotiques au Canada. Usage abusif des—

Opportunité de présenter une législation donnant suite aux recommandations du Comité spécial du Sénat sur le trafic des drogues narcotiques au Canada, qui fit rapport à cette Chambre le 23 juin 1955 (*L'honorable sénateur Reid*). Débat et suite différée, 213. Débat différé, 229, 232. Débat, 238.

Situation financière de Terre-Neuve, aux termes de l'Union de Terre-neuve avec le Canada:

Rapport de la Commission royale sur la—(*L'honorable sénateur Pratt*). Débat, 340.

**Intersession du Sénat. Autorisation d'agir au nom du Sénat en ce qui concerne sa gestion:**

(Voir: Comités. Régie interne et comptabilité. Septième rapport).

**J**

**Juges. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-59—1re, 425. 2e, 430-431. 3e, 435-436. Sanction royale, 454. Chapitre, 33.

**K**

**Kerwin, C.P. L'honorable Patrick:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanctions royales des bills, 50, 63, 128.

Parlement—

Se présente pour l'ouverture mais les objets pour lesquels le Parlement est convoqué ne sont pas exposés, etc., 7.

**L**

**Lac des Bois. Loi de 1921 pour le contrôle du—(Modification):**

Bill C-25—1re, 236. 2e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles, 280. Rapport, avec un amendement, 290-291. Amendement agréé, 291. 3e, tel que modifié, 297. Amendement du Sénat accepté par les Communes, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 20.

**Libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.  
Loi relative à la:**

Bill C-49—1re, 384. 2e, débat et suite ajournée, 390, 396. 2e, 396. 3e, 396.  
Sanction royale, 454. Chapitre, 38.

**Locke. L'honorable Charles Holland:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—  
Sanction royale des bills, 298-301.

**Lois adoptées au cours de la présente session:**

LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC

SANCTIONNÉE LE 16 MAI 1958.

CHAP.

BILL N°

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Crédits pour le service public, N° 2, 1958 .....  | C-6 |
| 2. Assurance-chômage. Loi prolongeant temporairement les périodes de prestation saisonnière prévues par la Loi sur l'..... | C-9 |

SANCTIONNÉE LE 20 MAI 1958.

- |  |      |
|--|------|
| 3. Habitation. Loi sur l'—(Modification) ..... | C-10 |
|--|------|

SANCTIONNÉE LE 5 JUIN 1958.

- |  |      |
|--|------|
| 4. Crédits pour le service public, N° 3, 1958..... | C-22 |
|--|------|

SANCTIONNÉES LE 26 JUIN 1958.

- |  |      |
|--|------|
| 5. Produits agricoles du Canada. Loi sur les normes des—<br>(Modifications) .....              | C-17 |
| 6. Assurance hospitalisation et les services diagnostiques. Loi sur<br>l'—(Modification) ..... | C-30 |

SANCTIONNÉES LE 25 JUILLET 1958.

- |   |      |
|---|------|
| 7. Reprise du service de navigation exploité par la Compagnie<br>de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de<br>la Colombie-Britannique ..... | C-42 |
| 8. Cape Breton Highlands. Loi sur les parcs en ce qui concerne<br>les limites du parc national de .....   | C-36 |
| 9. Yukon. Loi sur le—(Modification) .....   | C-35 |

SANCTIONNÉES LE 7 AOÛT 1958.

- |   |      |
|---|------|
| 10. Crédits pour le service public. N° 4, 1958 .....  | C-46 |
| 11. Épizooties. Loi sur les—(Modification) .....  | C-41 |
| 12. Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention<br>entre le Canada et la Belgique, en vue d'étendre au Congo<br>belge et au territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi,<br>pour éviter la double imposition ..... | C-29 |
| 13. Impôt sur le revenu. Loi donnant suite à une Convention entre<br>le Canada et la Belgique pour éviter la double imposition<br>en ce qui concerne l' .....   | C-28 |

## Lois adoptées au cours de la présente session—Suite

CHAP.	BILL N°
14. Prêt agricole canadien. Loi sur le—(Modification) .....	C-38
15. Agriculture des Prairies. Loi sur l'assistance à l'—(Modification) .....	C-40
16. Grain des Prairies. Loi sur les paiements anticipés pour le—(Modification) .....	C-31
SANCTIONNÉES LE 13 AOÛT 1958.	
17. Chemins de fer Nationaux du Canada (Financement et garantie), 1958. Loi autorisant la prestation de fonds pour, etc. ....	C-47
18. Code criminel. Loi sur le—(Modification) .....	S-9
19. Indiens. Loi sur les—(Modification) .....	C-24
20. Lac des Bois. Loi de 1921 pour le contrôle du—(Modification) .....	C-25
SANCTIONNÉES LE 6 SEPTEMBRE 1958.	
21. Crédits pour le service public (Spéciaux) 1958 .....	C-57
22. Radiodiffusion. Loi relative à la .....	C-55
23. Campobello-Lubec. Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de .....	C-56
24. Citoyenneté canadienne. Loi sur la—(Modification) .....	C-58
25. Enfants des morts de la guerre (Éducation). Loi sur l'aide aux .....	C-45
26. Douanes. Loi sur les—(Modification) .....	C-51
27. Douanes. Loi sur le tarif des—(Modification) .....	C-50
28. Exploitation des mines d'or. Loi d'urgence sur l'aide à l'—(Modification) .....	C-53
29. Biens transmis par décès. Loi concernant l'impôt sur les.....	C-37
30. Accise. Loi sur la taxe d'—(Modification) .....	C-44
31. Administration financière. Loi sur l'—(Modification) .....	C-43
32. Impôt sur le revenu. Loi de l'—(Modification) .....	C-39
33. Juges. Loi sur les—(Modification) .....	C-59
34. Commissaires du port de la Tête des Lacs. Loi constituant en corporation les .....	C-26
35. Compagnies de prêt. Loi sur les—(Modification) .....	S-10
36. Dominion Coal Company Limited aux termes de la loi sur l'aide à la production du charbon dans les Provinces maritimes. Loi autorisant certaines modifications à l'accord conclu avec .....	C-54
37. Capitale Nationale. Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la .....	C-48
38. Libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement. Loi relative à la .....	C-49
39. Pénitenciers. Loi sur les—(Modification) .....	C-21
40. Chemins de fer. Loi sur les—(Modification) .....	C-52
41. Soldats de retour au pays. Loi sur l'assurance des—(Modification) .....	C-33

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.		BILL N°
42.	Compagnies fiduciaires. Loi sur les—( <i>Modification</i> ) .....	S-11
43.	Anciens combattants. Loi sur l'assurance des—( <i>Modification</i> ) .....	C-34
44.	Crédits pour le service public, N° 3, 1958 (Subsides principaux) .....	C-61

## LOIS D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ

SANCTIONNÉES LES 26 JUIN, 7 AOÛT, ET  
6 SEPTEMBRE 1958.

*Compagnies de ponts*

CHAP.		BILL N°
45.	Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company. Loi concernant The .....	S-4
46.	Ogdensburg Bridge Authority. Loi concernant l' .....	S-12

*Compagnies d'assurance*

47.	Mercantile and General Reinsurance Company of Canada Limited. Loi concernant The .....	S-3
48.	Protective Association of Canada. Loi concernant The .....	S-2

*Compagnies de pipe-lines*

49.	Mid Continent Pipelines Limited .....	S-15
50.	Stammount Pipe Line Company .....	S-14
51.	Trans Mountain Oil Pipe Line Company .....	S-6
52.	Westcoast Transmission Company Limited .....	S-16

*Compagnies de chemins de fer*

53.	Algoma Central and Hudson Bay Railway Company .....	S-13
54.	Compagnie du Chemin de fer Pacifique Canadien et de certaines filiales entièrement possédées. Loi concernant la ....	S-7

*Association religieuse*

55.	Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corporation épiscopale catholique de Timiskaming) .....	S-5
-----	--	-----

*Diverses*

56.	Canadian Women's Press Club. Loi constituant en corporation The .....	S-8
57.	Toronto Board of Trade .....	S-17

## DIVORCES ET ANNULATIONS

SANCTIONNÉES LES 26 JUIN, 25 JUILLET, 7 AOÛT,  
13 AOÛT ET 6 SEPTEMBRE 1958.

CHAP.		BILL N°
58.	Abbott. Frederick Wilson .....	SD-143
59.	Albertini. Bruno Giovanni .....	SD-153

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
60. Aston. Gladys Elsa Hannah Birnbaum .....	SD-246
61. Aumais. Alice Elizabeth Edden .....	SD-110
62. Baillargeon. Marc .....	SD-166
63. Baker. Frances Eileen Fischer .....	SD-69
64. Ballard. Lucille Perrin .....	SD-167
65. Bantey. Catherine Doris Dooley .....	SD-286
66. Barr. Barbara Janet Dillane .....	SD-247
67. Barre. Kathleen Margaret Coffin .....	SD-3
— Beattie. Beverley Ann Van Horne ( <i>Voir: Beattie, Edith Ann Van Horne Beattie</i> ) .....	
68. Beattie. Edith Ann Van Horne, autrement connue sous le nom de Beverley Van Horne Beattie .....	SD-11
69. Beauchemin. Margaret Eileen McKenzie .....	SD-239
70. Bédard. Bruno .....	SD-5
71. Benoit. Rita-Jeanne Landry .....	SD-315
72. Bergeron. Simonne Fournier .....	SD-253
73. Bernard. Cecily Anne Maud Carter .....	SD-254
74. Bernard. Mac, autrement connu sous le nom de Manny Bernard .....	SD-83
Bernard. Manny ( <i>Voir: Bernard, Mac, Chapitre, 74.</i> ) .....	
75. Berryman. Mary Stepko .....	SD-21
76. Berwick. Eunice Joyce Stone .....	SD-236
77. Bienvenue. Marion Brooks McConnell .....	SD-298
78. Bloodsworth. Dorothy Elizabeth Nairn Anderson .....	SD-29
79. Bock. Joseph-Anthime-Roland .....	SD-210
80. Bogatin. Helen Paperno .....	SD-139
81. Boisvert. Louise Giguère .....	SD-319
82. Booth. Constance Liliias Crawford .....	SD-12
83. Bottomley. Monica Frances Fleice .....	SD-287
84. Brais. Anita Duguay .....	SD-155
85. Brais. Georges-Étienne .....	SD-77
86. Brayton. Waldo John .....	SD-187
87. Brennan. Margaret St-Aubin .....	SD-55
88. Browman. Edith Rosen .....	SD-195
89. Brown. John Spence .....	SD-125
90. Brown. Margaret Stirling Izett .....	SD-45
91. Bucci. Barbara Crawford .....	SD-232
92. Budd. (fils). Herbert .....	SD-249
93. Bryant. Barbara May Ramsey .....	SD-100
94. Bryant. Rita Elizabeth Edwards ( <i>Annulation</i> ) .....	SD-237
95. Buchanan. Paulette Priscilla Benning .....	SD-120
96. Burack. Rhoda Carin .....	SD-16
97. Burnham. Gerald Edward .....	SD-113
98. Cabana. Kathleen Mitchell .....	SD 34
99. Cadieux. Myrto Mona Diane Chevrette .....	SD-198

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
100. Camire. Jean-Paul .....	SD-188
101. Campbell. Davina Betsy Snow .....	SD-127
102. Carnie. Dorte Glahn .....	SD-89
103. Carpentieri. Ottilie Wilhelmine Auguste Stegelitz .....	SD-114
104. Carson. John Shaw Macneill .....	SD-293
105. Carswell. Earl Bruce .....	SD-51
106. Carter. Hilda Jamesie Hatfield .....	SD-259
107. Caunter. Ruth Marsha Yanover .....	SD-117
108. Chabot. Doris Cahill .....	SD-116
109. Clancy. James .....	SD-32
110. Clarke. Fernande Leduc .....	SD-35
111. Clarke. Margaret Griffin .....	SD-59
112. Cloutier. Richard .....	SD-218
113. Cohen. Benita Gertrude Kozlov .....	SD-79
114. Colson. Vera Hamburg .....	SD-58
115. Coorsh. Charles .....	SD-65
116. Corrigan. Patricia Alleyn Burstall .....	SD-299
117. Costigan. Norma Elizabeth Gammie .....	SD-269
118. Cox. Jeannette Josephine Cools .....	SD-240
119. Crane. Mary Farrelly .....	SD-238
120. Crayter. Natasha Harpf .....	SD-266
121. Cubitz. Abie .....	SD-75
122. Cullen. Catherine Regina Hearn .....	SD-217
123. Daigneault. Francine Major .....	SD-94
124. Daunais. Claire Aubin .....	SD-66
125. David. Anne Rottermund .....	SD-137
126. Davidson. Mary Isabella Cross .....	SD-134
127. Dawe, Florence Mildred Matthews .....	SD-105
128. Day. Robena Sarah Florence Worrell .....	SD-289
129. Denis. Joseph-François-Gabriel-René .....	SD-53
130. Desbiens. Irène Rondeau .....	SD-191
131. Dindzik. (fils). Deborah Barash .....	SD-245
132. Di Nunno. Maria Giusseppea .....	SD-251
133. Dion. Iris Olive West .....	SD-276
134. Dolphin. Iona Gertrude Mary Adcock .....	SD-312
135. Donnelly. Lucille Esther Hudson .....	SD-88
136. Douglas. Gaynor Jenkins .....	SD-37
137. Doutre. Roland .....	SD-111
138. Drechsler. Fritz .....	SD-288
139. Drummond. James Dunn .....	SD-71
140. Ducharme. Jean-Louis .....	SD-25
141. Dussault. Odette Lemay .....	SD-95
142. Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann, autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elster- mann .....	SD-7

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
143. Emard. Marie-Louise Plourde Auld .....	SD-151
144. Emond. Ethel Roe .....	SD-142
145. Feifer. Jeannette Jaslow .....	SD-194
146. Fiorucci. Yolande Charron .....	SD-307
147. Fisch. Katie Miller .....	SD-60
148. Fischel. Naomi Ruth Wolfson .....	SD-92
149. Flax. Rita Firestone .....	SD-135
150. Fogel. Joyce Sherman .....	SD-101
151. Follette. Herbert Everett .....	SD-74
152. Forget. Mariette-Giselle-Denise Pesant .....	SD-242
153. Fortier. Joseph-Wilfrid-René .....	SD-118
154. Fraser. Margaret Canuel .....	SD-301
155. Freeman. Verne Alfred .....	SD-126
156. Frost. Janine Lafontaine .....	SD-148
157. Fusari. Giuseppa .....	SD-215
158. Gagnier. Anne-Marie-Mathilde Vautelet .....	SD-30
159. Gangin. Donald Malcolm .....	SD-150
160. Garfield. Gertrude Falkenstein .....	SD-278
161. Gaudet. Mary Thelma Bourgeois ( <i>Annulation</i> ) .....	SD-305
162. Gérardin. Jacques .....	SD-306
163. Girard. Thérèse Beaudoin .....	SD-28
164. Glas. Beatrice Claire Carmichael .....	SD-159
165. Goldberg. Samuel Jack .....	SD-158
166. Gordon. Charles Athol .....	SD-300
167. Gosnell. Ruth Ellen McMullin .....	SD-8
168. Goyer. Joseph Victor Cyril .....	SD-140
169. Gravel. Violet Mary Ward .....	SD-317
170. Green. Alice Latou Tubbs Wood .....	SD-123
171. Gregory. Kenneth Herbert .....	SD-231
172. Grunstein. Natan .....	SD-284
173. Guillotte. Joseph Adrien Octave .....	SD-193
174. Gwynne-Davies. Ethel Fisk .....	SD-262
175. Haeck. Jeannette Hatsedakis .....	SD-283
176. Hager. Eva Shtull .....	SD-76
177. Haggett. Henry Joseph .....	SD-141
178. Harding. Barbara Rae Lynch .....	SD-168
179. Haring. Johanna Hendrika Jilderda .....	SD-97
180. Harris. Stella Rachel Cater .....	SD-157
181. Hazell. Arthur Thomas .....	SD-274
182. Headland. Freda Bernadette Godin .....	SD-4
183. Heavers. Thomas Patrick .....	SD-181
184. Hébert. Estelle Leblanc .....	SD-169
185. Hétu. Georges Albert .....	SD-207
186. Heughan. William Gordon .....	SD-111

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
187. Holtken. Martha Ratelle .....	SD-267
188. Hopkinson. Eileen Annie Elizabeth Stonebridge .....	SD-214
189. Hruby. Anastasia Gorshko, autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby .....	SD-172
— Hruby. Ann Gorshko (Voir: Hruby. Anastasia Gorshko, Chap. 189). .....	
190. Huot. Adrienne Ménard .....	SD-258
191. Hymovitch. Miriam Astrof .....	SD-234
192. Iacurto. Giulietta Marcogliese .....	SD-248
193. Ifould. Pierrette Beauregard .....	SD-297
194. Jackson. Hazel Margaret White .....	SD-20
195. Jamesky. Celia Bernhaut .....	SD-185
196. James. Olive Margaret Lester .....	SD-104
197. Johnson. Mary Rebecca Lafontaine .....	SD-227
198. Johnston. Josette Lacaille .....	SD-311
199. Joo. Frank .....	SD-213
200. Joslin. Jean Dick ( <i>Annulation</i> ) .....	SD-302
201. Jupp. Marjorie Mary Ellen Bowes .....	SD-50
202. Juzenko. Joan Patricia Gatien .....	SD-197
203. Kadas. Dawn Yvonne Tonkin .....	SD-47
204. Kaniewski. Jone Vanda Skakauskaite .....	SD-39
205. Kashower. Robert Herman .....	SD-204
206. Kazaks. Valija Zvirgzds .....	SD-1
207. Kernaghan. Margaret Alguire .....	SD-206
208. Kell. Jean Phyllis Fensom .....	SD-318
209. Kerr. Halbert James Haldane .....	SD-303
210. Kiasman. Kaljo .....	SD-129
211. Kobel. Julia Switnicki .....	SD-18
212. Koppel. Lidija Plesums .....	SD-57
213. Kotow. Libusa Franic .....	SD-294
214. Kouri. Elie .....	SD-44
215. Krupa. Henry .....	SD-13
216. Kurdiaszow. Nikolaj .....	SD-174
217. Kyriazis. Alfreda Rose Celina Gigot .....	SD-27
218. Labbee. Ivy Elizabeth Shaw .....	SD-40
219. Lachance. Marcelle Gagnon .....	SD-84
220. Laczko. Ferenc Tamas Kalman .....	SD-14
221. Lafortune. Margaret Cox .....	SD-277
222. Laliberté. Beryl Elizabeth Scrase .....	SD-99
223. Lambert. Gordon Kent .....	SD-285
224. Lane. Sheila Estelle Rosenstone .....	SD-295
225. Lapierre. Constance Jean Backhouse Brayton .....	SD-41
226. Larman. Joyce Florence Taylor .....	SD-2
227. Larocque. Raymond Leslie .....	SD-281

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
228. Larouche. Fernand .....	SD-308
229. Layton. Beatrice Madeleine Schmid .....	SD-62
230. Lebel. Marie-Noëlla-Thérèse Legault .....	SD-221
231. LeBel. Yolande Robert .....	SD-209
232. LeBlond. James Nelson .....	SD-219
233. Lebrun. Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien .....	SD-115
234. Lecavalier. Louise Auger .....	SD-220
235. Lefebvre. Maria-Eva-Dorothé Déziel .....	SD-316
236. Legault. Dorothy Mary Shrimpton .....	SD-250
237. Léonard. Jean-Claude, Albert .....	SD-85
238. Leroux. Rénald .....	SD-296
239. Lesser. Sydney .....	SD-156
240. Limbrick. Gordon Edwin .....	SD-138
241. Lipsman. Lydia Feodorovna Ovchinnikova .....	SD-149
242. Livingston. Lise Beaudry .....	SD-176
243. Lorenz. Barbara Golebiowski .....	SD-162
244. Lortie. Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault .....	SD-90
245. Lowrey. Leonard .....	SD-310
246. Luczko. John .....	SD-145
247. MacCuaig. John Ronald .....	SD-10
248. MacDonald. Jean Mercidus Cecilia Steel .....	SD-273
249. MacNab. Elizabeth Christina Law .....	SD-212
250. MacTavish. Shirley Eileen Ferris .....	SD-178
251. Madsen. Holger .....	SD-233
252. Maher. Marie-Berthe-Hélène Guérara .....	SD-106
253. Martin. Eric Dunstan .....	SD-19
254. Mastro. Jean Audrey Vickers .....	SD-226
255. Mastropaolo. Thomas .....	SD-64
256. Mathys. Jean Adolphe Abel .....	SD-216
257. Mays. Margaret Irene Dawe .....	SD-147
258. McNaughton. Geraldine Avonne Dixon .....	SD-24
259. Meaney. Mary Madeleine Dorothy Butler .....	SD-292
260. Miles. Evelyn Mills .....	SD-205
261. Milette. Léo .....	SD-202
262. Miller. Maurice William .....	SD-313
263. Milliard. Marie-Reine Drouin .....	SD-263
264. Mugford. William Leonard .....	SD-31
265. Mullins. Evelyn Grace Blakely .....	SD-17
266. Murphy. Ann Westwater .....	SD-36
267. Murrin. Ralph .....	SD-152
268. Nemeth. Emery George .....	SD-26
269. New. Joy Diedre Shelley .....	SD-243
270. Nolet. Joseph-Léo .....	SD-91
271. Oliver. Wilfred David .....	SD-102

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
272. Osborne. Mary Pelly .....	SD-309
273. Overland. Angelina Di Battista .....	SD-203
274. Packer. Barbara Eisenstein .....	SD-78
275. Pallett. Barbara Anne Young McFadden .....	SD-272
276. Papineau. Paul-Emile .....	SD-196
277. Paquin. Roland .....	SD-38
278. Paradis. Joseph-Léonidas-Albert .....	SD-264
279. Paul. James Ross MacLaren .....	SD-161
280. Pennoyer. Shirley Watson .....	SD-171
281. Perego. Margaret Welsh Clark Gray .....	SD-235
282. Perez. Lillian May Seymour .....	SD-87
283. Petrashevics. Victor .....	SD-192
284. Philippon. Jean .....	SD-229
285. Pilcher. Gerald Leonard .....	SD-291
286. Pinkney. Florence Lillian Henderson .....	SD-93
287. Popowski. Jetti Edelstein .....	SD-228
288. Porteous. Eileen Rose Brown .....	SD-154
289. Prévost. Marie-Henriette-Andrée Massue .....	SD-255
290. Pringle. Mary Florence McLelland .....	SD-131
291. Proulx. Claude Hector .....	SD-130
292. Quinn. Francis Allan .....	SD-160
293. Reicher. Marie Becherbleith .....	SD-223
294. Reilly. Clarence Joseph .....	SD-211
295. Richer. Joseph-Lucien-Roland .....	SD-165
296. Rojzskies. Margit Szilagyi .....	SD-314
297. Rook. Beverly Joan Smithson .....	SD-52
298. Ross. Eleanor Wanda Leshynska .....	SD-190
299. Rudner. Mary Elizabeth Rainsborough Archer .....	SD-186
300. Ruelokke. Rosanne Dolimont .....	SD-282
301. Russell. Merita Helen Gertrude Alarie .....	SD-270
302. Rutenberg. Muriel Ethel Serchuk .....	SD-244
303. Said. Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin .....	SD-107
304. Sanderson. Christina Maxwell Biggs .....	SD-180
305. Sartori. Judith Margaret Bianchi .....	SD-108
306. Schneider. Johann .....	SD-175
307. Schubert. Freda Levine .....	SD-304
308. Schwartz. Sidney .....	SD-230
309. Scott. Beatrice Bellamy Drysdale .....	SD-9
310. Sedaway. Evelyn Zigayer .....	SD-189
311. Sharpe. Betty Taylor .....	SD-48
312. Sherwin. Margaret Patricia Winckworth Thornton .....	SD-56
313. Sherwood. Robert Maurice .....	SD-132
314. Showler. Edwin .....	SD-173
315. Showler. Joan Collie .....	SD-96

Lois adoptées au cours de la présente session—*Suite*

CHAP.	BILL N°
316. Silver. Norman .....	SD-73
317. Silverman. Gilda Rosen .....	SD-144
318. Simard. Francisca Catharina Sanders .....	SD-208
319. Sinclair. Olive-Jane Frances Piper .....	SD-15
320. Skarzynski. Andrzej .....	SD-200
321. Smith. Gweneth Vera Payne .....	SD-279
322. Smith. Robert .....	SD-261
323. Somers. Winifred Jean Garrett .....	SD-81
324. Snell. Evelyn Mae Wood .....	SD-260
325. Sosnowsky. Ruth Graber .....	SD-183
326. Spencer. Geraldine Marilyn Woods .....	SD-241
327. Spinner. Jack .....	SD-128
328. Sproule. Clarence Leonard .....	SD-23
329. Stanford. Patrick Charles .....	SD-98
330. Staniforth. Virginia Marshall .....	SD-43
331. Staub. Anita Fischer .....	SD-146
332. Stenstadvoll. Greta Claire Van Valkenburg .....	SD-61
— Stern. Frances Erdanova (Erdan), autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf. ( <i>Voir: Weiskopf, Frances Erdanova (Erdan). Chapitre, 357.</i> .....	
333. Swaine. Maurice Gardner .....	SD-67
334. Tahy. Eszter Jeszenszky .....	SD-122
335. Templeton. Anne McCluskey .....	SD-86
336. Terry. William Arthur .....	SD-68
337. Thomson. Marie-Aurore-Cécile Gauthier .....	SD-70
338. Thornhill. Josephine Gertrude Rice .....	SD-182
339. Timmins. Doris Williams .....	SD-49
340. Trainor. Marjorie June Gabrielson .....	SD-33
341. Tribble. Dorothy June Pearce .....	SD-136
342. Turcotte. Maurice .....	SD-179
343. Turpin. Beverly Georgina Berry .....	SD-177
344. Underhill. John Charles .....	SD-224
345. Urban. Joseph .....	SD-103
346. Usher. Patricia Wirth .....	SD-225
347. Vaillancourt. Clarabel Ellement .....	SD-109
348. Valentyne. Joseph-Ovila-Maurice .....	SD-275
349. Valiquette. Marie-Eva Desorcy .....	SD-72
350. Vogel. Nicholas .....	SD-163
— Von Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann ( <i>Voir: Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann. Chapitre, 142.</i> ) ...	
351. Walker. Sydney Clarence .....	SD-271
352. Warmington. Margaret Jeanette Young .....	SD-133
353. Wasserman. Samuel ( <i>Annulation</i> ) .....	SD-184

**Lois adoptées au cours de la présente session—Fin**

CHAP.	BILL N°
354. Watson. Annie Allish .....	SD-124
355. Wechselberger. Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle .....	SD-252
356. Weinstein. Angela Bertha May Cohen .....	SD-280
357. Weiskopf. Frances Erdanova (Erdan), autrement connue sous le nom de Esther Wesikopf Weiskopf, autrement connue sous le nom de Frances Erdanova (Erdan) Stern, autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern	SD-82
358. Weisman. Norman .....	SD-46
359. Wexler. Hyman .....	SD-265
360. White. Irene Georgina Descyca .....	SD-121
361. Wilson. Shirley Bertha Marietta Birrell .....	SD-268
362. Wing. Joseph .....	SD-257
363. Wisternitz. Lisbet Schlosser .....	SD-42
364. Witt. Viola Mary White .....	SD-164
365. Witwitski. Hedwig Papp .....	SD-290
366. Wojtowicz. Stefania Sobol .....	SD-6
367. Woodard. Lovell Orville .....	SD-256
368. Wright. Ingeborg Alves-Probst .....	SD-119
369. Wright. Marie-Marguerite-Amélie Génier .....	SD-80
370. Yarenis. Georgiu Panajiotis .....	SD-170
371. Yeaman. Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant .....	SD-222
372. Yeo. Jewel Evelyn Bockus .....	SD-22
373. Yetman. Solomon Seymour .....	SD-54
374. Zidite. Anne Gold .....	SD-63
375. Zilkalns. Otto .....	SD-201

**Lubec. Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de:**

(Voir: Chenal de Lubec, etc.)

**M****MacDonald. L'honorable John Joseph:**

Certificat de nomination au Sénat, 2. Présentation, 3. Serment d'allégeance, 3. Déclaration de qualité foncière, 3. Sommation, 3.

**Macmillan. Le très honorable Harold:**

Premier Ministre du Royaume-Uni—

Le Sénat est informé de la visite prochaine à Ottawa de et d'une allocution devant les Membres des deux Chambres du Parlement, 156.

Motion à l'effet de faire imprimer, sous forme d'appendice, l'allocution du Premier Ministre du Royaume-Uni et des autres discours prononcés à l'occasion de la visite de, le 13 juin 1958, présentation et adoption, 170-171.

(Voir Appendice aux Journaux du Sénat du 24 juin 1958, aux pages 172a-172h).

**Mercantile and General Reinsurance Company of Canada, Limited. Loi concernant The:**

Pétition, 44. Lecture, 54. Rapport, 75.

Bill S-3—1re, 80. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 93. Rapport, sans modification, 115. 3e, 126. Adoption par Communes, sans modification, 182. Sanction royale, 190. Chapitre, 47.

**Michener. L'honorable Roland:**

Informe Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture officielle du Parlement qu'il a été choisi par la Chambre des Communes au poste d'Orateur, 10.

**Mid-Continent Pipelines Limited. Loi concernant The:**

Pétition, 165. Lecture, 175. Rapport, 284.

Bill S-15—1re, 284-285. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 313. Rapport, sans modification, 334. 3e, 334. Adoption par Communes, sans modification, 446. Sanction royale, 455. Chapitre, 49.

**Mines d'or. Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des:**

(Voir: Exploitation des).

**N****Narcotiques au Canada. Usage abusif des drogues:**

(Voir: Interpellations. Drogues narcotiques)

**Nkrumah. Honorable Dr Ewame:**

Premier Ministre du Ghana—

Le Sénat est informé de l'allocution prochaine de, prononcée devant les deux Chambres du Parlement le 21 juillet 1958, 260.

Motion à l'effet de faire imprimer, sous forme d'appendice aux Procès-verbaux du Sénat l'allocution du Premier Ministre du Ghana et les autres discours à l'occasion de la visite de, le 21 juillet 1958, présentation et adoption, 279.

(Voir *Appendice aux Journaux du Sénat du 22 juillet 1958, aux pages 281a-281h*).

**O****Ogdensburg Bridge Authority. Loi concernant:**

Pétition, 168. Lecture, 174. Rapport, 216.

Bill S-12—1re, 229. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 239. Rapport, sans modification, 262. 3e, 279. Adoption par Communes, sans modification, 326. Sanction royale, 347. Chapitre, 46.

**Ordres du jour:**

Priorité donnée à un Ordre particulier par consentement unanime du Sénat, 185.

Revision, avec la permission du Sénat, étant une motion visant à l'ajournement du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, 127.

**Ouverture du Parlement:***(Voir: Parlement).***P****Paquette. Alcide:**

Nomination au poste de Greffier adjoint du Sénat, 152, 161.

*(Voir aussi: Comités. Régie interne et de la comptabilité, Deuxième rapport).***Parc national de Cape Breton Highlands. Loi sur les parcs en ce qui concerne les limites du:***(Voir: Cape Breton Highlands, etc.).***Parlement:**

Communications concernant—

Ouverture du Parlement, 3, 7-8.

Clôture du Parlement, 450.

Députés de Son Excellence le Gouverneur général—

Kerwin, C.P. L'honorable Patrick—Juge en Chef du Canada—

Se présente pour l'ouverture mais les objets pour lesquels le Parlement est convoqué ne sont pas exposés, 7.

Taschereau. L'honorable Juge Robert—Juge puîné de la Cour suprême du Canada—

Prorogation, 455-458.

Gouverneur général—

Communes—L'honorable Roland Michener—

Informe Son Excellence le Gouverneur général de son élection par la Chambre des Communes au poste de Président, 10.

Le Sénat—L'honorable Mark Robert Drouin—

*(Voir: Commission émise aux Journaux du Sénat).***Pénitenciers. Loi sur les—(Modification):**

Bill C-21—1re, 351. 2e, 364-365. 3e, 373. Sanction royale, 454. Chapitre, 39.

**Personnes purgeant des sentences d'emprisonnement. Libération conditionnelle de:***(Voir: Libération conditionnelle etc.).***Pétitions:**

Bills d'intérêt privé—

Prolongation de temps pour réception des, 362.

**Plénier. Comité:**

Amendements au Bill C-37, intitulé: Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès, rapportés par le comité permanent des Banques et du commerce, soumis à un, 421-423.

**Prairies. Loi sur l'assistance à l'agriculture des:***(Voir: Agriculture des, etc.).***Prairies. Loi sur les paiements anticipés sur le grain des:***(Voir: Grain des Prairies).*

**Premier Ministre du Ghana:**

(Voir: N'krumah. L'honorable Dr Ewame).

**Premier Ministre du Royaume-Uni:**

(Voir: Macmillan. Le très honorable Harold).

**Président du Sénat:**

## Absence—

Le Greffier informe le Sénat de l'absence inévitable du, 54, 84, 96, 212, 216, 236, 266, 320, 404, 408.

## Comptes et pièces justificatives du Sénat—

Informe le Sénat que le Greffier a déposé sur le Bureau les, 114.

## Déclarations de qualité foncière:

Relevé fait par le Greffier du Sénat concernant le renouvellement par les honorables sénateurs—

Président *pro tem* informe le Sénat, 96.

Président informe le Sénat, 158.

## Députés de Son Excellence le Gouverneur général—

Informe les Membres du Sénat et les Membres de la Chambre des Communes que des lettres patentes ont été émises constituant—

Cartwright. L'honorable John R.—Juge puîné de la Cour suprême du Canada, 189.

Fauteux. L'honorable Gérard—Juge puîné de la Cour suprême du Canada, 346.

## Discours du Trône—

## Ouverture du Parlement—

Informe le Sénat que—

Copie lui a été remise du, et en fait lecture, 14.

Son Excellence le Gouverneur général a accusé réception de l'Adresse en réponse au, qui est lu, 342.

(Voir aussi: Discours du Trône).

## Drouin. L'honorable Mark Robert—

(Voir: Commission sous le grand sceau, Journaux du Sénat, 1957-1958, à la page 3.).

## Eisenhower. Mr. Dwight D. Président des États-Unis d'Amérique—

Informe le Sénat de la réception de la lettre de, en date du 11 juillet 1958, et en donne lecture, 256.

## Exposition Internationale de Bruxelles, Belgique—

Représente le Canada aux cérémonies à l'occasion du "Jour du Canada", 404.

## Gouverneur général. Secrétaire du—

Lecture des communications du, concernant—

Sanction royale des bills, 48, 62-63, 120-121, 183, 296, 342-343, 364.

Parlement—

Ouverture, 2, 7-8 (Officielle).

## Parlement—

## Ouverture—

Informe le Sénat et la Chambre des Communes que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos d'exposer les objets pour lesquels il a convoqué le présent Parlement, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi, 7.

**Président du Sénat—Fin**

Informe l'Orateur de la Chambre des communes de l'Ordre de Son Excellence le Gouverneur général qu'il reconnaît et permettra leurs privilèges constitutionnels, 10.

**Discours du Trône—**

Informe le Sénat que—

Copie lui a été remise du, et en donne lecture, 14.

Son Excellence le Gouverneur général a accusé réception de l'Adresse en réponse au, 342.

**Pro tem—**

Choquette. L'honorable Lionel, 216, 236, 266, 408.

Horner. L'honorable Ralph Byron, 96.

Pearson. L'honorable Arthur M., 54, 84, 212, 320, 404.

**Sénateurs—****Nominations—**

Informe le Sénat de la réception des certificats par le Greffier des, 2.

**Déclarations de qualité foncière—**

Informe le Sénat concernant les, effectuées et souscrites, 3, 4, 5, 6, et renouvelées ensuite, 96, 158.

**"Six heures"**

Quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, 373.

*Par consentement unanime*, il ne quitte pas maintenant le fauteuil, 423.

**Président de la République Fédérale d'Allemagne:**

(Voir: Heuss. Professeur Dr Theodor).

**Président des États-Unis d'Amérique:**

(Voir: Eisenhower. Mr. Dwight D.).

**Prêt agricole canadien. Loi sur le—(Modification):**

Bill C-38—1re, 316. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 324. Rapport, sans modification, 334. 3e, 334. Sanction royale, 347. Chapitre, 14.

**Prévisions budgétaires:**

Pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, déposées, 26.

Supplémentaires, pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, déposées, 97.

Autres supplémentaires (I), pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, déposées, 428.

**Prières:**

(Voir: Sénat. Prières).

**Prince Charles. Son Altesse Royale le:**

Le Sénat est informé que Sa Majesté la Reine a désigné son Altesse Royale le Prince Charles au titre de Charles Prince de Galles, 304.

**Prince de Galles, Charles:**

Le Sénat est informé que Sa Majesté la Reine a désigné Son Altesse Royale le Prince Charles au titre de, 304.

**Prince de Galles, Charles—Fin**

Prières, Sénat—

Modifiées concernant le, 304.

**Pro forma. Bill:**

(Voir: Chemins de fer. Loi concernant les)

**Produits agricoles du Canada. Loi sur les normes des—(Modification):**

Bill C-17—1re, 120. 2e, ajournée, 150. 3e et déferé au comité permanent des Ressources naturelles 154. Rapport, sans modification, 176. 3e, 176. Sanction royale, 190. Chapitre, 5.

**Protective Association of Canada. Loi concernant The:**

Pétition, 26. Lecture, 48. Rapport, 75.

Bill S-2—1re, 80. 2e et déferé au comité permanent des Banques et du commerce, 92. Rapport, sans modification, 115. 3e, 125. Adoption par Communes, sans modification, 182. Sanction royale, 190. Chapitre, 48.

**Provinces maritimes. Accord conclu avec The Dominion Coal Company Limited aux termes de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les—Loi autorisant certaines modifications:**

(Voir: Accord conclu avec The, etc.).

**Q****Qualité foncière. Renouvellements des Déclarations de la:**

(Voir: Sénateurs. Qualité foncière).

**Radiodiffusion. Loi relative à la:**

Bill C-55—1re, 414. 2e, débat et suite ajournée, 414. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 425. Rapport du comité, recommandant l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français de ses délibérations à l'égard de ce bill, présentation et adoption, 435. Bill rapporté du comité, avec quatre amendements, 442-443. 3e, tel que modifié, 443. Amendements du Sénat acceptés par les Communes, 449. Sanction royale, 455. Chapitre, 22.

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau:**

Accord entre le Gouvernement du Canada et la Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse—

Accord daté le 26 mars 1957 (Cape Breton Highlands-Limited du parc national), 326.

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'organisation et le fonctionnement de la défense aérienne (NORAD), signé à Washington le 12 mai 1958, 54.

(Imprimé sous forme d'appendice aux Journaux du Sénat du 22 mai 1958, aux pages 72a-72d).

Affaires extérieures. Ministère des—

Rapport pour l'année civile 1957, 242.

Agricoles. Office des produits—

(Voir: Office des produits etc.).

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

- Agricoles. Vente coopérative des produits—  
(Voir: Produits agricoles, etc.).
- Allocations de retraite des députés. Loi sur les—  
Rapport sur l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 88.
- Allocations familiales et sécurité de la vieillesse. Loi sur les—  
Rapport sur les dépenses et l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 343.  
*Un rapport corrigé est subséquemment déposé, à la page 394 des Journaux du Sénat.*
- Améliorations agricoles. Loi sur les—  
Rapport sur les opérations pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 268.
- Anciens combattants. Loi sur l'assurance aux:  
Relevé pour l'année financière 1957-1958, 196.
- Anciens combattants. Loi sur les terres destinées aux—  
Relevé pour l'année financière 1957-1958, 196.
- Anciens combattants. Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux—  
Rapport sur les opérations pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 284.
- Armée, Loi sur le fonds de bienfaisance de l'—  
Rapport annuel pour l'année financière 1957-1958, 196.
- Assistance à la vieillesse. Loi sur l'—  
Rapport sur les dépenses et l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 48.
- Assurance-chômage. Loi sur l'—  
Rapport sur les dépenses et l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 352.
- Assurance-chômage. Commission sur l'—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 388.
- Assurance-chômage. Comité consultatif sur l'—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 394.
- Assurances du Canada. Surintendant des—  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957—  
re Compagnies de petits prêts et de prêteurs d'argent, 114.  
re Associations coopératives de crédit, auxquelles ont été émis des certificats sous l'empire de la Loi sur les Associations coopératives de crédit, 114.  
re Exposés annuels des Compagnies d'assurance-vie et des Sociétés de bienfaisance fraternelle, Vol. III, 114.  
Vol. 1, concernant le Précis des rapports des compagnies d'assurance du Canada, 352.
- Atomic Energy of Canada Limited—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 256.
- Aveugles. Loi sur les personnes—  
Rapport sur les dépenses et l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 48.
- Aviation Civile Internationale—  
Protocole modifiant l'Article 45 de la Convention sur l', 442.

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

- Banque du Canada. Gouverneur de la—  
Rapport au ministre des Finances pour l'année 1957, 114.
- Banques à charte du Canada—  
Relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants pour les années financières 1956 et 1957, 114.
- Bibliothécaire national—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 217.
- Bibliothécaire parlementaire—  
Rapport à la première session, vingt-quatrième Parlement, 18.
- Bretton Woods. Loi sur l'accord de—  
Rapport sur les opérations pour l'année financière 1957-1958, 174.
- Cabotage—  
Rapport de la Commission royale du 9 décembre 1957, 70.
- Canada-Danemark—  
Échange de notes—  
Services aériens. Modification de l'Accord de 1949 à l'égard de, 442.  
Visas. Modification de l'échange de notes du 22 septembre et du 14 octobre 1949, concernant, 442.
- Canada-États-Unis d'Amérique—  
Échange de notes concernant—  
Installations destinées au ravitaillement en vol en territoire Canadien, signées à Ottawa, le 30 juin 1958, 212.  
Buffalo Port Erie Bridge, signées à Ottawa les 3 et 11 avril 1958, 75.
- Canada-États-Unis d'Amérique. Comité conjoint sur défense commune—  
Échange de notes concernant l'établissement de, 446.
- Canada-Inde—  
Convention financière signée à Ottawa le 20 février 1958, mise en vigueur le 20 février 1958, 74.
- Canada-Nations Unies, 1957—  
Série de Conférences, 1958, 442.
- Canada-Norvège—  
Échange de notes—  
Services aériens. Modification de la Convention de 1950, concernant, 442.  
Frégates. Concernant le transfert de trois frégates de la classe Prestonian, 442.  
Visas. Modification de l'échange de notes des 4 et 13 mars 1950, concernant, 442.
- Canada-Pakistan—  
Convention concernant la priorité des demandes de brevets d'inventions, signée à Karachi le 15 janvier 1958; mise en vigueur le 15 avril 1958, 74.
- Canada-Portugal—  
Échange de notes concernant les visas de non-immigrants pour les voyages entre les deux pays, signées à Lisbonne, Portugal, le 24 janvier 1958; mise en vigueur le 15 février 1958, 74.

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

## Canada Rhodésie et Nyasaland—

Accord commercial signé à Salisbury le 6 février 1958; mise en vigueur le 7 février 1958, 74.

## Canada-Suède—

## Échange de notes—

Services aériens. Modification de l'Accord de 1957 concernant, 442.  
Visas. Modification de l'Accord de 1949, concernant, 442.

## Canada-Suisse—

Accord concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, signé à Ottawa le 6 mars 1958, 74.

## Canadian Arsenals Limited—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 268.

## Champs de bataille nationaux—

(Voir: Commission des, etc.).

## Chemins de fer nationaux du Canada—

Rapport annuel, 1957, 70.

Rapport annuel, 1957, (West Indies) Steamships Limited, 70.

Rapport des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 70.

Rapport du Trust des titres, 1957, 70.

## Citoyenneté et immigration. Ministère de—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 158.

## Coalitions—

(Voir: Enquêtes sur les, etc.).

## Commerce. Ministère du—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 75.

Rapport concernant les immobilisations privées et publiques en Canada.  
Perspective pour 1958, 84.

## Commissaires des Transports—

Pour l'année terminée le 31 décembre 1957, en conformité des dispositions de l'article 31 de la Loi sur les chemins de fer, 19.

## Commission canadienne du blé—

Rapport pour l'année récolte 1956-1957, 84.

## Commission d'énergie du Nord-Canadien—

Rapport avec celui de l'Auditeur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 236.

## Commission des Champs de bataille nationaux—

Rapport de l'Auditeur général sur vérification des comptes et des relevés financiers pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 256.

## Commissaires des grains pour le Canada—

Rapport pour l'année 1957, 84.

## Commission des lacs Winnipeg et Manitoba—

Rapport du 30 juin 1958, concernant les mesures visant au contrôle des, avec Appendice, 352.

## Commission du district fédéral—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 74.

Budgets d'établissement et d'exploitation pour l'année financière terminée le 31 mars 1959 avec Arrêté en conseil C.P. 1958-1129, et approbation, 376.

---

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

- Commission du prêt agricole canadien—  
 Budget d'établissement, Arrêté en conseil C.P. 1958-540, du 11 avril 1958, approuvant, 438.  
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 284.
- Commission du service civil—  
 Rapport au Parlement pour l'année civile 1957 concernant les positions exclues de la Loi du service civil, 74.  
 Rapport pour l'année 1958, 404.
- Commission du tarif—  
 Rapport sur les textiles, étant ordre N° 125, daté le 2 avril 1958, 260.
- Commission d'enquête royale sur la situation financière de Terre-Neuve—  
 Rapport en conformité des termes de l'Union de Terre-Neuve au Canada, daté le 31 mai 1958, 297.
- Commission royale Gordon—Rapport final—  
 (Voir: Perspectives économiques du Canada, Commission royale sur).
- Commission royale sur le cabotage—  
 (Voir: Cabotage).
- Commissions royales—(Voir:)  
 Cabotage. Rapport sur le—  
 Dessins industriels. Rapport sur les—  
 Droits d'auteur. Rapport sur les—  
 Perspectives économique du Canada. Rapport sur les—
- Conférence Internationale du Travail—  
 Convention N° 106, concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux, 66.  
 Recommandation N° 103, concernant le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux, 66.  
 Convention N° 107, concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes et autres populations tribales, 66.
- Conseil des arts du Canada—  
 Premier rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 242.  
 Rapport de l'auditeur général sur le bilan au 31 mars 1958, 395.
- Corporation commerciale canadienne—  
 Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 208.
- Cours d'eau internationaux. Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des—  
 Rapport sur les opérations pour l'année financière terminée le 31 décembre 1957, 97.
- Crédits pour le service public—  
 Pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 26.  
 Supplémentaires—Pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 428.  
 Autres supplémentaires (I)—Pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, 428.
- Crédits à l'exportation. Loi sur l'assurance des—  
 Rapport sur les opérations sous l'empire de la Partie LL, pour l'année terminée le 31 mars 1958, 133.

- Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**
- Crédits à l'exportation. Corporation sur l'assurance des—  
Rapport et relevés financiers pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 84.
- Cultivateurs et créanciers. Application de la Loi sur les arrangements entre—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 74.
- Décrets, ordonnances et règlements, 1958—  
(*Gazette du Canada, Partie II*)—  
N<sup>os</sup> 3 à 8, 19.  
N<sup>o</sup> 9, 74.  
N<sup>o</sup> 10, 133.  
N<sup>o</sup> 11, 174.  
N<sup>o</sup> 12, 212.  
N<sup>o</sup> 13, 268.  
N<sup>o</sup> 14, 326.  
N<sup>o</sup> 15, 400.  
N<sup>o</sup> 16, 438.
- Index codifié et tableau des modifications—  
Pour la période du premier janvier 1955 au 30 juin 1958, 400, 428.
- Defence Construction (1951) Limited—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 208.
- Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD)—  
(*Voir: Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, etc.*)
- Défense commune. Comité conjoint du Canada et des États-Unis—  
Échange de notes concernant l'établissement de—  
Signées à Ottawa le 29 août et le 2 septembre 1958; mise en vigueur le 2 septembre 1958, 446.
- Défense. Production de la—  
(*Voir: Production de la, etc.*)
- Députés—  
(*Voir: Allocations de retraite, etc.*)
- Dessins industriels. Rapport sur—  
Par Commission royale sur brevets, droits d'auteur, marques commerciales et dessins industriels, 351.
- Droits d'auteur. Rapport sur—  
Par Commission royale sur brevets, droits d'auteurs, marques commerciales et dessins industriels, 152.
- Eldorado Mining and Refining Limited—  
Rapport pour l'année expirant le 31 décembre 1957, 75.
- Enquêtes sur les coalitions. Loi relative aux—  
Bois à pâte dans certaines régions de l'Est du Canada. Rapport sur les pratiques restrictives du commerce de la Commission ad hoc, concernant l'achat de, 44.
- Levure. Concernant la fabrication, la distribution et la vente de la, 304.
- Oxyde de zinc. Concernant la production, la distribution et la vente de l', 304.

---

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

Exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz.

Loi sur—

Rapport pour l'année civile 1957, 48.

Exportation et importation. Loi sur les permis d'—

Rapport pour l'année 1957 concernant les opérations de, 84.

Formation professionnelle. Loi sur la coordination de la—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, sur la, 217.

Galerie nationale du Canada—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 242.

Gazette du Canada—

(Voir: Décrets, ordonnances etc).

Gendarmerie royale du Canada—

Rapport du Commissaire pour l'année terminée le 31 mars 1957, 44.

(*Texte anglais déposé 1re session, 23e Parlement, page 45*).

Rapport sur l'administration de la Partie V de la Loi, pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 44.

Rapport sur l'administration de la Partie V de la Loi, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958 44.

Graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme—

Liste des répartitions et mises à point durant la période s'étendant du 1er octobre 1957 au 5 mai 1958, 97.

Grains pour le Canada. Commissaires des—

(Voir: Commissaires des, etc.).

Immigration. Loi sur l'—

Rapport pour l'année financière 1957-1958 sur les prêts consentis sous l'empire des dispositions de l'article 69(6), 66.

Relevé des permis émis pour la période du 1er janvier 1957 au 31 décembre 1957, sous l'empire de l'article 8(5), 66.

Impressions et de la papeterie. Département des—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 351.

Indiens. Loi des—

Rapport pour l'année financière 1957-1958 des prêts consentis en vertu de l'article 69(6), 66.

Invalides. Loi sur les personnes—

Rapport des dépenses et administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, en vertu de, 48.

“Lignes aériennes au Canada. La concurrence des”—

Une étude préparée par Stephen F. Wheatcroft, à la demande du ministre des Transports, en date de mai 1958, 196.

Lignes aériennes Trans-Canada—

Rapport pour l'année civile 1957, 74.

Rapport de l'Auditeur général au Parlement des comptes pour l'année expirant le 31 décembre 1957, 74.

Marine marchande (Marins malades)—

Relevé des recettes et dépenses sous l'empire de la Partie V pour l'année financière terminée le 31 mars 1958 174.

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

- Mission commerciale canadienne au Royaume-Uni—  
(Novembre-décembre, 1957)—  
Rapport, 97.
- Navigation maritime. Convention relative à la création d'une organisation  
gouvernementale consultative de la—  
Mise en vigueur le 17 mars 1958, 75.
- Nations Unies—  
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture en 1957-1958. Rapport  
sur l'activité des, 343.
- Nord Canadien—  
(Voir: Commission d'énergie, etc.).
- Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation—  
Rapport sur les opérations pour l'année terminée le 31 décembre 1957,  
84.
- Northern Transportation Company Limited—  
Rapport pour l'année close le 31 décembre 1957, 75.
- Nouvelle-Écosse. Commission d'énergie de la—  
(Voir: Accord entre le Gouvernement du Canada et la Commission).
- Office des produits agricoles—  
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 162.
- Office pour les prix de soutien des pêcheries—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 168.
- Pêche. Loi sur les prêts aidant aux opérations de la—  
(Voir: Prêts aidant aux, etc.).
- Pêcheries (Eaux profondes). Loi sur les—  
Arrêté en conseil C.P. 1958-386, autorisant le mode d'affectation des  
primes de pêche à verser pour l'année financière 1957-1958, et  
exposé montrant comment ont été effectués les paiements, 75.
- Pêcheries. Ministère des—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 54.
- Pêcheries. Office pour les prix de soutien des—  
(Voir: Office pour les, etc.).
- Pénitenciers. Commissaire des—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 44.
- Perspectives économiques du Canada—  
Rapport final de la Commission royale sur les, 54.  
Études préparées pour la Commission royale, 114, 196, 268, 382.
- Polymer Corporation Limited—  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, 66.
- Pratiques restrictives du commerce. Commission sur les—  
(Voir: Enquêtes sur les etc.).
- Prêt agricole canadien. Commission du—  
(Voir: Corporation du).
- Prêts aux améliorations agricoles. Loi sur les—  
(Voir: Améliorations agricoles, etc.).

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Suite**

- Prêts aidant aux opérations de la pêche. Loi sur les—  
Rapport sur les opérations pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 284.
- Producteurs de grains des Prairies. Loi sur le financement provisoire des—  
Rapport des opérations pour la période du 1er septembre 1957 au 31 mai 1958, 290.
- Production de la défense—  
Rapport pour l'année civile 1957, 74, 409.
- Produits agricoles. Loi sur la vente coopérative des, 1939—  
Rapport sur les accords pour l'année close le 31 mars 1958, 168.
- Provinces de l'Atlantique. Mise en valeur de l'énergie électrique dans—  
Rapport sur les activités pour l'année terminée le 31 mars 1958, en vertu de la Loi 168.
- Conventions intervenues—  
Nouveau-Brunswick et Canada, en date du 14 février 1958, 168.  
Nouvelle-Écosse et Canada, en date du 20 février 1958, 168.
- Publications relatives au budget—  
Préparées pour l'information du Parlement, budget 1958-1959, 174.
- Ravitaillement en vol en territoire Canadien—  
(Voir: Canada-États-Unis d'Amérique. Échange de notes entre).
- Relations industrielles et enquêtes visant les différends de travail. Loi sur les—  
Rapport pour l'année financière 1957-1958, 74.
- Rentes du gouvernement. Loi sur les—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 121.
- Santé nationale et bien-être social. Ministère de la—  
Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 428, 446.
- Saskatchewan-Sud. Projet d'aménagement du bras sud de la rivière—  
Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Saskatchewan du 25 juillet 1958, concernant, 326, 414.  
(*Imprimée sous forme d'appendice aux Journaux du Sénat, 1er septembre 1958, aux pages 431a-431m*).
- Secrétaire d'État du Canada—  
Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, en conformité de l'article 8 chapitre 77, S.R.C., 70.
- Sécurité de la vieillesse et allocations familiales. Loi sur—  
Rapport sur les dépenses et l'administration pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 343.
- Séquestre des biens ennemis—  
Rapport pour l'année civile 1957, 44.
- Services aériens transcontinentaux du Canada—  
Étude de l'à-propos et des conséquences économiques de la concurrence, 196.
- Société canadienne des télécommunications transmarines—  
(Voir: Télécommunications etc.).

**Rapports, arrêtés ministériels et autres documents déposés sur le Bureau—Fin**

Société centrale d'hypothèques et de logement—

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1957, tel que requis par l'article 33(3) de la Loi sur la, chapitre 46, S.R.C., 56.

Société Radio-Canada—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 242.

Soldats de retour. Loi sur l'assurance des—

État pour l'année financière 1957-1958.

Télécommunications transmarines. Société canadienne des—

Rapport pour l'année terminée le 31 mars 1958, 152.

Terre-Neuve. Commission royale d'enquête sur la situation financière de—  
(Voir: Commission royale d'enquête sur etc.).

Territoires du Nord-Ouest—

Ordonnances sanctionnées le 21 janvier 1958, 74.

Ordonnances sanctionnées le 18 juillet 1958, 400.

Territoire du Yukon—

Ordonnances sanctionnées le 5 mai 1958, 97.

Trans-Canada—

(Voir: Lignes aériennes, etc.).

Travail. Ministère du—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, 400.

Travaux publics. Ministère des—

Rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, 74.

Viet-Nam. Huitième rapport de la Commission Internationale pour la surveillance et le contrôle du, 395.

**Rapports:**

(Voir: Sénateurs. Déclarations de qualité foncière).

**Reine Élisabeth II. Sa Majesté la:**

Prince de Galles. Désignation de Son Altesse royale le Prince Charles, 304.

**Reprise du service de navigation exploité par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique:**

Bill C-42—1re, 296. 2e, 296. 3e, 296. Sanction royale, 301. Chapitre, 7.

**Règles du Sénat:**

Modifiées—

Règles 78 et 79. Motion concernant, présentation et adoption, 424-425.

Suspendues—

Bills d'intérêt privé—

Règle 119, à l'égard du Bill S-17, intitulé: "Loi concernant The Board of Trade of the City of Toronto, 383.

Bills d'intérêt public—

Règles 23, 24 et 63. Motion concernant, présentation et adoption, 291.

**Restaurant du Parlement:**

(Voir: Comités. Restaurant du Parlement).

**Royaume-Uni. Premier Ministre du:**

(Voir: Macmillan. Le très honorable Harold).

**S**

**Sanctions royales des bills.** 50, 63, 128-129, 190, 298, 345-348, 366-367, 451-455.

**Saskatchewan-Sud. Accord concernant le projet de la rivière de:**

(Voir: Accord entre le Gouvernement du Canada et etc.).

**Séances d'urgence du Sénat:**

Motion et Ordre concernant, 66.

**Sélection. Comité de:**

(Voir: Comité de).

**Sénat. Données générales concernant le:**

Ajournement prolongé, 158.

Attention attirée—

(Voir: Interpellations).

Comptes et pièces justificatives pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, déposé par le Greffier du Sénat, 114. Déféré au comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, 114. Présentation du rapport du comité, 418. Adoption du rapport, 429.

Divisions—

(Voir: Bills. Divisions.)

(Voir: Divisions. Autres que relatives à des bills).

Ordres du jour—

(Voir: Ordres du jour).

Président—

(Voir: Président du Sénat).

Prières—

Revisé aux fins d'inclure Charles le Prince de Galles, 304.

Règles—

Modifiées—

Règles 78 et 79. Concernant Comités permanents et spéciaux, 416, 424-425.

Suspendues—

Bill d'intérêt privé—

Règle 119 concernant le Bill S-17, intitulé: "Loi concernant The Board of Trade of the City of Toronto", 383.

Bills d'intérêt public—

Règles 23, 24 et 63, 291.

**Sénat, Données générales concernant le—Fin**

## Séances—

Urgence. Motion concernant, présentation et adoption, 66.

## “Six heures”—

Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, 373.

Le Président demeure sur le fauteuil, *par consentement unanime*, 423.

Séances d'urgence. Motion concernant, présentation et adoption. 66

**Sénateurs:**

Décès survenus immédiatement avant ou durant la session parlementaire de 1958—

## Hommages rendus aux honorables sénateurs—

Hawkins. Charles G. (le 14 août 1958), 370.

MacKinnon, C.P. James Angus (le 18 avril 1958), 18.

Marcotte. Arthur. (le 18 août 1958), 383.

## États-Unis d'Amérique—

Visiteurs des, bienvenus et accompagnés à des fauteuils sur le parquet de la Chambre du Sénat, 442.

## Félicitations—

L'honorable sénateur Sullivan à l'occasion de sa nomination au titre de Chirurgien honoraire auprès de Sa Majesté la Reine, 149.

## Présentations durant la session parlementaire de 1958—

Certificats de nomination, présentation, serment d'allégeance, déclaration de qualité foncière, sommation—

## Les honorables sénateurs—

Choquette, Lionel, 6.

Gladstone, James, 5.

MacDonald, John Joseph, 3.

Thorvaldson, Gunner S., 4.

## Qualité foncière. Déclarations de—Renouvellements—

Exposé par le Greffier du Sénat, 95-96.

Exposé supplémentaire autorisé, 110. Dépôt, 158.

## Représentants officiels—

Exposition Internationale de Bruxelles, Belgique—

L'honorable Mark Robert Drouin, 404.

Conférence de l'Union Interparlementaire à Rio-de-Janeiro, Brésil—

L'honorable Jean-Marie Dessureault, 294.

(Voir aussi: Liste des sénateurs suivant ancienneté, ordre alphabétique, par provinces et sur comités).

**Service public:**

(Voir: Crédits pour le).

**Service de navigation exploité par la Compagnie du Pacifique-Canadien sur la côte de la Colombie-Britannique. Loi pourvoyant à la reprise du:**

(Voir: Reprise du service de navigation, etc.).

**“Six heures”:**

Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, 373.

Le Président demeure sur le fauteuil, *par consentement unanime*, 423.

**Société centrale d'hypothèques et de logement:**

Rapport pour l'année close le 31 décembre 1957—

Déposé sur le Bureau, 56.

Déféré au comité permanent des Finances, pour examen et rapport, 62.

Rapport du comité, recommandant qu'autorisation soit accordée pour l'impression de 800 exemplaires en anglais et 200 en français de leurs délibérations quotidiennes à l'égard dudit rapport, présentation et adoption, 62. Rapport du comité présenté, 352, et autorisation de faire imprimer comme appendice aux Procès-verbaux du Sénat, 352. (*Voir Appendice aux Journaux du Sénat du 12 août 1958, aux pages 360a-360j*). Considération du rapport différée, 365, 374. Motion pour adoption, débat et suite ajournée, 376, 384. Débat différé, 389, 396. Plus ample débat et adoption, 401.

**Soldats de retour au pays:**

(*Voir: Assurance des, etc.*).

**Stannmount Pipe Line Company. Loi concernant:**

Pétition, 208. Lecture, 217. Rapport, 268.

Bill S-14—1re, 268. 2e et déféré au comité permanent des Transports et communications, 293. Rapport, sans modification, 321. 3e, 331.

Adoption par Communes, sans modification, 414. Sanction royale, 454. Chapitre, 50.

**Subsides pour le service public:**

(*Voir: Crédits pour, etc.*).

**Successions. Loi concernant l'impôt sur les:**

(Biens transmis par décès).

**Suspension de certaines règles du Sénat:**

(*Voir: Règles. Suspension des.*).

## T

**Taschereau. L'honorable Robert:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanction des bills, 450.

**Terres au Canada. Utilisation des:**

(*Voir: Comité spécial. Utilisation des, etc.*).

**Thorvaldson. L'honorable Gunner S.:**

Certificat de nomination au Sénat, 2. Présentation, 4. Serment d'allégeance,

4. Déclaration de qualité foncière, 4. Sommaton, 4.

**Timiskaming. Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of Timiskaming (Corpoartion Épiscopale Catholique de Timiskaming):**

Pétition, 133. Lecture, 158. Rapport, 164.

Bill S-5—1re, 168-169. 2e et déféré au comité permanent des Bills d'intérêt privé, 177. Rapport, avec un amendement, 212. Amendement agréé, 212. 3e, 229. Adoption par Communes, sans modification, 326. Sanction royale, 347. Chapitre, 55.

**Toronto. Loi concernant The Board of Trade of the City of:**

(Voir: Board of Trade, etc.).

**Trans-Mountain Oil Pipe Line Company. Loi concernant The:**

Pétition, 164. Lecture, 174. Rapport, 175.

Bill S-6—1re, 176. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 188. Rapport, sans modification, 208. 3e, 208. Adoption par Communes, sans modification, 378. Sanction royale, 454. Chapitre, 51.

**Trône. Discours du:**

(Voir: Discours du).

**U****Union Interparlementaire. Quarante-septième Conférence annuelle de l':**

Le Sénat est informé que l'honorable sénateur Dessureault et M. Broome, membre de la Chambre des Communes pour Vancouver-Sud, représenteront le Canada, à titre d'observateurs, à la Conférence tenue du 24 juillet au 1er août 1958, à Rio-de-Janeiro, Brésil, 294.

**Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement:**

Nomination du comité pour considérer les, 14.

**V****Vicariat apostolique de Timiskaming:**

(Voir: Timiskaming. Loi concernant The Catholic Episcopal Corporation of).

**W****Westcoast Transmission Company Limited. Loi concernant The:**

Pétition, 164. Lecture, 174. Rapport, 326.

Bill S-16—1re, 327. 2e et déferé au comité permanent des Transports et communications, 344-345. Rapport, sans modification, 362. 3e, 362. Adoption par Communes, sans modification, 438. Sanction royale, 454. Chapitre, 52.

**Y****Yukon. Loi sur le—(Modification):**

Bill C-35—1re, 260. 2e, 280. 3e, 285, 286. Sanction royale, 300. Chapitre, 9.

**ANNULATIONS****B****Bryant. Rita Elizabeth Edwards**

Pétition, 71. Rapport, 274. Adoption, 287.

Bill SD-237—1re, 311. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 94.

## G

**Gaudet. Mary Thelma Bourgeois**

Pétition, 165. Rapport, 355. Adoption, 359.  
 Bill SD-305—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Mes-  
 sage, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 161.

## J

**Joslin. Jean Dick**

Pétition, 30. Rapport, 353. Adoption, 359.  
 Bill SD-302—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 408. Mes-  
 sage, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 200.

## W

**Wasserman. Samuel**

Pétition, 34. Rapport, 226. Adoption, 233.  
 Bill SD-184—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Mes-  
 sage, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 353.

## DIVORCES

## A

**Abbott. Frederick Wilson**

Pétition, 29. Rapport, 202. Adoption, 209.  
 Bill SD-143—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 320. Mes-  
 sage, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 58.

**Albertini. Bruno Giovanni**

Pétition, 98. Rapport, 205. Adoption, 209.  
 Bill SD-153—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321.  
 Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 59.

**Allan. Harold Frederick**

Pétition, 71.

**Anderson. Viola Gariepy**

Pétition, 27.

**Andfossi. Muriel Frances Marion Simpson**

Pétition, 29.

**Aston. Gladys Elsa Hannah Birnbaum**

Pétition, 133. Rapport, 276-277. Adoption, 287.  
 Bill SD-246—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Mes-  
 sage, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 60.

**Aumais. Alice Elizabeth Edden**

Pétition, 29. Rapport, 143. Adoption, 154.

Bill SD-110—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 61.

**Aveline. Jean Marion Miles**

Pétition, 29.

**B****Backman. Ruth Millstein**

Pétition, 134.

**Baillargeon. Marc**

Pétition, 134. Rapport, 221. Adoption, 233.

Bill SD-166—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 62.

**Baker. Frances Eileen Fisher**

Pétition, 27. Rapport, 122. Adoption, 233.

Bill SD-69—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 63.

**Ballard. Lucille Perrin**

Pétition, 29. Rapport, 221. Adoption, 233.

Bill SD-167—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 64.

**Bamber. Margaret Stewart Cairns**

Pétition, 37.

**Bantey. Catherine Doris Dooley**

Pétition, 134. Rapport, 335. Adoption, 339.

Bill SD-286—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 65.

**Barr. Barbara Janet Dillane**

Pétition, 97. Rapport, 277. Adoption, 287.

Bill SD-247—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 414. Message, 414. Sanction royale, 454. Chapitre, 66.

**Barre. Kathleen Margaret Coffin**

Pétition, 29. Rapport, 77. Adoption, 85.

Bill SD-3—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 67.

**Bastien. Léo**

Pétition, 29.

**Beattie. Beverley Ann Van Horne**

—Voir: Beattie, Edith Ann Van Horne.

**Beattie. Edith Ann Van Horne (autrement connue sous le nom de Beverley Ann Van Horne Beattie)**

Pétition, 28. Rapport, 79. Adoption, 85.

Bill SD-11—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 68.

**Beauchemin. Margaret Eileen McKenzie**

Pétition, 71. Rapport, 274-275. Adoption, 287.

Bill SD-239—1re, 311. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 69.

**Bédard. Bruno**

Pétition, 28. Rapport, 77. Adoption, 85.

Bill SD-5—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 70.

**Bélanger. Marcel**

Pétition, 28. Rapport, 271. Adoption, 287.

—*Pétition rejetée*—

**Belsky. Rose Kornitzer**

Pétition, 30.

**Benoit. Rita Jeanne Landry**

Pétition, 26. Rapport, 357-358. Adoption, 359.

Bill SD-315—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 71.

**Bergame. Aldo**

Pétition, 29.

**Bergeron. Simonne Fournier**

Pétition, 167. Rapport, 305. Adoption, 317.

Bill SD-253—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 72.

**Bernard. Cecily Anne Maud Carter**

Pétition, 38. Rapport, 305. Adoption, 317.

Bill SD-254—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 73.

**Bernard. Mac (autrement connu sous le nom de Manny Bernard)**

Pétition, 30. Rapport, 136. Adoption, 154.

Bill SD-83—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 74.

**Bernard. Manny**

—Voir: Bernard, Mac—

**Berryman. Mary Stepko**

Pétition, 29. Rapport, 89-90. Adoption, 111.

Bill SD-21—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 75.

**Berwick. Eunice Joyce Stone**

Pétition, 165. Rapport, 274. Adoption, 287.

Bill SD-236—1re, 311. 2e, 217. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 76.

**Besner. Eva Greenblatt**

Pétition, 165.

**Bienvenue. Marion Brooks McConnell**

Pétition, 165. Rapport, 338. Adoption, 339.

Bill SD-298—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 77.

**Bissonnette. Albert-Reginald**

Pétition, 38.

**Blood. Constance Edna Metcalfe**

Pétition, 29.

**Bloodworth. Dorothy Elizabeth Nairn Anderson**

Pétition, 29. Rapport, 99. Adoption, 117.

Bill SD-29—1re, 147-148. 2e, 154. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 78.

**Bock. Joseph-Anthime-Roland**

Pétition, 28. Rapport, 248. Adoption, 257.

Bill SD-210—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 79.

**Bogatín. Helen Paperno**

Pétition, 36. Rapport, 201. Adoption, 209.

Bill SD-139—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 80.

**Bogoly. Louis**

Pétition, 29.

**Boisvert. Louise Giguère**

Pétition, 167. Rapport, 359. Adoption, 359.

Bill SD-319—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 81.

**Booth. Constance Liliac Crawford**

Pétition, 26. Rapport, 79. Adoption, 85.

Bill SD-12—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 82.

**Bottomley. Monica Frances Fleice**

Pétition, 29. Rapport, 335. Adoption, 339.

Bill SD-287—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 83.

**Boucher. Joseph-Fernand-Roger**

Pétition, 97.

**Bowles. Helena Madeline Latendresse**

Pétition, 29.

**Bradley. James Alvin**

Pétition, 36. Rapport, 76. Adoption, 233.

—*Pétition retirée*—

**Brais. Anita Duguay**

Pétition, 38. Rapport, 217. Adoption, 233.

Bill SD-155—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 84.

**Brais. Georges-Étienne**

Pétition, 29. Rapport, 124-125. Adoption, 150.

Bill SD-77—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 85.

**Brayton. Waldo John**

Pétition, 34. Rapport, 227. Adoption, 233.

Bill SD-187—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 86.

**Brennan. Margaret St-Aubin**

Pétition, 35. Rapport, 107. Adoption, 117.

Bill SD-55—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 87.

**Browman. Edith Rosen**

Pétition, 71. Rapport, 244. Adoption, 257.

Bill SD-195—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 88.

**Brown. Ginette Cameron**

Pétition, 37.

**Brown. John Spence**

Pétition, 38. Rapport, 197. Adoption, 209.

Bill SD-125—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 89.

**Brown. Margaret Stirling Izett**

Pétition, 29. Rapport, 104. Adoption, 117.

Bill SD-45—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 90.

**Bruggemans. Yvonne Catherine Marie Vrancken**

Pétition, 134.

**Bryant. Barbara May Ramsey**

Pétition, 27. Rapport, 140-141. Adoption, 154.

Bill SD-100—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 93.

**Bucci. Barbara Crawford**

Pétition, 167. Rapport, 272-273. Adoption, 287.

Bill SD-232—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 91.

**Buchanan. Paulette Priscilla Benning**

Pétition, 29. Rapport, 146. Adoption, 154.

Bill SD-120—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 95.

**Budd (fils) Herbert**

Pétition, 29. Rapport, 277. Adoption, 287.

Bill SD-249—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 92.

**Burack. Rhoda Carin**

Pétition, 26. Rapport, 88. Adoption, 111.

Bill SD-16—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 96.

**Burnham. Gerald Edward**

Pétition, 28. Rapport, 144. Adoption, 154.

Bill SD-113—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 97.

**C****Cabana. Kathleen Mitchell**

Pétition, 29. Rapport, 101. Adoption, 117.

Bill SD-34—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 98.

**Cadieux. Myrto Mona Diane Chevette**

Pétition, 27. Rapport, 245. Adoption, 257.

Bill SD-198—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 372. Sanction royale, 451. Chapitre, 99.

**Camire. Jean-Paul**

Pétition, 29. Rapport, 242. Adoption, 257.

Bill SD-188—1re, 278. 2e, 287. 3e, 291. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 100.

**Campbell. Davina Betsy Snow**

Pétition, 29. Rapport, 197. Adoption, 209.

Bill SD-127—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 101.

**Carnie. Dorte Glahn**

Pétition, 35. Rapport, 137. Adoption, 154.

Bill SD-89—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 102.

**Carpentieri. Otilie Wilhelmine Auguste Stegelita**

Pétition, 70. Rapport, 144. Adoption, 154.

Bill SD-114—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 103.

**Carson. John Shaw Macneill**

Pétition, 165. Rapport, 337. Adoption, 339.

Bill SD-293—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 414. Message, 414. Sanction royale, 454. Chapitre, 104.

**Carswell. Earl Bruce**

Pétition, 28. Rapport, 105-106. Adoption, 117.

Bill SD-51—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 105.

**Carter. Hilda Jamesie Hatfield**

Pétition, 165. Rapport, 207. Adoption, 317.

Bill SD-259—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 106.

**Caunter. Ruth Marsha Yanover**

Pétition, 35. Rapport, 145. Adoption, 154.

Bill SD-117—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 107.

**Cerilli. Remo**

Pétition, 29.

**Chabot. Doris Cahill**

Pétition, 71. Rapport, 145. Adoption, 154.

Bill SD-116—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 108.

**Clancy. James**

Pétition, 28. Rapport, 100. Adoption, 117.

Bill SD-32—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 109.

**Clarke. Fernande Leduc**

Pétition, 26. Rapport, 101. Adoption, 117.

Bill SD-35—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 110.

**Clarke. Margaret Griffin**

Pétition, 29. Rapport, 108. Adoption, 117.

Bill SD-59—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 111.

**Cloutier. Richard**

Pétition, 27. Rapport, 251. Adoption, 257.

Bill SD-218—1re, 279. 2e, 288. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 112.

**Cohen. Benita Gertrude Kozlov**

Pétition, 36. Rapport, 134-135. Adoption, 154.

Bill SD-79—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 185. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 299. Chapitre, 113.

**Cohen. Vera Hamburg**

Pétition, 36. Rapport, 107-108. Adoption, 117.

Bill SD-58—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 114.

**Cook. Donald Edward**

Pétition, 167.

**Coorsh. Charles**

Pétition, 37. Rapport, 121. Adoption, 150.

Bill SD-65—1re, 153. 2e, 161. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 115.

**Cormier. Mavourneen Lillian Oram**

Pétition, 30.

**Corrigan. Patricia Alleyn Burstall**

Pétition, 98. Rapport, 352-353. Adoption, 359.

Bill SD-299—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 116.

**Costigan. Norma Elizabeth Gammie**

Pétition, 29. Rapport, 310. Adoption, 317.

Bill SD-269—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 117.

**Cox. Jeannette Josephine Cools**

Pétition, 70. Rapport, 275. Adoption, 287.

Bill SD-240—1re, 311. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 118.

**Crane. Mary Farrelly**

Pétition, 98. Rapport, 274. Adoption, 287.

Bill SD-238—1re, 311. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 119.

**Crayton. Natasha Harpf**

Pétition, 166. Rapport, 309. Adoption, 317.

Bill SD-266—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 120.

**Cubitz. Abie**

Pétition, 28. Rapport, 124. Adoption, 150.

Bill SD-75—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 121.

**Cullen. Catherine Regina Hearn**

Pétition, 70. Rapport, 250. Adoption, 257.

Bill SD-217—1re, 279. 2e, 288. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 122.

**Czuczka. Agnes Ilona Kemeny**

Pétition, 30.

**D****Daigneault. Francine Major**

Pétition, 37. Rapport, 139. Adoption, 154.

Bill SD-94—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 123.

**Daunais. Claire Aubin**

Pétition, 35. Rapport, 121. Adoption, 150.

Bill SD-66—1re, 153. 2e, 161. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 124.

**David. Anne Rottermund**

Pétition, 37. Rapport, 200. Adoption, 150.

Bill SD-137—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 125.

**Davidson. Mary Isabella Cross**

Pétition, 30. Rapport, 199-200. Adoption, 209.

Bill SD-134—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 126.

**Dawe. Florence Mildred Matthews**

Pétition, 27. Rapport, 142. Adoption, 154.  
Bill SD-105—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 127.

**Day. Robena Sarah Florence Worrell**

Pétition, 36. Rapport, 335-336. Adoption, 339.  
Bill SD-289—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 128.

**Denis. Joseph-François-Gabriel-René**

Pétition, 71. Rapport, 106. Adoption, 117.  
Bill SD-53—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 129.

**Desbiens. Irène Rondeau**

Pétition, 35. Rapport, 243. Adoption, 257.  
Bill SD-191—1re, 278. 2e, 287. 3e, 291. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 130.

**DiLauro. Paul Anthony**

Pétition, 30.

**Dindzik (fils) Deborah Barash**

Pétition, 30. Rapport, 276. Adoption, 287.  
Bill SD-245—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 131.

**Di Nunno. Maria Giusseppe**

Pétition, 38. Rapport, 304-305. Adoption, 317.  
Bill SD-251—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 132.

**Dion. Iris Olive West**

Pétition, 166. Rapport, 328. Adoption, 331.  
Bill SD-276—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 133.

**Dolphin. Iona Gertrude Mary Adcock**

Pétition, 167. Rapport, 357. Adoption, 359.  
Bill SD-312—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 134.

**Donnelly. Lucille Esther Hudson**

Pétition, 30. Rapport, 137. Adoption, 154.  
Bill SD-88—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 135.

**Dorion. Nina Olga Titow**

Pétition, 37.

**Douglas. Gaynor Jenkins**

Pétition, 30. Rapport, 101-102. Adoption, 117.

Bill SD-37—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 136.

**Doulton. Mary Margaret Young**

Pétition, 28.

**Doutre. Roland**

Pétition, 27. Rapport, 144. Adoption, 154.

Bill SD-112—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 137.

**Drechsler. Fritz**

Pétition, 71. Rapport, 335. Adoption, 339.

Bill SD-288—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 138.

**Drummond. James Dunn**

Pétition, 28. Rapport, 123. Adoption, 150.

Bill SD-71—1re, 152. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 139.

**Ducharme. Jean-Louis**

Pétition, 35. Rapport, 91. Adoption, 111.

Bill SD-25—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 140.

**Dussault. Odette Lemay**

Pétition, 37. Rapport, 139. Adoption, 154.

Bill SD-95—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 141.

**E****Earle. Joy Gilmour**

Pétition, 30.

**Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann (autrement connue sous le nom de Elizabeth Antonie Hartmann Von Elstermann)**

Pétition, 30. Rapport, 78. Adoption, 85.

Bill SD-7—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 142.

**Emard. Marie-Louise Plourde Auld**

Pétition, 38. Rapport, 205. Adoption, 209.

Bill SD-151—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 143.

**Emond. Ethel Roe**

Pétition, 37. Rapport, 202. Adoption, 209.

Bill SD-142—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 144.

**Ethier. Napoléon Doria**

Pétition, 30.

**F****Fatter. Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel**

Pétition, 134.

**Faucher. Raymond**

Pétition, 30.

**Feifer. Jeannette Jaslow**

Pétition, 167. Rapport, 244. Adoption, 257.

Bill SD-194—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 145.

**Fiorucci. Yolande Charron**

Pétition, 166. Rapport, 355. Adoption, 359.

Bill SD-307—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 146.

**Fisch. Katie Miller**

Pétition, 30. Rapport, 108. Adoption, 117.

Bill SD-60—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 147.

**Fischel. Naomi Ruth Wolfson**

Pétition, 30. Rapport, 138. Adoption, 154.

Bill SD-92—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 148.

**Flax. Rita Firestone**

Pétition, 27. Rapport, 200. Adoption, 209.

Bill SD-135—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 149.

**Fogel. Joyve Sherman**

Pétition, 30. Rapport, 141. Adoption, 154.

Bill SD-101—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 150.

**Follette. Herbert Everett**

Pétition, 30. Rapport, 124. Adoption, 150.

Bill SD-74—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 151.

**Forget. Mariette-Giselle-Denise Pesant**

Pétition, 98. Rapport, 275. Adoption, 287.  
Bill SD-242—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 372. Sanction royale, 452. Chapitre, 152.

**Fortier. Joseph-Wilfrid-René**

Pétition, 36. Rapport, 146. Adoption, 154.  
Bill SD-118—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 153.

**Fortin. Evangeline Vaughan**

Pétition, 97.

**Fourcade. Bernard**

Pétition, 70.

**Frajberg. Moshe**

Pétition, 30. Rapport, 218. Adoption, 233.  
—*Pétition rejetée*—

**Fraser. Margaret Canuel**

Pétition, 166. Rapport, 353. Adoption, 359.  
Bill SD-301—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 154.

**Freeman. Verne Alfred**

Pétition, 38. Rapport, 197. Adoption, 209.  
Bill SD-126—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 155.

**Frost. Janine Lafontaine**

Pétition, 38. Rapport, 204. Adoption, 209.  
Bill SD-148—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 156.

**Fusari. Giuseppe**

Pétition, 97. Rapport, 250. Adoption, 257.  
Bill SD-215—1re, 278. 2e, 288. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 157.

**G****Gagnier. Anne-Marie-Mathilde Vautelet**

Pétition, 28. Rapport, 99-100. Adoption, 117.  
Bill SD-30—1re, 147-148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 158.

**Gangin. Donald Malcolm**

Pétition, 38. Rapport, 204. Adoption, 209.  
Bill SD-150—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 159.

**Gangin. Marjorie Kennedy Alexander**

Pétition, 31.

**Gardner. Jacqueline Shirley Mary Parnell**

Pétition, 37.

**Garfield. Gertrude Falkenstein**

Pétition, 167. Rapport, 328. Adoption, 331.

Bill SD-278—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382.

Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 160.

**Garlick. Mary-Maryse-Adrienne Dagenais**

Pétition, 31.

**Gérardin. Jacques**

Pétition, 31. Rapport, 355. Adoption, 359.

Bill SD-306—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 162.

**Girard. Thérèse Beaudoin**

Pétition, 31. Rapport, 99. Adoption, 117.

Bill SD-28—1re, 147-148. 2e, 154. 3e, 159. Adoption par Communes, 194.

Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 163.

**Giroux. Pierre Yves**

Pétition, 31.

**Glas. Beatrice Claire Carmichael**

Pétition, 97. Rapport, 219. Adoption, 233.

Bill SD-159—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 164.

**Glovinsky. Daniel Myer**

Pétition, 167.

**Goldberg. Samuel Jack**

Pétition, 31. Rapport, 218. Adoption, 233.

Bill SD-158—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 165.

**Gordon. Charles Athol**

Pétition, 165. Rapport, 353. Adoption, 359.

Bill SD-300—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 166.

**Gosnell. Ruthe Ellen McMullin**

Pétition, 31. Rapport, 78. Adoption, 85.

Bill SD-8—1re, 98-99. 2e, 217. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 167.

**Goyer. Joseph-Victor-Cyril**

Pétition, 31. Rapport, 201. Adoption, 209.

Bill SD-140—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 168.

**Gravel. Violet Mary Ward**

Pétition, 166. Rapport, 358. Adoption, 359.

Bill SD-317—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 169.

**Gray. Audrey Isabella Wanda Patterson**

Pétition, 166.

**Green. Alice Latou Tubbs Wood**

Pétition, 35. Rapport, 147. Adoption, 154.

Bill SD-123—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 170.

**Gregory. Kenneth Herbert**

Pétition, 35. Rapport, 272. Adoption, 287.

Bill SD-231—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 438. Message, 438. Sanction royale, 454. Chapitre, 171.

**Grossin. Emilienne-Célestine Mallard**

Pétition, 166.

**Grove. Mary Jacqueline McGibbon**

Pétition, 26.

**Gruia. Rita Steinbach**

Pétition, 167.

**Grunstein. Natan**

Pétition, 134. Rapport, 330. Adoption, 331.

Bill SD-284—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 172.

**Guillotte. Joseph-Adrien-Octave**

Pétition, 35. Rapport, 243-244. Adoption, 257.

Bill SD-193—1re, 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 173.

**Gwynne-Davies. Ethel Fisk**

Pétition, 38. Rapport, 308. Adoption, 317.

Bill SD-262—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 174.

## H

**Haeck. Jeannette Hatsedakis**

Pétition, 31. Rapport, 330. Adoption, 331.

Bill SD-283—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 175.

**Hager. Eva Shtull**

Pétition, 31. Rapport, 124. Adoption, 150.

Bill SD-76—1re, 53. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 299. Chapitre, 176.

**Haggett. Henry Joseph**

Pétition, 37. Rapport, 202. Adoption, 209.

Bill SD-141—1re, 228. 2e, 234. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 177.

**Harbour. Georgene Hylands**

Pétition, 70.

**Harding. Barbara Rae Lynch**

Pétition, 26. Rapport, 221-223. Adoption, 233.

Bill SD-168—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 178.

**Haring. Johanna Hendrika Jilderda**

Pétition, 37. Rapport, 140. Adoption, 154.

Bill SD-97—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 179.

**Harris. Stella Rachel Cater**

Pétition, 97. Rapport, 218. Adoption, 233.

Bill SD-157—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 180.

**Hazell. Arthur Thomas**

Pétition, 165. Rapport, 327. Adoption, 331.

Bill SD-274—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 181.

**Headland. Freda-Bernadette Godin**

Pétition, 28. Rapport, 77. Adoption, 85.

Bill SD-4—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 182.

**Heavers. Thomas Patrick**

Pétition, 98. Rapport, 225. Adoption, 233.

Bill SD-181—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 183.

**Hébert. Estelle Leblanc**

Pétition, 70. Rapport, 222. Adoption, 233.

Bill SD-169—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 184.

**Herscovitch. Lillian Lea Huss**

Pétition, 31.

**Hétu. Georges-Albert**

Pétition, 31. Rapport, 247-248. Adoption, 257.

Bill SD-207—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 185.

**Heugham. William Gordon**

Pétition, 36. Rapport, 144. Adoption, 154.

Bill SD-111—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 186.

**Hill. Jessie Davis**

Pétition, 37.

**Holder. Cora Patricia Quinn**

Pétition, 27.

**Holman. Marie-Bernadette Brunet**

Pétition, 167.

**Holtken. Martha Ratelle**

Pétition, 166. Rapport, 309. Adoption, 317.

Bill SD-267—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 187.

**Hopkinson. Eileen Annie Elizabeth Stonebridge**

Pétition, 37. Rapport, 249-250. Adoption, 257.

Bill SD-214—1re, 278. 2e, 288. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 188.

**Hruby. Anastasia Gorshko (autrement connue sous le nom de Ann Gorshko Hruby)**

Pétition, 26. Rapport, 223. Adoption, 233.

Bill SD-172—1re, 252. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 189.

**Hruby. Ann Gorshko**

—Voir: Hruby. Anastasia Gorshko—

**Huot. Adrienne Ménard**

Pétition, 71. Rapport, 306-307. Adoption, 317.

Bill SD-258—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 190.

**Hymovitch. Miriam Astrof**

Pétition, 31. Rapport, 273. Adoption, 287.

Bill SD-234—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 191.

## I

**Iacurto. Giulietta Marcoqliese**

Pétition, 28. Rapport, 277. Adoption, 287.

Bill SD-248—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 192.

**Iould. Pierrette Beauregard**

Pétition, 165. Rapport, 338. Adoption, 339.

Bill SD-297—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 193.

## J

**Jackson. Hazel Margaret White**

Pétition, 30. Rapport, 89. Adoption, 111.

Bill SD-20—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 194.

**Jamensky. Celia Bernhaut**

Pétition, 30. Rapport, 226. Adoption, 233.

Bill SD-185—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 195.

**James. Olive Margaret Lester**

Pétition, 30. Rapport, 142. Adoption, 154.

Bill SD-104—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 196.

**Johnson. Mary Rebecca Lafontaine**

Pétition, 70. Rapport, 271. Adoption, 287.

Bill SD-227—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 197.

**Johnston. Josette Lacaille**

Pétition, 166. Rapport, 356. Adoption, 359.

Bill SD-311—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 198.

**Joo. Frank**

Pétition, 71. Rapport, 249. Adoption, 257.

Bill SD-213—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 199.

**Joseph. Catherine Farrelly**

Pétition, 36.

**Josephovits. Viola Bleier**

Pétition, 36.

**Jupp. Marjorie Mary Ellen Bowes**

Pétition, 36. Rapport, 105. Adoption, 117.

Bill SD-50—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 201.

**Juzenko. Joan Patricia Gatien**

Pétition, 166. Rapport, 245. Adoption, 257.

Bill SD-197—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 194. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 202.

**K****Kadas. Dawn Yvonne Tonkin**

Pétition, 28. Rapport, 104. Adoption, 117.

Bill SD-47—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 203.

**Kallus. Hanna Tiegs**

Pétition, 26.

**Kaniewski. Jone Vanda Skakauskaite**

Pétition, 31. Rapport, 102. Adoption, 117.

Bill SD-39—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 204.

**Karas. Peter**

Pétition, 31.

**Kashower. Robert Herman**

Pétition, 35. Rapport, 247. Adoption, 257.

Bill SD-204—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 205.

**Kazaks. Valija Zvirgzds**

Pétition, 28. Rapport, 76. Adoption, 85.

Bill SD-1—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 206.

**Kell. Jean Phyllis Fensom**

Pétition, 167. Rapport, 358. Adoption, 359.

Bill SD-318—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 208.

**Kernaghan. Margaret Alguire**

Pétition, 134. Rapport, 247. Adoption, 257.

Bill SD-206—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 207.

**Kerr. Halbert James Haldane**

Pétition, 166. Rapport, 354. Adoption, 359.

Bill SD-303—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 209.

**Kerr. Lorna Frances Hitchinson**

Pétition, 166.

**Klasman. Kaljo**

Pétition, 32. Rapport, 198. Adoption, 209.

Bill SD-129—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 210.

**Kobel. Julia Switnicki**

Pétition, 36. Rapport, 89. Adoption, 111.

Bill SD-18—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 211.

**Koppel. Lidija Plesums**

Pétition, 36. Rapport, 107. Adoption, 117.

Bill SD-57—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 212.

**Kotow. Libusa Franic**

Pétition, 165. Rapport, 337. Adoption, 339.

Bill SD-294—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 213.

**Kouri. Elie**

Pétition, 35. Rapport, 103-104. Adoption, 117.

Bill SD-44—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 214.

**Krupa. Henry**

Pétition, 32. Rapport, 79-80. Adoption, 85.

Bill SD-13—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 215.

**Kurdiaszow. Nikolaj**

Pétition, 70. Rapport, 223. Adoption, 233.

Bill SD-174—1re, 252. 2e, 258. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 216.

**Kyriazis. Alfreda Rose Celina Gigot**

Pétition, 35. Rapport, 91. Adoption, 111.

Bill SD-27—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 217.

## L

**Labbee. Ivy Elizabeth Shaw**

Pétition, 34. Rapport, 102. Adoption, 117.

Bill SD-40—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 218.

**Laborgne. Audry Bruce**

Pétition, 32.

**Lachance. Marcelle Gagnon**

Pétition, 35. Rapport, 136. Adoption, 154.

Bill SD-84—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 186-197. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 219.

**Laczko. Ferenc Tamas Kalman**

Pétition, 27. Rapport, 80. Adoption, 85.

Bill SD-14—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 220.

**Lafortune. Margaret Cox**

Pétition, 134. Rapport, 328. Adoption, 331.

Bill SD-277—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 221.

**Laliberté. Beryl Elizabeth Scrase**

Pétition, 32. Rapport, 140. Adoption, 154.

Bill SD-99—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 222.

**Lambert. Gordon Kent**

Pétition, 167. Rapport, 334. Adoption, 339.

Bill SD-285—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 223.

**Lane. Sheila Estelle Rosenstone**

Pétition, 134. Rapport, 337-338. Adoption, 339.

Bill SD-295—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 224.

**Lapalme. Joseph Wolfe**

Pétition, 32.

**Lapalme. Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon**

Pétition, 71.

**Lapierre. Constance Jean Backhouse Brayton**

Pétition, 32. Rapport, 103. Adoption, 117.

Bill SD-41—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 225.

**Larman. Joyce Florence Taylor**

Pétition, 32. Rapport, 76. Adoption, 85.

Bill SD-2—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 226.

**Larocque. Raymond Leslie**

Pétition, 98. Rapport, 329. Adoption, 331.

Bill SD-281—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 227.

**Larouche. Fernand**

Pétition, 165. Rapport, 355-356. Adoption, 359.

Bill SD-308—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 228.

**Layton. Beatrice Madeleine Schmid**

Pétition, 26. Rapport, 109. Adoption, 117.

Bill SD-62—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 229.

**Lebel. Marie-Noëlla Thérèse Legault**

Pétition, 31. Rapport, 269. Adoption, 287.

Bill SD-221—1re, 311. 2e, 317. 3e, 322. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 230.

**LeBel. Yolande Robert**

Pétition, 70. Rapport, 248. Adoption, 257.

Bill SD-209—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 231.

**LeBlond. James Nelson**

Pétition, 167. Rapport, 268-269. Adoption, 287.

Bill SD-219—1re, 311. 2e, 317. 3e, 322. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 232.

**Lebrun. Francine-Joséphine-Ghislaine Boisdenghien**

Pétition, 31. Rapport, 145. Adoption, 287.

Bill SD-115—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 233.

**Lecavalier. Louise Auger**

Pétition, 31. Rapport, 269. Adoption, 287.

Bill SD-220—1re, 311. 2e, 317. 3e, 322. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 234.

**Lee. Joyce Ann Breaker**

Pétition, 31.

**Lefebvre. Maria-Eva-Dorothé Déziel**

Pétition, 38. Rapport, 358. Adoption, 359.

Bill SD-316—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 235.

**Legault. Dorothy Mary Shrimpton**

Pétition, 88. Rapport, 304. Adoption, 317.

Bill SD-250—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 236.

**Léonard. Jean-Claude-Albert**

Pétition, 35. Rapport, 136. Adoption, 154.

Bill SD-85—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 237.

**Leroux. Rénaud**

Pétition, 134. Rapport, 338. Adoption, 339.

Bill SD-296—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 238.

**Lescarbeau. Roméo**

Pétition, 34.

**Lesser. Sydney**

Pétition, 97. Rapport, 217-218. Adoption, 233.

Bill SD-156—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 239.

**Liberti. Marie Blanche Waters**

Pétition, 26. Rapport, 220. Adoption, 233.

—*Pétition retirée*—

**Limbrick. Gordon Edwin**

Pétition, 26. Rapport, 201. Adoption, 209.

Bill SD-138—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 240.

**Lipsman. Lydia Feodorovna Ovchinnikova**

Pétition, 35. Rapport, 204. Adoption, 209.

Bill SD-149—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 241.

**Livingston. Lise Beaudry**

Pétition, 31. Rapport, 224. Adoption, 233.

Bill SD-176—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 242.

**Lockwood. Dorothy Evelyn Howe**

Pétition, 31.

**Loftus. Rowland McLean**

Pétition, 165.

**Lorenz. Barbara Golebiowski**

Pétition, 38. Rapport, 219-220. Adoption, 233.

Bill SD-162—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 243.

**Lortie. Marie-Thérèse-Carmen-Pauline Legault**

Pétition, 31. Rapport, 138. Adoption, 154.

Bill SD-90—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 244.

**Lowrey. Leonard**

Pétition, 166. Rapport, 356. Adoption, 359.

Bill SD-310—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 245.

**Luczko. John**

Pétition, 38. Rapport, 203. Adoption, 209.

Bill SD-145—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 246.

**M****MacCuaig. John Ronald**

Pétition, 32. Rapport, 79. Adoption, 85.

Bill SD-10—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 247.

**MacDonald. Jean Mercidus Cecilia Steel**

Pétition, 134. Rapport, 327. Adoption, 331.

Bill SD-273—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 248.

**MacNab. Elizabeth Christine Law**

Pétition, 37. Rapport, 249. Adoption, 257.

Bill SD-212—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 249.

**MacTavish. Shirley Eileen Ferris**

Pétition, 28. Rapport, 224. Adoption, 233.

Bill SD-178—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 250.

**Madsen. Holger**

Pétition, 98. Rapport, 273. Adoption, 287.

Bill SD-233—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 251.

**Maher. Marie-Berthe-Helen Guérard**

Pétition, 35. Rapport, 142. Adoption, 154.

Bill SD-106—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 252.

**Mandanici. Micheline-Laurette-Germaine Beauvais**

Pétition, 36.

**Marceau. Marie-Louise Bilodeau**

Pétition, 32.

**Martin. Eric Dunston**

Pétition, 31. Rapport, 89. Adoption, 111.

Bill SD-19—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 253.

**Mastro. Jean Audrey Vickers**

Pétition, 166. Rapport, 270-271. Adoption, 287.

Bill SD-226. 1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 254.

**Mastropaolo. Thomas**

Pétition, 32. Rapport, 109. Adoption, 117.

Bill SD-64—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 255.

**Mathys. Jean-Adolphe-Abel**

Pétition, 98. Rapport, 250. Adoption, 257.  
Bill SD-216—1re, 278. 2e, 288. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 256.

**Matte. Ida Denis**

Pétition, 97.

**Maxwell. Bertha Sylvia Berman**

Pétition, 32.

**Mays. Margaret Irene Dawe**

Pétition, 36. Rapport, 203-204. Adoption, 209.  
Bill SD-147—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 257.

**McCulloch. Charles**

Pétition, 32.

**McLelland. Edith**

Pétition, 32.

**McLeod. Pamela Ellen Wischusen**

Pétition, 35. Rapport, 336. Adoption, 339.  
—*Pétition retirée*—

**McNaughton. Geraldine Avonne Dixon**

Pétition, 32. Rapport, 90. Adoption, 111.  
Bill SD-24—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183.  
Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 258.

**Meaney. Mary Madeleine Dorothy Butler**

Pétition, 165. Rapport, 337. Adoption, 339.  
Bill SD-292—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 259.

**Metcalfé. Maria Adriana Sluis**

Pétition, 167.

**Miles. Evelyn Mills**

Pétition, 38. Rapport, 247. Adoption, 257.  
Bill SD-205—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 260.

**Millette. Léo**

Pétition, 33. Rapport, 246. Adoption, 257.  
Bill SD-202—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 261.

**Miller. Maurice William**

Pétition, 134. Rapport, 357. Adoption, 359.  
Bill SD-313—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 262.

**Milliard. Marie-Reine Drouin**

Pétition, 165. Rapport, 308. Adoption, 317.  
Bill SD-263—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 263.

**Mizener. Dorsen Gertrude Edith Royston**

Pétition, 33.

**Modlinsky. Shirley Saltzman**

Pétition, 32.

**Molla. Jeannette L'Italien**

Pétition, 32. Rapport, 75-76. Adoption, 85.

—*Pétition retirée*—

**Moran. Timothy Allan**

Pétition, 167.

**Mugford. William Leonard**

Pétition, 32. Rapport, 100. Adoption, 117.

Bill SD-31—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 264.

**Mulcahy. Lois Genevieve Good**

Pétition, 71.

**Mullins. Evelyn Grace Blakely**

Pétition, 28. Rapport, 88. Adoption, 111.

Bill SD-17—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 265.

**Murphy. Ann Westwater**

Pétition, 34. Rapport, 101. Adoption, 117.

Bill SD-36—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 266.

**Murrin. Ralph**

Pétition, 38. Rapport, 205. Adoption, 209.

Bill SD-152—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 267.

**N****Nemeth. Emery George**

Pétition, 38. Rapport, 91. Adoption, 111.

Bill SD-26—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 268.

**New. Joy Diedre Shelley**

Pétition, 71. Rapport, 276. Adoption, 287.

Bill SD-243—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452— Chapitre, 269.

**Nolet. Joseph-Léo**

Pétition, 28. Rapport, 138. Adoption, 154.

Bill SD-91—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 270.

**Norman. Barbara Mary Scott**

Pétition, 166.

## O

**Oliver. Wilfred David**

Pétition, 32. Rapport, 141. Adoption, 154.

Bill SD-102—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 271.

**Osborne. Mary Pelly**

Pétition, 165. Rapport, 356. Adoption, 359.

Bill SD-309—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 272.

**Overland. Angelina Di Battista**

Pétition, 71. Rapport, 246. Adoption, 257.

Bill SD-203—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 273.

## P

**Packer. Barbara Eisenstein**

Pétition, 35. Rapport, 125. Adoption, 150.

Bill SD-78—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 274.

**Pallett. Barbara Anne Young McFadden**

Pétition, 35. Rapport, 310-311. Adoption, 317.

Bill SD-272—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 275.

**Papineau. Paul-Emile**

Pétition, 71. Rapport, 244. Adoption, 257.

Bill SD-196—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 276.

**Paquin. Roland**

Pétition, 32. Rapport, 102. Adoption, 117.

Bill SD-38—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 277.

**Paradis. Joseph-Léonidas-Albert**

Pétition, 166. Rapport, 308. Adoption, 317.

Bill SD-264—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 278.

**Patrick. Alice-Christine Leduc**

Pétition, 167.

**Paul. James Ross MacLaren**

Pétition, 38. Rapport, 219. Adoption, 233.

Bill SD-161—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 279.

**Peate. Jane Holliday Cadenhead**

Pétition, 32.

**Péloquin. Marguerite Fleury**

Pétition, 32.

**Pennoyer. Shirley Watson**

Pétition, 97. Rapport, 222. Adoption, 233.  
Bill SD-171—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 280.

**Perego. Margaret Welsh Clark Gray**

Pétition, 27. Rapport, 273. Adoption, 287.  
Bill SD-235—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 281.

**Perez. Lillian May Seymour**

Pétition, 27. Rapport, 137. Adoption, 154.  
Bill SD-87—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 282.

**Petit. André**

Pétition, 27. Rapport, 201-202. Adoption, 209.  
—*Pétition rejetée*—

**Petit. Joseph-Emile-Gérard**

Pétition, 32.

**Petrashevics. Victor**

Pétition, 134. Rapport, 243. Adoption, 257.  
Bill SD-192—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 283.

**Philippon. Jean**

Pétition, 70. Rapport, 272. Adoption, 287.  
Bill SD-229—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 284.

**Pigeon. Gérard**

Pétition, 166.

**Pilcher. Gerald Leonard**

Pétition, 165. Rapport, 336. Adoption, 339.  
Bill SD-291—1re, 2e et 3e, 343-344. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 285.

**Pinkney. Florence Lillian Henderson**

Pétition, 36. Rapport, 138-139. Adoption, 154.  
Bill SD-93—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 286.

**Pinoteau. Joseph-Adrien-Lucien**

Pétition, 165. Rapport, 354. Adoption, 359.  
—*Pétition rejetée*—

**Popowski. Jetti Edelsstein**

Pétition, 165. Rapport, 271. Adoption, 287.  
Bill SD-228—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 287.

**Porteous. Eileen Rose Brown**

Pétition, 37. Rapport, 217. Adoption, 233.  
Bill SD-154—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Message, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 288.

**Poulin. Paul-Henri**

Pétition, 35. Rapport, 197-198. Adoption, 209.  
—*Pétition rejetée*—

**Powell. Sydney Arthur**

Pétition, 26.

**Prévost. Marie-Henriette-Andrée Massue**

Pétition, 37. Rapport, 306. Adoption, 317.  
Bill SD-255—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381.  
Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 289.

**Pringle. Mary Florence McLelland**

Pétition, 26. Rapport, 199. Adoption, 209.  
Bill SD-131—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Mes-  
sage, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 290.

**Proulx. Claude-Hector**

Pétition, 32. Rapport, 188. Adoption, 209.  
Bill SD-130—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Mes-  
sage, 320. Sanction royale, 347. Chapitre, 291.

## Q

**Quinn. Francis Allan**

Pétition, 33. Rapport, 219. Adoption, 233.  
Bill SD-160—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 350. Mes-  
sage, 350. Sanction royale, 366. Chapitre, 292.

## R

**Radmore. Margaret Eleanor Williams**

Pétition, 33.

**Reicher. Marie Becherbleith**

Pétition, 33. Rapport, 270. Adoption, 233.  
Bill SD-223—1re, 311. 2e, 317. 3e, 322. Adoption par Communes, 380. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 293.

**Reilly. Clarence Joseph**

Pétition, 33. Rapport, 249. Adoption, 257.  
Bill SD-211—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 294.

**Reisinger. Rosalia Jakes**

Pétition, 34.

**Rewoski. Paul**

Pétition, 36.

**Richer. Joseph-Lucien-Roland**

Pétition, 34. Rapport, 221. Adoption, 233.  
Bill SD-165—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 295.

**Roberts. Grace Gloria Ramsey**

Pétition, 33.

**Rodzvicia. Theophile Casimir**

Pétition, 134.

**Rojzskies. Margit Szilagyl**

Pétition, 70. Rapport, 357. Adoption, 359.

Bill SD-314—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 409. Message, 409. Sanction royale, 454. Chapitre, 296.

**Rook. Beverly Joan Smithson**

Pétition, 27. Rapport, 106. Adoption, 117.

Bill SD-52—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 297.

**Sosensweig. Patricia Burnell Fraser**

Pétition, 167.

**Ross. Audry Elsie Asbury**

Pétition, 167.

**Ross. Eleanor Wanda Leshynska**

Pétition, 38. Rapport, 243. Adoption, 257.

Bill SD-190—1re, 278. 2e, 287. 3e, 291. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 298.

**Rudner. Mary Elizabeth Rainsborough Archer**

Pétition, 33. Rapport, 227. Adoption, 233.

Bill SD-186—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 299.

**Ruel. Joseph-Louis-Henri-Noé-Maurice**

Pétition, 167.

**Ruelokke. Rosanne Dolimont**

Pétition, 38. Rapport, 330. Adoption, 331.

Bill SD-282—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 300.

**Russell. Merita Helen Gertrude Alarie**

Pétition, 70. Rapport, 310. Adoption, 317.

Bill SD-270—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 301.

**Rutenberg. Muriel Ethel Serchuk**

Pétition, 71. Rapport, 276. Adoption, 287.

Bill SD-244—1re, 312. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 302.

**S****Said. Marie-Juliette-Pauline-Josette Beaudoin**

Pétition, 27. Rapport, 142-143. Adoption, 154.

Bill SD-107—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 303.

**Sanderson. Christina Maxwell Biggs**

Pétition, 36. Rapport, 225. Adoption, 233.

Bill SD-180—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 304.

**Sartori. Judith Margaret Bianchi**

Pétition, 28. Rapport, 143. Adoption, 154.  
 Bill SD-108—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 305.

**Schiller. Josephine Zauberman**

Pétition, 166.

**Schneider. Johann**

Pétition, 71. Rapport, 223-224. Adoption, 233.  
 Bill SD-175—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 306.

**Schubert. Freda Levine**

Pétition, 37. Rapport, 354. Adoption, 359.  
 Bill SD-304—1re, 2e et 3e, 372-373. Adoption par Communes, 414. Message, 414. Sanction royale, 454. Chapitre, 307.

**Schwartz. Sidney**

Pétition, 33. Rapport, 272. Adoption, 287.  
 Bill SD-230—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 308.

**Scott. Beatrice Bellamy Drysdale**

Pétition, 33. Rapport, 78. Adoption, 85.  
 Bill SD-9—1re, 98-99. 2e, 117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 309.

**Sedawey. Evelyn Zigayer**

Pétition, 26. Rapport, 242. Adoption, 257.  
 Bill SD-189—1re, 278. 2e, 287. 3e, 291. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 310.

**Sharpe. Betty Taylor**

Pétition, 27. Rapport, 105. Adoption, 117.  
 Bill SD-48—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 311.

**Sherman. Irving**

—Voir: Sherman. Issie—

**Sherman. Issie (autrement connu sous le nom de Irving Sherman)**

Pétition, 33.

**Sherwin. Margaret Patricia Winckworth Thornton**

Pétition, 33. Rapport, 107. Adoption, 117.  
 Bill SD-56—1re, 148. 2e, 155. 3e, 171. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 299. Chapitre, 312.

**Sherwood. Robert Maurice**

Pétition, 33. Rapport, 199. Adoption, 209.  
 Bill SD-132—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 313.

**Showler. Edwin**

Pétition, 165. Rapport, 223. Adoption, 233.  
 Bill SD-173—1re, 252. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 314.

**Showler. Joan Collie**

Pétition, 28. Rapport, 139. Adoption, 154.  
Bill SD-96—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 315.

**Silver. Norman**

Pétition, 36. Rapport, 123. Adoption, 150.  
Bill SD-73—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 316.

**Silverman. Gilda Rosen**

Pétition, 37. Rapport, 203. Adoption, 209.  
Bill SD-144—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 317.

**Simard. Francisca Catharina Sanders**

Pétition, 70. Rapport, 248. Adoption, 257.  
Bill SD-208—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 318.

**Sinclair. Olive-June Frances Piper**

Pétition, 37. Rapport, 88. Adoption, 111.  
Bill SD-15—1re, 114-115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 319.

**Singer. Anne Nadigel**

Pétition, 35.

**Skarzynski. Andrzej**

Pétition, 33. Rapport, 245-246. Adoption, 257.  
Bill SD-200—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 320.

**Smith. Gweneth Vera Payne**

Pétition, 71. Rapport, 329. Adoption, 331.  
Bill SD-279—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 321.

**Smith. Robert**

Pétition, 98. Rapport, 307. Adoption, 317.  
Bill SD-261—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 322.

**Snell. Evelyn Mae Wood**

Pétition, 165. Rapport, 307. Adoption, 317.  
Bill SD-260—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 324.

**Somers. Winifred Jean Garrett**

Pétition, 28. Rapport, 135. Adoption, 154.  
Bill SD-81—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 299. Chapitre, 323.

**Sosnowsky. Ruth Gruber**

Pétition, 71. Rapport, 226. Adoption, 233.  
Bill SD-183—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 325.

**Spencer. Geraldine Marilyn Woods**

Pétition, 26. Rapport, 275. Adoption, 287.

Bill SD-241—1re, 311. 2e, 318. 3e, 323. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 326.

**Spinner. Jack**

Pétition, 33. Rapport, 198. Adoption, 209.

Bill SD-128—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 327.

**Sprole. Clarence Leonard**

Pétition, 33. Rapport, 90. Adoption, 111.

Bill SD-23—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 328.

**Stanford. Patrick Charles**

Pétition, 27. Rapport, 140. Adoption, 154.

Bill SD-98—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 329.

**Staniforth. Virginia Marshall**

Pétition, 33. Rapport, 103. Adoption, 117.

Bill SD-43—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 330.

**Staub. Anita Fischer**

Pétition, 71. Rapport, 203. Adoption, 209.

Bill SD-146—1re, 228. 2e, 234. 3e, 238. Adoption par Communes, 321. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 331.

**Stenstadvoll. Greta Claire Van Valkenburg**

Pétition, 33. Rapport, 108. Adoption, 117.

Bill SD-61—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 332.

**Stern. Frances Erdanova (Erdan) (autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern) (autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf)**

—Voir: Weiskopf. Frances Erdanova (Erdan)—

**Swaine. Maurice Gardner**

Pétition, 27. Rapport, 122. Adoption, 150.

Bill SD-67—1re, 153. 2e, 161. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 333.

**T****Tahy. Easter Jezszsky**

Pétition, 28. Rapport, 147. Adoption, 154.

Bill SD-122—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 334.

**Taylor. Bryan Mills**

Pétition, 37.

**Templeton. Anne McCluskey**

Pétition, 28. Rapport, 136-137. Adoption, 154.  
Bill SD-86—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 335.

**Terry. Hazel May Howe**

Pétition, 167. Rapport, 329-330. Adoption, 331.  
—*Pétition rejetée*—

**Terry. William Arthur**

Pétition, 33. Rapport, 122. Adoption, 150.  
Bill SD-68—1re, 153. 2e, 161. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 336.

**Terry. William Harrison**

Pétition, 33. Rapport, 245. Adoption, 257.  
Bill SD-199—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292.  
—*Non adopté par la Chambre des Communes*—

**Théroux. Viola Gertrude Elizabeth Boyd**

Pétition, 133.

**Thomson. Marie-Aurore-Cécile Gauthier**

Pétition, 36. Rapport, 122-123. Adoption, 150.  
Bill SD-70—1re, 153. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 337.

**Thornhill. Josephine Gertrude Rice**

Pétition, 33. Rapport, 225-226. Adoption, 233.  
Bill SD-182—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 338.

**Timmins. Doris Williams**

Pétition, 33. Rapport, 105. Adoption, 117.  
Bill SD-49—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 339.

**Timmins. Hilda Roberts**

Pétition, 34.

**Trainor. Marjorie June Gabrielson**

Pétition, 34. Rapport, 100. Adoption, 117.  
Bill SD-33—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 298. Chapitre, 340.

**Tribble. Dorothy June Pearce**

Pétition, 26. Rapport, 200. Adoption, 209.  
Bill SD-136—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 341.

**Trottier. Joseph-Jules-Robert**

Pétition, 166.

**Turcotte. Maurice**

Pétition, 36. Rapport, 225. Adoption, 233.  
Bill SD-179—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 342.

**Turpin. Beverly Georgina Berry**

Pétition, 28. Rapport, 224. Adoption, 233.  
Bill SD-177—1re, 252. 2e, 258. 3e, 264. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 343.

**U****Underhill. John Charles**

Pétition, 26. Rapport, 270. Adoption, 287.  
Bill SD-224—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 344.

**Urban. Joseph**

Pétition, 37. Rapport, 141. Adoption, 154.  
Bill SD-103—1re, 169-170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 345.

**Usher. Patricia Wirth**

Pétition, 70. Rapport, 270. Adoption, 287.  
Bill SD-225—1re, 311. 2e, 317. 3e, 323. Adoption par Communes, 380. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 346.

**V****Vaillancourt. Clarabel Ellement**

Pétition, 34. Rapport, 143. Adoption, 154.  
Bill SD-109—1re, 170. 2e, 178-179. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 347.

**Valentyne. Joseph-Ovila-Maurice**

Pétition, 134. Rapport, 327-328. Adoption, 331.  
Bill SD-275—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 408. Message, 409. Sanction royale, 453. Chapitre, 348.

**Valiquette. Marie-Eva Desorcy**

Pétition, 27. Rapport, 123. Adoption, 150.  
Bill SD-72—1re, 152. 2e, 162. 3e, 162. Adoption par Communes, 195. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 349.

**Vanier. Dorothea Jenkins**

Pétition, 34.

**Vezina. Thérèse Courteau**

Pétition, 166.

**Vineberg. Mary Wolloch**

Pétition, 34.

**Vogel. Nicholas**

Pétition, 34. Rapport, 220. Adoption, 233.

Bill SD-163—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 350.

**Von Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann**

—Voir: Elstermann. Elizabeth Antonie Hartmann—

**W****Walker. Sydney Clarence**

Pétition, 35. Rapport, 310. Adoption, 317.

Bill SD-271—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 351.

**Warhaft. Max**

Pétition, 71.

**Warmington. Margaret Jeanette Young**

Pétition, 34. Rapport, 199. Adoption, 209.

Bill SD-133—1re, 228. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 352.

**Watson. Annie Allish**

Pétition, 37. Rapport, 196. Adoption, 209.

Bill SD-124—1re, 227. 2e, 233. 3e, 237. Adoption par Communes, 320. Message, 321. Sanction royale, 347. Chapitre, 354.

**Wechselberger. Marie-Jacqueline-Fernande Bélisle**

Pétition, 71. Rapport, 305. Adoption, 317.

Bill SD-252—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 355.

**Weinstein. Angela Bertha May Cohen**

Pétition, 165. Rapport, 329. Adoption, 331.

Bill SD-280—1re, 2e et 3e, 339-340. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 356.

**Weiskopf. Frances Erdanova (Erdan), (autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Weiskopf) (autrement connue sous le nom de Erdanova (Erdan) Stern) (autrement connue sous le nom de Esther Weiskopf Stern)**

Pétition, 34. Rapport, 135. Adoption, 154.

Bill SD-82—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 186-187. Adoption par Communes, 266. Message, 267. Sanction royale, 299. Chapitre, 357.

**Weisman. Norman**

Pétition, 34. Rapport, 104. Adoption, 117.

Bill SD-46—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 358.

**Wexler. Hyman**

Pétition, 34. Rapport, 308-309. Adoption, 317.

Bill SD-265—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 359.

**White. Irene Georgina Descyca**

Pétition, 36. Rapport, 146-147. Adoption, 154.

Bill SD-121—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Message, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 360.

**Willard. Eddie Ronald Joe**

Pétition, 166.

**Wilson. Lorna Cynthia Sawyer**

Pétition, 34.

**Wilson. Shirley Bertha Marietta Birrell**

Pétition, 166. Rapport, 309. Adoption, 317.

Bill SD-268—1re, 322. 2e et 3e, 332. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 361.

**Wing. Joseph**

Pétition, 34. Rapport, 306. Adoption, 317.

Bill SD-257—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 362.

**Wisternitz. Lisbet Schlosser**

Pétition, 35. Rapport, 103. Adoption, 117.

Bill SD-42—1re, 148. 2e, 155. 3e, 159. Adoption par Communes, 194. Message, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 363.

**Witt. Viola Mary White**

Pétition, 27. Rapport, 103. Adoption, 117.

Bill SD-164—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Message, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 364.

**Witwizki. Hedwig Papp**

Pétition, 36. Rapport, 336. Adoption, 339.

Bill SD-290—1re, 2e et 3e, 342-344. Adoption par Communes, 382. Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 365.

**Wojtowicz. Stefania Sobol**

Pétition, 34. Rapport, 77-78. Adoption, 85.

Bill SD-6—1re, 98-99. 2e, 116-117. 3e, 126. Adoption par Communes, 182. Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 366.

**Woodard. Lovell Orville**

Pétition, 166. Rapport, 306. Adoption, 317.  
Bill SD-256—1re, 321. 2e et 3e, 331-332. Adoption par Communes, 381.  
Message, 382. Sanction royale, 453. Chapitre, 367.

**Wright. Ingeborg Alves-Probst**

Pétition, 37. Rapport, 146. Adoption, 154.  
Bill SD-119—1re, 170. 2e, 179. 3e, 187. Adoption par Communes, 267. Mes-  
sage, 267. Sanction royale, 300. Chapitre, 368.

**Wright. Marie-Marguerite-Amelia Génier**

Pétition, 27. Rapport, 135. Adoption, 154.  
Bill SD-80—1re, 169-170. 2e, 177. 3e, 186-187. Adoption par Communes,  
266. Message, 267. Sanction royale, 299. Chapitre, 369.

**Y****Yarenis. Georgiu Panajiotis**

Pétition, 134. Rapport, 222. Adoption, 233.  
Bill SD-170—1re, 251. 2e, 257. 3e, 263. Adoption par Communes, 379. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 370.

**Yeaman. Muriel Marguerite Elizabeth Ada Brant**

Pétition, 27. Rapport, 269. Adoption, 287.  
Bill SD-222—1re, 311. 2e, 317. 3e, 322. Adoption par Communes, 380. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 452. Chapitre, 371.

**Yeo. Jewel Evelyn Bockus**

Pétition, 34. Rapport, 90. Adoption, 111.  
Bill SD-22—1re, 115. 2e, 127-128. 3e, 149. Adoption par Communes, 183.  
Message, 183. Sanction royale, 190. Chapitre, 372.

**Yetman. Solomon Seymour**

Pétition, 34. Rapport, 106. Adoption, 117.  
Bill SD-54—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 194. Mes-  
sage, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 373.

**Z****Zidile. Anne Gold**

Pétition, 34. Rapport, 109. Adoption, 117.  
Bill SD-63—1re, 148. 2e, 155. 3e, 160. Adoption par Communes, 195. Mes-  
sage, 195. Sanction royale, 299. Chapitre, 374.

**Zilkalns. Otto**

Pétition, 36. Rapport, 246. Adoption, 257.  
Bill SD-201—1re, 278. 2e, 287. 3e, 292. Adoption par Communes, 380. Mes-  
sage, 382. Sanction royale, 451. Chapitre, 375.



## MEMBRES DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Lors de la prorogation, le 6 septembre 1958.

Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER, M.P.	Premier ministre
L'hon. HOWARD CHARLES GREEN, M.P. ....	Ministre des Travaux publics
L'hon. DONALD METHUEN FLEMING, M.P. ....	Ministre des Finances et Receveur général
L'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS, M.P. ....	Ministre des Affaires des anciens combattants
L'hon. GEORGE HEES, M.P. ....	Ministre des Transports
L'hon. LÉON BALCER, M.P. ....	Solliciteur général
L'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES, M.P. ....	Ministre de la Défense nationale
L'hon. GORDON MINTO CHURCHILL, M.P. ....	Ministre du Commerce
L'hon. EDMUND DAVIE FULTON, M.P. ....	Ministre de la Justice et Procureur général
L'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN, M.P. ....	Ministre du Revenu national
L'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS, M.P. ....	Ministre de l'Agriculture
L'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH, M.P. ....	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. J. ANGUS MACLEAN, M.P. ....	Ministre des Pêcheries
L'hon. MICHAEL STARR, M.P. ....	Ministre du Travail
L'hon. WILLIAM McLEAN HAMILTON, M.P. ...	Ministre des Postes
L'hon. JAMES MACKERRAS MACDONNELL, M.P.	Ministre sans portefeuille
L'hon. WILLIAM J. BROWNE, M.P. ....	Ministre sans portefeuille
L'hon. PAUL COMTOIS, M.P. ....	Ministre des Mines et des Relevés techniques
L'hon. JAY WALDO MONTEITH, M.P. ....	Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
L'hon. FRANCIS ALVIN GEORGE HAMILTON, M.P.	Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales
L'hon. SIDNEY EARLE SMITH, M.P. ....	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
L'hon. RAYMOND JOSEPH MICHAEL O'HURLEY, M.P. ....	Ministre de la Production de défense
L'hon. HENRI COURTEMANCHE, M.P. ....	Secrétaire d'État

## PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU CONSEIL PRIVÉ

R. B. BRYCE .....	Greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet
A. M. HILL .....	Greffier adjoint du Conseil privé



# SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

Lors de la prorogation, le 6 septembre 1958

LE PRÉSIDENT L'HONORABLE MARK ROBERT DROUIN

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Leeds.....	Brockville (Ont.)
DONAT RAYMOND.....	de la Vallière.....	Montréal (P.Q.)
CAIRINE R. WILSON, M <sup>m</sup> .....	Rockcliffe.....	Ottawa (Ont.)
RALPH BYRON HORNER.....	Blaine-Lake.....	Blaine-Lake (Sask.)
WALTER MORLEY ASELTINE.....	Rosetown.....	Rosetown (Sask.)
FELIX P. QUINN.....	Bedford-Halifax.....	Bedford (N.-É.)
JOHN T. HAIG, C.P.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
JOHN WALLACE de B. FARRIS.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver (C.-B.)
ADRIAN K. HUGESSEN.....	Inkerman.....	Montréal (P.Q.)
NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN.....	Provencher.....	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
ARISTIDE BLAIS.....	Saint-Albert.....	Edmonton (Alb.)
CHARLES BENJAMIN HOWARD.....	Wellington.....	Sherbrooke (P.Q.)
SALTER ADRIAN HAYDEN.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
NORMAN McLEOD PATERSON.....	Thunder-Bay.....	Fort-William (Ont.)
WILLIAM DAUM EULER, C.P.....	Waterloo.....	Kitchener (Ont.)
LÉON-MERCIER GOUIN.....	de Salaberry.....	Montréal (P.Q.)
THOMAS VIEN, C.P.....	de Lorimier.....	Outremont (P.Q.)
WILLIAM RUPERT DAVIES.....	Kingston.....	Toronto (Ont.)
GORDON PETER CAMPBELL.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
WISHART McLEA ROBERTSON, C.P.....	Shelburne.....	Truro (N.-É.)
TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD.....	Les Laurentides.....	St-Hyacinthe (P.Q.)
CYRILLE VAILLANCOURT.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
JACOB NICOL.....	Bedford.....	Sherbrooke (P.Q.)
THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
WILLIAM HORACE TAYLOR.....	Norfolk.....	Brantford (Ont.)
FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
JOHN POWER HOWDEN.....	St-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
VINCENT DUPUIS.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
JOHN JAMES KINLEY.....	Queens-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
CLARENCE JOSEPH VENIOT.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
JOHN ALEXANDER McDONALD.....	Kings.....	Halifax (N.-É.)
ALEXANDER NEIL McLEAN.....	Nouveau-Brunswick-Sud.....	Saint-Jean (N.-B.)
GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	Northumberland- Miramichi.....	South-Nelson (N.-B.)
JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)
PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Grandville.....	Québec (P.Q.)
JAMES GRAY TURGEON.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
STANLEY STEWART McKEEN.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
THOMAS FARQUHAR.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)
JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
THOMAS H. WOOD.....	Regina.....	Regina (Sask.)
THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
WILLIAM HENRY GOLDING.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GEORGE H. BARBOUR.....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
RAY PETTEN.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)
THOMAS REID.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
J. WESLEY STAMBAUGH.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
GORDON B. ISNOR.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
CALVERT C. PRATT.....	St-Jean-Ouest.....	St-Jean (T.-N.)
MICHAEL G. BASHA.....	West-Coast.....	Curling (T.-N.)
MARIANA BEAUCHAMP JODOIN, M <sup>me</sup> .....	Sorel.....	Montréal (P.Q.)
MURIEL McQUEEN FERGUSSON, M <sup>me</sup> .....	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
ALLAN L. WOODROW.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)
FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)
SARTO FOURNIER.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)

## SÉNATEURS—PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

v

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
AUREL-D. LÉGER.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
NANCY HODGES, M <sup>me</sup> .....	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
DONALD CAMERON.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
DAVID A. CROLL.....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
FRED A. McGRAND.....	Sunbury.....	Fredericton-Junction(N.-B.)
CALIXTE-F. SAVOIE.....	L'Acadie.....	Moncton (N.-B.)
DONALD SMITH.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
HAROLD CONNOLLY.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
FLORENCE ELSIE INMAN, M <sup>me</sup> .....	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	de la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
SYDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
WILLIAM ALBERT BOUCHER.....	Prince-Albert.....	Prince-Albert (Sask.)
HENRI-CHARLES BOIS.....	Montarville.....	Saint-Bruno Co. Chambly (P.Q.)
J.-EUGÈNE LEFRANÇOIS.....	Repentigny.....	Montréal (P.Q.)
GEORGE STANLEY WHITE.....	Hastings-Frontenac.....	Madoc (Ont.)
MARK ROBERT DROUIN (Président).....	La Salle.....	Québec (P.Q.)
CLARENCE V. EMERSON.....	St-Jean-Albert.....	Saint-Jean (N.-B.)
JOSEPH A. SULLIVAN.....	York-Nord.....	Toronto (Ont.)
WILLIAM RALPH BRUNT.....	Hanover.....	Hanover (Ont.)
ARTHUR M. PEARSON.....	Lumsden.....	Lumsden (Sask.)
LÉON MÉTHOT.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières (P.Q.)
GUSTAVE MONETTE.....	Mille-Îles.....	Montréal (P.Q.)
JOHN JOSEPH MACDONALD.....	Queens.....	R.R. 9, Charlottetown (Î. P.-É.)
GUNNAR S. THORVALDSON.....	Winnipeg-Sud.....	Winnipeg (Man.)
JAMES GLADSTONE.....	Lethbridge.....	Cardston (Alb.)
LIONEL CHOQUETTE.....	Ottawa-Est.....	Ottawa (Ont.)



# SÉNATEURS DU CANADA

## LISTE ALPHABÉTIQUE

LORS DE LA PROROGATION, LE 6 SEPTEMBRE 1958

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
ASELTINE, WALTER M. ....	Rosetown.....	Rosetown (Sask.)
BAIRD, ALEXANDER BOYD.....	Saint-Jean.....	Saint-Jean (T.-N.)
BARBOUR, GEORGE H. ....	Prince.....	Charlottetown (Î. P.-É.)
BASHA, MICHAEL G. ....	West-Coast.....	Curling (T.-N.)
BEAUBIEN, ARTHUR-LUCIEN.....	Provencher.....	Saint-Jean-Baptiste (Man.)
BISHOP, CHARLES L. ....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
BLAIS, ARISTIDE.....	Saint-Albert.....	Edmonton (Alb.)
BOIS, HENRI-C. ....	Montarville.....	Saint-Bruno, Co. Chambly (P.Q.)
BOUCHARD, TÉLESPHORE-DAMIEN.....	les Laurentides.....	Saint-Hyacinthe (P.Q.)
BOUCHER, WILLIAM-A. ....	Prince-Albert.....	Prince-Albert (Sask.)
BOUFFARD, PAUL-HENRI.....	Grandville.....	Québec (P.Q.)
BRADETTE, JOSEPH-ARTHUR.....	Cochrane.....	Cochrane (Ont.)
BRADLEY, FREDERICK GORDON, C.P.....	Bonavista-Twillingate.....	Bonavista (T.-N.)
BRUNT, WILLIAM R. ....	Hanover.....	Hanover (Ont.)
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL.....	Northumberland- Miramichi.....	South-Nelson (N.-B.)
CAMERON, DONALD.....	Banff.....	Edmonton (Alb.)
CAMPBELL, G. PETER.....	Toronto .....	Toronto (Ont.)
CHOQUETTE, LIONEL.....	Ottawa-Est.....	Ottawa (Ont.)
COMEAU, JOSEPH-WILLIE.....	Clare.....	Comeauville (N.-É.)
CONNOLLY, HAROLD.....	Halifax-Nord.....	Halifax (N.-É.)
CONNOLLY, JOHN J. ....	Ottawa-Ouest.....	Ottawa (Ont.)
CRERAR, THOMAS ALEXANDER, C.P.....	Churchill.....	Winnipeg (Man.)
CROLL, DAVID A. ....	Toronto-Spadina.....	Toronto (Ont.)
DAVIES, WILLIAM RUFERT.....	Kingston.....	Toronto (Ont.)
DESSUREAULT, JEAN-MARIE.....	Stadacona.....	Québec (P.Q.)
DROUIN, MARK R. (Président).....	La Salle.....	Québec (P.Q.)
DUPUIS, VINCENT.....	Rigaud.....	Montréal (P.Q.)
EMERSON, CLARENCE V. ....	St-Jean-Albert.....	Saint-Jean (N.-B.)
EULER, WILLIAM D., C.P.....	Waterloo.....	Kitchener (Ont.)
FARQUHAR, THOMAS.....	Algoma.....	Little-Current (Ont.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
FARRIS, JOHN WALLACE DE B.....	Vancouver-Sud.....	Vancouver (C.-B.)
FERGUSSON, M <sup>me</sup> MURIEL McQUEEN.....	Fredericton.....	Fredericton (N.-B.)
FOURNIER, SARTE.....	de Lanaudière.....	Montréal (P.Q.)
FRASER, WILLIAM ALEXANDER.....	Trenton.....	Trenton (Ont.)
GERSHAW, FRED WILLIAM.....	Medicine-Hat.....	Medicine-Hat (Alb.)
GLADSTONE, JAMES.....	.....	Cardston (Alb.)
GOLDING, WILLIAM HENRY.....	Huron-Perth.....	Seaforth (Ont.)
GOUIN, LÉON-MERCIER.....	de Salaberry.....	Montréal (P.Q.)
GRANT, THOMAS VINCENT.....	Montague.....	Montague (Î. P.-É.)
HAIG, JOHN T., C.P.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
HARDY, ARTHUR C., C.P.....	Leeds.....	Brockville (Ont.)
HAYDEN, SALTER A.....	Toronto.....	Toronto (Ont.)
HODGES, M <sup>me</sup> NANCY.....	Victoria.....	Victoria (C.-B.)
HOENER, RALPH BYRON.....	Blaine-Lake.....	Blaine-Lake (Sask.)
HOWARD, CHARLES B.....	Wellington.....	Sherbrooke (P.Q.)
HOWDEN, JOHN POWER.....	Saint-Boniface.....	Norwood-Grove (Man.)
HUGESSEN, ADRIAN K.....	Inkerman.....	Montréal (P.Q.)
INMAN, M <sup>me</sup> FLORENCE ELSIE.....	Murray-Harbour.....	Montague (Î. P.-É.)
ISNOR, GORDON B.....	Halifax-Dartmouth.....	Halifax (N.-É.)
JODOIN, M <sup>me</sup> MARIANA BEAUCHAMP.....	Sorel.....	Montréal (P.Q.)
KINLEY, JOHN JAMES.....	Queens-Lunenburg.....	Lunenburg (N.-É.)
LAMBERT, NORMAN P.....	Ottawa.....	Ottawa (Ont.)
LEFRANÇOIS, J.-EUGÈNE.....	Repentigny.....	Montréal (P.Q.)
LÉGER, AUREL-D.....	Kent.....	Grande-Digue (N.-B.)
LEONARD, THOMAS D'ARCY.....	Toronto-Rosedale.....	Toronto (Ont.)
MACDONALD, JOHN JOSEPH.....	.....	Glenfinnan (Î. P.-É.)
MACDONALD, WILLIAM ROSS, C.P.....	Brantford.....	Brantford (Ont.)
MCDONALD, JOHN ALEXANDER.....	Kings.....	Halifax (N.-É.)
MCGRAND, FRED A.....	Sunbury.....	Fredericton-Junction (N.-B.)
McKEEN, STANLEY STEWART.....	Vancouver.....	Vancouver (C.-B.)
McLEAN, ALEXANDER NEIL.....	Nouveau-Brunswick-Sud...	Saint-Jean (N.-B.)
MÉTHOT, LÉON.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières (P.Q.)
MOLSON, HARTLAND DE MONTARVILLE.....	Alma.....	Montréal (P.Q.)
MONETTE, GUSTAVE.....	Mille-Îles.....	Montréal (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
NICOL, JACOB.....	Bedford.....	Sherbrooke (P.Q.)
PATERSON, NORMAN McL.....	Thunder-Bay.....	Fort-William (Ont.)
PEARSON, ARTHUR M.....	Lumsden.....	Lumsden (Sask.)
PETTEN, RAY.....	Bonavista.....	Saint-Jean (T.-N.)
POULIOT, JEAN-FRANÇOIS.....	de la Durantaye.....	Rivière-du-Loup (P.Q.)
POWER, CHARLES GAVAN, C.P.....	Golfe.....	Saint-Pacôme (P.Q.)
PRATT, CALVERT C.....	Saint-Jean-Ouest.....	Saint-Jean (T.-N.)
QUINN, FELIX P.....	Bedford-Halifax.....	Bedford (N.-É.)
RAYMOND, DONAT.....	de la Vallière.....	Montréal (P.Q.)
REID, THOMAS.....	New-Westminster.....	New-Westminster (C.-B.)
ROBERTSON, WISHART McLEA, C.P.....	Shelburne.....	Truro (N.-É.)
ROEBUCK, ARTHUR WENTWORTH.....	Toronto-Trinity.....	Toronto (Ont.)
SAVOIE, CALIXTE-F.....	L'Acadie.....	Moncton (N.-B.)
SMITH, DONALD.....	Queens-Shelburne.....	Liverpool (N.-É.)
SMITH, SYDNEY J.....	Kamloops.....	Kamloops (C.-B.)
STAMBAUGH, J. WESLEY.....	Bruce.....	Bruce (Alb.)
SULLIVAN, JOSEPH A.....	York-Nord.....	Toronto (Ont.)
TAYLOR, AUSTIN C.....	Westmorland.....	Salisbury (N.-B.)
TAYLOR, WILLIAM HORACE.....	Norfolk.....	R.R. n° 3, Brantford (Ont.)
THORVALDSON, GUNNAR S.....	Winnipeg-Sud.....	Winnipeg (Man.)
TREMBLAY, LÉONARD-DAVID-SWEEZEY.....	Lauzon.....	Saint-Malachie (P.Q.)
TURGEON, JAMES GRAY.....	Cariboo.....	Vancouver (C.-B.)
VAILLANCOURT, CYRILLE.....	Kennebec.....	Lévis (P.Q.)
VENIOT, CLARENCE JOSEPH.....	Gloucester.....	Bathurst (N.-B.)
VIEN, THOMAS, C.P.....	de Lorimier.....	Outremont (P.Q.)
WALL, WILLIAM M.....	Winnipeg.....	Winnipeg (Man.)
WHITE, GEORGE S.....	Hastings-Frontenac.....	Madoc (Ont.)
WILSON, M <sup>m</sup> e CAIRINE R.....	Rockcliffe.....	Ottawa (Ont.)
WOOD, THOMAS H.....	Regina.....	Regina (Sask.)
WOODROW, ALLAN L.....	Toronto-Centre.....	Toronto (Ont.)



# SÉNATEURS DU CANADA

## PAR PROVINCES

LORS DE LA PROROGATION, LE 6 SEPTEMBRE 1958

### ONTARIO—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ARTHUR C. HARDY, C.P.....	Brockville.
2 CAIRINE R. WILSON, M <sup>me</sup> .....	Ottawa.
3 NORMAN P. LAMBERT.....	Ottawa.
4 SALTER ADRIAN HAYDEN.....	Toronto.
5 NORMAN MCLEOD PATERSON.....	Fort-William.
6 WILLIAM DAUM EULER, C.P.....	Kitchener.
7 WILLIAM RUPERT DAVIES.....	Toronto.
8 GORDON PETER CAMPBELL.....	Toronto.
9 WILLIAM HORACE TAYLOR.....	R.R. n° 3, Brantford.
10 CHARLES L. BISHOP.....	Ottawa.
11 ARTHUR WENTWORTH ROEBUCK.....	Toronto.
12 THOMAS FARQUHAR.....	Little-Current.
13 WILLIAM ALEXANDER FRASER.....	Trenton.
14 WILLIAM HENRY GOLDING.....	Seaforth.
15 ALLAN L. WOODROW.....	Toronto.
16 WILLIAM ROSS MACDONALD, C.P.....	Brantford.
17 JOSEPH-ARTHUR BRADETTE.....	Cochrane.
18 JOHN J. CONNOLLY.....	Ottawa.
19 DAVID A. CROLL.....	Toronto.
20 THOMAS D'ARCY LEONARD.....	Toronto.
21 GEORGE STANLEY WHITE.....	Madoc.
22 JOSEPH A. SULLIVAN.....	Toronto.
23 WILLIAM RALPH BRUNT.....	Hanover.
24 LIONEL CHOQUETTE.....	Ottawa.

## QUÉBEC—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 DONAT RAYMOND.....	Montréal.
2 ADRIAN K. HUGESSEN.....	Montréal.
3 CHARLES BENJAMIN HOWARD.....	Sherbrooke.
4 LÉON-MERCIER GOUIN.....	Montréal.
5 THOMAS VIEN, C.P.....	Outremont.
6 TÉLESPHORE-DAMIEN BOUCHARD.....	Saint-Hyacinthe.
7 CYRILLE VAILLANCOURT.....	Lévis.
8 JACOB NICOL.....	Sherbrooke.
9 VINCENT DUPUIS.....	Montréal.
10 JEAN-MARIE DESSUREAULT.....	Québec.
11 PAUL-HENRI BOUFFARD.....	Québec.
12 MARIANA BEAUCHAMP JODOIN, M <sup>me</sup> .....	Montréal.
13 LÉONARD-DAVID-SWEEZEY TREMBLAY.....	Saint-Malachie.
14 SARTO FOURNIER.....	Montréal.
15 HARTLAND DE MONTARVILLE MOLSON.....	Montréal.
16 CHARLES GAVAN POWER, C.P.....	Saint-Pacôme.
17 JEAN-FRANÇOIS POULIOT.....	Rivière-du-Loup.
18 HENRI-CHARLES BOIS.....	Saint-Bruno, Co. de Chambly.
19 J.-EUGÈNE LEFRANÇOIS.....	Montréal.
20 MARK ROBERT DROUIN (Président).....	Québec.
21 LÉON MÉTHOT.....	Trois-Rivières.
22 GUSTAVE MONETTE.....	Montréal.
23.....	
24.....	

## NOUVELLE-ÉCOSSE—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 FELIX P. QUINN.....	Bedford.
2 WISHART McLEA ROBERTSON, C.P.....	Truro.
3 JOHN JAMES KINLEY.....	Lunenburg.
4 JOHN ALEXANDER McDONALD.....	Halifax.
5 JOSEPH-WILLIE COMEAU.....	Comeauville.
6 GORDON B. ISNOR.....	Halifax.
7 DONALD SMITH.....	Liverpool.
8 HAROLD CONNOLLY.....	Halifax.
9 .....	.....
10 .....	.....

## NOUVEAU-BRUNSWICK—10

LES HONORABLES	
1 CLARENCE-JOSEPH VENIOT.....	Bathurst.
2 ALEXANDER NEIL McLEAN.....	Saint-Jean (N.-B.).
3 GEORGE PERCIVAL BURCHILL.....	South-Nelson.
4 MURIEL McQUEEN FERGUSSON, M <sup>me</sup> .....	Fredericton.
5 AUREL-D. LÉGER.....	Grande-Digue.
6 FRED A. McGRAND.....	Fredericton-Junction.
7 CALIXTE-F. SAVOIE.....	Moncton.
8 AUSTIN CLAUDE TAYLOR.....	Salisbury.
9 CLARENCE V. EMERSON.....	Saint-Jean.
10 .....	.....

## ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—4

LES HONORABLES	
1 THOMAS VINCENT GRANT.....	Montague.
2 GEORGE H. BARBOUR.....	Charlottetown.
3 FLORENCE ELSIE INMAN, M <sup>me</sup> .....	Montague.
4 JOHN JOSEPH MacDONALD.....	R.R. 9, Charlottetown.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 JOHN WALLACE DE B. FARRIS.....	Vancouver.
2 JAMES GRAY TURGEON.....	Vancouver.
3 STANLEY STEWART MCKEEN.....	Vancouver.
4 THOMAS REID.....	New-Westminster.
5 NANCY HODGES, M <sup>me</sup> .....	Victoria.
6 SYDNEY JOHN SMITH.....	Kamloops.

## MANITOBA—6

LES HONORABLES	
1 JOHN T. HAIG, C.P.....	Winnipeg.
2 ARTHUR-LUCIEN BEAUBIEN.....	Saint-Jean-Baptiste.
3 THOMAS ALEXANDER CRERAR, C.P.....	Winnipeg.
4 JOHN POWER HOWDEN.....	Norwood-Grove.
5 WILLIAM M. WALL.....	Winnipeg.
6 GUNNAR S. THORVALDSON.....	Winnipeg.

## SASKATCHEWAN—6

LES HONORABLES	
1 RALPH BYRON HORNER.....	Blaine-Lake.
2 WALTER M. ASELTINE.....	Rosetown.
3 THOMAS H. WOOD.....	Regina.
4 WILLIAM ALBERT BOUCHER.....	Prince-Albert.
5 ARTHUR M. PEARSON.....	Lumsden.
6 .....	.....

## ALBERTA—6

LES HONORABLES	
1 ARISTIDE BLAIS.....	Edmonton.
2 FRED WILLIAM GERSHAW.....	Medicine-Hat.
3 J. WESLEY STAMBAUGH.....	Bruce.
4 DONALD CAMERON.....	Edmonton.
5 JAMES GLADSTONE.....	Cardston.
6 .....	.....

## TERRE-NEUVE—6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 ALEXANDER BOYD BAIRD.....	Saint-Jean.
2 RAY PETTEN.....	Saint-Jean.
3 CALVERT C. PRATT.....	Saint-Jean.
4 MICHAEL G. BASHA.....	Curling.
5 FREDERICK GORDON BRADLEY, C.P.....	Bonavista.
6 .....	.....



## COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

### DU SÉNAT

LORS DE LA PROROGATION, LE 6 SEPTEMBRE 1958

(NOTE.—Le nombre apparaissant immédiatement après le nom du dernier sénateur inscrit, dans chaque cas, indique le total fixé des membres qui font partie de chaque comité particulier).

1<sup>re</sup> SESSION, 24<sup>e</sup> PARLEMENT, 7 ÉLISABETH II, 1958

1958

### COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable Orateur, Président

#### SÉNAT

L'honorable Orateur

Les hon. sénateurs ASELTINE  
CAMERON  
FERGUSON  
FOURNIER  
GLADSTONE  
GOUIN  
LAMBERT  
MACDONALD  
MCDONALD  
POULIOT  
REID  
VIEN  
WALL  
WILSON—17.

### COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

#### SÉNAT

Les hon. sénateurs BARBOUR  
BLAIS  
BOUFFARD  
BRADETTE  
BRADLEY  
CHOQUETTE  
COMEAU  
DAVIES  
EULER  
ISNOR  
MCGRAND  
NICOL  
PEARSON  
REID  
SAVOIE  
SMITH (*Kamloops*)  
STAMBAUGH  
THORVALDSON  
TURGEON  
WOOD—21.

## COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable Orateur, Président

## SÉNAT

L'honorable Orateur

Les hon. sénateurs BEAUBIEN  
FERGUSON  
HODGES  
HOWARD  
MCLEAN  
WHITE

(Le Président et six autres sénateurs).

COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR L'UTILISATION  
DES TERRES AU CANADA

L'honorable Arthur M. Pearson, Président

Les honorables sénateurs

BARBOUR  
BASHA  
BOIS  
BOUCHER  
BRADETTE  
CAMERON  
CRERAR  
EMERSON  
GLADSTONE  
GOLDING  
HORNOR  
INMAN  
LÉGER  
LEONARD  
MACDONALD

MACDONALD  
McDONALD  
McGRAND  
MÉTHOT  
MOLSON  
PEARSON  
POWER  
SMITH (*Kamloops*)  
STAMBAUGH  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TAYLOR (*Westmorland*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
WALL  
WHITE

(Quorum 7)

COMITÉS PERMANENTS  
ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL

L'honorable DONALD CAMERON, Président

Les honorables sénateurs

AELTINE  
BISHOP  
BOUCHARD  
CAMERON  
DAVIES  
DESSUREAULT  
DUPUIS  
GOUIN  
HAIG

KINLEY  
LÉGER  
MACDONALD  
QUINN  
ROEBUCK  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TURGEON  
WILSON—25.

(Quorum 7)

## BANQUES ET COMMERCE

L'honorable **SALTER ADRIAN HAYDEN**, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BEAUBIEN  
BOUFFARD  
BRUNT  
BURCHILL  
CAMPBELL  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
CRERAR  
CROLL  
DAVIES  
DESSUREAULT  
EMERSON  
EULER  
FARQUHAR  
FARRIS  
GERSHAW  
GOLDING  
GOUIN  
HAIG  
HARDY  
HAYDEN  
HORNOR  
HOWARD  
HOWDEN  
HUGESSEN

ISNOR  
KINLEY  
LAMBERT  
LEONARD  
MACDONALD  
MACDONALD  
MCDONALD  
MCKEEN  
MCLEAN  
MONETTE  
PATERSON  
POULIOT  
POWER  
PRATT  
QUINN  
REID  
ROBERTSON  
ROEBUCK  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VIEN  
WHITE  
WILSON  
WOOD  
WOODROW—50.

(Quorum 9)

## BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'honorable **PAUL H. BOUFFARD**, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BEAUBIEN  
BOIS  
BOUCHER  
BOUFFARD  
BRADETTE  
BRUNT  
CHOQUETTE  
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
DUPUIS  
EULER  
FARRIS  
FERGUSON  
HAIG  
HAYDEN  
HORNOR  
HOWARD

HOWDEN  
HUGESSEN  
INMAN  
LAMBERT  
LÉGER  
MACDONALD  
MCDONALD  
MONETTE  
NICOL  
QUINN  
REID  
ROEBUCK  
STAMBAUGH  
SULLIVAN  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TAYLOR (*Westmorland*)  
THORVALDSON  
TREMBLAY—35.

(Quorum 7)

## DÉBATS ET COMPTES RENDUS

L'honorable **W. RUPERT DAVIES**, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BISHOP  
CHOQUETTE  
DAVIES  
GRANT

MACDONALD  
MCGRAND  
MONETTE  
SAVOIE  
TREMBLAY—9.

(Quorum 3)

## DIVORCES

L'honorable A. W. ROEBUCK, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BARBOUR  
BURCHILL  
CAMERON  
CROLL  
EMERSON  
EULER  
FARQUHAR  
FARRIS  
FERGUSON  
GERSHAW  
GOLDING

HAIG  
HODGES  
HORNER  
HOWARD  
HOWDEN  
ISNOR  
KINLEY  
MACDONALD  
ROEBUCK  
SMITH (*Queens-Shelburne*)  
TAYLOR (*Westmorland*)  
THORVALDSON  
(Minimum 9 et maximum 25 sénateurs.)

(Quorum 3)

## ÉDIFICES ET TERRAINS PUBLICS

L'honorable J. M. DESSUREAULT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BARBOUR  
CHOQUETTE  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
DESSUREAULT  
HAIG  
HORNER  
LAMBERT

MACDONALD  
MCGRAND  
PATERSON  
POULIOT  
QUINN  
WALL  
WILSON—15.

(Quorum 5)

## FINANCES

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BARBOUR  
BEAUBIEN  
BOUFFARD  
BRUNT  
BURCHILL  
CAMPBELL  
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
CRERAR  
DUPUIS  
EMERSON  
EULER  
FARRIS  
FRASER  
GERSHAW  
GOLDING  
HAIG  
HAYDEN  
HORNER  
HOWDEN  
ISNOR

LAMBERT  
LEONARD  
MACDONALD  
MCKEEN  
MOLSON  
PATERSON  
PEARSON  
PETTEN  
PRATT  
QUINN  
REID  
ROBERTSON  
ROEBUCK  
ROBERTSON  
SMITH (*Queens-Shelburne*)  
STAMBAUGH  
TAYLOR (*Norfolk*)  
THORVALDSON  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VIEN  
WHITE  
WOODROW—50.

(Quorum 9)

## IMMIGRATION ET TRAVAIL

L'honorable CAIRNE R. WILSON, Présidente

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BEAUBIEN  
BLAIS  
BOUCHARD  
BOUCHER  
BURCHILL  
CAMPBELL  
CRERAR  
CROLL  
DUPUIS  
EULER  
FARQUHAR  
FOURNIER  
GERSHAW  
HAIG  
HARDY  
HODGES

HORNER  
HUGESSEN  
LEFRANÇOIS  
MACDONALD  
MONETTE  
PEARSON  
REID  
ROEBUCK  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VENIOT  
WALL  
WHITE  
WILSON  
WOOD—35.

(Quorum 7)

---

## ORDRES PERMANENTS

L'honorable CHARLES L. BISHOP, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BEAUBIEN  
BISHOP  
HAIG  
HAYDEN  
HORNER  
HOWDEN  
INMAN

KINLEY  
LÉGER  
MACDONALD  
MCLEAN  
MÉTHOT  
PRATT  
TREMBLAY  
WOOD—15.

(Quorum) 3

---

## RÉGIE INTERNE ET COMPTABILITÉ

L'honorable W. R. Brunt, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BASHA  
BEAUBIEN  
BOUFFARD  
BRUNT  
CAMPBELL  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
DESSUREAULT  
DROUIN (*Président*)  
GOUIN  
HAIG  
HAYDEN  
HODGES  
HORNER

HOWARD  
ISNOR  
MACDONALD  
MCDONALD  
MCLEAN  
PATERSON  
PETTEN  
QUINN  
ROBERTSON  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VIEN  
WILSON—25.

(Quorum 7)

---



---

**RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA**

L'honorable A. N. McLEAN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BISHOP  
BLAIS  
BRUNT  
BURCHILL  
CAMPBELL  
CRERAR  
DAVIES  
DESSUREAULT  
EMERSON  
EULER  
FERGUSSON  
FRASER  
GOUIN  
HAIG  
HOWARD  
KINLEY

LAMBERT  
LEONARD  
MACDONALD  
MACDONALD  
MCKEEN  
MCLEAN  
MÉTHOT  
MOLSON  
NICOL  
PATERSON  
PETTEN  
POULIOT  
PRATT  
ROBERTSON  
SMITH (*Kamloops*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT—35.

(Quorum 7)

---

**RELATIONS EXTÉRIEURES**

L'honorable N. P. LAMBERT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BEAUBIEN  
BOUCHER  
BRADETTE  
BRADLEY  
CRERAR  
CROLL  
FARQUHAR  
FARRIS  
FERGUSSON  
FOURNIER  
GOUIN  
HAIG  
HARDY  
HAYDEN  
HORNER  
HOWARD  
HUGESSEN

JODOIN  
LAMBERT  
LEFRANÇOIS  
MACDONALD  
MACDONALD  
MCLEAN  
MONETTE  
NICOL  
ROBERTSON  
SAVOIE  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VENIOT  
VIEN  
WALL  
WHITE  
WILSON—35.

(Quorum 7)

---

**RESSOURCES NATURELLES**

L'honorable CYRILLE VAILLANCOURT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BARBOUR  
BASHA  
BEAUBIEN  
BOIS  
BOUFFARD  
BURCHILL  
CAMERON  
COMEAU  
CRERAR  
DAVIES  
DESSUREAULT  
DUPUIS  
EMERSON  
FARQUHAR  
FRASER  
GLADSTONE  
HAIG  
HAYDEN  
HORNER

KINLEY  
MACDONALD  
MCDONALD  
MCKEEN  
MCLEAN  
MÉTHOT  
NICOL  
PATERSON  
PEARSON  
PETTEN  
POWER  
RAYMOND  
STAMBAUGH  
TAYLOR (*Norfolk*)  
TAYLOR (*Westmorland*)  
TURGEON  
VAILLANCOURT  
VIEN  
WOOD—40.

(Quorum 9)

## SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'honorable CLARENCE J. VENIOT, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BLAIS  
BURCHILL  
CHOQUETTE  
COMEAU  
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)  
DUPUIS  
EMERSON  
FARRIS  
FERGUSON  
GERSHAW  
GLADSTONE  
GOLDING  
GOUIN  
GRANT  
HOWDEN  
INMAN

JODOIN  
KINLEY  
MACDONALD  
MACDONALD  
MCGRAND  
MONETTE  
PRATT  
ROEBUCK  
SMITH (*Queens-Shelburne*)  
STAMBAUGH  
SULLIVAN  
THEORVALDSON  
VENIOT  
WALL  
WILSON  
WOODROW—35.

(Quorum 7)

## TRAFIC TOURISTIQUE

L'honorable R. B. HORNER, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BASHA  
BEAUBIEN  
BISHOP  
BOIS  
BOUFFARD  
CAMERON  
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)  
CRERAR  
CROLL  
DAVIES  
DUPUIS  
EMERSON

FERGUSON  
FRASER  
GERSHAW  
HORNER  
INMAN  
ISNOR  
JODOIN  
MACDONALD  
MCLEAN  
MÉTHOT  
ROEBUCK  
SMITH (*Kamloops*)  
TREMBLAY—25.

(Quorum 7)

## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'honorable ADRIAN K. HUGESSEN, Président

Les honorables sénateurs

ASELTINE  
BAIRD  
BEAUBIEN  
BISHOP  
BOUFFARD  
BRADLEY  
BRUNT  
CAMPBELL  
CONNOLLY (*Halifax-Nord*)  
CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*)  
DESSUREAULT  
EMERSON  
EULER  
FARRIS  
GERSHAW  
GLADSTONE  
GOUIN  
GRANT  
HAIG  
HARDY  
HAYDEN  
HORNOR  
HUGESSEN  
ISNOR  
JODOIN

KINLEY  
LAMBERT  
LEFRANÇOIS  
MACDONALD  
MCGRAND  
MCKEEN  
MCLEAN  
MÉTHOT  
MOLSON  
MONETTE  
NICOL  
PATERSON  
POWER  
QUINN  
RAYMOND  
REID  
ROBERTSON  
ROEBUCK  
SMITH (*Queens-Shelburne*)  
STAMBAUGH  
VENIOT  
VIEN  
WOOD  
WOODROW—50.

(Quorum 9)

L'honorable sénateur Aseltine, Leader du Gouvernement au Sénat, et l'honorable sénateur Macdonald, Leader de l'Opposition au Sénat, sont *ex officio* membres de tous les Comités permanents du Sénat.

1<sup>re</sup> SESSION, 24<sup>e</sup> PARLEMENT, 7 ÉLISABETH II, 1958

LISTE DE RÉPARTITION DES SÉNATEURS  
SUR  
LES COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

Lors de la prorogation, le 6 septembre 1958

- AELTINE, L'honorable W. M.—Membre *ex officio* de tous les Comités permanents du Sénat, à titre de Leader du gouvernement au Sénat.
- BAIRD, L'honorable A. B.—Banques. Trafic touristique. Bills d'intérêt privé. Relations commerciales. Transports. Divorces. Finances.
- BARBOUR, L'honorable G. H.—Finances. Ressources. Impressions. Édifices publics. Divorces. Utilisation des terres au Canada.
- BASHA, L'honorable M. G.—Ressources. Régie interne. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
- BEAUBIEN, L'honorable A. L.—Ordres permanents. Immigration. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Relations extérieures. Ressources. Banques. Restaurant. Trafic touristique. Transports. Finances.
- BISHOP, L'honorable C. L.—Ordres permanents. Débats. Trafic touristique. Relations commerciales. Service civil. Transports.
- BLAIS, L'honorable A.—Immigration. Santé publique. Impressions. Relations commerciales.
- BOIS, L'honorable H. C.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- BOUCHARD, L'honorable T. D.—Immigration. Service civil.
- BOUCHER, L'honorable W. A.—Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- BOUFFARD, L'honorable P. H.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Ressources. Banques. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Finances.
- BRADETTE, L'honorable J. A.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- BRADLEY, L'honorable F. G.—Impressions. Transports. Relations extérieures.
- BRUNT, L'honorable W. R.—Transports. Bills d'intérêt privé. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Finances.
- BURCHILL, L'honorable G. P.—Banques. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Santé publique. Finances. Divorces.
- CAMERON, L'honorable D.—Bibliothèque. Trafic touristique. Divorces. Service civil. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- CAMPBELL, L'honorable G. P.—Régie interne. Banques. Immigration. Relations commerciales. Transports. Finances.
- CHOQUETTE, L'honorable L.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Débats. Santé publique. Édifices publics.
- COMEAU, L'honorable J. W.—Impressions. Ressources. Santé publique.
- CONNOLLY, L'honorable H.—Transports. Bills d'intérêt privé. Finances. Trafic touristique. Santé publique.
- CONNOLLY, L'honorable J. J.—Transports. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Finances. Banques. Régie interne.
- CRERAR, L'honorable T. A.—Banques. Trafic touristique. Immigration. Relations commerciales. Finances. Ressources. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- CROLL, L'honorable D.—Banques. Trafic touristique. Divorces. Immigration. Relations extérieures.
- DAVIES, L'honorable W. R.—Impressions. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Banques. Débats.
- DESSUREAULT, L'honorable J. M.—Transports. Édifices publics. Banques. Ressources. Relations commerciales. Régie interne. Service civil.
- DROUIN, L'honorable M. R. (*Président*).—Régie interne. Bibliothèque. Restaurant.
- DUPUIS, L'honorable V.—Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Ressources. Immigration. Santé publique. Service civil. Finances.
- EMERSON, L'honorable C. V.—Banques. Transports. Ressources. Trafic touristique. Divorces. Relations commerciales. Santé publique. Finances. Utilisation des terres au Canada.
- EULER, L'honorable W. D.—Banques. Impressions. Bills d'intérêt privé. Immigration. Relations commerciales. Divorces. Transports. Finances.
- FARQUHAR, L'honorable T.—Relations extérieures. Ressources. Immigration. Divorces. Banques.
- FARRIS, L'honorable J. W. de B.—Banques. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Divorces. Relations extérieures. Finances. Transports.
- FERGUSON, L'honorable M. M.—Restaurant. Bills d'intérêt privé. Divorces. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique. Relations commerciales. Bibliothèque.

- FOURNIER, L'honorable S.—Bibliothèque. Relations extérieures. Immigration.
- FRASER, L'honorable W. A.—Ressources. Relations commerciales. Finances. Trafic touristique.
- GERSHAW, L'honorable F. W.—Banques. Trafic touristique. Santé publique. Transports. Immigration. Divorces. Finances.
- GLADSTONE, L'honorable J.—Bibliothèque. Transports. Ressources. Santé publique. Utilisation des terres au Canada.
- GOLDING, L'honorable W. H.—Finances. Santé publique. Divorces. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- GOUIN, L'honorable L. M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Relations commerciales. Banques. Service civil. Régie interne. Transports. Santé publique.
- GRANT, L'honorable T. V.—Débats. Santé publique. Transports.
- HAIG, L'honorable J. T.—Régie interne. Banques. Finances. Transports. Relations extérieures. Immigration. Relations commerciales. Édifices publics, Ressources. Bills d'intérêt privé. Ordres permanents. Service civil. Divorces.
- HARDY, L'honorable A. C.—Banques. Immigration. Transports. Relations extérieures.
- HAYDEN, L'honorable S. A.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Régie interne. Transports. Banques. Ressources. Relations extérieures. Finances.
- HODGES, L'honorable N.—Régie interne. Divorces. Immigration. Restaurant.
- HORNER, L'honorable R. B.—Transports. Trafic touristique. Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Ressources. Immigration. Régie interne. Banques. Édifices publics. Divorces. Finances. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- HOWARD, L'honorable C. B.—Bills d'intérêt privé. Régie interne. Banques. Relations extérieures. Relations commerciales. Divorces. Restaurant.
- HOWDEN, L'honorable J. P.—Bills d'intérêt privé. Santé publique. Ordres permanents. Banques. Divorces. Finances.
- HUGESSEN, L'honorable A. K.—Banques. Transports. Bills d'intérêt privé. Relations extérieures. Immigration.
- INMAN, L'honorable F. E.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Santé publique. Trafic touristique. Utilisation des terres au Canada.
- ISNOR, L'honorable G. B.—Impressions. Finances. Trafic touristique. Régie interne. Transports. Banques. Divorces.
- JODOIN, L'honorable M. B.—Transports. Relations extérieures. Santé publique. Trafic touristique.
- KINLEY, L'honorable J. J.—Transports. Banques. Ressources. Relations commerciales. Service civil. Santé publique. Divorces. Ordres permanents.
- LAMBERT, L'honorable N. P.—Bibliothèque. Bills d'intérêt privé. Édifices publics. Relations extérieures. Banques. Relations commerciales. Transports. Finances.
- LEFRANÇOIS, L'honorable J. E.—Transports. Relations extérieures. Immigration.
- LÉGER, L'honorable A. D.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Service civil. Utilisation des terres au Canada.
- LEONARD, L'honorable T. D.—Banques. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- MACDONALD, L'honorable J. J.—Bibliothèque. Relations extérieures. Relations commerciales. Santé publique. Utilisation des terres au Canada.
- MACDONALD, L'honorable W. R.—Membre *ex officio* de tous les comités permanents du Sénat, à titre de Leader de l'Opposition au Sénat. Aussi: Utilisation des terres au Canada.
- MCDONALD, L'honorable J. A.—Bibliothèque. Ressources. Bills d'intérêt privé. Banques. Régie interne. Utilisation des terres au Canada.
- MCGRAND, L'honorable F. A.—Impressions. Débats. Santé publique. Édifices publics. Transports. Utilisation des terres au Canada.
- MCKEEN, L'honorable S. S.—Relations commerciales. Ressources. Banques. Transports. Finances.
- MCLEAN, L'honorable A. N.—Ordres permanents. Trafic touristique. Ressources. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Transports. Relations extérieures. Restaurant.
- MÉTHOT, L'honorable L.—Ordres permanents. Transports. Ressources. Trafic touristique. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- MOLSON, L'honorable H. de M.—Transports. Finances. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- MONETTE, L'honorable G.—Banques. Bills d'intérêt privé. Immigration. Transports. Relations extérieures. Débats. Santé publique.
- NICOL, L'honorable J.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Ressources. Relations commerciales. Transports. Relations extérieures.
- PATERSON, L'honorable N. McL.—Relations commerciales. Transports. Banques. Édifices publics. Ressources. Régie interne. Finances.
- PEARSON, L'honorable A. M.—Impressions. Finances. Ressources. Transports. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- PETTEN, L'honorable R.—Finances. Ressources. Relations commerciales. Régie interne.
- PRATT, L'honorable C. C.—Ordres permanents. Banques. Santé publique. Finances. Relations commerciales.
- POULIOT, L'honorable J. F.—Relations commerciales. Édifices publics. Banques. Bibliothèque.
- POWER, L'honorable C. G.—Transports. Ressources. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- QUINN, L'honorable F. P.—Bills d'intérêt privé. Service civil. Régie interne. Banques. Édifices publics. Finances. Transports.
- RAYMOND, L'honorable D.—Ressources. Transports.
- REID, L'honorable T.—Bibliothèque. Transports. Bills d'intérêt privé. Immigration. Finances. Banques. Impressions.
- ROBERTSON, L'honorable W. McL.—Régie interne. Bibliothèque. Restaurant. Finances. Transports. Banques. Relations extérieures. Relations commerciales.
- ROEBUCK, L'honorable A. W.—Immigration. Bills d'intérêt privé. Trafic touristique. Santé publique. Service civil. Banques. Divorces. Finances. Transports.
- SAVOIE, L'honorable C. F.—Relations extérieures. Impressions. Débats.

- SMITH, L'honorable D.—Transports. Finances. Divorces. Santé publique.
- SMITH, L'honorable S. J.—Impressions. Tarif touristique. Relations commerciales. Utilisation des terres au Canada.
- STAMBAUGH, L'honorable J. W.—Impressions. Ressources. Santé publique. Bills d'intérêt privé. Finances. Transports. Utilisation des terres au Canada.
- SULLIVAN, L'honorable J. A.—Bills d'intérêt privé. Santé publique.
- TAYLOR, L'honorable A. C.—Divorces. Bills d'intérêt privé. Ressources. Utilisation des terres au Canada.
- TAYLOR, L'honorable W. H.—Bills d'intérêt privé. Finances. Ressources. Immigration. Service civil. Banques. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- THORVALDSON, L'honorable G. S.—Impressions. Bills d'intérêt privé. Divorces. Santé publique. Finances.
- TREMBLAY, L'honorable L. D. S.—Ordres permanents. Bills d'intérêt privé. Débats. Trafic touristique.
- TURGEON, L'honorable J. G.—Impressions. Relations extérieures. Ressources. Service civil. Relations commerciales. Immigration. Finances. Régie interne. Banques. Utilisation des terres au Canada.
- VAILLANCOURT, L'honorable C.—Finances. Ressources. Immigration. Relations commerciales. Banques. Régie interne. Relations extérieures. Utilisation des terres au Canada.
- VENIOT, L'honorable C. J.—Relations extérieures. Immigration. Santé publique. Transports.
- VIEN, L'honorable T.—Régie interne. Finances. Bibliothèque. Banques. Relations extérieures. Transports. Ressources.
- WALL, L'honorable W. M.—Bibliothèque. Relations extérieures. Santé publique. Édifices publics. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- WHITE, L'honorable G. S.—Restaurant. Banques. Relations extérieures. Finances. Immigration. Utilisation des terres au Canada.
- WILSON, L'honorable C. R.—Bibliothèque. Santé publique. Édifices publics. Service civil. Banques. Immigration. Régie interne. Relations extérieures.
- WOOD, L'honorable T. H.—Impressions. Ordres permanents. Ressources. Immigration. Banques. Transports.
- WOODROW, L'honorable A. L.—Banques. Finances. Transports. Santé publique.

**SÉNATEURS DÉCÉDÉS IMMÉDIATEMENT AVANT  
ET DURANT LA SESSION PARLEMENTAIRE  
DE 1958.**

Les honorables sénateurs

Charles G. Hawkins  
(14 août 1958)

James Angus MacKinnon, C.P.  
(18 avril 1958)

Arthur Marcotte  
(18 août 1958)

## LE SÉNAT

### Hauts fonctionnaires et Chefs des principaux services

---

JOHN F. MACNEILL, C.R., B.A., LL.B...	Greffier du Sénat et greffier des Parlements
E. RUSSELL HOPKINS, B.A., LL.B. ....	Légiste et conseiller parlementaire
ALCIDE PAQUETTE, B.A. ....	Adjoint au greffier
Major C. R. LAMOUREUX, D.S.O. ....	Gentilhomme-huissier de la verge noire
C. B. LAROSE .....	Adjoint au Gentilhomme huissier de la verge noire
HARVEY ARMSTRONG .....	Chef de la division des comités
H. D. GILMAN .....	Délégué en chef du Trésor et adjoint au greffier des Parlements
B. P. LAKE .....	Éditeur des "Débats" et chef de la division des sténographes parlementaires
M <sup>11</sup> <sup>e</sup> I. M. HUTTON .....	Chef de la division des journaux et procès- verbaux (anglais)
PAUL LAROCQUE .....	Chef de la division des journaux et procès- verbaux (français)
R. J. DALLAIRE .....	Maître de poste suppléant
M <sup>11</sup> <sup>e</sup> P. M. GARROW .....	Surveillante du service sténographique
R. E. C. LAY .....	Chef du service de la papeterie
W. R. GRAY .....	Chef du service mixte de distribution
W. D. FORAN .....	Chef du service de protection
W. PENTECOST .....	Gérant du restaurant parlementaire

---

### BUREAU DES TRADUCTEURS

R. DE LA DURANTAYE .....	Chef de la traduction juridique
HENRIOT MAYER .....	Chef de la traduction des débats

---

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

F. A. HARDY, LL.D. ....	Bibliothécaire parlementaire
GUY SYLVESTRE .....	Bibliothécaire parlementaire conjoint

